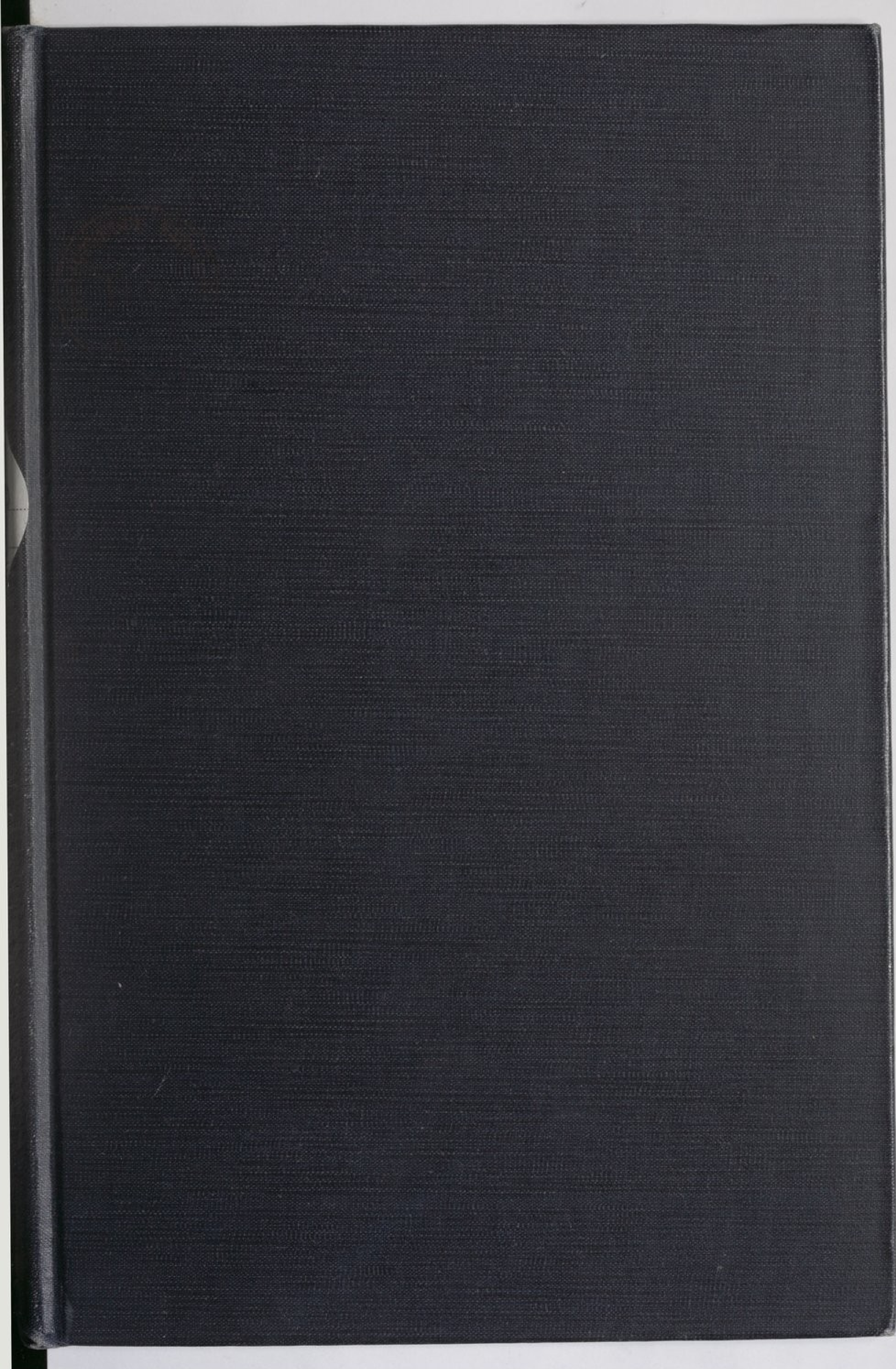
Le Conte dou Barril, poème du XIIIe siècle par Jouham de la Chapele de Blois, edited by Robert Chapman Bates,...



YALE ROMANIC STUDIES

IV

LE CONTE DOU BARRIL



PREVIOUSLY PUBLISHED IN THE SAME SERIES

I. *Voltaire and the English Deists.* By Norman L. Torrey.

II. *An Etymological Vocabulary to the Libro de Buen Amor of Juan Ruiz, Arcipreste de Hita.* By Henry B. Richardson.

III. *Frédéric Soulié, Novelist and Dramatist of the Romantic Period.* By Harold March.

LE CONTE DOU BARRIL

POÈME DU XIIIe SIÈCLE

PAR

JOUHAM DE LA CHAPELE DE BLOIS

EDITED

BY

ROBERT CHAPMAN BATES

INSTRUCTOR IN FRENCH IN YALE UNIVERSITY



NEW HAVEN

YALE UNIVERSITY PRESS

LONDON . HUMPHREY MILFORD . OXFORD UNIVERSITY PRESS

1932

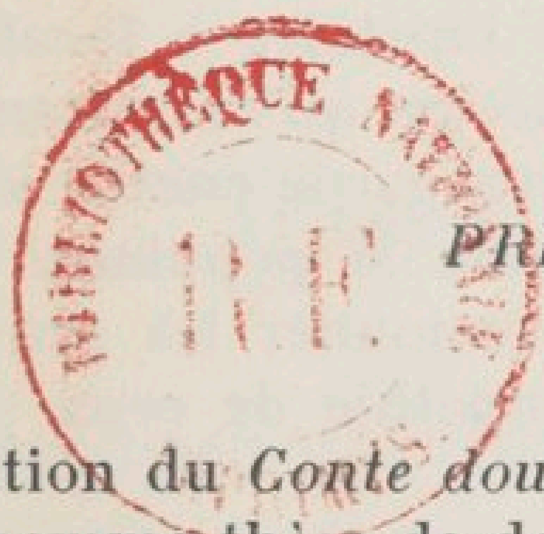
Printed in France

A

MA MÈRE

— Mere, je n'en puis el faire.

LE CONTE DOU BARRIL



PREFACE

Cette édition du *Conte dou Barril* fut présentée au mois de mai 1930, comme thèse de doctorat à l'Université Yale. Elle a été préparée à Paris sous la direction de M. Mario Roques, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, qui m'a fait profiter pleinement de son érudition et de son expérience. Qu'il reçoive ici l'hommage de mon entière et profonde reconnaissance.

M. le professeur Raymond Thompson Hill m'a été d'un très grand secours pendant que je préparais la publication de cette thèse. Il a patiemment revu avec moi le manuscrit et tout en me renseignant et en me conseillant, il a rendu plus agréable et plus fécond ce travail minutieux. C'est un plaisir pour moi de le remercier en toute amitié.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude envers ceux qui m'ont aidé à réaliser le désir d'écrire et de publier ce livre : à M. l'Administrateur de la Bibliothèque nationale à Paris et à M. T. FitzRoy Fenwick qui m'ont autorisé à consulter les manuscrits; à M. le professeur Joseph Bédier qui m'a recommandé à M. Fenwick; à M. le professeur Alfred Jeanroy qui m'a signalé ce poème inédit; à M. le professeur Albert Feuillerat qui m'a fait l'amitié d'améliorer beaucoup ce livre en relisant le manuscrit et puis de s'occuper de tous les détails de la publication; et à Mlle Eugénie Droz qui a eu l'obligeance de corriger les dernières épreuves.

Ce « beau conte d'un chevalier sans repentir » a une vie littéraire qui a déjà duré plus de sept siècles. Des versions françaises et latines se sont succédées depuis l'année 1218, où pour la première fois il fut écrit, jusqu'à l'année 1929 où ce grand trouvère de nos jours, M. Joseph Bédier, s'en est servi pour sa pièce de *Tristan et Iseut,* jouée pour la première fois,

à Paris, au Théâtre Sarah Bernhardt, le 19 mars. Elle fut publiée dans *La Petite Illustration* le 15 juin 1929, et qui voudra lire la plus courte et la plus belle version en prose que nous ayons du *Conte* n'a qu'à se reporter à la deuxième scène du sixième tableau. Pendant que M. Harment, qui tenait le rôle de l'ermite Ogrin, racontait l'histoire à Iseut, les assistants, par leur silence et par l'émotion qu'ils ressentaient visiblement, démontraient que ce conte garde encore aujourd'hui, ce même pouvoir qui l'avait rendu si populaire pendant le moyen âge — le pouvoir d'impressionner les gens, de saisir l'imagination et d'éveiller la sympathie de ceux qui l'entendent.

Il faut donc espérer que l'œuvre de Jean de la Chapele de Blois, le premier qui écrivit cette charmante histoire et qui, d'ailleurs, la composa si bien, trouvera des lecteurs qui sauront en savourer le charme, fait de sincérité, de foi et de candeur.

New Haven, le 30 mai 1931. R. C. B.

I

AUTEUR. PATRIE. DATE

Nous connaissons l'auteur du *Conte dou Barril* pour autant qu'on « connaisse » quelqu'un de qui on sait le nom, de qui on peut lire quelques opinions et quelques sentiments plus ou moins personnels. Il se nomme JOUHAM DE BLAIS au vers 8, JOUHAM DE LA CHAPELE au vers 1261. A part ces deux noms, nous n'avons pas sur lui de renseignement précis [1]. *La Chapele* n'est vraisemblablement pas un surnom [2], mais désigne le lieu où naquit l'auteur, ou bien quelque endroit avec lequel il s'est identifié pendant sa vie. Dans la région blésoise, au début du XIIIe siècle, se trouvait plusieurs villages ou hameaux appelés La Chapelle, dont trois assez près de Blois : La Chapelle-Vendômoise à 13 km., La-Chapelle-Saint-Martin à 17 km., et La Chapelle (près de Meung) à 36 km. [3]. A cause des vers 969-970 [4], il faut aussi citer La Chapelle-Saint-Mesmin. Ce dernier

1. M. Paul Meyer écrit : « Peut-être ce Jean de Blois ou Jean de la Chapelle doit être identifié avec Jean le Chapelain, l'auteur du conte du *Sacristain.* » (*Not. et Extr. des Mss.*, t. XXXIV, 1, p. 160-161.) Il suffit de lire les deux contes pour être convaincu qu'un même homme ne les a pas écrits. Le conte du *Sacristain* (Montaiglon et Raynaud, *Recueil général des fabliaux*, t. VI, p. 117-137) est assez mal composé et écrit, abonde en rimes fautives (p. ex. : *Cligni : congié*, p. 121; *gangles : chambre*, p. 124; *trere : fetes*, p. 131, etc.), et n'en contient qu'une seule qui rappelle un trait dialectal de notre auteur (*sans : bons*, p. 118), tandis qu'on en trouve plusieurs qui ne s'accordent pas avec les phénomènes caractéristiques de sa langue (*fame : dame*, p. 120; *lamont: mont* < MULTUM, p. 134, *esperons : metrons*, p. 135, etc.). Il serait d'ailleurs surprenant qu'un clerc qui semble aussi dévot que Jean de la Chapelle ait voulu composer un conte aussi dépourvu de piété que celui qu'a écrit Jean le Chapelain, malgré le témoignage des œuvres si variées d'un Watriquet de Couvin, et de tant d'autres. Je doute que l'identification suggérée par M. Meyer puisse être établie.
2. L'auteur était, selon toute probabilité, moine, comme on verra.
3. Voir : *Cartulaire de la ville de Blois*, p. p. Soyer et Trouillard, Blois, 1907, p. 312, 374; L. Delisle, *Cat. des actes de Philippe Auguste*, n° 1682; *Cart. de l'abbaye de la Madelaine de Chateaudun*, p. p. Merlet et Jarry, Chateaudun, 1896, charte 52; *Mémoire de la société archéologique de l'Orléanais*, t. VI, p. 176, t. XIV, p. 213.
4. ...neis c'il iert sires de Menin,
car li villainz sant le chenin;...

endroit est trop près d'Orléans pour être le lieu de naissance de notre poète (à en juger par sa langue) ; mais sa famille à la rigueur en pouvait être originaire. De plus, le « sire » de Mesmin était l'évêque d'Orléans, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas de seigneur temporel, sauf le roi de France [5]. Peut-être, puisqu'il s'agit dans ce passage d'un mariage mal assorti, Jean a-t-il cité le seigneur de cet endroit pour n'offenser personne de la noblesse [6]. Jean a pu connaître aussi la ville de Menin (arr. de Courtrai, en Belgique) qui était assez fameuse de son temps [7]. Les guerres de Philippe Auguste contre le comte de Flandre et ses alliés, et la victoire éclatante de Bouvines, avaient attiré l'attention de la France sur cette région, et on trouve, dans une charte de l'époque, le seigneur de Menin parmi les prisonniers du roi [8]. Si c'est à cette ville, si loin de son pays natal, qu'il a pensé, c'est probablement pour choisir comme exemple de mauvais mariage un ennemi ou, du moins, un seigneur que ses lecteurs ne connaîtraient vraisemblablement pas. Mais puisque nous n'avons que deux manuscrits, et que l'autre donne, à ce vers, une toute autre leçon (*Meon*), il est impossible de pousser trop loin la question [9], et il serait

5. Voir la copie, par Gaignières, d'un cartulaire de l'abbaye, fait par l'abbé Adam (en 1257 ou 1270), Bibliothèque nationale, fonds lat. 5420, p. 51-65.

6. Comparer les titres fictifs dans le *Roman du Comte d'Anjou*, par Jean Maillart.

7. Voir U. Chevalier, *Topo-bibliographie*, à l'article *Menin*.

8. « Nomina militum et armigerorum qui pro aliquibus dictorum prisionum se plegios aut hostagios erga Philippum regem soustituerunt, » entre lesquels on trouve les noms de ceux qui sont « plegii pro Petro de Mesnin ». (*Historiæ Francorum Scriptores*, Francisci Duchesne, tomus V, Lutetiæ Parisiorum, anno MDCXLIX, p. 270.)

9. Le mot que nous avons imprimé « Menin » se lit dans notre manuscrit-base *me-* suivi de cinq traits verticaux absolument pareils; le mot à la rime dans le vers suivant est *che-* suivi également de cinq traits. Ici, la seule différence est qu'on peut voir, malgré le mauvais état du manuscrit, comme un trait horizontal au-dessus de la troisième barre, ce qui en ferait un *i*. Il est évident que ces deux mots sont difficiles à interpréter. Parmi les autres lectures possibles se trouve, évidemment, *Mëum* (Meung?) laquelle serait préférable si ce n'était pour le mot *chëum* qui devrait alors être à la rime dans le vers suivant, et qui est inconnu dans le vieux français. (Comp. pourtant *kagon*, Meyer-Lübke, *Rom.-Etym. Wtb.*, Heidelberg, 1930, 3e fascicule, art. 1443.) *Mëum* serait plus près du *Meon* que montre l'autre manuscrit que n'est *Menin*, mais puisque le mot *meillon*, qui est à la rime avec *Meon*, offre autant de difficultés qu'offrirait *chëum*, j'ai préféré la lecture imprimée qui peut se traduire, et qui est au moins suggérée par le trait sur la troisième des cinq barres dans le mot *chenin*.

Une seule autre hypothèse semble possible : que le poète écrivit : ...*Menil* : ...*chenil*, et que le scribe changea ces deux mots. *Menil* était une ville du Berry assez connue alors (et il cite le Berry, au vers 590, en prêtant à cette province une assez haute importance), et *chenil*, plutôt que *chenin*, est l'orthographe ordinaire pour ce dernier mot — *chenin* semble même être inconnu en vieux français quoiqu'il soit employé au XVIe siècle (Hatzfeld-Darmesteter, *Dictionnaire*, à

dangereux de trop fonder sur la solution à laquelle on pourrait aboutir. L'auteur cite le Berry au vers 590 [10], et il écrit des vers sur la Loire en montrant tant d'affection (v. 519 ss.) qu'il est bien évident que ce fleuve était pour lui non seulement le mieux connu mais aussi le mieux aimé. Enfin il s'appelle Jean de Blois et sa langue est bien blésoise comme on verra [11]. Donc, on doit chercher, sans aucun doute, le lieu de naissance du poète soit à Blois soit dans l'un des villages appelés La Chapelle qui serait assez près de cette ville. On ne saurait préciser davantage.

Si, par hasard, Jean de Blois n'a été que frère lai dans l'ordre cistercien, et s'il a toujours gardé son nom de famille, ce fait ne nous aide pas à l'identifier. Le nom de La Chapelle était très répandu en France à cette époque, et à Blois on en trouve beaucoup d'exemples [12]. Aucun document ne nous aide à identifier davantage notre poète.

Mais je ne crois pas que notre auteur ait été un frère lai : le *Conte dou Barril* est plein de détails qui indiquent que c'est un moine cistercien qui l'a écrit. Voici quelques-uns de ces passages :

Deux fois il cite les moines cisterciens, d'abord en leur attribuant autorité dans la question de pénitence :

728 Se tuit estoient asanblé --
cil de Citiaus et de Grantmont,
des Vaus [13], et de par tout le mont —
ne montreroient il raison
comment puissë avoir pardon
li toulerres, se il ne rent.

l'article *chenil*). Mais les preuves nous font défaut, et la théorie reste toujours une pure hypothèse.

10. Voir la note ci-dessus.

11. Voir chapitre v.

12. P. ex., dans le cartulaire de N.-D. des Voisins, p. 48-49, 118-119, etc. Dans les *Pièces Originales* à la Bibliothèque nationale, tome 369 (Nouv. Acq. fr. 26853), division 8067 (« Blois divers »), on en trouve une dizaine dans le XIIIe et au commencement du XIVe siècle; on a même une quittance datée de 1349 qui commence : « Sachent tuit que je, *Bertran de Blois et de la Chapelle...* »

13. La fameuse abbaye des Vaux-de-Cernay (Seine-et-Oise) était connue de tout partisan passionné de la Croisade contre les Albigeois, comme l'était Jean, à cause de son abbé, Guy des Vaux-de-Cernay qui joua un rôle dominant dans la prédication de la Croisade en 1206-1207. L'ordre cistercien s'identifia aussi avec la croisade par la commission de 12 abbés en 1207, par l'abbé Arnaut de Cîteaux, légat du pape, qui organisa la prédication en 1206, et par maints autres moines qui en firent partie. (Voir *Gallia Christiana*, t. VI, p. 881, t. VII, p. 885,

La deuxième citation montre les moines comme modèles d'une vie sainte et sans excès :

822 Diex ne vieust pa que l'en se tue;
vieust qu'en menjust resnablement
et des poisons et de poment
si comme font cil de Citiaus,
que l'en les voit et sainz et biaus,
plus delivres et plus ligers
que je ne voi ces useriers;
ja char ne mengeront leur viau,
et vivent tant que tuit sont veau.

On sait que la règle cistercienne défendait toute viande, et que l'on mangeait deux fois par jour le « poment » (PULMENTUM), et exceptionnellement le poisson [14]. L'auteur donc connaissait la nourriture ciscercienne, et semble admirer ceux qui s'y tenaient.

Il exprime bien d'autres opinions de régulier et de prêtre : il conseille la haire à deux reprises (v. 309, 783) [15]. Son esprit attache une importance capitale au jeûne et il lui accorde une grande place dans le poème (v. 789 ss.). Il est évident qu'il méprise la femme (v. 169-172) : la règle cistercienne défendait que toute créature féminine entrât dans le monastère [16]; pour lui le prêtre est l'intermédiaire entre l'homme et Dieu (v. 258-259).

A ces faits, qui sont de première importance, on peut en ajouter d'autres, moins saillants, mais qui apportent des preuves secondaires à notre démonstration [17] : l'histoire qu'il raconte est un « exemplum » dont un des deux personnages est

887-888; Janauschek, *Originum Cisterciensium*, t. I, p. 96; Petri Vallium Sarnaii, *Hystoria Albigensis*, p. 21-24, 41-47, 292-293 et *passim*.) Tous ces faits expliquent et l'enthousiasme de Jean pour la croisade, et son choix du nom *Vaus*. Il a sans doute cité Grandmont parce que, cet ordre étant voué exclusivement à la pénitence, il a sa place dans un poème qui traite de ce sacrement.

14. Voir H. d'Arbois de Jubainville, *De la nourriture des cisterciens, Bib. de l'Ec. des Ch.*, 4e sér., t. IV (1858), p. 271-282; Guignard, *Mon. Prim.*, p. 34-35 (De Mensura Ciborum), et les notes aux vers 824, 829. Remarquer en outre les vers 678-685 et 836-838.

15. Voir la curieuse histoire cistercienne à propos de la haire qu'il fallait porter dans la *Queste del Saint Graal* (C.F.M.A., n° 33), p. 118 ss.

16. Guignard, *op. cit.*, p. 251.

17. Il est intéressant de remarquer qu'il connaissait le Mont Sion, en Palestine « ou mainte gent a.... eüe » (v. 240-241) et aussi Plaisance, en Italie, qui était alors un endroit très important sur la route des pèlerinages à Rome (v. 357).

un ermite, un moine, à qui est donné partout le rôle principal; l'auteur s'indigne contre le mal qu'a fait le chevalier aux prêtres (v. 44-51); il donne beaucoup d'importance à la mortification de la chair, particulièrement pendant le Carême (v. 53-59); il raconte avec empressement l'histoire de la chute de l'homme et de sa rédemption (v. 140-256), et devient dogmatique sur la question de la condition des patriarches et des prophètes depuis leur mort jusqu'à la descente du Christ aux Enfers (v. 205-208); il cite le Nouveau Testament (v. 1135) [18], et il écrit tout un sermon sur le symbolisme des armes (v. 754-1204). Le conte, tout entier, d'ailleurs, a l'air d'un sermon : c'est un « exemple » plutôt qu'une histoire, et tout bien écrit qu'il soit, il est interrompu plusieurs fois par des sentiments pieux ou des admonestations édifiantes.

A part les opinions et les sentiments que nous venons d'examiner, nous savons que Jean était très idéaliste, car à l'époque où l'ordre n'était plus ce qu'il avait été (à cause des disputes entre les convers et les moines et de l'avarice croissante de ses membres) Jean le voyait toujours comme il devait être: la Marthe des Ordres [19]; il ignorait ce que cet ordre était devenu, ou tout au moins il refusait de se rendre à l'évidence [20]. Son idéalisme et sa foi se montrent aussi dans sa haine acharnée contre les Albigeois et contre ceux qui tenaient à l'hérésie des Cathares (v. 1143-1154). Cette haine nous donne encore une bonne raison de placer l'auteur dans la partie de la France qui est sur les bords de la Loire ou même plus au sud, car la Croisade contre les Albigeois ne suscitait guère d'intérêt dans le Nord : c'était une croisade essentiellement angevine, et dont l'enthousiasme était concentré dans la région qui avait appartenu aux Plantagenêts, et dans le territoire avoisinant. Ce fait nous donne, comme on verra, un argument très fort pour soutenir le choix du ms. de Paris comme base de notre édition, tout en révélant ici, chez Jean, un trait de caractère non sans importance.

Mais s'il admirait la Croisade, il n'aimait point les Anglais, et savait assez l'histoire d'Henri II Plantagenêt et de sa mal-

18. Il se trompe pourtant dans la citation. Voir la note à ce vers.
19. Walter Map, *De Nugis Curialium* (éd. James, Oxford, 1914), p. 36.
20. Pour une toute autre idée de l'Ordre pendant le premier quart du XIIIe siècle, voir la *Bible* de Guiot de Provins (éd. Orr), v. 1187 ss.; la *Bible* du Seigneur de Berzé, v. 290 ss. (Langlois, *Vie en France*, t. II, p. 101); les *Vers de la Mort* de Hélinant (l'introduction de M. Walberg, S.A.T.F., p. XXV).

heureuse famille pour en tirer un bel exemple des gens de mauvaise foi (v. 1081-1090). Ceci s'explique, sans aucun doute, par le fait qu'il était bien blésois, et non pas tourangeau, angevin, ou poitevin. Le comté de Blois n'a jamais fait partie du territoire anglais en France, et presque toujours, depuis 1143, le comte de Blois fut l'allié du roi de France contre ses ennemis, et particulièrement contre Henri II et ses « oir » [21].

Ces faits sont à peu près tous, explicitement dans le texte. Mais une étude du poème nous en donne un autre qui a autant d'importance pour nous faire connaître l'auteur : c'est qu'il était écrivain de métier. Sans le dire nettement, il l'indique du moins à deux reprises, au commencement et à la fin du poème :

4 Por ce ne veil entrelessier
a bien conter ne a bien dire
tant que je puis avoir matire.
D'un bel exemple et de cortais
commaince ci Jouham de Blais.

1261 Jouham le fist, de la Chapele,
le *Conte dou Barril* l'apele.

Un auteur du moyen âge qui signe son œuvre deux fois, qui lui donne un titre, et qui, avec cela, dit qu'il « ne veut pas cesser de conter tant qu'il aura des sujets » est bien un auteur de profession, qui a déjà écrit des poèmes [22], qui est probablement assez connu pour ne plus les laisser anonymes, et qui est assez sûr de lui-même pour leur donner un titre. Même s'il nous manquait l'incipit et l'explicit, il resterait parfaitement évident que Jean n'était pas un débutant dans les lettres. Il écrit trop bien, et raconte l'histoire avec trop de fi-

21. Thibaud V, comte de Blois, fut sénéchal de France de 1154 à 1191, et à l'exception de quelques mois, en 1159, demeura loyal à son suzerain. D'autre part, en 1158, Henri II prit Amboise et Freteval à Thibaud. (Voir E. Lavisse, *Histoire de France*, t. III, 1, p. 9, 33, 36; L. Delisle, *Cat. des Actes de Ph. Aug.*, p. LXXXI, 496, 497, 498).

22. Il est fort probable que nous avons un autre poème de sa main dans le *Tournoiement d'Enfer*, publié par M. Langfors dans *Romania*, 1916. Il serait hors de propos d'étudier la question ici. Soit dit en passant, pourtant, la langue des deux est la même, la technique des vers, les traits stylistiques s'accordent parfaitement, et on trouve plusieurs vers identiques dans les deux poèmes. Je compte faire ailleurs une étude sur ce sujet.

nesse pour nous permettre de penser que ce poème est un coup d'essai [23].

Le poème nous offre des éléments sûrs pour le dater : il a été composé pendant la croisade contre les Albigeois, c'est-à-dire entre 1206 et 1222, pour en donner les dates extrêmes. Mais nous pouvons préciser davantage. Voici les deux passages dont il sera question ici.

179 Et nos meïsmes i parton,
quant l'en asaust ville ou donjon
l'en n'asaust pas par le plus fort.
Ce set bien li quiens de Monfort
qui maint en a fondu et pris [24].

1143 Escu avez, or cuite lence,
et vos la ferez de creance.
Tel ne l'ont pas li Aubijois,
li Tolosain, li Nerbonais,
qui gueroient le bon Simon. (*ms.* gueroierent)
1148 Biau sire Diex, quel champion!
qui ne fina bien a .X. ans,
de guerroier les mescreanz.
Cil ce tient bien en sa creance,
1152 et Diex le guart de mescheance,
et li envoit force et secours
Cil qui fet croissent et decours [25]!

Que l'auteur ait écrit ces deux passages au temps présent est évident. Au vers 182 les deux mss. donnent *set:* ni l'un ni l'autre n'aurait changé *sot* en *set,* si l'original ou une copie faite après la mort de Simon de Montfort (1218) avait montré le passé défini. Dans le deuxième passage, le fait que l'auteur espère la protection de Dieu, et des renforts pour Simon, prouve que celui-ci était toujours en vie. Au vers 1147, le *gueroierent* que donne le ms. fausse la mesure, et c'est là le seul mot qu'on puisse changer : on peut le changer facilement pour *gueroient* (un présent) comme je l'ai fait. Au vers 1149

23. On trouvera plus loin, au chapitre III, l'analyse du style et de la matière du poème.
24. Ce passage se trouve dans les deux mss.
25. Ce passage ne se trouve que dans le manuscrit-base.

le temps du verbe *finir* indique simplement « voici dix ans qu'il n'a cessé de... ». Pourtant il y a peut-être une deuxième possibilité; c'est que ce vers renvoie à une autre période dans la vie de Simon. Il se croisa et partit pour la Terre Sainte en 1202, mais quand, contre la volonté du Pape, les chefs de la quatrième Croisade se dirigèrent vers Constantinople, non pas vers Jérusalem, Simon se retira et revint en France. Donc, ce même vers 1149 peut avoir la signification plus précise de « qui, il y a dix ans, ne cessa pas (malgré son retour en France), de guerroyer... ». La première interprétation pourtant est de beaucoup la plus vraisemblable.

On peut considérer comme assez exact le chiffre de dix ans donné par le poète car il n'aurait pas osé s'écarter trop de la vérité historique à cause de ses lecteurs contemporains à qui elle était certainement familière.

Le sire de Montfort [26] se croisa parmi les premiers contre les Albigeois : il est question de lui depuis le mois de juin 1209, et il est chef laïc de la Croisade après la prise de Béziers et de Carcassonne (juin-septembre 1209). Il mourut en septembre 1218 [27]. Or, de la première à la dernière année de l'activité de Simon dans le Midi de la France (1209-1218), on trouve précisément dix ans, ce qui nous indique que, vraisemblablement, Jean a écrit le *Conte* dans le courant de l'année 1218 avant la fin du mois de septembre. La nouvelle de la mort du chef de la Croisade dut se propager vite, si bien que nous ne devons pas placer la composition à une date qui dépasserait de plus de quelques semaines la mort de Simon. Si, au contraire, l'autre hypothèse sur la signification du vers 1149 est la bonne, il faut compter dix ans depuis le retour de Simon en France (1203?), ce qui placerait la composition vers 1213. En ce cas Simon aurait toujours eu le temps depuis 1209 de « fondre » les « maints donjons et villes » dont il est question au vers 183. Mais sur un seul vers où le scribe aurait pu si facilement changer le temps d'un verbe (*fina* pour *fine*, comme *gueroierent* pour *gueroient*) on ne saurait appuyer une thèse aussi importante. Car si l'auteur écrivit *fine* au lieu de *fina*, il est impossible d'interpréter le vers autrement que « Voici dix ans qu'il ne cesse de guerroyer..., » et la date serait tou-

26. Voir la note au vers 182.
27. E. Lavisse, *Histoire de France*, t. III, 1, p. 268-278.

jours vers 1218. Et même si l'on ne veut pas accorder autant d'importance aux mots : « dix ans », il n'en reste pas moins que la Croisade est indiquée dans le texte comme ayant déjà duré un certain temps et que nous n'avons pas le droit de trop nous éloigner de l'année 1218. Si l'on plaçait la composition du poème entre 1216 et septembre 1218, on serait sûr de ne pas se tromper. Ni la langue ni la versification de l'auteur ne contredisent cette hypothèse.

II

SOURCES

Le *Conte dou Barril* [1] est l'histoire bien connue du mauvais chevalier qui, impénitent, cherche vainement à remplir un petit baril d'eau, et pour qui, au moment où il sent dans son cœur le vrai repentir, Dieu accomplit un miracle en remplissant le tonnelet d'une seule larme, la première qu'ait versée le chevalier. C'est une histoire qui a été chère aux esprits du moyen âge, si nous en jugeons par le fait qu'on n'en trouve pas moins de trois versions dans le XIIIe siècle, et une autre plus d'un siècle après — celle que nous publions ici (et que j'appellerai *J*), celle qu'a publiée M. Schultz-Gora, *S*, celle des *Vies des Pères*, *V*, et la version en prose qu'on trouvera à l'Appendice I, *Pr*.

J est intéressant parce qu'il renferme non seulement le conte, mais encore, grâce à l'ermite, deux petits sermons en vers; le premier est un exposé peu détaillé de l'histoire de l'Homme — de sa chute et de sa rédemption [2] — l'autre, un vrai sermon sur les vertus, présenté par le dénombrement des armes d'un chevalier, et la signification qu'elles doivent avoir pour le chevalier de Dieu. Les sources directes, et pour le conte et pour ce dernier sermon, ne sont pas connues.

M. Schultz-Gora a déjà étudié de près la question de la source du Conte [3]. Ces conclusions sont qu'il remonte à l'original latin d'où est descendu aussi *V* (et toutes les *Vies des Pères*). Mais puisque ce conte manque précisément à tous les manuscrits des *Vitæ Patrum* que nous connaissons, il faut

1. Le titre du poème se trouve dans le dernier vers et dans l'explicit, toujours écrit *Le Conte dou Barril*, quoique, dans ce dernier lieu, il soit au cas sujet. Je me conforme aux données du manuscrit.
2. La source en est l'Ecriture Sainte.
3. *Zwei altfranzösische Dichtungen*, 4e édition, Halle, 1919, p. 81-82.

se borner à en supposer l'existence [4]. Mais j'ose ici hasarder une autre théorie qui ne correspond que partiellement à celle du savant allemand. Ce « miracle » a bien pu être écrit en latin, mais si l'on « reconstruisait » cet original, comme en parle M. Allen, il serait aussi près des histoires racontées par Césaire de Heisterbach que de celles des *Vitæ Patrum.* C'est non seulement dans les légendes qui remontent à une époque éloignée qu'on trouve les merveilles de ce genre, mais aussi dans celles qui ont existé oralement, comme traditions autour des ordres monastiques : le *Dialogus Miraculorum* en est la preuve [5]. L'anonyme cistercien, qui composa, vers 1220, la *Queste del Saint Graal,* se sert de plusieurs histoires et de beaucoup d'idées et de théories qu'il a dû trouver dans la littérature orale, dans les sermons, dans les entretiens même de son ordre, et qui par ailleurs ne se sont pas transmis jusqu'à nous. Les ressemblances entre la *Queste* et le *Conte* sont souvent remarquables, quant au fond (on trouvera les plus saillantes citées dans les notes) et on serait tenté de dire que ces deux hommes avaient la même « source » pour maint endroit dans les deux œuvres. Il est possible que Jean ait entendu cette histoire à propos de quelque « ermite » cistercien, et qu'il l'ait rimée pour perpétuer la mémoire d'un miracle à la gloire de Cîteaux [6]. Car pour caractériser le poème de Jean, pour décrire le chevalier, pour exprimer l'idée fondamentale de l'œuvre, on peut se servir des mots qu'a employés M. Pauphilet dans son introduction de la *Queste del Saint Graal :* le poème présente « une description de la vie chrétienne telle qu'on la concevait à Cîteaux » ; le chevalier est, comme Gauvain, un exemple « de la chevalerie... jugée selon l'esprit cistercien » ; l'intention de l'auteur semble être « l'expression des idées [7] ».

4. Ce que fait aussi M. Allen d'après M. Schultz-Gora; il écrit au sujet des versions *S* et *V* : « It seems to me that there can be no possible direct connection between the version of the *Vies des Pères* an(d) the *Chevalier au Barisel.* The former has all the appearance of following closely a Latin text of the *Vitæ Patrum* type which we might almost reconstruct from this version. This Latin text in all probability was the original for both versions. » (*De l'Hermite et del Jougleour,* Paris, Solsona, 1925, p. 25 note. Le livre de M. Allen est une thèse présentée à l'Université de Chicago en 1922.)

5. Cæsarii Heisterbacensis... *Dialogus miraculorum... accurate recognovit Josephus Strange,* Coloniæ, MDCCCLI, 3 vol. Voir ce que dit M. Pauphilet dans l'Introduction de la *Queste del Saint Graal,* p. x, ss. (C. F. M. A. n° 33.)

6. Pour un cas semblable, voir ce qu'écrit M. Van Hamel dans son édition des deux poèmes du Renclus de Moiliens, t. II, p. 365-367.

7. Les citations sont tirées de la *Queste del S. Graal,* p. x, ss.

A un degré très inférieur, mais d'ordre identique, l'idéal qui dirigeait la composition de la *Queste*, « cet étrange et noble roman », semble avoir poussé Jean à la composition de son poème. D'autant plus que la version *J* ne s'accorde avec *V* (le fond de l'histoire étant naturellement excepté) qu'en deux ou trois détails [8] qui ne sont pas assez frappants pour prouver nécessairement une source écrite commune. La version *S* est beaucoup plus près de *J* que n'est *V*; « l'escripture » auquel l'auteur de *S* renvoie, au vers 870, était bien probablement notre version. Cette question sera discutée dans le chapitre III. Il est à remarquer, d'ailleurs, que Jean ne fait jamais appel à une source, mais qu'il dit qu'il racontera de « bons exemples » tant qu'il puisse *avoir* (l'autre ms. a *trouver*) *matière* [9]. Rien ne prouve une source écrite pour ce poème. Quant à la source de *V*, elle peut toujours être un miracle latin [10] sans qu'il soit nécessaire que la source pour notre poème soit la même. Le développement que reçoit le conte chez Jean n'est ni assez étendu ni assez artificiel pour ne pouvoir être une rédaction primitive d'une légende orale, aussi bien qu'une adaptation d'un modèle latin. Toujours est-il que si la source est à trouver dans cet original latin perdu, la version *J* reste chronologiquement la première des quatre, et est, avec *S*, de beaucoup la meilleure [11]. D'ailleurs, il n'est pas sans importance de remarquer que *S* a, selon toute probabilité, été écrit aussi par un moine cistercien, et peu après *J* [12].

Pour les sources des deux discours de l'ermite, nous pouvons plus aisément constater les faits. Pour le premier discours (v. 137-257), pas de difficulté : la Sainte Bible, le *corpus* de toute la littérature patristique, les commentaires, les exégèses, etc., combinés à des lieux communs de la pensée cistercienne, en constituent la source. Pour le deuxième (v. 754-1199), pas de source du tout, sauf l'idée initiale qu'on trouve dans l'épitre de saint Paul aux Ephésiens, VI, 13-17. J'ai refait tout le travail de mes devanciers sur la question de l'origine

8. Malgré ce que dit M. Schultz-Gora : « Der Stoff ist noch einmal in Versen von einem gewissen Jean de Blois... behandelt worden; diese Bearbeitung... berührt sich nahe mit der Version des *Vies*. » (*op. cit.*, p. 83.)

9. Voir les vers 1-7.

10. Par exemple, un conte dans une autre série de miracles pour la France, comme celle de Césaire pour l'est de l'Allemagne, et actuellement perdue, faite vers la même époque que notre poème, et provenant des mêmes sources orales.

11. Voir plus loin, chapitre III.

12. L. Allen, *op. cit.*, p. 54.

du symbolisme des armes, et je suis arrivé à la même conclusion : chaque auteur a créé des symboles selon son goût; presque jamais ils ne s'accordent sur un seul détail. Mais il y a tant d'exemples de ce genre de parallélisme pendant le moyen âge qu'on reste convaincu de la popularité de l'idée [13].

En résumé : nous n'avons pas de sources sûres pour l'œuvre publiée ici. Il se peut que le conte, qui fait le noyau du poème, ait été une des innombrables légendes qui, pendant les cinquante premières années de l'existence de l'Ordre cistercien, restèrent orales et, pour la plupart, ne furent jamais écrites. Mais c'est seulement une supposition, et l'hypothèse de la source latine ne manque pas tout à fait de vraisemblance. Pour l'origine des autres parties du poème, on n'a que la Bible, d'un côté, et les préjugés, les souvenirs personnels et l'imagination du poète, de l'autre.

13. Voir la note au vers 754.

III

STYLE. VERSIONS [1]

Le conte publié ici nous offre des renseignements bien intéressants sur le développement d'une histoire médiévale à des époques et dans des milieux différents. Il serait bon d'abord d'étudier le style et le contenu de notre version — la version souche, pour ainsi dire — et ensuite de lui comparer les autres. Jean, comme nous l'avons vu, était un écrivain de profession; il avait sans doute composé d'autres poèmes avant celui-ci, il savait raconter une histoire.

Que le conte soit parfois interrompu par des discours moraux un peu trop longs et qu'il ne s'arrête pas aussitôt après le miracle, comme deux des trois autres versions, cela indique seulement que, bien que l'auteur fût écrivain, il était aussi moine, et s'intéressait particulièrement à la leçon édifiante qu'on pourrait tirer de son œuvre : c'est ce qu'il dit lui-même dans les trois premiers vers du poème. Comparez aussi à cet égard les vers 1235-1252.

Il serait inutile de donner ici un abrégé du poème : il est assez court pour qu'on puisse le lire en peu de temps [2], et goûter la saveur de l'original ; et ceci nulle analyse ne saurait le donner. Considérons de près seulement quelques traits du style et quelques endroits où l'écrivain se révèle.

On remarque que Jean développe sa pensée en longs groupes de phrases, où il réussit à atteindre un effet de fluidité en enchaînant plusieurs unités (phrases) courtes, souvent

1. Que ce chapitre se trouve ici, et qu'il traite la question comme il la traite, est dû presque entièrement à la critique bienveillante et à des suggestions généreuses de M. Mario Roques pendant une leçon professée à l'Ecole des Hautes Etudes à Paris.

2. Le conte n'occupe qu'une moitié du poème, à peu près : v. 1-652 (l'exposé de la Création et de la Rédemption, v. 139-260, n'est qu'une digression), et v. 1205-1234.

composées d'un nombre impair de vers [3]. Aussi quoique son style soit loin d'être épigrammatique, on remarque souvent des vers où assez nettement le contenu d'un de ces groupes est résumé [4]. Aucun indice ne nous permet de conclure que l'auteur ait employé une forme strophique où la pensée serait donnée dans un nombre fixe de vers, ce qui revient à dire que pour lui le couplet, ou un groupe de couplets, n'était plus l'unité selon laquelle il voulait composer un poème. L'analyse numérique des cent deux premiers vers le montrera : on peut les diviser en groupes dans lesquels un seul sujet est traité, et les groupes se divisent en phrases inégales, comme le montre la table suivante. Dans la première colonne, on trouve les groupes, dans la seconde, les subdivisions, par nombre de vers seulement. Les traits indiquent une antithèse ou une pensée auxiliaire, où le développement s'arrête à moitié, mais pas assez pour qu'on puisse y voir une phrase séparée.

VERS	SUBDIVISIONS
1 — 8 (8)	3 + 3 + 2.
9 — 28 (20)	2 + 3 + 3 + 2 / 5 + 5.
29 — 38 (10)	4 + 4 + 2.
39 — 59 (21)	3 + 7 / 3 + 2 / 4 + 2.
60 — 68 (9)	1 + 8 (6 + 2).
69 — 102 (34)	7 / 6 + 6 / 6 + 7 / 2.

On voit par cette table que le groupement de vers est loin d'être régulier. C'est précisément cette irrégularité qui donne l'effet de fluidité déjà remarqué.

Jean aime beaucoup à s'arrêter un instant pour ajouter un trait à ce qu'il est en train de dire. Un exemple caractéristique se trouve au vers 366 :

364 Fetez aumousnes, jeünez,
a toz jors mes, les vendredis
(quar trop avez vers Dieu mespris)
fetez chapeles..., etc. [5]

En général son style est souple et assez léger. Si, parfois,

3. A titre d'exemple, les vers 302-339.
4. Par exemple, les vers 234-236, 318-320, etc.
5. D'autres cas se trouvent aux vers 54-59, 70, 142, 147-148, 218, etc.

il est un peu lourd, c'est que les sujets dogmatiques ne se prêtent pas facilement à une touche plus légère.

Il manie le dialogue avec dextérité dans le conte comme dans le sermon, ici, particulièrement, avec un effet heureux [6]. On remarquera d'ailleurs — est-ce pur hasard? — que dans les conversations les discours commencent au deuxième vers d'un couplet dans une forte majorité de cas (70 %, à peu près), et que plus souvent (32 cas sur 36) les discours qui durent plus d'un couplet se terminent sur le premier vers, excepté lorsque une conversation prend fin définitivement, et que l'auteur continue en tant que conteur : ces discours (11 en tout) prennent fin avec le couplet comme il est naturel. On dirait, si ce fait n'en était pas le seul témoignage, que Jean connaissait la technique des répliques de théâtre, où si souvent la fin d'une tirade laisse inachevée un couplet pour que l'acteur qui y répondra soit aidé par la rime laissée en suspens. Il serait pourtant dangereux de pousser plus loin une telle constatation; mais elle semble être un autre indice du fait que Jean savait bien son métier. Cette manière d'arranger les répliques était très usitée dans la littérature française médiévale, et celui qui s'en servait le faisait sans doute sciemment [7].

Considérons maintenant quelques endroits du poème qui sont particulièrement réussis. Toute la première scène entre le chevalier et l'ermite est bien faite, à l'exception du petit sermon qui y est plaqué; en particulier, l'étude du caractère du chevalier montre du soin dans la composition et des variations très naturelles. Le personnage est d'abord rébarbatif et bourru, lorsqu'il accompagne l'ermite à la chapelle « a molt grant paine » (v. 127); la première fois qu'il parle longuement, c'est avec ironie (v. 283-285), et il prononce de courtes phrases, en grognant. On voit, à son manque de complaisance, qu'il se fâche peu à peu (v. 287-295). Quand, enfin, (v. 340 ss.) il éclate, *plains d'ire,* en se confessant et en se vantant de ses péchés, c'est d'une manière très convaincante; les mots sont choisis, et ont chacun leur valeur. La scène suivante est une des meilleures du poème (v. 397-434) : l'ermite semble marchander avec le chevalier sur la pénitence qu'il doit faire; le contraste entre la mauvaise humeur du chevalier et la patience

6. P. ex., aux vers 862-865, 888 ss., etc.
7. Voir, p. ex., *Le Garçon et l'Aveugle* (C. F. M. A., n° 5*), p. v-vi.

un peu choquée du bon prêtre est bien amené. La scène commence sur une délicieuse pointe d'ironie, dans le vers :

Puis li demande : « Avez tout dit?... »

où l'on voit que le chevalier est non seulement fâché, mais lassé par le discours qu'il vient d'entendre. Quand il a réussi à réduire à si peu sa pénitence il devient tout de suite quelque peu moqueur, toujours hautain; mais sa colère est vite passée : pour lui, en effet, il n'y a *donc que de l'aler,* et il sera quitte de cet ennuyeux bonhomme. On le voit qui dit légèrement « et, quant à la pénitence... soit! », avec un sourire dédaigneux. C'est là un détail très bien placé, car non seulement il ajoute un petit trait au caractère du chevalier, mais aussi il assure la promesse à l'ermite, sans laquelle le chevalier n'aurait pas passé toute une année à la recherche de l'eau... Puis le miracle, le baril qui ne se remplit pas. La première pensée qui vient au chevalier, c'est que l'ermite lui a joué un mauvais tour en bouchant le tonnelet. C'est un petit trait réaliste que cet essai de déboucher le baril avec le *baston.* Ses émotions sont bien mélangées à ce moment; non seulement il est fâché, mais il est perplexe : il n'y comprend rien. Jean a bien saisi l'état de son esprit :

452 Lors fut pensis, le chief enclin...
457 Molt fut iriez et trespensez.

Il revient à l'ermitage, et tout mauvais qu'il soit, il est homme d'honneur : il tient sa promesse, et part, *le cuer dur et serré* (v. 499). Et précisément, à son départ, a lieu la scène qui, au bout d'une année de misère, le remet dans la bonne voie. L'ermite pleure de pitié, de charité, en lui donnant son congé, mais *nulle pitié ne prend* le mauvais homme. C'est un détail heureux : on voit que le plan du *Conte* est soigneusement dressé. L'auteur veut nous montrer que l'année de souffrance était aussi nécessaire que la « pitié » pour amender le pécheur.

Quoiqu'il soit dangereux de prêter aux œuvres médiévales une psychologie trop avancée, il semble qu'on puisse voir s'adoucir, peu à peu, le cœur du chevalier, qu'on puisse remarquer, pendant sa course errante, un développement dans son caractère qui le rendra, à la longue, disposé à éprouver

la vraie pénitence. Il s'adresse à la Loire (v. 520-523) comme si, toujours, il avait l'espérance de terminer sa quête. Mais quand il arrive à la mer, et qu'il échoue, il n'a plus d'espérance :

555 Or ne sai je quel part aller
quant je ai failli a la mer!

C'est parce que, dans son découragement, il a déjà admis, à moitié, que la faute est sienne, qu'il s'adoucit et ne montre plus de colère en retournant chez l'ermite. Il semble se demander pourquoi toutes les souffrances qu'il a subies ne sont pas suffisantes : c'est pour cela qu'il en parle et à la mer (v. 547) et à l'ermite (v. 593-594). Et puis, en dernier lieu, cette scène si pathétique où, non pas pour lui-même, mais parce qu'un être humain, qui n'est pour rien dans son cas, ressent pour lui une vive douleur, et pleure, le chevalier, gêné par ce sentiment inconnu de tendresse qui agit en lui, se retire un peu, et, touché jusqu'au fond du cœur, pleure aussi — d'où le second miracle : c'est une scène très humaine et très belle, et qui ne manque ni de finesse ni de sentiment. Et c'est, en outre, un détail psychologique intéressant que cette première larme du chevalier, provoquée uniquement par la sympathie d'un autre homme, et non pas par l'état lamentable où il est réduit, comme nous l'assure l'auteur :

628 Onques por travail ne por mal
ou il avoit .I. an esté
n'avoit li riches hons ploré.

Le caractère de l'ermite est moins nettement dessiné, car il est un peu plus un modèle de tout « preud'homme ». Mais on voit que l'auteur ne pensait pas tout de même à un ermite-type. Il sermonne bien, sans s'embrouiller, et, à l'occasion, anime son discours d'illustrations tirées de la vie contemporaine, qui constituent pour nous non seulement des faits précieux pour dater l'œuvre, mais aussi (comme elles le faisaient pour les lecteurs du temps qui n'avaient pas besoin de « dater »), introduisent un élément de vie, ajoutent à l'intérêt, servent d'ornementation. Par exemple, Jean, évidemment sincère, décrit la création et la tentation de la Femme (v. 156-

192); il a su donner à ces vers une tournure concise, presque épigrammatique qui n'est pas sans force; mais, qui plus est, un contemporain n'aurait certainement pas manqué d'apprécier la citation de Simon de Montfort qui semble là si bien à sa place (v. 179-183). De même, au beau milieu de son sermon sur l'armure symbolique, tout d'un coup, l'auteur s'emporte contre les gloutons et nous présente une vigoureuse esquisse, à la façon du XIIIe siècle, de Lazare et du Mauvais Riche, suivie de descriptions, prises sur le vif, des veuves infidèles à la mémoire de leurs maris et de mariages mal assortis : on dirait de petites études réalistes tirées d'un cahier de Jean de Meun.

L'ermite sait, aussi, très bien interroger la conscience des pécheurs, comme le montre la première scène avec le chevalier : il n'est pas content avant d'avoir réussi à obtenir du chevalier le petit service de lui apporter de l'eau. Il le lui demande, d'abord, comme faveur personnelle, au lieu de le lui imposer comme pénitence, ce qui révèle un esprit affermi par la conviction qu'il a et le Droit et l'Eglise de son côté, et qu'il ne peut, par conséquent, se contenter d'un refus absolu. De même, quand le chevalier revient, il l'accable de son mépris. C'est encore une indication qu'il sait, ou pense savoir, que si l'on n'atteint pas le résultat désiré par la douceur, on peut y parvenir par la sévérité. C'est un confesseur qui sait bien « encerchier ».

On voit donc que le conte est bien composé, et que, dans le développement des caractères et des événements, on peut trouver des passages qui sont vraiment réussis. Si le poème n'est pas un chef-d'œuvre, du moins y trouve-t-on des qualités qui l'élèvent bien au-dessus d'autres ouvrages à portée morale de la même époque.

Il n'est pas hors de propos de voir maintenant quelle est la relation entre le conte de Jean et les autres versions du XIIIe siècle [8]. *J*, comme nous le savons, était écrit avant la fin de l'année 1218, *S* est daté, par l'éditeur, du milieu du XIIIe siècle ou à peu près [9], mais M. Allen le place dans « la troisième

8. La version *Pr*, du XVe siècle, que je donne en appendice avec une courte analyse des sources, est si éloignée des trois autres qu'il ne vaut pas la peine de la considérer ici. Pour les sigles employés ici, voir le premier paragraphe du chapitre II.

9. Schultz-Gora, *Zwei altfrz. Dichtungen*, p. 82.

décade » de ce siècle [10]. En tout cas, il est certainement postérieur à *J*. *V* est généralement placé vers 1250 [11].

Je suis convaincu que la source de *S* se trouve dans *J*, mais que l'auteur de celui-là n'a pas suivi de trop près son modèle : il a su en tirer ce qu'il y avait de bon, et, en changeant et en ajoutant maint détail de son propre chef, a pu écrire une histoire plus mondaine, sans modifier le fond de *J* qu'il a trouvé déjà bien préparé pour ses besoins.

Je donne, ci-dessous, les cas les plus frappants où il y a concordance de mots et de pensées entre les versions *SJ*. On remarque que presque toujours les vers parallèles en *S* se retrouvent au même endroit dans l'histoire en *J* [12].

	S		*J*
9	qu'il ne cremoit ne [roi ne conte	24	Ne il n'i a conte ne [roi qui s'entremeste dou [vengier.
17	mes fel estoit et des- [loiaus, et si trahitres et si [faus et si fiers et si orguil- [leus... qu'il ne cremoit ne [Dieu ne homme.	21 26	fel et cruex et orguil- [lex et deslaial et covoi- [teux; N'il ne crient guieres [lor dengier.
27	Il gardoit si pres les [chemins qu'il retenoit les pele- [rins et desroboit les mar- [cheanz...	14	pelerins fist desguer- [rochier et marcheanz et au- [tre gent.
54	Penssez toz les maus [c'om puist fere	346	mais toz les maus [que l'en peut fere

10. L. Allen, *De l'Hermite*, p. 53-54.
11. *Romania*, t. XIII, p. 257 (Schwan) ; *Hist. Litt.*, t. XXXIII, p. 256 (Meyer).
12. Le parallélisme dans la suite des scènes cesse une fois : *S* 54 - *J* 346. C'est parce que la version *S* omet la première confession, et, en décrivant le

	en diz, en fez et en [pensez : toz les ot en lui amas- [sez.		en fet, en dit et en [pensé, ai ge tout fet et por- [chacié.
113	Honiz soit qui por ce [ira ne qui les piez i por- [tera...	114	...Laissiez m'ester, car ja n'i porterai le [pié.
164	Je ne me mouverai de [ci.		
238	Li bons hom le prist [par la main mout doucement [avant l'apele, si le mena en sa cha- [pele...	125	Lors li bons hons de [la chapele le chevalier a soi [apelle, et il i vet a molt grant [paine. Parmi la main a soi [l'emmaine, tant que il furent au [mostier;
247	Que vous ja mes [m'eschapissiez...	416	ja ainsint ne m'escha- [perez.
292	se vous aviiez com- [mencié bien sai que Diex vous [aideroit a raconter vo vie a [droit.	297	...que Diex voz en aï- [dera. commainciez et Diex [parfera (*confession*).
361	« Vous junerez un poi [de tanz, les vendredis dusqu'à [.VII. ans. — .VII. ans? » fet il. [« Non ferai.— Trois.	408	« Or fetez bien si [jeünez de .VII. anz toz les [vendredis. — Certes, non feroi [pas de .VI.

chevalier, emploie les expressions dont se sért le chevalier en se confessant, dans la version *J*.

— Non voir. — Les
[vendredis d'un mois.

de .V., de. IIII., non de
[.III.,
non pas les vendredis
[d'un mois.

429 Donc cuite qu'il l'ait
[estoupé :
un baston a dedenz
[bouté,
mes il le treuve vuit
[par tout;

442 Mais Diex l'avoit si
[estoupé...
445 .I. baston prist, de-
[dedenz le boute
(*ms. :* si l'i boute)
lors sot il bien sans
[nulle doute
qu'il n'i avoit nul es-
[toupau.

(*Ce détail manque à VPr.*)

475 Certes, s'uns énfes
[l'eüst mis
en la fontaine et ade-
[mis,
si l'eüst il puisié tout
[plain,
et vous n'en avez nis
[un grain...
...Diex s'est a vous co-
[rouciez.

474 que je ne cuit que il
[soit hui
en tout le monde Sar-
[radin...
s'en la fontaine le
[boutast
que l'eve clere n'i en-
[trast :
et el ne vost entrer
[por toi!
Het toi bien Diex...

645 Que vous diroie? Tant
[ala
et sus et jus, et ça et
[la...

559 Que vos en diraie je
[plus?
Que tant ala, et sus et
[jus...

753 « Lerres, lerres » dist
[li hermites,
« tu es pires c'uns so-
[domites
ne chien ne leu ne
[autre beste.

612 « Traïstres, lierres,
[anemis...
600 Que se uns chiens
[eüst porté
le barril mainz d'une
[jornee

	Je cuit... s'uns chiens l'eüst [tant trahiné par tantes eves, par [tant gué, si l'eüst il puisié tout [plain; ... Or voi je bien que [Diex te het, ... »		cuit je que l'eve i fust [entree s'il le seüst en l'eve [mestre. Por ce ne m'en sai [entremestre que Diex vos het plus [que nul chien. »

(*Ceci manque complètement à VPr.*)

883	Frere, Diex vous a re- [gardé	638	Plorent li dist, « Diex [t'a veü... »
1060	Ci faut li *contes du* [*baril.*	1262	Le *Conte dou Barril* [l'apele.

Ces passages parallèles indiquent bien que l'auteur de *S* a regardé *J* de près. La dernière citation montre en outre que le titre qu'a donné M. Schultz-Gora à son édition n'est évidemment pas celui de l'auteur. Comme le nôtre, son poème s'appelle aussi le *Conte du Baril,* car c'est presque toujours à la fin qu'on trouve les titres que donnent les auteurs médiévaux à leurs œuvres. On peut imaginer que l'auteur de *S* emprunta même le titre à *J.* Mais c'est non seulement dans ces détails que *S* se montre voisin de *J :* en gros comme en détail, au fond comme en surface, les deux versions sont les mêmes. Omettez de *J* les deux sermons de l'ermite, et étendez, développez ce qui reste et vous avez *S.* Deux exemples suffiront pour le prouver.

Dans le passage correspondant aux vers 119-131 dans *J* (les hommes prient l'ermite de parler à leur seigneur, et l'ermite mène le chevalier dans la chapelle), *S* donne une série de dialogues qui occupent en tout 51 vers (191-241). Ils sont bien conçus et bien écrits, mais, si l'on excepte la peur que ressent l'ermite à cause de la colère (et de la mauvaise réputation) du chevalier, pas un fait n'est ajouté aux simples données de *J.* Dans ces vers l'auteur de *S* introduit, pourtant, une caractérisation des deux hommes qui est décidément un embellissement; en particulier ce petit trait du caractère de l'ermite,

qui, en dernier ressort, attire le chevalier à lui par une ruse, en lui disant :

226 « Sire, au mains verez no maison
et no chapele et no couvent. »

et le chevalier de répondre :

« G'irai... par tel covent
que ja aumosne n'i ferai
ne patrenostre n'i dirai. »

Autre exemple, cette fois beaucoup moins heureux : les vers 619-636 de *J* (le chevalier comprend la « pitié » et pleure, et le baril est rempli) ont une beauté spéciale en leur simplicité et leur concision. L'essentiel y est exprimé et pas un mot de plus; le tout constitue un morceau de 18 vers. Dans *S*, pourtant, ce même passage n'en comprend pas moins de 113 (765-877) : l'ermite prie Dieu et la Sainte Vierge que le pécheur soit « pris » (sauvé) à sa place; le chevalier fait un long discours « en bas », voit ensuite son erreur, commence à pleurer, soupire avec tant de force que le cœur lui crève; puis Dieu voit qu'il ne péchera plus, lui pardonne, sait qu'il veut par-dessus tout que le baril soit rempli, dirige la larme... et enfin, « ce nous raconte l'escripture » (c'est l'auteur qui l'atteste ici [13]), le baril est comblé! Là, comme partout ailleurs, l'auteur de *S* a repris les sous-entendus de *J* et les a abondamment sinon très utilement développés. On pourrait multiplier ces exemples sans prouver davantage.

S est nettement préférable à *J* pour un fait : une fois sa pénitence faite, son âme sauvée, le chevalier meurt et le conte est terminé : l'artiste a très bien senti qu'un long sermon gâterait l'effet qu'il voulait produire.

Mais c'est que l'auteur de *S* a écrit pour des raisons toutes différentes de celles qui ont conduit Jean à composer ce récit. Les deux auteurs étaient du métier, mais l'un avait peut-être plus de talent, l'autre certainement plus de dévotion. Les deux versions sont écrites pour deux auditoires différents et reflètent deux états d'esprit à une même époque; celui du cloître, et celui des lecteurs mondains qui n'aimaient le conte reli-

13. Vers 870.

gieux que s'il était fait pour plaire à leurs goûts artistiques plus exigeants. C'est pour cette conclusion que la comparaison des deux versions offre un intérêt particulier [14].

On a ajouté ce conte à la version française des *Vies des Pères du Désert* (en transférant le lieu de l'action de France en Egypte) pour un autre auditoire encore : ceux qui ne voulaient que des faits, sans détails, sans décor. *V* est plus près de *S* que de *J*, mais il y a si peu de vers, si peu d'expressions même, communs ou à *VS* ou à *VJ* qu'on est tenté de supposer, avec M. Allen [15], une source latine, actuellement perdue, ou du moins quelque version intermédiaire, ou dans une autre langue, ou en prose.

V est un raccourci d'une version qui avait *S* comme base, mais qui contient un détail assez important sur les deux qui rappellent *J*. D'abord le sergeant, en suppliant son seigneur d'aller voir l'ermite, lui explique le « jour de la croix aoree » en des termes qui suivent en gros le premier discours de l'ermite; mais Jean n'est pas le seul qui aurait expliqué la Passion et la Descente aux Enfers sans plus de raison que les mots « vendredi saint ». L'autre trait a plus d'importance : après la larme et la pénitence, le chevalier revient chez lui et ne meurt pas — fait qui manque complètement à *S*.

Par contre dans *VS* le chevalier se moque de la confession quand on lui fait des remontrances sur sa conduite, tout au début du poème. Le verbe « gaber » est dans les deux. Dans *V*, comme dans *S*, l'ermite donne tout d'abord, comme pénitence, la tâche de remplir le baril; il ne le demande pas comme un service personnel. Dans *V* le chevalier se confesse tout au long à l'ermite la première fois. Au bord de la source, *V* nous mon-

14. Les changements ou additions apportés à l'histoire par l'auteur de *S* sont en général sans grande importance. Très peu sont dans *S* qui ne se trouvent pas aussi dans *J* avec moins de détails, ou bien suggérés. Voici quelques-unes des différences : le chevalier demeure « entre Normandie et Bretaigne » ; ce sont les cuisiniers qui le persuadent d'aller voir l'ermite avec eux, au lieu de rester chez lui manger de la venaison, le Vendredi Saint; l'ermite est vieux et s'appuie sur un « baston » ; il perd patience avant que le chevalier se confesse la première fois; la confession est faite en détail; le trait de marchander sur la pénitence à faire, qui n'est qu'impliqué dans *J*, reçoit un long développement; le chevalier porte le baril suspendu à son cou — détail qui fait fortune dans *VPr*; il vend sa robe avant d'être forcé de mendier. Une addition pourtant est assez belle : pendant sa course, le chevalier, réduit au dernier degré de misère, ne rencontre que des gens sans charité, qui l'évitent, ou qui franchement ont peur de l'héberger. Ils le traitent comme il avait coutume de traiter les pauvres. C'est pour lui donner une leçon, mais c'est aussi un trait psychologique et réaliste : le misérable ne trouve que la misère.

15. L. Allen, *op. cit.*, p. 25.

tre le chevalier qui se repent de la promesse faite à l'ermite; il n'y a aucun parallèle dans *J*, quoique ce fait ait pu être suggéré par les vers 169-178 de *S*. Mais il nous manque plus de détails.

V a certainement l'air d'une traduction de quelque conte latin plutôt que d'une adaptation ou de *S* ou de *J*. Mais le traducteur avait une mauvaise source, ou celui qui faisait l'adaptation manquait de goût et comprenait mal les finesses du sujet, car la version des *Vies* est mal faite. Voici quelques-unes de ces fautes : le chevalier commence à se repentir au moment où il ne peut pas remplir le baril; il part pour sa course sans revoir l'ermite; la quête se prolonge pendant deux ans et demi; il s'apitoie, il « se dement »; il se décide à revenir chez l'ermite un jour d'orage où il est trop malheureux; le bonhomme le reconnaît, regrette son état, dit qu'il a bien fait sa pénitence, et même va jusqu'à lui en offrir une autre pour la remplacer; tous deux pleurent abondamment dès la deuxième rencontre; le chevalier se repent à plusieurs reprises... On voit que déjà le conte n'existe plus comme œuvre d'art, et que cette version a peu de mérite. On ne remarque que deux détails qui sont assez heureux, quoique peu nécessaires : une raison est donnée pour que le chevalier aille voir l'ermite la première fois : il ne veut pas rester seul, il aime la compagnie de ses hommes; de même il justifiera son départ à la recherche de l'eau :

161 N'est pas proudon qui se desdist
de sa promesse, de son dist.
J'ai ce pramis que je tenrai...

Ces deux éclaircissements ne sont que suggérés en passant dans *SJ*.

En somme, *V* est presque une aussi mauvaise version que *Pr.*, et dénote un conteur sans talent ni esprit, qui a rimaillé le conte d'après une source peut-être latine, où déjà rien ne restait de la simple clarté de *J* ni de la finesse plus mondaine de *S*. Les gens qui le lisaient ou l'écoutaient comprenaient les faits, peut-être s'en souvenaient; c'était tout. Mais le fait que ce conte fut inséré dans ce grand recueil des *Vies* est une indication très nette de la popularité que lui avaient value les deux autres versions.

IV

MANUSCRITS

1.

Nous avons deux manuscrits du *Conte dou Barril,* l'un à Paris, auquel je donne le sigle P, l'autre à Cheltenham (Angleterre), que je nommerai C. P est de la première moitié du XIVe siècle, C de la fin du XIIIe siècle. Je vais d'abord étudier les deux manuscrits quant à la langue et aux particularités des scribes, ensuite j'essaierai, en les comparant, de justifier mon choix du manuscrit récent comme base de la présente édition.

Pour simplifier les renvois qu'on trouvera dans ce chapitre et dans celui qui suit, je donne ici une liste des principales abréviations bibliographiques :

A.P.F. : *Anciens poètes de la France,* publiés sous la direction de M. F. Guessard, Paris 1859-1870, 10 vol.

AULER : F. M. Auler, *Der Dialect der Provinzen Orléans und Perche im* 13. *Jahrhundert,* Bonn, 1888 (Dissertation de l'Université de Strasbourg).

BERLIT : O. Berlit, *Die Sprache des altfranzösischen Dichters Robert von Blois,* Halle, 1900 (Dissertation de l'Université de Halle).

BLOIS (+ date) : Chartes de Blois : 1258 (Cart. Madeleine, p. 172-175), 1263 (Cart. Madeleine, p. 196-198), 1269 (Schw.-B., III, p. 100-101), 1272 (Cart. Voisins, p. 34-35), 1274 (M.S.H.O., t. XIV, 1875, p. 512), 1289 (Cart. Voisins, p. 35-36), 1296 (Cart. Madeleine, p. 221-222).

CART. MADELEINE : *Cartulaire de l'Abbaye de la Madeleine*

de Chateaudun, publié par L. Merlet et E. Jarry, Chateaudun, 1896, in-4°.

CART. VOISINS : *Cartulaire-inventaire de l'Abbaye de Notre Dame de Voisins*. Publié sous le titre de « Cartulaire de Notre Dame de Voisins 1207-1343 » par Jules Doniel (M.S.H.O., t. XVI, 2e partie, 1887). Aussi tirage à part, Orléans, Herluison, 1887, in-8°.

C.F.M.A. : *Classiques français du moyen âge*. Publiés à Paris sous la direction de M. Mario Roques.

CHAMBORD 1280 : Charte de Chambord, 1280. (M.S.H.O., t. XIV, 1875, p. 513-514).

CHARTE 1308 (+ nom de lieu) : 17 chartes d'Orléans, d'Etampes, de Montargis, etc. (M.S.H.O., t. XV, 1876, p. 456 ss.)

CHATEAUDUN 1258 : Charte de Chateaudun 1258. (Cart. Madeleine, p. 175-179).

ESTIAUVILLE 1282 : Charte d'Estiauville (Diocèse de Chartres). (Cart. Voisins, p. 68-71).

FOERST. BEAUDOUS : W. Foerster, *Zum Beaudous Roberts von Blois*. Archiv für das Studium der neueren Sprachen XLV, 1891 (t. LXXXVII), p. 235-236.

GATINEAU : Péan Gatineau, *Leben des heiligen Martin aus Tours*, herausgegeben von Werner Söderhjelm (*Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart*, t. CCX), Tübingen, 1896.

GÖRL. : E. Görlich, *Die sudwestlichen Dialecte der Langue d'öil* (Französische Studien III). Heilbronn, 1882.

GÖRL. N.: E. Görlich, *Die nordwestlichen Dialecte der Langue d'oïl.* (Französische Studien V, 3. Heft), Heilbronn, 1886.

HELINANT : Hélinant, Moine de Froidemont, *Les Vers de la Mort*, publiés par F. Wulff et E. Walberg, S.A.T.F., Paris, 1905.

HUBERT : *Recueil de Chartes en langue française du* XIIIe *siècle, conservées aux Archives Départementales de l'Indre*, avec des notes explicatives par Eugène Hubert, Paris, 1885.

KEHR : J. Kehr, *Ueber die Sprache des Livre des Manières von Estienne de Fougieres*, Köln, 1884.

MARCHEGAY : *Douze chartes originales et inédites en langue vulgaire du Centre et de l'Ouest de la France*, 1238-1299, publiées par P. Marchegay. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. XLIV, Paris, 1883, p. 284 ss.

METZKE : E. Metzke, *Der Dialect von Ile-de-France*. Archiv für das Studium der neueren Sprachen, t. LXIV-LXV, 1880-1881. (Metzke 64 + p.; Metzke 65 + p.)

M.S.H.O. : Mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais.

NAPP : L. Napp, *Untersuchung der sprachlichen Eigenthümlichkeiten des Livre des Miracles de Notre Dame de Chartres*, Würzburg, 1887 (Dissertation de l'Université de Bonn).

ROSE I, ROSE II : Guillaume de Lorris (I) et Jean de Meun (II), *Le Roman de la Rose*, publié par Ernest Langlois, S.A.T.F., Paris, 1914-1924, 5 vol.

ROSE : Tome I de l'édition précédente.

S.A.T.F. : Société des anciens textes français.

SCHW.-B. : Schwan-Behrens, *Grammaire de l'ancien français*, traduction française d'Oscar Bloch, 3e édition, Leipzig, 1923 (I et II, *Phonétique et Morphologie*, III, *Matériaux pour servir d'introduction à l'étude des dialectes*).

SÖDERJ. : T. Söderhjelm, *Die Sprache in dem altfranzösischen Martinsleben des Péan Gatineau aus Tours*. Mémoires de la Société néo-philologique d'Helsingfors, t. IV, 1906, p. 51-233.

STOCK : H. Stock, *Die Phonetik des Roman de Troie und der Chronique des Ducs de Normandie*, Romanische Studien (herausgegeben von E. Boehmer) III, 1879, p. 443 ss.

SUCH. REIMP : *Reimpredigt*, Denkmäler Normannischer Literatur und Sprache, herausgegeben von Hermann Suchier, t. I., Halle, 1879.

SUCH. *V. T.* : Hermann Suchier, *Les Voyelles toniques du vieux français*, traduit par Ch. Guerlin de Guer, Paris, 1906, in-8°.

TALBERT : F. Talbert, *Du Dialecte blaisois et de sa conformité avec l'ancienne langue*, La Flèche-Paris, 1874.

THÈBES : *Le Roman de Thèbes*, publié par L. Constans, S.A.T.F., Paris, 1890, 2 vol. *Tome II.*

TOURS (+ date) : Charte de Tours 1266 (Schw.-B., III, p. 98), 1286 (Marchegay, p. 292-293).

TROIE : Benoît de Sainte-More, *Le Roman de Troie*, publié par L. Constans, S.A.T.F., Paris, 1904-1912, 6 vol. *Tome VI.*

VISING : J. Vising, *Ueber Französisches ie für Lateinisches á*, Zeitschrift für romanische Philologie, t. VI, Halle, 1882, p. 372 ss.

WARD : Chartes du pays blésois et du Vendômois, 1233, 1235, 1240, 1250, 1255, copiées par mon ami M. H. Ward aux Archives Départementales du Loir-et-Cher, et qu'on trouvera publiées à la fin du livre. (Appendice II.)

Le manuscrit P se trouve à la Bibliothèque nationale à Paris; il est écrit sur vélin et porte la cote 1807 du fonds français (anc. 7852 [3], Baluze 735) [1], et le poème que nous étudions se trouve aux feuillets 131 v°-142 r°. Le manuscrit ne contient que des œuvres d'une portée morale: fol. 1, *L'Image dou monde* par Gautier de Metz [2]; fol. 51, *Les Miracles Nostre Dame* par Gautier de Coinci [3]; fol. 100, Dit « *des .III. clercs companions qui furent hermites* (un conte des *Vies des Pères*) [4]; fol. 109, *Le Fabliau de la mort* par Hélinand [5]; fol. 113, *Le Tornaiment d'Enfer* [6]; fol. 131, *Le Conte dou barril* [7]; fol. 142, *Le Conte dou jugleur* [8]; fol. 146, *La Patre Nostre* [9]; fol. 153, *La Vie sainte Katerine* [10]; fol. 164, *La Vie sainte Juliane* [11]; fol. 174, *Le Trepassement Nostre Dame* [12]; fol. 178, *Lucidarius* d'Honorius, dit d'Autun, traduit par Guillebert de Cambres [13].

La pagination a été faite trois fois par suite de la perte de feuillets et de cahiers, et même avant la première, qui est du XVe siècle, des cahiers ont été perdus. La dernière est du XIXe siècle et a été faite à l'encre rouge pour la différencier de la deuxième à l'encre noire. C'est naturellement d'après la pagination rouge que j'ai noté la foliation du poème.

1. Voir, *Catalogue des manuscrits français*, tome premier, ancien fonds, Paris, MDCCCLXVIII, p. 318-319.
2. Voir, A. Langfors, *Les Incipit des poèmes français antérieurs au* XVIe *siècle*, Paris, s. d. (1917), p. 314-316. Le poème dans ce manuscrit est incomplet au début.
3. *Ibid.*, p. 9-10. Ed. Poquet, *Les Miracles de la Sainte Vierge*, Paris, 1857. *Le Catalogue des manuscrits* dit que c'est l'œuvre de Gautier de Courci.
4. M. Langfors ne cite pas notre manuscrit dans ses *Incipit*. Voir : *Si comme la terre brehaigne*, p. 392, où il renvoie à *Aïe Dieus, rois Jhesucris*, p. 6.
5. *Ibid.*, p. 223. Ed. Fr. Wulff et E. Walberg, S. A. T. F., 1905.
6. *Ibid.*, p. 328. Ed. Langfors, *Romania*, t. XLIV (1916). Le poème est incomplet de la fin.
7. *Ibid.*, p. 119. *Le catalogue des manuscrits* dit que l'auteur s'appelle Jouhain de la Chapele.
8. *Ibid.*, p. 140. Ed. W. Foerster, *Romania*, t. II, p. 317; H. Wächer (d'après tous les mss.), *Romanische Forschungen*, t. XI (1899), avec le titre « Der Springer unserer lieben Frau » ; Lommatzsch, *Romanische Texte* n° 1, Berlin, 1920.
9. *Ibid.*, p. 28.
10. *Ibid.*, p. 234-235. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que la même vie de sainte Catherine se trouve aussi dans l'autre manuscrit (voir Paul Meyer, *Hist. Litt.*, t. XXXIII, p. 343). Ce fait indique sûrement que dans la tradition manuscrite, avant la séparation des deux versions telles qu'elles sont dans P et C, le conte se trouvait déjà dans un recueil de contes dévots. Il est à remarquer aussi qu'un conte des *Vies des Pères* se trouve ici, et que les *Vies* sont dans C. On n'oserait pourtant pas trop se fier à ce dernier point, puisque les *Vies* étaient si répandues et si populaires. (Manuscrit C, fol. 50 v° a.)
11. *Ibid.*, p. 91, 255-256.
12. *Ibid.*, p. 153. Extr. par P. Meyer, *Romania*, t. XV.
13. *Ibid.*, p. 367-368 et p. 59. Extr. par P. Meyer, *Notices et Extraits*, t. XXXII, 2e partie. Honorius n'était pas d'Autun. Voir Ch.-V. Langlois, *La Vie en France au moyen âge*, t. IV, p. IX.

Dans sa courte discussion du ms., M. Wächer dit : « der Text ist ausserordentlich fehlerhaft — es finden sich etwa 30 Verstösse gegen das Vermass und nicht weniger als 20 starke Reimfehler... » [14]. Ainsi le ms. ne compte que pour peu dans l'édition du *Tumbëour*. Seul, M. Langfors le décrit avec plus de soin [15], et écrit : « Le texte du ms. est peu correct, et le volume est matériellement en assez mauvais état... Ce qui n'est pas moins fâcheux, c'est que, à force d'être feuilleté par des lecteurs assidus... le manuscrit est devenu illisible. » Il me semble peu nécessaire de parler plus longuement de l'état matériel du manuscrit; dans la version du *Conte* on trouve les mêmes fautes contre la mesure qu'a trouvées M. Wächer — moins pourtant contre la rime, puisque le poète et le scribe écrivaient — à un siècle de distance, il est vrai — à peu près le même dialecte. On trouvera, dans le poème qui suit, 49 endroits où il a fallu apporter de petites corrections au texte donné par le scribe, corrections amenées ou par les bévues du copiste ou par le mauvais état du ms. [16]. Avant d'étudier la langue du copiste, on pourrait considérer ces corrections.

Le scribe est très négligent dans ses abréviations de *qui* et de *que:* aux vers 216, 292 il écrit *qui* pour *que,* au vers 750 *qua* pour *que* et au vers 18 *que* pour *qui* (*cui*). Plus intéressants sont les trois cas où il écrit *qui* (abrégé) pour *qu'il* (v. 30, 44, 1058); je ne les ai pas corrigés parce qu'ils ne constituent pas des bévues du scribe, mais une indication de sa propre prononciation — peut-être celle même de Jean de Blois. Comme dans le parler actuel de Paris, *l* est souvent tombé dans le dialecte blésois, après des consonnes, et dans le mot *il,* préconsonantique, et il est fort probable que le copiste disait *qui* pour *qu'il* [17]. On trouve une confusion toute naturelle aux vers 259, 280, où *qu'il* (abrégé) est pour *qui.*

On trouve une autre série de petites fautes qui sont dues ou à une habitude graphique du scribe, ou à une certaine

14. *Rom. Forsch.*, t. XI, 1. Heft (1899), p. 223-224.
15. *Romania*, t. XLIV (1916), p. 513-514, 519-520.
16. Quoique ce chiffre semble bien élevé, les corrections sont en général peu importantes. D'ailleurs, il faudrait en faire autant, et souvent de plus graves, dans l'autre ms.
17. Voir Talbert, p. 199 ss., et des phrases comme *paqu'i n'avé pâs* (parce qu'il n'avait pas), *qu'i dit* (qu'il...), etc., p. 323 ss. Comp. dans le parler actuel de Paris *d'après sk'i dit* (ce qu'il...), et même *l'Ami du Peup'* qu'on crie tous les jours.

insouciance au sujet de la mesure. Telles sont *cest* pour *ce est* 226, *ce est* pour *c'est* 278, *ne il* pour *n'il* 26, *que l'en* pour *qu'on* (*qu'en*) 252[18], *cõ* pour *com(m)e* 304, etc. Il comptait mal les syllabes, et la langue avait changé; ainsi on trouve dans le manuscrit des vers où un léger changement, involontaire sans doute, a faussé le mètre[19].

On peut attribuer à un *lapsus calami* l'omission du tilde aux vers 264, 661, 980, 1108 et la confusion entre *r* et *z* aux vers 265, 390.

Un manque d'attention lui fait écrire *leur* pour *li* au vers 76; *envoient* pour *envoie* 842, et *li chevaliers ot* pour *li chevalier ont* 771.

La forme *conree* pour *conreee* au vers 691 est certainement due au fait que le scribe perdait la notion de l'hiatus, ce qui n'est qu'un effet de l'état de la langue à son époque.

Folz du vers 89 et les vers 171, 311 qui ne riment pas du tout, mais qui contiennent les mots qui devraient être à la rime, sont des bévues faciles à corriger avec l'aide de C.

En dernier lieu, il est intéressant de noter que le scribe semble avoir pensé toujours au mot *gent* comme étant pluriel. Au vers 15 il écrit *gens* pour *gent,* faussant la rime (: *prent*) et au vers 1036 il écrit *les gent* (rg. sg.). Probablement en cet endroit il a encore commencé à écrire *les gens,* mais a remarqué à temps que la rime demandait *gent,* tout en laissant l'article au pluriel, sans s'en rendre compte, ou pour s'épargner de l'exponctuer.

Les traits saillants de la langue du copiste de P sont les suivants[20] :

1) JACET donne *giest* 815, *gist* 967; LATRO > *lierres* 612; WARI + S > *guieres* 26, PARET > *piert* 549[21].

La loi de Bartsch est assez souvent négligée : *coucherent* 688, *encouragez* 284, *forgez* 1189, *legerement* 1086, *menger* 796, *rechaucer* 1073, etc., mais dans la majorité des cas le *ie* est toujours retenu.

AQUA donne toujours *eve,* comme dans la langue de Péan Gatineau de Tours.

18. Le scribe écrit presque toujours *l'en, l'an* comme représentant de HOMO, atone.
19. Voir aussi les vers 811, 1125.
20. Je ne donne naturellement pas toutes les formes de chaque cas.
21. Comparer Such. *V. T.*, p. 43.

2) Il y a confusion entre *a* et *e* prétonique : *darrenier* 916, *desguarrochiez* 344 (mais *desguerrochier* 14), *lessus* 765 (mais *lasus* 321), *raconter* 1 (mais *rec-* 671), *memele* 965, etc. Même une fois *al* < ILLA 784 [22].

3) Assez souvent on trouve *a-* pour *es-* initial [23] : *acoute* 310, *amaie* 610, *aparner* 794, *aperons* 839, et une fois *at* < EST 1061.

4) Les sons issus de *a* + *yod* et de *a* libre + nasale, sont, la plupart du temps, écrits *e;* les exemples en sont très nombreux : *afere* 38, *deboneres* 1219, *fes* < FASCE 926, *guaret* 690, *ledist* 16, etc. A remarquer est l'extension de cette pratique dans les terminaisons verbales : *diré* (fut. 1) 415, *feré* (fut. 1) 398, 920, *hé* 1249, même une fois *é* < HABEO 481. Le représentant de LACRIMA montre les formes suivantes : *leerme* 634, *lermes* 700, *lierme* 498. Naturellement on trouve aussi les mots où *ai* est resté : *aime* 1051 (mais *eme* 280, 972), *aise* 299, *chaitis* 401, *raisson* 157, etc.

Par suite de la confusion de *ai* et *oi* comme représentant de E fermé latin on trouve quelques fois *oi* pour *a* + *yod* : *avroi* (fut. 1) 1120, *feroi* 410, *oit* < HABEAT 848. Pour le scribe, il devait y avoir peu de différence dans la prononciation de *oi, ai* et *e* [24].

5) Les représentants de E fermé latin sont *ai* (dans la majorité des cas), *oi, ei* et *e*. Ici les exemples foisonnent : *baivre* < BIBERE 1100, *Blais* < BLESU 8, *consail* 597, *crai* < CREDO 606, *diraie* 559, *frain* 1091, *pais* < PISU 837, *rais* < REGE 215, *saient* < SIANT 228, et dans une position prétonique, *deslaial* 10, *saignor* 120, etc. [25]. Les formes en *oi* sont aussi très nombreuses : *Aubijois* 1145, *foi* 1010, *loiaus* 1039, *provoire* 258, *proié* (participe passé) 112. Aussi, par confusion, on trouve *oroison* 1191. A côté de *consail* on trouve *conseil* 79, 187; à côté de *saignor, seignor* 263, etc.; et avec *deslaial, leiaus* 1035, *leiauté* 1034. Aussi, une fois, *leauté* 720 et *leaus* 1173. Mais l'usage de *ei* et de *e* est assez restreint dans le manuscrit [26].

22. Comp. Söderj., p. 207.
23. Ceci semble être aussi un trait bourguignon. Voir Guiot de Provins, *Œuvres* (éd. Orr), p. L.
24. Le son commun était probablement *e* ouvert. Voir plus loin, chapitre V, n° 6; Gatineau p. 17; Söderj. p. 100.
25. L'orthographe *ai* pour *oi* francien est caractéristique dans la région de Blois. Görl. N. p. 38.
26. Ce qui s'explique par la date : l'orthographe *ai* aurait remplacé le *ei* de l'Ouest avant que le *oi* francien se fût généralisé.

6) *E* ouvert latin est quelquefois diphthongué dans une position entravée : *deviers* 233, *Engletierre* 1088, *quierre* 79; libre, il se diphthongue toujours : *aliege* 318, *bien* 5, *ier* 991, *lieve* 429, etc.

7) *E* ouvert latin devant un son palatal donne *ie* et *i* : *giete* < JECTAT 522; mais *matire* 6, 978; initial, on trouve *iglisses* 375. Si le son palatal est *l* mouillé on trouve toute une série de formes : VETULU > *viel* 963, *veau* 830; VETULA > *veille* 943, *vielle* 943; VETULU + S > *viaus* 954, *viez* 960 [27].

EGO > *je* le plus souvent (63 fois), *ge* (12 fois), *gié* une seule fois, au vers 1245. Il est bien probable, pourtant, que le scribe le prononçait *gié* comme on trouve partout dans la région, mais que l'orthographe n'a pas changé avec la prononciation. Pour Jean, *gié* est la forme constante. DEUM > *Dé* souvent, *Dié,* une fois, au vers 762.

8) *E* ouvert latin + *l* + consonne est écrit *-iau- : biauz* 654, *biaus* 663, *hiaume* 1050, *martiaus* 1175 [28]. La seule exception est *ostex* 262. Par contre, sauf pour *biau* 296, 640, *el* non suivi d'une consonne est resté : *drapel* 649, *martel* 1169, *morsel* 856, *oisel* 678, etc.

9) *O* ouvert tonique libre est rendu par *ue, eu,* exceptionnellement par *e, ei, eue, ieu, uei : cuer* 499, *duel* 931, *puet* 2; *ceur* 625, etc. (en tout 7 fois), *feurre* 1075, *illeuc* 898, *meut* 660, *peut* 121; *eu* et *ue* indiquent le même son pour le scribe. Une fois, v. 617, on lit *ceuer* < CORDE, qui surprend. *Lincel* 932, *jene* < JOVENE 937, *hens* < HOMO 1162, à côté de *hiens* 869 et *quiens* < COMES 182, *vieult* 271 et *vieust* 123, les deux dérivés de VOLET, complètent la liste, sauf pour *en* (*l'en*) < HOMO atone, en tout 28 fois, et *an,* avec la même origine, 400; on ne trouve jamais *on.*

10) *O* ouvert tonique entravé est écrit *o, ou : aumone* 1068, *coste* 156, *cote* 1032; *aumousnes* 364, *dous* < *DOSSU 714, *roust* 685, *touche* 625.

11) *O* ouvert latin + un son palatal donne *o*(*i*), *ou*(*i*), *ui, ei, uie, ie* comme le montrent ces mots : *apostolle* 31, *poie* 661; *despouille* 712; *huisle* 1158, *muire* 41; *veil* < *VOLEO 4, 205, etc.; *orguieux* 916; *ieux* 626, *ieuz* 392.

27. Voir plus loin, chapitre V, n° 17.
28. Une indication de la généralisation de la langue franco-picarde.

12) *O* ouvert prétonique est représenté par *e* dans *queneü* 565, *requeneü* 571, *velloient* 106 [29]; autrement, le plus souvent par *ou : oubeïst* 187, *oublïé* 599, *ouïl* 270, etc.

13) Le ms. offre peu d'exemples du changement de *ou* < o fermé libre en *eu : doulereus* 928, *pleuré* 619, *saveur* 1131, *seul* 509, *seur* < SUPER 163, etc. (6 fois en tout). Autrement *o* et *ou* sont également usités dans une position tonique ou atonique : *amor* 397, *amour* 862, *clamour* 29, *doue* < DOGA 549, *doulor* 209, *hore* 848, *labour* 380, *plor* 936, *pressor* 922 [30].

14) Il ne reste aucune différence entre *an* et *en :* les deux sont mélangés à volonté. Je cite ici seulement les formes qui pourraient offrir des difficultés : *an* < HOMO 400, < INDE 981, < IN 783; *anz* < INTUS 453; *tant* < TENDIT 440; *tent* < TANTU 435, etc.; *avent* < AB ANTE 91, etc.; *coment* < COMMANDO 374; *pence* < PANTICE 538, etc.

15) Pour le scribe, comme pour le poète, *s* préconsonantique n'était plus prononcé. On trouve non seulement parfois l'omission d'un *s* étymologique, mais souvent l'intercalation d'un *s* purement graphique : *aumone* 1068, *etes* (*estre,* pr. 5) 544; *chaust* (*chaloir,* pr. 3) 312, *chaust* < CALIDU 311, *cuistast* 888, *parost* < PAROLET 119, *toust* < TOTTU 186, *traïtsres* 612, etc. La forme *mellez* < MISCULATU + S 567 n'a rien d'extraordinaire.

Le scribe ne fait aucune différence entre *-s* et *-z* et parfois *-x,* à la finale : *biaus* 663, *biauz* 654, *gens* 15, *genz* 362, etc., *ieux* 626, *ieuz* 392, *plains* < PLENU + S 340, *plainz* 19, etc. Souvent la terminaison de la deuxième personne de l'imparfait et du conditionnel est en *-ïes;* au vers 520 le subj. pr. 2 de *estre* est *soiez.* Aussi le scribe ne différencie pas *s* simple et géminé : *brisez* 343, *brissa* 220, *aise* 299, *aisse* 320, *mesesse* 300, *poisons* < PISCIONE + S 824, *raison* 731, *raisson* 157. De même il y a une confusion entre *s* et *c* initiaux : *ce* (*c*') < SI 161, etc., *ce* < SIC 386, *ce* < SE (pron. réfl.) 898, etc.; *sil* pour *cil* 103, *se* pour *ce* 301, *ces* pour *ses* 841 (et souvent), *cis* pour *sis* (adj. poss.) 835, *ci* pour *si* (adj. poss.) 27.

29. Söderj. p. 148, 207.
30. *O* fermé entravé devient *ou, o : bouche* 626, *decours* 1154, *jour* 210 (et souvent), *jalousie* 975; *jorns* 982, *soz* 721, etc. Sur *o* fermé voir Görl. N., p. 88.

Pour le scribe, *s* final était complètement amuï, comme l'atteste la forme deux fois trouvée *lé* pour *les* 373, 873, et *pa* pour *pas* 822, *au* pour *aus* 1101 (deux fois).

16) En général, toute consonne finale n'était probablement plus prononcée comme le montrent les variations dans l'orthographe des mots déjà cités et des formes comme *donc* à côté de *dont* (1126, 57), *haubert* à côté de *hauberc* (1002, 1009), et la rime *ainsint : isit* 497-498.

17) *L* simple et géminé sont employés indifféremment : *chapeles* 367, *chapelle* 435, *male* 50, *malle* 38, *volenté* 1077, *vollenté* 227, etc. A la finale, on trouve ou *l* ou *u : bel, biau, ciel, ciau, val, vau,* etc. Dans la majorité des cas, pourtant, *l* se maintient.

L mouillé se trouve deux fois sous l'orthographe *ll : apostolle* 31, *falli* (p. pas.) 556.

Le groupe *rl* est devenu *ll* ou *l* dans *paler* < PARABOLARE 891, *pallerai* 789, mais ce verbe se trouve assez souvent aussi avec la racine *parl-* : v. 113, 508, etc.

18) Le groupe *nr* est souvent écrit *rr : dorrai* 658, *dorrez* 1078, *merra* 1097. Dans *mesron* 77 le *s* est graphique seulement.

19) ADORATIS > *annorez* au vers 377.

20) Le scribe se sert de *c* et de *qu* pour le son *k : car* 27, 96, etc., *quar* 230, 275, etc.; *c'* pour *qu'* 883.

21) *B* se trouve toujours intercalé entre *m* et *l; d* toujours entre *n* et *r*.

22) Au vers 7, *example* semble être calqué sur le latin.

23) Certaines formes irrégulières des verbes sont à remarquer : *é* (*avoir,* pr. 1) 481, *veil* (*vouloir,* pr. 1) 4, 205, etc., *doiz* (*devoir,* pr. 2) 641, *et* (*estre,* pr. 3) 726, 870, *at* (< EST) 1061, *vieust, vieult* (*voloir,* pr. 3) 123, 271, etc., *chaust* (*chaloir,* pr. 3) 312.

La terminaison de la première personne du pluriel en *-on : iron* 74, *celebron* 211, etc.[31], contre *devons* 142, *poons* 1255.

La terminaison de la deuxième personne du pluriel, imparfait et conditionnel, souvent en *ïes : arïes* 403, *porrïes* 359, *sarïes* 269, *voudrïes* 388, *ferïes* 414, mais *ferïez* 406 [32].

31. Voir plus loin, chapitre V, n° 34.
32. Voir 15, ci-dessus.

Pf. 3 du verbe *avoir* est *ot* 131, et *out* 10, 140, etc. Une seule fois le pf. 3 de *estre* est écrit *fu* (110) — forme demandée par la rime; toujours ailleurs on trouve *fut* (19, 38, etc.). A côté de *vost,* pf. 3 de *voloir,* 37, etc., on trouve *voust* 686.

Deux formes pour la deuxième personne du pluriel du futur sont intéressantes comme souvenirs de vieilles terminaisons : *tendroiz* 1092, et *vendroiz* 657.

Le présent du subjonctif n'offre d'intéressant que *oit* < HABEAT 848, *donge* < DONET 1256, *parost* < PARABOLET 119, et *puit* 935, etc., à côté de *puisse* 732, etc.

Au lieu de *fesisse* on trouve *feïsse* au vers 592; *feïst* 158 au lieu de *fesist,* mais *fesissiez* 265; *poïst* 13 est à côté de *peüst* 160.

L'infinitif dérivé de AMARE est *amer* 971, 1060, etc.

Le participe passé *cheoit* 1089 indique, pour le scribe du moins, l'infinitif *cheoir,* plutôt que *choier,* trouvé dans ce ms. par M. Langfors (*Rom.*, t. XLIV, p. 520). On trouve la forme *proié* au lieu de *prié* au vers 112. Le scribe écrit deux formes pour le participe passé de *toldre : toloit* 536, et *tolu* 726. *Toli* 1223, p. pas. de *tolir,* est demandé par la rime.

24) Le représentant de APUD est *ou* 337, 932, etc. *En le* > *ou* 299, etc. *A les* > *aus* 375, 661, et *es* 721, 842, etc. Cette dernière forme s'explique par la confusion déjà notée de *a-* avec *es-*[33]. Il est à remarquer pourtant que c'est seulement dans ces cas que *e* se trouve au lieu de *a;* d'ailleurs, ici, il y avait une confusion possible entre *es* < *en les* et *as* < *a les.* *De* + *le* donne presque exclusivement *dou* 25, 67, etc. Une fois seulement on trouve *del* 236. Cinq fois l'article défini, rg. mc. sg., est employé pour le nominatif : 278, 942, 1080, 1099, et dans le colophon.

25) Pour le pronom personnel de la 1re personne sujet, voir ci-dessus, n° 7. La grande majorité des formes dérivées de NOS, VOS terminent en *-z* (voir le chapitre sur les abréviations). Une fois on trouve *al* < ILLA 784, *ele, elle* se trouvent chacun quatre fois, *el,* cinq. Au vers 940, *lui* est employé pour le pronom tonique fm. singulier.

A côté de *le,* pron. atone rg. mc. sg., on trouve *lo* 153 et *lou* 370. Aux vers 380 et 1009 *ne le* > *nou*[34].

33. Voir 3, ci-dessus.

34. Caractéristique du Sud-Ouest et de l'Ouest (Schw.-B. § 333 rem. et III, p. 130. Mais aussi picard. Voir *Poème Moral,* strophe 106).

26) Pour le pronom démonstratif, il n'y a qu'une seule forme à noter : *cil* 940 pour *celui*. L'adjectif démonstratif est plus intéressant; on lit *cis*, sj. mc. sg., au vers 530, *ces* pour *cez*, rg. mc. pl., 828, et la forme dialectale *cestes*, rg. fm. pl., qu'on peut aussi attribuer au poète à cause du mètre, 1201 [35].

27) Pour l'adjectif possessif, les formes suivantes doivent être relevées : *mis*, sj. mc. sg., 594 à côté de *mes* 670; la forme « picarde » *voz*, rg. mc. sg., 370; *cis* (*sis*), sj. mc. sg., 835 à côté de *ces* (*ses*) 55, 841 [36]; les formes toniques sont *siens* 870 (*son*, pour le poète) [37], *sien* 995, et *soue* 550, etc.; le *s* analogique est ajouté au possessif de la troisième personne pluriel *leurs* 16, 47, etc. La forme est toujours orthographiée en *-eu-*.

28) Quelquefois les lois de la déclinaison sont ignorées : *quaresme*, sj. sg., 61, *folz* (*: Pol*), sj. mc. pl., 89, *grant pechié*, sj. sg., 275, *chemin*, sj. sg., 530, *jor*, sj. sg., 673. *Felons*, sj. mc. pl., 772 (peut-être redevable au poète), *darrenier*, sj. mc. sg., 916, *le*, art. déf. sj. mc. sg., 942, 1080, etc., *viez*, rg. mc. sg., 960, *gentix*, rg. mc. sg., 972. *Le cheval*, sj. sg., 1097, etc. On trouve assez souvent le représentant de REM écrit *rienz* 37, 205, etc. Toutes ces infractions aux règles grammaticales proviennent de la confusion qui existait entre le cas régime et le cas sujet, et la substitution progressive de celui-là à celui-ci.

29) Par le fait que le ms. est du XIVe siècle, on peut expliquer quelques autres fautes, notamment celles où la mesure, une fois même la rime, sont faussées. Le cas le plus saillant est la forme analogique *oublie*, subj. pr. 3, au vers 705, qui doit rimer avec *dit*, p. pas. Au vers 691, *conree* est pour *conreee*, p. pas. fm., et au vers 924 le scribe a probablement ajouté un deuxième *si* parce que pour lui le verbe *proïgnier* ne conservait plus la diérèse. Pourtant, il a bien copié le vers 1187 où l'infinitif de ce même verbe compte pour trois syllabes. C'était le scribe qui, au vers 256, ajouta *seinte*, parce que pour lui *crestïentez* ne comptait plus que pour trois syllabes. Pour une cause analogue on trouve, pour *tout*, *trestot* au vers 356, *cil qui* pour *qui* au vers 808, *et* ajouté au vers 1159, et peut-être l'art. déf. *li* au vers 1125.

35. Voir Schw.-B., III, p. 129.
36. Sur *mis*, *sis*, etc., voir Schw.-B., III, p. 83, 129. Ils sont de l'Ouest, particulièrement du Sud-Ouest.
37. Voir chapitre V, n° 23.

Mais ces fautes ne sont pas pour la plupart celles d'un scribe trop inattentif, et ne montrent pas non plus un état d'esprit trop éloigné de celui de l'auteur. Le scribe a souvent ajouté en interligne des vers qu'il a sautés, et il a fait d'autres corrections non seulement en cours de route, mais, à ce qu'il semble, après avoir terminé le travail [38]. P montre beaucoup plus de corrections que n'en montre C.

L'écriture aussi prouve que le ms. a été fait dans la région au sud de la Loire. La forme arrondie des caractères, la couleur des initiales et leurs décorations par de simples lignes verticales, etc. sont des traits bien caractéristiques des mss. méridionaux à cette époque. Il se trouve très peu de traits sur les *i*; les *E, C, F,* etc. majuscules coloriées sont fermés par un seul trait : ce qui indique un ms. pas trop tardif. En bas, et au milieu du dernier feuillet, dans l'écriture du scribe, on lit « II C X C » qui pourrait être une date (pour M IIC XC, 1290) mais il est plus probable que le ms. est un peu plus tardif que cette date. En tout cas, il est certain que P n'est pas de plus d'un demi-siècle plus jeune que C, et vraisemblablement ils sont même plus rapprochés [39].

Donc la langue et l'écriture du manuscrit P montrent des rapprochements assez étroits avec Jean de Blois.

M. Langfors, dans son édition du *Tournoiement d'Enfer* (*Romania,* t. XLIV, p. 519), a aussi étudié la langue de notre ms. P, mais moins en détail. On peut consulter son étude pour d'autres phénomènes dialectaux que nous ne trouvons pas dans la copie du *Conte : menesce, poiches, semadi, sou* (cf. *lou* ci-dessus), *fommes,* etc.

2.

Notre manuscrit C se trouve dans la magnifique collection privée formée au courant du XIXe siècle par Sir Thomas Phillips, et qui est actuellement la propriété de M. T. FitzRoy Fenwick, à Cheltenham, Gloucestershire [40]. Le volume est le

38. Fol. : 33 v°b, 40 r°a, 67 v°b, 70 r°b, 70 v°b, 76 r°a, 92 v°b, 118 r°a, etc.

39. Je remercie à cet endroit, M. Samaran, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes à Paris, pour les généreuses indications paléographiques qu'il a eu la bonté de me donner sur ce sujet.

40. M. Fenwick a eu la bonté de me permettre de faire une copie du *Conte dou Barril* dans sa bibliothèque privée à Thirlestaine House. Je tiens à lui exprimer encore ici ma reconnaissance non seulement pour la permission qu'il

premier de deux, cotés 3643 [41]. Comme P, c'est un recueil de contes dévots, qui contient : fol. 1, *La Vie des Pères;* fol. 92, *La Vie de Théophile* de Gauthier de Coinci; fol. 101, *Le Conte du Baril;* fol. 105, *Les Neuf Joies de Nostre Dame;* fol. 105, *La Passion de Jhesu Crist;* fol. 111, *La Vie de sainte Catherine,* tous en vers; et, en prose, fol. 117, *Le Saint Graal* de Robert de Boron. Le tome deux ne contient que le *Merlin* de ce même auteur. C'est un beau ms., parfaitement conservé, composé de 191 feuillets de parchemin de 325 mm. sur 220 mm. [42]. La poésie est écrite sur trois colonnes jusqu'au feuillet 117, la prose sur deux colonnes du f° 117 à la fin. En bas du feuillet 191 v^e^, il y a une petite miniature qui représente le Christ portant une longue croix et entrant dans la gueule d'une énorme bête dont l'œil remplit le coin supérieur, et la bouche dentée tout le côté, à droite. Sans doute elle représente la descente du Christ aux Enfers [43], et elle nous intéresse particulièrement à cause des vers 219 ss. de notre conte pour lesquels elle pourrait bien servir d'illustration.

Le ms. C a déjà été soigneusement étudié, quant à son contenu, par M. Paul Meyer dans la première partie du tome XXXIV des *Notices et Extraits des MSS,* p. 155 ss., et notre poème y est l'objet d'une notice assez étendue [44]. M. Meyer publie les 73 premiers vers et donne les variantes de P en bas de page [45]. Il se trompe en écrivant que le poème commence fol. 107 a; on doit lire 101 a. Il dit que l'écriture est de la fin du XIIIe siècle, ce qui est certain, et aussi qu'elle

m'a accordée, mais aussi pour l'admirable et généreuse hospitalité que j'ai reçue chez lui.

41. Voir le rare *Catalogus librorum manuscriptorum in bibliotheca D. Thomæ Phillipps Bart., A. D. 1837, impressus typis Medio-montanis* (Middlehill, l'ancienne demeure de Sir Thomas) *mense Maio 1837,* p. 47. Les mss. numérotés de 3628 à 3669 sont désignés « ex bibliothecâ Lang. » La vente Lang eut lieu à Londres en 1828.

42. M. Paul Meyer écrit 337 sur 213 mm. (*Not. et Extr.*, t. XXXIV, 1re partie, p. 155).

43. L'origine de cette bouche se trouve, comme on sait, dans le théâtre religieux qui interprétait ainsi quelques vers du Livre de Job (Chapitre XLI). Voir G. Cohen, *Hist. de la mise en scène... du moyen âge,* nouv. éd., Paris, 1926, p. XXVI, 98, 123, et les planches I et V. Cette dernière planche est très semblable à la miniature dont nous parlons. La même scène se trouve sur un parement d'autel de Charles V. Voir J. Monnier, *La Descente aux Enfers,* Paris, 1904, planche en face de la page 204.

44. *Ibid.*, p. 160 ss.

45. Non sans quelques changements, pour la plupart purement orthographiques. P. ex., *trouver* pour *trover* du ms. v. 6, *cui* pour *que* v. 18, *desheriter* pour *deseriter* v. 45, etc. M. Meyer publie les vers de C qui correspondent aux vers 1-75 dans P et nous mène jusqu'à la fin du feuillet 132b de ce dernier.

est française, ce qui n'est que probable. La langue est essentiellement celle de l'Ile-de-France, mais on remarque aussi bien des formes qui appartiennent au dialecte normand, et, aussi, quelques-unes qui sont nettement picardes. Qu'on trouve des picardismes dans le français proprement dit, à cette époque, n'est pas étonnant d'après les constatations faites par Gertrud Wacker [46]; mais les éléments du dialecte normand sont assez nombreux pour qu'on soit porté à croire que le scribe lui-même était normand et non pas français, quoique sa langue ne montre pas une prépondérance de traits dialectaux. C'était très probablement le cas, mais même s'il était par hasard français, il n'y a aucun doute qu'il a copié un ms. normand. Voici pourquoi : au lieu des vers 1081-1090 de P, C montre les suivants :

Se maçon fesoient .I. mur
si seroit il fondez en terre? (1085-1086
Por ce sont li per d'Engleterre *manquent.*)
hardiz et fors, si com je croi,
quar en els a leauté et foi.
Mes li François et li Picars
sont faus et fains et desloiax :
traïstres sont par tot provez,
qu'en els n'ot onques loiautez.

Ils sont évidemment de la main d'un remanieur — le scribe ou un autre : le vers « quar en els... » boîte, la rime *Picars : desloiax* n'est guère une assonance, et, ce qui plus est, louer les Anglais, c'est contredire ce que nous savons sur les sentiments politiques de Jean de Blois. Ces vers contiennent aussi, ce me semble, une autre raison pour penser que le scribe était normand : il n'a pas changé le mot *François,* lui qui ailleurs, n'hésitait pas à changer souvent et avec moins de raison des vers dans le poème, comme nous le verrons.

Les quelques picardismes qu'on trouve dans le texte [47] sont intéressants, car ils montrent très probablement qu'un des manuscrits antérieurs à C était picard. Nous ne savons rien

46. *Ueber das Verhältnis von Dialekt und Schriftsprache,* Halle, 1916.
47. *Venredi* 67; *arme* < ANIMA 198, etc.; *le* (art. déf. sj. et rg. fm. sg.) 317, 990; *ent* < INDE 420, 503; *despecie* (fm. sg.) 570, *provignies* (fm. pl.) 924, etc.

sur ce ms. naturellement, mais il est raisonnable de supposer que notre *Conte* a été copié au moins une fois par quelque scribe picard, car l'auteur de la version *S* connaissait bien l'œuvre de Jean, comme nous l'avons vu. C'est un petit détail dans l'histoire du poème, mais il n'est pas sans intérêt de constater dans un ms. probablement normand les traces d'une copie dans le dialecte d'où est sortie une autre version.

Dans les paragraphes suivants numérotés, je donne les traits les plus caractéristiques de la langue telle qu'elle se trouve dans *C*, peut-être un peu plus en détail qu'il n'est nécessaire, mais le ms. est difficile à voir.

1) A tonique libre > *ie* quelquefois [48] : *confortieres* 248, *tolierres* 733, même *ciex* < SAL + s 1130 [49].

2) Alternances de *e* et *a : esteche* 278, *pert* (*partir*, pr. 3) 817, *eïst* (*aidier*, sub. pr. 3) 1136 : *aparcevoir* 596, *acraanté* 102, *sarmon* 717, etc. (4 fois en tout) à côté de *se*(*r*)*moné* 651 [50], et alternance de *en* et *an : penitance* 351 (et souvent), *abstenance* 777, *tans* < TEMPUS 10a, mais *tens* 52, 936, etc. Mais en général on remarque une distinction assez nette entre les deux sons, ce qui est plus normand que francien.

3) Rien de remarquable dans l'alternance de *e* et *ai : aise* 303, et *ese* 320, *fais* (*faire*, p. pas.) 361 et *fet* (pr. 3) 427, etc., *pais* < PACEM 1129 et *pes* 1122, *meson* 273, *reson* 157, etc. Les formes en *-e-* dominent de beaucoup.

4) Un trait nettement normand se décèle souvent dans l'emploi de *ei pour ai* [51] : *leide* 943, *mauveis*, etc., 236, etc., *cheitis* 401, *pleisir* 502, etc., et presque exclusivement *ẽi* pour *ãi : demein* 668, *greinz* 469, *meinz* < MANU + s 12, etc., *seine* < SANA 418, *seint* 81, etc. [52].

48. Voir Such. *V. T.*, p. 43, Görl. N. p. 29 (Berry, Ile-de-France.)

49. Peut-être cette orthographe a-t-elle été amenée par la rime (:*Dex*) qui a pu être *Diex* dans le ms. que copiait le scribe de C. S'il ne comprenait pas le mot *ciex*, il pouvait le copier tel quel. D'autant plus qu'il rimait autant que possible pour l'œil, comme nous remarquerons plus loin.

50. La tendance, autant francienne que normande, de prononcer *e* comme *a* dans les préfixes, s'étend une fois et donne *pramesse* 382. *Sauvor* 1131 peut bien montrer l'orthographe originale : la forme est de l'Est et du Sud.

51. On ne trouve pas le contraire. Comp. pourtant *fraitures* 685. Voir Such. *V. T.*, p. 70 ss., 134 ss.

52. Une fois on trouve *a* pour *ai* : *pas* < PAGENSE 86. C'est un trait nettement Picard (v. Foerster : *Li chev. as deus espees*, Halle, 1877, p. XXXIV), et peut indiquer une copie antérieure. Cependant il est à remarquer que le scribe n'a pas changé les deux rimes *al : ail* (423, 447) comme il en a changé d'autres. On trouve aussi *venoison* 678. Cette graphie était très répandue.

5) On trouve deux fois la réduction de *ie* à *e : alege* 316, et *meus* < MELIUS 690 [53].

6) *Ei* et *e* s'emploient quelquefois pour *oi* < E fermé : *meins* < MINUS 601, etc.; *leauté* 1090, formes qu'on trouve plus souvent dans la Normandie que dans les provinces avoisinantes [54]. On trouve aussi toujours *merveil, conseil,* etc., sauf deux fois à la rime : *consou* (*: fou*) 187, et *mesto* (*: fo*) 939. Le scribe rimait autant que possible pour l'œil que pour l'oreille, et ces deux formes sont de peu d'utilité. Pourtant il est à remarquer que ces rimes ne sont pas changées : ainsi on peut se demander si, tout en écrivant *conseil,* il prononçait *consou* ou *consoil,* pendant que la graphie était conservée, l'orthographe étant toujours conservatrice [55]. Une fois on trouve *ie* < *e* fermé, *viengnies* < VINEAS 923.

7) Alternance de *-ire* et *-iere* de -ERIA : *matire* 6, *matiere* 978. La terminaison *-ire,* très répandue, se rencontre en Normandie.

8) -ELLU(s) donne toujours *iau(s) : biau* 296, *biaus* 654, *bordiaus* 1098, *chastiax* 22 a, *piau* 806, etc. [56].

9) *E* fermé, *o* ouvert et *o* fermé + *l* + *cons.* donnent presque toujours *-els* (*-elt,* etc.) : *cels* 371, *icels* 21 a (*: chastiax*), *els* 1090, etc. (mais *eus* 27 a), *sels* < SOLUS 196; *velt* < *VOLET 132 (et souvent). Des formes comme *sels* et *velt* sont purement franciennes [57].

10) Alternance entre *ou, o, eu, ue : lor* 118, *sor* 454 (et souvent), *plors* 700, *trover* 6; *dolour* 12 a, *lour* 47, *sour* 377; *pleure* 631, etc.; *pluere* 619, *juens* 937. *Eu* et *ue* sont rarement employés [58].

11) Alternance de *en* et *on : en* < HOMO 205 (et souvent), *on* 861; *enorer* 26 a.

12) *E* pour *u* prétonique : *femees* 924 [59]; une fois *fast* (subj.

53. Comp. C. F. M. A. n° 58, p. ix. (*Vie de saint Eustache.*)

54. La forme *chastier* 392 au lieu de *chastiier, chastoier* est trop généralement employée pour nous être utile.

55. Remarquer pourtant que le scribe écrit à la rime (829-830) *voil* < *VECLU et comme substantif verbal de *vouloir,* mais ailleurs il écrit *viel* 963, *viex,* 954 etc., et toujours *velt* < * VOLET. (Comp. ci-dessous, n° 9.) Sans doute à cet endroit il rimait pour l'œil plutôt que pour l'oreille.

56. Ce phénomène s'étend même à -ILLUS : *bariaus* 635. C'est la seule fois que ce mot se trouve au cas sujet du singulier (il n'est jamais employé au pluriel). Au cas régime il est toujours orthographié *baril.*

57. Voir Such. *V. T.*, p. 146-149, 154-155.

58. *Ibid.*, p. 24-32.

59. Comp. *femier* dans les *Fables* de Marie de France (*Bibl. Norm.* VI) I, v. 2, 8.

impf. 3 de *estre*) 1015. Je ne trouve pas ailleurs un pendant à cette forme. La forme normande *roeil*, subst. verb. de RUTILARE, se trouve au vers 419.

13) Deux fois (249, 664) on trouve *mult* écrit en toutes lettres. Partout ailleurs il est abrégé. Quoique l'orthographe de ce mot soit toujours difficile à interpréter, il est probable que, comme pour *velt*, etc., le *l* représente le son *u* (*ou*) pour le scribe — une graphie très caractéristique du normand [60].

14) Deux fois on trouve la réduplication d'un *e* final : *couchiee* 693, *chauciee* 694, les deux rg. mc. sg., et à la rime.

15) Alternance de *c* et *ch* : *pance* < PANTICE 778, *panche* 538, etc. *K* est employé pour *c* dans le mot *karesme*(*s*), en tout 3 fois (53, 61, 558); *c* pour *qu* une fois : *c'on* 36 a; et enfin *c* pour *s* dans *essauca* 256.

16) Alternance de *g* et *j* devant *a, o* : *Angou* 529 [61], *chargast* 164, *garai* 486; *ja* 115, etc., *jalon* 677, *jors* 982, etc.

17) Il reste peu de distinction entre *-s* et *-z* : *ans* 195, *mas* 876, *mesfes* 670, *pechies* 118; *tierz* 219, *remez* 939. La lettre *z* est assez peu usitée pourtant à la place de *s* : c'est plutôt l'inverse qui semble être la règle générale.

18) Le groupe *-nr-* reste dans *donrai* 847, *menra* 1097.

19) *L* mouillé est orthographié *ll* dans *vielle* 943, 946. Il se trouve une fois une réduplication de *l* dans la phrase *s'il i est* (ms. *silli est*) 906.

20) Pour *n* mouillé, le scribe emploie *n*, *ign*, et *ngni* : *Dordone* 517, *roignoms* 867, *viengnies* < VINEAS 923.

21) Dans les mots dérivés de FORIS, le *f* reste : *fors* 501 (et souvent), *defors* 308, 1126. Une fois *hors* 194.

22) On remarque *ent* < INDE : forme plus picarde que normande. Pourtant elle existait au nord-est de la Normandie, sous l'influence des dialectes picards voisins [62]. *Arme*, 198, 915, 928, 977 (à côté de *ame* 145) se trouve non seulement dans la Picardie, mais aussi dans l'Anjou, la Vendée et l'Indre [63]. On trouve aux vers 758 et 831 *atenance* < ABSTINENTIA, à côté de *abstenance* 777.

23) *Le*, art. déf. rg. fm. (317, 990), se rencontre parfois dans

60. Such. *V. T.*, p. 26.

61. Pour *Angou*(*e*) comp. ms. H des *Lais* de Marie de France (*Bibl. Norm.* III, 3e éd., 1925) p. XC.

62. Schw.-B., III, p. 114.

63. *Ibid.*, p. 77-78, 85; comp. *mermer*, charte LXV.

la Seine-Inférieure [64], mais pour nous ceci s'explique sans doute par l'influence d'un ms. antérieur, car 46 fois la bonne forme est employée. *El* < *en la,* qu'on lit au vers 63, est probablement une négligence de la part du scribe, plutôt qu'un picardisme, à cause du mètre.

24) L'adjectif poss., sj. mc. sg., est *mis* au vers 670. Comp. aussi *misire* du vers 201. C'est une forme essentiellement, mais pas exclusivement, normande. Le *vo* pour *vostre* au vers 370 est redevable au poète. L'adjectif tonique de la 3e personne du fm. sg. est *soe* 550, 639; l'adjectif masculin qui y correspond est *suen* 653, etc.

25) Si le *mi* du vers 979 (*si mi covient a retorner*) n'est pas l'apocope de *me i,* c'est une forme picarde du Pas-de-Calais. Il est impossible de l'affirmer. Le pron. pers. rg. ind. de la 3e personne pl. est deux fois *els* 1090, 1090 d, une fois *eus* 27 a. Sans doute les deux représentent le même son, car *l* était sûrement vocalisé.

26) Pour les verbes, il n'y a peu à remarquer, sauf *tienc* (*tenir* pr. 1) 812, 940 [65], plusieurs exemples de la terminaison *-on, -om,* 1re pers. pl. : *donron* 873, etc., *empreïssom* 407 b, le subj. pr. 3 de *doner, doint* au vers 49 a, et de *pooir* [66], *puist* 935, 28 a, et *puisse* 732, etc., les subj. impf. 3 *traïsse* et *empreïsse* aux vers 591 : 592, et en dernier lieu la forme *saroit,* condl. 3 de *savoir* 315, à côté de *savrez* 665 et de *savrïez* 269. La chute du *v* est caractéristique dans tout l'Ouest, et se trouve souvent dans le normand.

27) Il y a peu de fautes contre la déclinaison. En voici quelques-unes qui frappent à première vue : *tot,* sj. mc. pl., 330, *son,* sj. mc. sg., 532, *le,* pron. pers. dat. mc. sg., 638, 902, *li,* rg. mc. sg., 963.

3.

Il nous faut, maintenant, étudier les variantes, les différences entre les deux mss. Il y en a qui sont imputables au

64. *Ibid.*, p. 113 (Le Tréport).

65. Il est parfois très difficile de trouver une différence entre *s, t,* et *c* dans l'écriture du scribe. L'exemple du vers 812 est fort douteux, celui du vers 940 à peu près sûr. Comp. *jeo vinc* de Marie de France, *Fables,* II, v. 13 (*Bibl. Norm.* VI, p. 8.)

66. L'infinitif et le substantif sont toujours écrits ainsi.

scribe lui-même, et d'autres qui dérivent bien plus probablement de la tradition manuscrite. Soit dit ici, une fois pour toutes, les deux mss. ne présentent pas de « fautes communes », et ainsi il s'agit de trouver celui qui est, vraisemblablement, le plus voisin de l'original, et de le suivre, autant que possible, sans y rien changer. Puisque j'ai choisi le ms. P comme base, je considère les leçons divergentes dans C comme des « variantes »; mais il faut toujours se méfier de ce mot : les leçons de P sont probablement, dans plusieurs endroits, des « variantes » plutôt que celles de C. Mais puisqu'il est impossible de reconstituer l'original de l'auteur, on est forcé de laisser des leçons qui semblent ne pas être du poète, et il n'est question que d'en laisser le moins possible.

Je commence par les variantes qui semblent provenir de la main du scribe de C, tout en me rendant compte qu'elles pourraient toutes, à la rigueur, remonter à quelque copie avant C dans la hiérarchie des mss.

Le scribe affectionnait l'adjectif *trestot,* etc., au lieu de *tot,* etc. [67] : deux fois la mesure est faussée par le choix de ce mot (v. 177, 333), et deux fois il lui a fallu changer le temps du verbe pour s'en servir; de même, il semble préférer le verbe *chargier* à *enchargier* dans les seuls vers où on le trouve (431, 481) : le résultat de cette préférence est qu'il manque une syllabe au vers 431. Au vers 481, *avoie* (pour *ai*), qui rétablit le mètre, est mal à propos. Dans les sept cas où l'on trouve *jusque* (adv., prép. et conj.) C écrit cinq fois *siques* (*siqu'*) [68] faussant le mètre au vers 66 et donnant une leçon peu acceptable au vers 626; une fois on trouve *jusques* (489) et une fois le vers est changé (542).

C écrit toujours *l'amor Dé* pour *amor Dé* qu'on trouve dans P [69]; il semble préférer l'adverbe *forment* [70], et éviter, si possible, la forme sans *e* final du pronom personnel sujet de la troisième personne du féminin, ce qu'il fait quatre fois sur six [71]. Il évite soigneusement le verbe *coitier* dans un emploi

67. Voir aux vers 76, 116, 177, 333, 562, 694. Pourtant au vers 356 *tout* (leçon de C) est à préférer à *trestout* de P, à cause du mot *doniés* qu'il a fallu ainsi imprimer, quoique l'omission de la diérèse dans la langue du poète soit excessivement rare, et que *donïes* serait ainsi plus probablement la bonne forme.

68. V. 66, 97, 357, 626, 661.

69. Voir v. 95, 533, 1078.

70. Voir v. 534, 538, 564.

71. Voir v. 189, 479, 784, 930 pour *ele*, 781, 782 pour *el*.

impersonnel qu'on trouve si souvent dans P [72]. Ces faits nous montrent que le scribe avait certaines habitudes d'écrire, certains mots qu'il aimait à employer [73]. Une pareille constatation a une portée négative, certes, car on pourrait dire que c'est le scribe de P qui a suivi ses préférences; mais la mesure est faussée et le sens embrouillé dans C assez souvent à ces endroits pour qu'on puisse tout au moins hasarder l'opinion que c'était le scribe de C qui a apporté les changements. D'autant plus qu'il ne parlait pas le même dialecte que l'auteur. Sans doute il en est de même pour un grand nombre des autres variantes où il ne s'agit que d'une différence de détail; mais nous n'avons pas assez d'exemples pour pouvoir en tirer des conclusions sûres.

Plus importants que ces petites différences sont les passages assez fréquents où, pour une raison ou pour une autre, le ms. C offre des différences de fond avec la version de P. Il n'y a pas beaucoup à dire sur le choix des mots : ça et là, C nous offre des mots plus récents ou moins dialectaux, comme *paradis* pour *parvis* au vers 153 [74], *damagier* pour *demeschier* 780, *pièce* pour *darne* 864, etc. [75]. Mais on remarque deux faits saillants : 1° les rimes qui sont changées, souvent en sacrifiant le sens du passage, et 2° l'omission ou changement des vers dans le courant du poème, avec séparation complète des deux versions à partir du vers 1142. En omettant les inversions [76], on trouve dans C 70 rimes dont au moins un des deux mots rimés diffère de celui qui lui correspond dans P, c'est-à-dire, plus de 11 % de toutes les rimes [77]. Dans beaucoup de ces cas, il est très difficile de voir

72. L'emploi de *coitier* comme synonyme de *covenir* est remarquable dans P. On le trouve 12 fois en tout (v. 260, 339, 355, 754, 888, 891, 904, 1032, 1065, 1091, 1143, 1168). Dans les 10 cas avant la séparation des deux versions, C le change 9 fois pour des formes de *covenir* dans des temps souvent gênants. Une fois (v. 355) il laisse *cuite*.

73. P. ex., *o* < APUD (v. 128, 436, 507, 721, 766), le démonstratif pour le pronom pers., même neutre (v. 52, 122, 127, 210, 286, 930, etc.), la 2ᵉ pers. du pluriel au lieu du singulier (v. 471, 473, 520, 640). Mais voir v. 544 pour le contraire.

74. Là, il a fallu omettre le pron. obj. pour empêcher que le vers fût trop long. Mais voir la note à ce vers. Par contre, *iqui* 908 (*illeuc* P) pourrait indiquer un mot original. Ce mot, assez rare, est au vers 20412 de la *Rose*. Voir la note de M. Langlois, *Rose*, t. v, p. 104.

75. Peut-être aussi *isnelepas* pour *eneslepas* 353, et *poissons* pour *saumons*, 840; le saumon de la Loire était alors renommé, mais on peut le considérer ici comme un provincialisme dans P et sans doute aussi chez l'auteur.

76. V. 161, 207, 303, 433, 797, 983.

77 V. 45, (53), 97, 119, (131), 149, 171, 175, 185, 191, 201, 235, 243, 293, (305), 311, 327, 331, 347, (353), 383, 399, 407, 413, 427, 441, 455, 457, 459, 479, 497, 509,

la raison du changement, et naturellement, il est presque toujours impossible de les attribuer au scribe lui-même, car il a pu les trouver dans le ms. qu'il copiait; quelquefois aussi ils peuvent indiquer la leçon originale; c'est le cas sûrement aux vers 171 et 311, et peut-être aussi aux vers 413, 592, 1023. Mais, à en juger par les changements apportés aux rimes qui ne s'accordaient pas avec son dialecte [78], on ne peut pas éviter de lui en attribuer certains autres. Toujours est-il que les différences y sont, et que souvent elles nuisent à la compréhension du poème. Qu'on prenne deux exemples caractéristiques. Dans P les vers 119-121 se lisent :

et il li ont dit qu'il parost
a leur saignor, et que il l'ost,
s'il onques puet, de son pechié.

Mais on trouve dans C :

et il li ont dit qu'il parot
a lor seignor, tant que il sot,
s'il onques puet de son pechié.

La rime *parot : sot* est bonne, mais sans l'idée apportée par *oster* le troisième vers se rattache mal au reste. Autre exemple : dans P les vers 346-348 (lorsque le chevalier se vante de ses péchés innombrables) sont :

mais toz les maus que l'en peut fere,
en fet, en dit et en pensé,
ai ge tout fet *et porchacié.*

Pour la bonne expression outrecuidante *et porchacié,* qui résume si bien la vantardise du chevalier, on trouve dans C la cheville *par vérité* — ceci pour éviter une rime *é : ié.* Et ainsi de suite.

Plusieurs fois les vers nécessaires à la compréhension d'un passage manquent dans C, ce qui indique un manque de

511, 543, 565, 583, 591, 655, (657), 673, 675, 691, 705, 727, 731, 743, 757, 767, 779, 787, 789, 793, 813, 819, 831, 839, 857, 873, 875, 903, 917, 943, 969, 975, 987, 995, 1023, 1073, 1099, 1101. Les chiffres entre parenthèses indiquent des cas où il y a une différence de préfixe, etc., mais où la rime reste la même.

78. V. 45, 119, 185, 347, 455, 583, 789, 793, 995, 1073, 1101.

révision du ms. de la part du scribe [79]. Peut-être a-t-il omis exprès les deux vers sur les moines cisterciens (729-730) comme étant hors de propos à son époque : l'omission pourrait aussi indiquer que lui il n'était pas cistercien [80].

Le changement de quelques vers est aussi à remarquer; au lieu des vers 175-177 de P on lit dans C :

Deables lor en fist mangier
qui les bons bee a engignier :
trestouz les velt destorbier.

Dans ces vers l'omission du mot « pommes » fait que l'*en* renvoie précisément au « fruit » que Dieu « abandona » à Adam et à Eve, ce qui permettrait un contre sens. Les vers 312-313 sont écrits ainsi :

mes de tot ice ne li chaut,
ne de la perte que il sent.

et le mot *perte* n'exprime pas cette idée de satisfaction et d'orgueil hypocrites que porte le mot *proesce* dans P et qui donne plus de subtilité au passage : ils sont plus clairs mais moins intéressants. Le vers 700 veut que le bon ermite soit « en plors et en lermes » pendant qu'il « chanta » la messe, ce qui est loin d'être invraisemblable car il pleurait facilement comme on sait ; mais ceci fausse probablement l'idée qu'avait le poète : il a voulu représenter le chevalier comme toujours versant des larmes de pénitence, lui qui, ce matin-là, assistait à une messe en vrai chrétien et en fils soumis à l'Eglise, pour la première fois de sa vie. On pourrait, sans beaucoup contribuer à la question, multiplier ces exemples [81].

79. Ce sont les vers 133, 200, 301-302, 449-450, 461-462, 729-730, 799-800, 966. Pourtant le scribe de P n'est pas tout à fait sans montrer des négligences pareilles : il a sauté les vers 144 et 961 qui ont été ajoutés à notre édition grâce à C. Aussi est-il certain que les deux gloses qui se trouvent intercalées dans le texte de P aux vers 1059-1060 et 1111-1112 manquent avec raison à C. Elles interrompent péniblement le cours de la phrase.

80. Preuve négative pourtant, car ils pouvaient manquer à son modèle; de même aussi il copie fidèlement le vers 825 où, pourtant, le mot *Cisteaus* est demandé par la rime et par le sens du passage, et qui serait assez difficile à changer.

81. Qu'on étudie, par exemple, les variantes de C pour les vers 64, 150, 199 (*cf.* 195), 270 (*Dé*, sj. sg.), 327, (*cf.* le sujet qui est singulier, au vers 325), 399, 455, 491, 675, 727-732, 794, 876 (ne va pas avec le vers suivant), 940, 941, 980, 1101-1102.

D'autre part, ces quatre vers de C au lieu de 407-408 dans P :

...qui tant fist por nos et por vos.
Assez enpreïssom sour nos
l'une moitié et plus assez;
or fetes bien si jeünez...

ajoutent un raisonnement qui enrichit le passage, et il se peut qu'ils soient du poète. Le changement, d'ordre politique, des vers 1084-1090 a déjà été noté : je doute qu'ils soient de la main de l'auteur, car Blois relevait alors de la couronne, et le bon moine blésois, placé infiniment bas dans la hiérarchie dont le chef était le roi de France, gardait, sans doute, dans sa mémoire le souvenir des guerres de Philippe-Auguste, encore roi, contre le roi et les « oir » d'Angleterre — tous les événements déroulés depuis la mort misérable d'Henri II jusqu'à la victoire de Bouvines. Il est donc peu probable qu'il ait attaqué les Français.

Mais il est impossible de dire si le scribe de C écrivit les cinquante derniers vers de sa version du poème, à partir du vers 1142. La matière est la même que dans notre version de l'histoire et dans celle des *Vies des Pères :* retour chez lui, succession de bienfaits aux pauvres, et mort édifiante. Sur les 25 rimes, il n'y en a que trois qui offrent la moindre indication dialectale : *rien : engin* 7 a, *ames : femmes* 19 a, et *hom : devoucion* 29 a. Nous verrons que Jean de Blois rimait le représentant de FEMINA en *en* et non pas en *am*, et qu'il séparait *o* ouvert de *o* fermé, ce qui constitue des différences à remarquer; mais dans un petit passage de si peu de vers il est impossible de rien préciser. N'importe quel versificateur du XIIIe siècle aurait pu les écrire, car il y manque tous les éléments dont on pourrait se servir pour caractériser un style. Les vers 1143-1262 dans P sont sûrement de la main de l'auteur du reste du *Conte :* il cite Simon de Montfort pour la deuxième fois, et les deux mss. s'accordent sur la première citation; si la fin du sermon est un peu embrouillée, elle accuse bien sa manière d'écrire; la conclusion du *Conte* à partir du vers 1235 est très bien écrite et résume excellemment la leçon que l'auteur a voulu donner; et, enfin, l'avant-dernier vers nomme l'auteur *Jean* encore, comme il

était nommé au vers 8. Sans aucun doute ces vers sont originaux.

Par contre, la fin de C pourrait à la rigueur être de la main de l'auteur ou bien de celle de n'importe quel homme lettré qui eût lu les derniers vers de cette version ou même, avec un peu d'imagination, les derniers vers de ce conte tels qu'ils sont dans la version des *Vies des Pères* [82]. Le style en est un peu plus serré que celui de Jean, et il s'y trouve un ou deux mots qui ne sont pas dans le reste du poème — mais, avec si peu, il est impossible de formuler des preuves. Pourtant il n'est guère probable que Jean ait écrit deux terminaisons pour son poème, sans avoir refait ou bien retouché le reste; et malgré les variantes qu'on trouve entre les deux mss. qui nous sont parvenus, ces différences ne sont pour la plupart que celles que pourrait amener une suite de copies, et suggèrent peu une révision voulue du texte par une seule main.

Il y a une autre raison de croire que la fin telle qu'elle est dans C n'est pas de la main de Jean : C, descendu d'un ms. picard, est, probablement, un ms. du Nord où, comme nous l'avons vu, l'intérêt au sujet de la croisade contre les Albigeois ne fut jamais très vif. C'est précisément à l'endroit où Jean parle des hérétiques du Midi que la séparation entre les deux versions a lieu; sans doute le remanieur a trouvé bon de suivre l'auteur jusqu'à cet endroit, puis, passant sur le reste du sermon comme n'ayant que peu d'importance, il a refait toute la fin sans suivre l'original. Il a donné une conclusion satisfaisant les gens du Nord, mais ne s'accordant pas avec les sentiments de l'auteur. Encore une bonne raison pour rejeter C comme base d'une édition.

Si, comme je le crois, le scribe a ajouté les vers qu'on lit pour 1081-1090 dans P, avec les fausses rimes et les fautes de grammaire, il n'était pas à même de composer les cin-

82. Voir O. Schultz-Gora, *Zwei altfrz. Dichtungen*, p. 139, v. 290-302. Dans la version trouvee dans notre ms. C, f° 54 a-55 c, ces vers sont :

Meintenant se mist el plein
et a ses biens se retorna,
et a touz biens fere s'atorna
por l'amor que Dex li ot fete
qui est de penitance bien retrete.
Einsi li fist au dire voir
que quanqu'il pot el monde avoir
mist el servise Ihesu Crist.
Et Dex si grant bonté li fist
qu'enor en terre li dona
et es seinz cielz le corona.
Quar a sa fin le trova monde :
einsi conquist Deu et le monde.

quante derniers vers, qui, tout plats qu'ils sont, n'offrent pas, du moins, de fautes, et qu'il a sans doute trouvés à la fin de la copie qu'il suivait.

Les irrégularités linguistiques de C sont des exceptions, et le ms. est généralement correct et uniforme. Donc, on voit pourquoi M. Paul Meyer, sans examiner de près la question, a donné sa préférence au ms. C comme base d'une édition [83] : il est dans un état de conservation admirable; il montre, en somme, très peu de traits linguistiques qui le séparent du français de l'Ile-de-France; il donne quelquefois une leçon nettement préférable à celle de l'autre; il pèche peu contre les règles grammaticales et présente une orthographe peu diversifiée; il nous offre ainsi un beau modèle sur lequel baser une édition. Mais en regard de ces avantages, si frappants à première vue, il reste toujours les changements arbitraires des rimes dialectales, la suppression de plusieurs vers nécessaires, l'inversion des idées politiques de Jean. On trouve quelques vers qu'il est impossible de traduire tels quels, et où l'on sent que le scribe ne comprenait pas ce qu'il copiait, et ne s'appliquait guère à le rendre clair [84]. Il reste enfin les cinquante derniers vers qui ne font pas partie de l'œuvre originale. En revanche, malgré sa date plus récente, malgré son orthographe du XIVe siècle, malgré quelques vers complètement usés et effacés, et plusieurs vers où le mètre est faux [85], P nous présente la bonne fin, un dialecte voisin de celui de l'auteur, des mots locaux et dialectaux conservés, et surtout un manque apparent du désir, saillant dans C, de changer, d'améliorer le texte copié. Il est donc certain qu'il nous donne un texte beaucoup plus près de l'original que ne fait un ms. qui, du point de vue technique, est bien supérieur. Puisque nous ne pourrons jamais savoir ce qu'a écrit Jean de Blois lui-même, il s'agit de choisir entre les deux mss. non pas le meilleur, mais le plus vrai, celui en lequel on peut

83. « ...ce dernier (ms. P) est, en général, moins correct. » (*Not. et Extr.*, t. XXXIV, 1re partie, p. 160).

84. Notamment les vers 940, 941, 969-970.

85. Effectivement, dans P, 13 vers (150, (252), 256, 278, (356), 770, 811, 842, 1125, 1147, (1159), 1196, 1260), sont trop longs d'une syllabe, et dans 6 vers (297, 304, 308, 445, 617, 723) il en manque une. Les fautes sont pour la plupart redevables aux changements de la langue. Mais C offre aussi 14 fautes dans le même genre. (Voir aux v. 11, 44, 139, 158, 177, (259), 333, 512, 559, (633), 675, 828, 1090, 13a.) On remarque que jamais les deux mss. ne s'accordent sur un vers faux.

avoir le plus de confiance et ce n'est pas C, mais P, où les particularités du scribe ne s'imposent pas autant, qui évidemment est plus près de l'état du poème tel qu'il était quand Jean le termina. Il est douteux que l'un ou l'autre ms. soit directement apparenté à l'œuvre primitive, mais il est impossible de douter que, des deux, la filiation de P est plus directe, plus assurée, et que, par conséquent, il faut choisir le ms. de Paris comme base de l'édition.

avoir le plus de confiance et ce n'est pas C mais P, où les particularités du scribe ne s'imposent pas partout, qui évidemment est plus près de l'état du poème tel qu'il était quand Chrétien le termina. Il est douteux que l'un ou l'autre ms. soit directement apparenté à l'œuvre primitive, mais il est impossible de douter que, des deux, la filiation de P est plus directe, plus assurée, et que, par conséquent, il faut choisir le ms. de Paris comme base de l'édition.

V

LANGUE DU POÈME

Bien que le poème que nous publions ne soit pas très long, sur les 631 paires de rimes qu'il contient, il y en a au moins 90 qui ont une portée dialectale — c'est-à-dire à peu près 15 %. W. Foerster a écrit, à propos de l'édition du *Beaudous* de Robert de Blois : « Wichtig könnte der Text für uns durch seine Heimat sein, wenn er der heimatlichen Mundart treu geblieben, da wir keine weiteren gereimten Texte aus Blois haben, als die zahlreichen Werke des Verfassers des Beaudous [1]. » Une étude phonétique de ce poème ne serait donc pas dénuée d'intérêt. Malheureusement, il est impossible de tirer des conclusions trop générales d'une pareille étude, car les dimensions restreintes du poème et la pauvreté des rimes laissent plusieurs questions sans réponse, notamment celle des voyelles atones. On trouvera dans le chapitre suivant une table analytique des rimes, dressée, à une exception près, d'après l'excellent modèle que donne M. Ernest Langlois dans son étude magistrale sur la phonétique du *Roman de la Rose* [2].

1. — *Voyelles*

1) Il est probable que Jean de Blois écrivait de préférence *-el* comme représentant du suffixe latin -ALEM. Le dialecte blésois est, d'après sa position géographique, entre le tourangeau et l'orléanais [3], et quoiqu'il y ait toujours dans les parlers du Nord-Ouest, une hésitation entre *-el* et *-al,* la

1. W. Foerster : *Zum Beaudous Roberts von Blois. Archiv* de Herrig, XLV, 1891 (tome 87), p. 233.
2. Société des Anciens Textes français, Paris 1914-1924. 5 vol., in-8°. Tome I, p. 60 ss.
3. Voir *Archiv* de Herrig, XLV, t. 87 (1891), p. 233, note 2. (Foerster).

grande majorité des cas nous montre le résultat *-el*[4]. La seule rime dans le poème pouvant faire exception se trouve aux vers 9-10 : *aval : deslaial.* Les autres rimes en *-al -aus* (< ALEM, -ALES) n'indiquent rien pour le langage du poète[5]. Mais puisque nos documents ne montrent jamais la forme populaire du représentant de DISLEGALEM[6], et que les autres mots avec des terminaisons dérivées de -ALEM, -ALES sont toujours en *-el*[7] on ne peut pas trouver dans cette rime-ci une indication sûre. Il est d'ailleurs à remarquer que, pour Gatineau, -ALEM donne toujours *-el*[8], et que dans *Rose I* et *Rose II,* les exemples où *a* est resté sont très rares[9]. Ainsi, la seule conclusion à tirer, c'est que dans le dialecte blésois, comme presque partout ailleurs, le représentant de LEGALIS est un mot d'emprunt[10], et que pour les mots vraiment populaires en -ALEM, on disait et écrivait probablement *-el* plutôt que *-al.*

2) Un des traits les plus frappants est constitué par des rimes en *é* < A libre lat. avec *ié* < pal. + A libre lat. En voici les exemples : *desheriter : chacier* (C *fuster*) 45, *pensé : porchacié* (C *verité*) 347, *louer : aparner*[11] (C *amonester*) 793, *Dé : chasé* 913, *doner : rechauser* (C *atorner*) 995, *rechauser : tuer* (C *chacier*) 1073. *Dé* < DEUM rime ailleurs 13 fois en *é*[12], *louer* une fois en *-er*[13], *doner* une fois en *-er*[14]. Les mots en *ié* cités ci-dessus ne se trouvent pas ailleurs à la fin des vers dans le poème. Metzke donne quelques exemples de la réduction de *ié* à *é* dans les documents de l'Ile-de-France et cite quatre rimes de Geoffroy de Paris où le mélange de ces deux sons se produit[15]. Mais on ne trouve guère ce mélange ou

4. Söderj. 98, Auler 31, 96, Kehr 8, Görl. N. 16-17. C'est un trait saillant du dialecte du Sud-Ouest que le non-changement de l'*a.* (v. Görl. 20, Thèbes LXXII, et Troie 111-112). Dans ce dernier on trouve « plus souvent » *a* que *e.*

5. Elles sont : *opitaus : saus* 375, *mal : igual* 389, *deslaiaus : saus* 613.

6. Blois 1272 *loiaument,* Hubert 1285 *lealment.*

7. Blois 1269 *annuement,* 1289 *annel et perpetuel, anneement, lesquelx,* 1296 *ouquel;* Hubert 1267 *laquex,* 1280 *quelx;* Marchegay 1286; Tours 1286, *lesqueles.* Pourtant, Loches 1278 (Schw.-B., III, 99) *heritaument, quaus,* etc.

8. Görl. N. 17.

9. Rose 193, 208.

10. Schw.-B. paragraphe, 12, 2.

11. Pour *espargnier.*

12. Voir les vers 95, 208, 270, 462, 471, 533, 800, 847, 862, 1078, 1119, 1171, 1243.

13. Voir le vers 665; 647, *loué : ploré.*

14. Au vers 374.

15. Metzke 65, p. 71. Les rimes sont *vangiée: année, apaisiée: année, changiée: tornée* et *levée : encommenciée.*

chez Rustebuef ou chez Guiot de Provins [16]. Ce serait alors pour une raison dialectale que le scribe de C a changé cinq sur six des rimes *é : ié* [17]. C'est pourtant une rime qu'on trouve souvent dans tout l'Ouest [18], qui remonte jusqu'à la fin du XIIe siècle [19], et qui, comme on sait, est caractéristique de l'anglo-normand longtemps avant cette époque [20]. Dans les *Miracles de Notre Dame de Chartres* [21], *La Vie de saint Martin* [22], *Li Livres de Jostice et de Plet* [23] et dans d'autres œuvres de cette région, sûrement dialectables, on trouve *é : ié* fréquemment. Comme il est naturel, la proportion des réductions est plus élevée dans les documents, non seulement dans le Sud-Ouest, où *é* pour *ié* est courant [24], mais dans la Touraine, l'Orléanais, le Perche et la Normandie [25]. Il reste à remarquer que le changement de *ié* en *é*, résultat de plusieurs forces à la fois [26], semble s'être produit d'abord dans les mots où le *ié* était précédé d'un son palatal *ts* (écrit *c*) [27], puis dans les verbes de la première conjugaison dont le radical se terminait par un son palatal, mais qui, au présent 1-2-3-6 de l'indicatif et du subjonctif, avaient des formes comme tout autre verbe de la même conjugaison [28], et dans les verbes en *ï-er*.

16. Metzke 65, p. 71-72.

17. Une fois le scribe de C écrit *destorbier*, à la fin du vers 177. Le scribe faisait toujours l'effort de rimer à l'œil aussi bien qu'à l'oreille, et sans doute cette forme ici a été entraînée par *engignier* à la fin du vers précédent. Pourtant voir *recovrier* (:*armer*) v. 1031, où une rime précédente n'a pu amener la faute d'orthographe.

18. Aussi dans le Bourguignon. V. Robert de Boron, *Le Roman de l'Estoire dou Graal*, p. p. W. A. Nitze, C. F. M. A., n° 57, où il renvoie à E. Görlich, *Der Burgundische Dialect*, p. 43, et à Philipon, *Romania*, t. XXXIX, p. 17.

19. Voir Görl. N. 13-14, où il écrit : « So finden wir schon in der Stephanepistel ...Mischung von *ie* und *e*; so reimt im St. Martin de Tours (Anfang des 13. Jhts.) *e* : *ie* ganz gewönlich. » Le mélange n'existe pas avant 1175, puisqu'on ne le trouve ni dans le *Thèbes* ni dans le *Troie* (v. Thèbes LXXX-LXXXI et Troie 115). On est surpris de ne pas le trouver dans le *Roman de la Rose* (v. Rose 236), mais ce serait à cause de l'influence du français littéraire, aussi bien que du dialecte orléanais qu'ont subie les deux auteurs. Même explication pour le manque dans l'œuvre de Robert de Blois où il n'y a qu'une seule exception, *Beaudous*, v. 1404-1405. Mais voir sur ce vers, Foerst. Beaudous 234, et Berlit 19-20.

20. Voir Philippe de Thaün, *Bestiaire*, éd. Walberg, Lund-Paris, 1900, p. LI.

21. Napp. 9-10.

22. Gatineau 17.

23. Rose 236 note.

24. Görl. 24-25.

25. Tours 1286 *apeticees*, Hubert 1267 *sachez*, 1288 *chevalers*. Ms. P *ligers* v. 827, Rose 236 note, Auler 29, Napp 10, Görl. N. 13. Mais voir Koschwitz, *Karl des Grossen Reise nach Jerusalem*, 5e éd., p. XXII-XXIV; et sur toute la question, Vising.

26. Comp. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, t. I, p. 236-237.

27. Söderj. 102-104.

28. Voir Meyer-Lübke, *id.*

De là, une série de mots dans le français du XIIIe siècle qui ont deux formes [29]. Ce phénomène n'en est pas moins caractéristique des dialectes de l'Ouest [30], mais il se trouve trop généralement dans la région pour nous donner une indication sûre, permettant de localiser le langage du poète [31]. Comme indice de la date de composition, pourtant, les rimes citées sont d'une plus grande utilité. On remarque que chaque fois que *ié* rime avec *é*, dans le *Conte*, la voyelle composée *ié* est précédée d'un son palatal *ts*, à la seule exception de *aparner : louer* 793, et que ce fait-là s'accorde avec la langue de Péan Gatineau de Tours qui écrivait au commencement du XIIIe siècle. D'ailleurs, le mot *esparnier* semble avoir eu deux formes, l'une dérivée de l'ancien haut-allemand *sparôn,* qui est analogue au mot allemand actuel *sparen* [32], et l'autre qui dérive de **sparanjan* [33] et qui donne le mot actuel *épargner.* Robert de Blois, se servant de cette forme-là, fait rimer *esparn(i)er : doner* [34]. Il est donc possible que Jean ait écrit *esparner* ou *aparner* et qu'ainsi, toutes les rimes *é : ié* soient touchées par l'observation qu'a faite M. W. Söderhjelm pour Gatineau [35]. Les verbes en *-ïer* riment en *é : oublïé : porté* 599, *oublïee : alee* 929 [36]. La seule exception *pié : proié* 111, s'explique par la non-réduction de *e* ouvert + palatale à *i* (voir plus loin, n° 14).

Le représentant de *BACCALARE rime deux fois en *-er : bachelier : aler* 937, *amer : bachelier* 971 [37].

Le représentant de MARE rime en *e* fermé : *aller : mer* 555,

29. *Ibid.* Il renvoie à Tobler, *Aniel,* XXIX ss., Ulrich, *Zsch. rom. Ph.,* t. II, p. 529 note 1, Seeger, *Zsch. rom. Ph.,* t. IV, p. 465, W. Foerster, *Chev. II Esp.,* p. XXXVI (*Zsch. öst. Gymn.,* 1875, p. 540). A ajouter : Stock, *Romanische Studien,* t. III, p. 470.

30. Foerst. Beaudous p. 234, note 2.

31. Pourtant pour la première moitié du XIIIe siècle, *la Vie de saint Martin de Tours* en montre certainement le plus d'exemples, comme l'attestent aussi les documents pour la Touraine.

32. Voir Hatzfeld-Darmesteter, *Dictionnaire* à l'article *épargner.*

33. Voir Foerster, *Wörterbuch zu Christian von Troyes,* à l'article *espargnier.*

34. Mais dans *L'Aliscans,* v. 5174, *esparnier* assonne avec des mots en *ié* (A. P. F., p. 156).

35. Söderj. 102. Dans *La Vie de saint Martin* on trouve toujours *ié* après le son palatal *s* : *prisier, faissier,* etc.

36. La mesure assure *crïer* 875, *crïez* 616, *chastïer* 392, etc. Dans *les Miracles de N. D. de Chartres, ïé* rime en *é* et en *ié* (voir Napp 10).

37. La forme en *-er* est l'ancienne, comme on sait. Voir *Bele Erembors* v. 28. (Bartsch, *Chrest.,* 12e éd., p. 46), *Bible* de Hermann de Valenciennes v. 55 (*ibid.,* p. 73), *Karl des Grossen Reise* (Koschwitz) v. 454, *Aliscans* (A. P. F., p. 95) v. 3151, etc. Mais aussi *bacheler* est la forme usitée dans *Rose I* et *Rose II.*

amer : mer 541 [38], ce qui se trouve toujours dans l'œuvre de Rustebuef, de Guiot de Provins, etc [39].

3) Le suffixe -ARIU semble donner *-ier*. *Pomier : mengier* 175, *chiers : vollentiers* 663 (*ligers : useriers* 827). Plus au nord et à l'est *-ier* est la forme régulière [40], mais on trouve *-er* bien des fois en Touraine [41] et il se peut que la réduction de *ié* à *é* se soit plus généralisée que ne le montrent les rimes que nous venons d'étudier. Plus loin on verra que *e* ouvert libre peut ne pas se diphtonguer, et puis comparer la rime *rivieres : fieres* 511.

4) La seule rime en *a* entravé par une palatale ne prouve rien quant à la prononciation du poète : *tache : estache* 277, quoique le mot *estache* avec *a* fût à peu près général. D'ailleurs on attendrait le mot *tache* au lieu de *teche,* car celui-là était la forme la plus usitée dans tout l'Ouest [42]; il est donc très probable que Jean a écrit ces deux mots avec un *a*.

5) Trois fois *-ail* < A + *l'* + cons. rime avec *al* < A entravé par L : *travau : vau* 423, *estoupau* [43] : *avau* 447, *val* < *VALEO : *val* 463. La réduction de *ai* en *a* est un phénomène essentiellement anglo-normand [44], mais elle n'est pas sans exemple ailleurs : *Erec* v. 4973 *retenal : cheval* [45], *Theophile* de Rustebuef v. 193 *travail : cheval* [46], *Chron. des Ducs de Norm.* v. 37699 *haus : murauz* [47], dans le ms. des *Miracles de N. D. de Chartres, vallent* [48], etc. Pour les deux mots *travail* et *fermail,* on sait qu'il existait deux formes [49], mais des

38. *Rose II,* v. 10633 *amers : mers.* (Voir plus loin, n° 30.)
39. Metzke 64, p. 399.
40. Rose 77-78, 142-146, Napp 11.
41. Görl. 36, Görl. N. 22-23, 87, Söderj. 102, et le ms. de la *Vie de S. Martin, lumere* 7476, 7483, et la rime *lumere : poudrere* 7448. *Er* est la forme presque toujours trouvée dans le Sud-Ouest, Görl. N. 22.
42. Auler 34. Dans le *Roman de la Rose* on trouve, à la rime, deux formes pour le représentant de *TICCA, *teche* 10577, 14433, *tache* 14287. A l'intérieur du vers 202 du *Roman de Troie,* on trouve *teches*. Dans le Centre de la France la forme est *teche* (Comp. Guiot de Provins, *Bible,* v. 2565). Notre ms. C écrit ici *teche*. Pour le dialecte blésois actuel, il est très rare d'entendre sonner *a* comme *e* dans *attacher,* etc., ce qui est plutôt caractéristique du parler de l'Anjou. (Talbert 11).
43. *Estoupail* < *STUPPACULUM (Körting, *Lat.-rom. Wtb.*, 9136 a).
44. Stimming, *Boeve de Hanst.*, p. 193. Comp. le ms. du *Roland* : *grasles* 2110, *bassent* 3273.
45. Pourtant, Foerster écrit : « ungenauer Reim, da es ein *retenal* nicht gibt... » (*Erec,* 2e éd., 1909, note au vers 4973).
46. *Historical French Reader,* Studer and Waters, 30 v. 49.
47. Stock 448-449. Il ne se trouve pas d'exemples dans le *Roman de Thèbes*.
48. Auler 40. Le ms. est du XIVe siècle.
49. Rose 229; comp. Godefroy, *Dictionnaire,* aux articles *fermail, travail.*

recherches assez longues n'ont pas abouti à me fournir des exemples ou de *val,* pour *vail,* ou *d'estoupal* pour *estoupail.* A moins qu'on ne voie dans le cas *d'estoupal* la perte du mouillement de *l* par analogie avec le pluriel, ce qui, d'ailleurs, n'affectera pas la forme *vail,* on est forcé de conclure que la rime *-al : -ail* est un trait dialectal particulier à Jean de Blois. Péan Gatineau donne une seule rime analogue [50], mais ce n'est que beaucoup plus au sud, dans la Saintonge et la Vendée, qu'on trouve la réduction généralisée [51]. Ce phénomène indique que dans ces mots la diphtongue reste toujours descendante. Ainsi, on doit le considérer comme séparé des deux cas suivants.

6) Le *Conte* nous offre un cas où *a* + *yod* rime avec le représentant de E fermé libre lat. : *pallerai : croi* 789 [52]. Il n'y a aucun doute qu'on prononçait la diphtongue *ai* comme *e* ouvert dans la Touraine et dans le Perche [53], laquelle prononciation est attestée ici par des rimes [54]. Jamais notre poète ne fait rimer ni *ai : oi* étymologique, ni *ai : é* < A libre lat. [55]. On trouve dans les documents beaucoup d'exemples de la réduction de *ai* non final en *e,* et même quand ce son est final, dans la première personne du sing., futur et passé défini, nous en avons des exemples [56]. Voir plus loin (n° 15) pour le son *wè* dérivé de E fermé libre. Pour cette rime-ci, il faut seulement dire qu'elle est sûrement en *e* ouvert, et, puisque *ai* final en est un des deux éléments, que c'est une rime dialectale, caractéristique de la Touraine et du Perche, du moins pendant la première moitié du XIIIe siècle [57]. Avant 1250, Gautier de Coinci est le seul poète francien qui ait fait rimer *ai* avec *oi* (*ei*) < E fermé libre, tandis que, dans le Centre, les rimes en *oi* (*ei*) *: oi* étymologique se trouvent plus tôt [58]. Les

50. *Vie de saint Martin,* v. 157; *faille : finalle.*
51. Görl. 34. Dans *Rose I, fermail, travail* riment en *-al,* rime inconnue dans *Rose II.*
52. Remarquer que le scribe de C change la rime ici à *parlerai : sai.*
53. Söderj. 100-101, Görl. N. 37-38, Napp. 24.
54. Voir plus loin, n° 7.
55. Deux rimes en *ai* (terminaison du futur 1) v. 225, 505, sont séparées du grand nombre en *é* < A libre; une rime en *-aie,* v. 609, est séparée de huit en *ée* < -ATA. Voir table des rimes.
56. Blois 1272 *vivré* (fut. 1), Chambord 1280 *allé* (pf. 1), Hubert 1267(i) *seré* (fut. 1).
57. Auler 59 ss., Görl. N. 38-39. Guillaume de Lorris ne rime jamais *ai* final avec *oi*; Jean de Meun le rime avec *e* < A libre, et avec *ei* < E fermé libre. Voir Rose 190, 198.
58. Metzke 65, p. 62-69.

documents de l'Ile-de-France ne montrent la confusion de *oi* et *ai* qu'à partir de 1265 [59]. Mais dans le Sud-Ouest, la Touraine et le Perche, les documents [60] et les rimes montrent cette confusion avant cette date [61].

7) Les terminaisons *-ais, -ait* riment avec *-es, -et* (*e* ouvert), et *ai* rime avec *e* ouvert dans les mots *lairme* et *naistre*. *Tret : recet* 485, *pres : mauves* 867, *confes : fes* < FASCE 1179, *terme : lierme* 631, *termes : lermes* 699, *nestre : estre* 1253. Ces deux derniers mots en *ai* se trouvent de bonne heure dans le francien à la rime avec *e* ouvert [62], et aussi dans le dialecte champenois [63]. Il n'est pas alors surprenant de les trouver ici joints à *e* ouvert. Pour les autres, on sait que la diphtongue *ai* devant plusieurs consonnes s'est identifiée très tôt avec le son de *e* ouvert, et que c'est dans les parlers de l'Ouest — d'abord dans le Sud-Ouest — et avec les terminaisons *-ais, -ait* que cette simplification se montre la première [64]. Il y a 12 rimes en *ai* et 21 en *e* ouvert [65], la plupart desquelles pourraient rimer ensemble dans la deuxième moitié du XIIIe siècle [66]. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que dans le *Conte* les seuls exemples du mélange sont avec les mots, où, dès le XIIe siècle, les deux sons s'étaient déjà identifiés [67].

59. *Idem.*

60. Görl. N. 38, Söderj. 101. Blois 1258 *otraie* et *otreia*, Ward 1240 *seré, mais* < MENSE, 1233 *mais*, 1235 *mais*, etc. Remarquer aussi *meis, heir* Ward 1250, et *Blois, Fracteval, Froiteval* Ward 1235.

61. Söderj. 128, Auler 59, Napp 29. Il est à remarquer pourtant que la rime *ai : ei* ne se trouve pas dans *Rose I* que dans la combinaison *ai* < *ABIO : *ei* < E fermé libre, mais que dans *Rose II* on trouve 22 rimes *ai : ei* < E fermé libre.

62. Voir Guiot de Provins, *Bible*, p. XLIII-XLIV. Même phénomène dans l'Ouest, voir Rose 209 n.

63. Pour *lerme* comp. *Erec* v. 6222, *Cligès* v. 4005, pour *nestre*, comp. *Erec* v. 3336, *Cligès* v. 3192, etc.

64. Thèbes LXXIII, Troie 114. Voir aussi Koschwitz, *Commentar*, p. 209, Auler 36 (pour *Foulque de Candie*) et Napp 24 n.

65. Je ne compte pas les deux rimes en *-er2, enfer : iver* 531, *fer* 1163, qui sont séparées des autres en *-er* comme dans *Rose I* et *II*.

66. Auler 37-38. Söderj. 100, Rose 205, 205n. Le phénomène se trouve plutôt dans le Sud-Ouest et la Touraine que dans l'Orléanais. Il est toujours un peu restreint dans le *Roman de la Rose* (voir Görl. 31-32, et Rose 190-191, 203, 206-207). Il est remarquable qu'on ne trouve le mélange chez Robert de Blois qu'une seule fois (*ades : mais*, Beaudous, v. 3684). Foerster (Foerst. Beaudous 235) ne trouve pas même cet exemple. Voir, en outre, la table des rimes à *-aire, -aires*, etc., et à *-este, -etre*, etc.

67. Les documents du Sud-Ouest, de la Touraine et de l'Orléanais offrent d'innombrables exemples de la réduction de *ai* à *e*; ceux du Perche en offrent moins. Blois 1258 *mesons*, 1272 *mes, fere*; Tours 1286 *sesir, fet*; Chambord 1280 *fere, tozjorzmes;* Ward 1255 *fere, mes*, 1255 *fet;* Hubert 1267(i) *resons, parfere;* ms. de la *Vie de saint Mart.*, *mestre*, etc. Görl. 31-32, Rose 191. Pour le

8) *ãi* < A libre + nas. rime 13 fois avec *ẽi* < E fermé libre + nasal, *fain : plain* 513, *sain : sain* 965, *frain : main* 1091, *plain : sain* 1177, *vaine : vaine*[68] 143, *Madelaine : semaine* 237, *fontaine : paine* 465, *saine : paine* 521, *Maine : maine* 529, *paine : fontaine* 659, *plainz : villains* 59, *plainz : mainz* 635, *estraindre : empaindre* 1105. Dans le francien[69], le champenois[70] et partout dans l'Ouest c'est un phénomène régulier depuis le XIIe siècle[71]. Les exemples sont si nombreux qu'il semble peu utile d'en citer, et le fait si général, qu'il n'est pas utile comme indication dialectale[72]. Le son commun était sans doute *ẽ*. Le *Conte* ne montre pas de rimes *oin : ain* comme on en trouve dans le *Testament* de Jean de Meun, dans le *Roman de la Poire*, et auxquelles on trouve des parallèles dans les graphies des documents du Berry et du Perche, *moins* < MANU + S, *voine* < VENA, etc.[73].

Dans deux noms propres *a* libre devant nasale ne se diphtongue pas. *Abraham : aham* 201, *antan : Aden* 1021[74]. Ceci n'offre rien de surprenant puisque c'étaient tous deux des mots où l'influence de l'Eglise dominait.

9) Il y a 10 rimes où *a* entravé par une nasale rime avec *e* entravé par une nasale. *Avent : talent* (C *comant*) 185, *anfant : sergent* 1211, *sovan : an* 747, *penitence : balence* 83, *oience* 431, *pence* < PANTICE 537, *doutence : penitence* 335, *remembrance : penitence* 657, *astinence : pence* < PANTICE 777[75], *dotence* (C *abondance*) 831. Pourtant on ne peut dire nécessairement que le poète rimait couramment *an* avec *en*, car *astinence* et *souvent* sont les seuls qui ne puissent pas rimer *promiscue* en *an* ou *en*[76]. Et pour *astinence* il est très

Perche, Napp 24, où l'on lit que *ai* domine. Dans notre ms. P *e* domine de beaucoup.

68. Ce dernier mot est emprunté au ms. C. Le vers manque dans P.

69. Metzke 65, p. 61, pour rimes et documents.

70. Foerster, *Wtb. zu Ch. de T.*, p. 211*.

71. Troie 114, Schw.-B., p. 145, Berlit 22, etc. Mais pas longtemps avant 1160, car cette réduction ne se trouve ni chez Philippe de Thaün ni dans le *Reimpredigt* (voir Walberg, *Bestiaire de Ph. de Thaün*, p. XLVIII).

72. Il se trouve dans la Normandie, le Perche, l'Orléanais, tout le Sud-Ouest, la Touraine, etc. Voir Söderj. 94-95, Görl. 41-42, Auler 30, 62, Foerst. Beaudous 234, Napp 30, Kehr 41, Görl. N. 17, K. Warnke, *Les Lais* de Marie de France (*Bibliotheca Normannica* III) p. LXXXV, Rose 195, 209, etc. Dans la Bretagne le son commun restait plus longtemps *ẽi* (Kehr, *loc. cit.*). Les documents de la région de l'Ouest montrent très souvent l'orthographe *ein* pour *ain*.

73. Rose 210 note 2, Görl. N. 41, Napp 30 note.

74. Comp. *anz : Adenz* 195.

75. Cette même rime se trouve une fois dans *Rose II* v. 11233.

76. Voir la liste si souvent citée de Suchier (*Reimpredigt, Bib. Norm.* I, p. 69-

possible que nous ayons ici un exemple d'analogie, car l'idée apportée par abstinence est intimement liée à celle suggérée par pénitence, et si ce mot-ci peut rimer en *an* et en *en*, quoi de plus naturel que de faire appliquer le même phénomène à celui-là [77]? La seule exception certaine, donc, se trouve dans la rime *sovan : an*, et si le poète fait rimer dans ce cas *an* avec *en* la proportion est si faible qu'on peut être sûr du moins que ce n'était pas pour lui une habitude régulière, et l'on peut regarder cette rime comme une exception plutôt que comme la confirmation d'une règle [78]. Or, c'est là un trait qui distingue nettement le langage de Jean du parler de l'Orléanais, où « l'assimilation de *en* à *an* était plus étendue... qu'elle ne l'est aujourd'hui en français [79] », tandis que pour le reste de la région du Nord-Ouest, la confusion, même dans les documents, n'a guère lieu avant 1260 [80]. Robert de Blois, qui écrivait la langue littéraire presque exclusivement, ne rime que très peu *en* avec *an* [81] et dans les Romans de *Thèbes* et de *Troie*, la *Vie de saint Martin*, et même les *Miracles de N. D. de Chartres* [82], on n'a pas d'exemple du mélange sauf pour les mots à double forme [83].

10) *E* ouvert + consonne nasale se diphtongue régulièrement comme le montre la rime *chien : bien* 605. Pour ce qui

71.), et aussi, pour *penitence*, Troie v. 18739 (:*dotance*), v. 20723 (:*semblance*), et *La Chanson de Roland* (éd. Jenkins) note au vers 1405, et, pour la question en général, Bédier, *La Chanson de Roland, Commentaire*, p. 280. Pour *abstenance* voir Körting, *Lat.-rom. Wtb.*, 57, où il contraste la forme en *an* avec la forme savante de ce mot qui existe dans les autres langues romanes. Voir aussi Such. *V. T.*, p. 126.

77. *Penitence* rime une fois en *en* (:*Plessence* 357) et une fois il est lié avec *astinence* (757). En tout, sans compter les rimes citées ci-dessus, il y a 14 rimes en *an* suivi d'une consonne, et 27 en *en* suivi d'une consonne, qui sont distinctes les unes des autres.

78. La rime *so(v)an* : *Johan* trouvée deux fois dans la *Vie de S. Martin*. (v. 4503, 4693), indique le mot *Johen* plutôt que le mot *so(v)an*, car ce premier est attesté ailleurs dans les documents de la Touraine. *En* et *an* sont soigneussement séparés dans la *Vie de saint Martin*.

79. E. Langlois, Rose, 212. Voir aussi Auler, 54-55.

80. Görl. N. 30. Dans le Sud-Ouest les documents montrent plusieurs exemples de la confusion avant cette date (voir Görl. 43). Mais sur la valeur de toute constatation sur des rimes *ā* : *ē* voir Gertrud Wacker, *Ueber das Verhältnis von Dialekt und Schriftsprache*, p. 49-52, où il est démontré que de telles rimes se trouvent presque partout dans la littérature en langue d'oïl.

81. Foerst. Beaudous 234.

82. Thèbes LXXII, Troie 112-113, Söderj. 123, Napp 16-17. Pourtant dans la *Vie de saint Martin*, *an*, *en* prétoniques riment ensemble (Söderj. 111, 125, 131)

83. Voici le relevé de toutes les formes que j'ai pu trouver dans les chartes : Blois 1272 *convant* (3 fois), 1274 *prandre*, 1280 *vante* < VENDITA, 1289 *prandre*. Rien dans Marchegay, pour le Perche, ni dans Hubert, pour le Berry. Pour le scribe de P il n'existait plus de différence.

est de *e* ouvert libre + consonne orale ou + *l*, voir plus loin, n° 17.

11) EGO donne *gié, pechié : jé* 121, 737; *enchargié : jé* 481; *esragié : gé* 961 [84]; *gé : pitié* 993; *gié : pitié* 1245. Cette forme n'a rien d'étonnant. On la trouve souvent dans le dialecte picard [85], de bonne heure dans le champenois [86], et dans le francien [87]. Görlich affirme que c'est seulement dans le Berry et la Touraine que cette forme se trouve [88], mais il faut ajouter aussi l'Orléanais [89]. *Gié* foisonne dans les documents de la Touraine [90]. Trois fois au moins le représentant de EGO rime en *ié*, dans les œuvres de Robert de Blois [91].

12) MATERIA donne *matire* (: *dire* 5) comme dans *Troie, Vie de saint Martin, Miracles, Roman de la Rose,* etc. C'est la forme populaire qui existe à côté de la forme mi-savante en *-iere*. P l'écrit *matire* au vers 978, C écrit *matiere* à cet endroit.

13) Le représentant de DEUM est *Dé,* qui rime en *e* fermé. *Dé : humilité* 95, *tormenté* 207, etc. (Voir la table des rimes.) P écrit *Dié* à l'intérieur du vers 762 — forme assez rare. En dehors de la rime P montre *Dieu* 12 fois, *Dé* 2 fois [92]. Quoique P écrive toujours *Dieus, Diex* comme représentant de DEUS, une rime montre que la forme était *Déus* pour le poète, avec un *e* fermé : *Diex : sex* < SAL + S 1129. Il est rare au XIIIe siècle de trouver le cas sujet de ce mot en rime avec *e* fermé. On sait que déjà dans la *Chanson de Roland* il assonne deux fois avec *e* < A libre [93]. Cette rime est assurée pourtant par les deux mss. : ainsi il est également très probable que pour le poète la forme *Déu* existait à côté de *Dé,* ce qui est toujours le cas dans les documents de la Touraine [94]. Cette

84. Rime empruntée à C. Le vers 961 manque dans P.
85. Renclus de Moiliens, *Carité*, strophe 206. Voir aussi Metzke 64, p. 402.
86. Chrétien de Troyes, *Cligès*, v. 4679, *Erec*, v. 1147, *Yvain*, v. 262.
87. Guiot de Provins, *Bible*, v. 1801, 2543.
88. Görl. N. 70. Cette assertion s'applique naturellement aux dialectes du Nord-Ouest exclusivement.
89. *Rose I, congié : con gié*, v. 3219, *gié : pié*, v. 1925; *Rose II, sui gié : juigié* 11169, *forgié : fors gié*, v. 5245.
90. Ward 1233, 1235, 1240, 1250, Blois 1258, 1263, 1272, etc. Dans Hubert on ne trouve que *gé* avant 1267, mais il est impossible de dire que la prononciation de *ge* n'était pas *gié*.
91. *Enseignement*, v. 731, *Beaudous*, v. 3359, *Florie*, v. 457.
92. *Dé* se trouve déjà dans l'*Epitre farcie*... (Görl. N. 26).
93. V. 698, 2455. Le cas régime se trouve souvent en assonance avec *e* fermé, Voir les laisses IX, XXVII, XXXIII, LIV, etc., et aussi Thèbes LXXVI.
94. Görl. N. 25-26. Comp. Rose 198 note 3, 233 note 1.

rime nous indique, d'ailleurs, que le *i* ne s'était pas encore intercalé entre le *d* et le *e*. La forme *Deu* se trouve encore en 1272 [95], à une époque où l'on trouve généralement *Dieu* [96]. La forme régulière dans la *Vie de saint Martin* est *Deu, Dex,* et à la rime *Dé* [97].

14) Pour la langue de Jean de Blois E ouvert + palatal libre semble avoir donné deux sons, l'un francien, attesté par les rimes *li : pri* 385, et *piz : annemis* 1197, et l'autre dialectal, par la rime *diz* < DATU + S : *dis* (ms. a .*X*.) < DECEM 1101 [98]. C'est un trait caractéristique des dialectes de la Touraine, du Perche et du Sud-Ouest que ce changement de E ouvert + palatale en *e* ou *ei* [99], mais non sans exception cependant dans les poèmes les plus anciens de la région, en particulier pour le verbe *prier* qui a toujours montré les deux formes du participe passé, du présent 1, etc. l'une à côté de l'autre [100]. La rime *li : pri* donc, ne serait pas d'une très grande utilité pour prouver que le poète se servait des deux développements, mais l'autre rime en *i* assure pour sa langue ce son à côté de l'*e* dialectal, et démontre, probablement, l'influence des parlers au nord et au nord-ouest de Blois [101]. Les documents de la Touraine montrent très souvent cet *e* pour l'*i* francien, aussi parfois *ei* [102].

15) *E* fermé libre rime avec *ai* < A + *yod,* comme nous l'avons vu plus haut (n° 6). Il rime, naturellement, avec lui-même [103], et en outre deux fois avec *oi* < AU + *yod*. Jamais il ne rime avec *é* < A libre, ni avec *oi* < O fermé + *yod* [104]. Ces deux dernières rimes sont *voi : poi* 413, *voie : joie* 973. Pour toute la région AU + *yod* dans le mot PAUCUM a deux

95. Blois 1272.
96. Auler 43-45.
97. Söderj. 113.
98. Le scribe de C, qui change toujours les rimes dialectales, s'il le peut, écrit ici *des* : *bles* < BLATU + S.
99. Söderj. 117-118, Napp 24-25, Görl. 50-51. C'est un phénomène moins général dans le Berry (voir Görl. N. 34.), rare dans l'Orléanais.
100. Thèbes LXXX, Gatineau 17. Dans la Bretagne le *i* francien se trouve très souvent (voir Görl. N. 32-33).
101. C'est-à-dire l'Orléanais et le Perche (voir Auler 46-47, Napp 24-25). Il est naturel que Robert de Blois fasse rimer *e* ouvert + *yod* avec *i*, sans exception (voir Berlit 21).
102. Görl. N. 33-34; ms. de la *Vie de saint Martin* : *sex* < SEX 6315, 9422, *deiz* < DECEM 9422.
103. En tout, 44 fois. Voir la table des rimes.
104. Il a pu sans doute rimer avec *o* ouvert + *yod*, puisque à plusieurs reprises *o* < AU rime avec *o* ouvert. Une fois *é* entravé rime avec *é* < A : *assez* : *ses* < SICCU + S 455, ce qui indique qu'entravé il garde son son original.

développements, *poi* et *pou* (*po*), dont la première forme est la plus répandue. C'est sûrement la forme employée ici [105]. Pour GAUDIA, la forme ne peut être que *joie*, avec *o* ouvert. Pour la prononciation du représentant de E fermé libre, il y a deux théories pour cette région. L'une est celle de M. Görlich, qui est presque convaincu que le son a dû être *oè* [106], l'autre de M. Söderhjelm qui écrit, en contestant la théorie de M. Görlich, que le son s'était déjà réduit à *è* (*e* ouvert) [107]. Sûrement, pour la *Vie de saint Martin*, M. Söderhjelm a raison, car, dans ce poème-là, le son dérivé de E fermé libre latin ne rime ni avec *oi* étymologique ni avec *e* < A libre [108]. Mais dans le *Conte*, puisque ce son rime avec *oi* (*o* ouvert) et *e* ouvert (*ai*) il faut conclure à un son intermédiaire, plus complexe que la voyelle simple *e* ouvert de *parlerai*, moins que la diphtongue *oè* de *poi, joie*, c'est-à-dire un son *wè* [109]. Remarquer que dans ces deux rimes le *wè* est précédé d'un *v* qui, à cause de sa qualité labiale, spirante et sonore, crée toujours une instabilité dans la prononciation d'une voyelle labiale [110], et que très probablement le résultat est ici un son plus près d'une vraie diphtongue qu'il ne le serait, précédé d'une consonne dentale [111]. Sur ce point, le *Conte* semble concorder avec la langue des *Miracles de N.D. de Chartres*, sauf que, là, non seulement *oi* rime comme ici, mais, entravé, avec *e* ouvert entravé, ce qui indique certainement la réduction de *oi* à *e* ouvert [112]. La langue du *Conte*

105. Söderj. 150, Auler 82-83, Görl. N. 58, Napp 23. Dans *Rose I* la forme attestée par les rimes est *poi*; dans *Rose II*, M. Langlois choisit *po*, quoiqu'il ne se trouve pas à la rime (Rose 213). Dans le francien la majorité des formes est en *-o*, *-ou* (Metzke 65, p. 79). Des rimes comme *pou* : *Saint Pou* se rencontrent souvent dans l'œuvre de Rustebuef. Même constatation pour le Sud-Ouest (Görl. 71-72).

106. Görl. N. 37-40. J'écris « presque », car, bien qu'il dise à plusieurs reprises que le son était bien *oè*, ne pouvait être que *oè*, il écrit la phrase suivante au sujet de l'orthographe *oi* pour *ai* : « An einem Wandel von *ai* zu *oi* ist gewiss hier nicht zu denken. Hier wird ursprüngliches *a* + *i*, das längst zu *e* geworden, durch *oi* (*œ œi*) wiedergegeben, offenbar nur, weil *oi* in vielen Fallen wirklich *e* lautete. » (P. 40.)

107. Söderj. 101-102, 127-128.

108. Söderj. 128.

109. Comme en français moderne sonnerait la rime *plein* : *Juin*. (*ẽ* : *wẽ*).

110. Voir Rose 230 n. 1, où M. Langlois parle des formes si variées du représentant de *VECLU.

111. Comp. Talbert 105 ss. Il constate que la prononciation moderne de *oi* est *oué*, aussi *ouè*, souvent; que dans *droit, froid, croix, étroit*, et *croire*, elle est *é*, et que parfois on entend *ouai* et *ouâ*. Il est surprenant qu'il ne cite pas la prononciation *Blè* pour Blois qu'on entend si souvent dans cette ville, et qui correspond parfaitement au son donné pour *oi* par M. Söderhjelm.

112. Napp 29.

semble être, donc, pour ce fait, entre celle de la *Vie de saint Martin* et celle des *Miracles*, un peu plus près de celle-là. Le cas est tout à fait différent pour les langages du *Roman de la Rose* : dans la première partie, *oi* ne rime jamais avec *ai;* dans la deuxième, *ai* rime avec *e* < A libre et *ei* < E fermé libre, deux traits qui séparent nettement la langue de Jean de la Chapele de celle de l'Orléanais [113]. Ainsi, les rimes dont nous parlons seraient prononcées *vwè : poè, vwèe : joèe* Dans une certaine mesure la rime est celle d'une voyelle simple avec un élément d'une diphtongue — ici ascendante; c'est une licence poétique que nous avons vue et que nous retrouverons.

16) En deux endroits *e* fermé devant *l* mouillé rime avec *o* ouvert entravé par *l. Conseil : fol* 187, *mestau* [114] : *fou* 939, ce qui atteste pour ces deux mots une forme en *-oil* [115]. Ces formes, bien plus caractéristiques pour le champenois [116], ne sont pas sans avoir leur pendant dans les documents de l'Ouest, quoique la grande majorité des formes qu'on y trouve montre *-eil* [117], p. ex., dans le ms. de la *Vie de S. Martin* on trouve *consoil* 4 fois, *mervoil, croille* (3 fois), *paroil, soloil, vermoille*. M. Söderhjelm, pourtant, suppose pour le poème des exemples de rimes avec *oil* étymologique [118]. C'est un phénomène inconnu dans le Sud-Ouest où l'on trouve toujours *ei, e* ou exceptionnellement *ai* [119]. Il faut voir ici, probablement due à l'influence de la palatale, une diphtongue descendante dont le premier élément est un *o*. La rime *ói* : *o* n'a rien de choquant : elle est dans la tradition poétique. Déjà dans le *Roland* on trouve *angoisset : tute : juintes : culchet;* dans *Raoul de Cambrai, mos* (mots) assonne en *ois* (laisse cclxii); dans la *Bible* de Guiot de Provins on trouve *loent : apeloient; Antoine : none;* dans *Carité, corones : bonnes : Antoine,* etc. [120].

113. Rose 190, 198.
114. Fr. mod. *méteil*. On trouve deux étymologies pour ce mot : Hatzfeld-Darmesteter, *Dict.* : *mixtus* > *mistus* > * *mistilis* (analogie à *fusus* > *fusilis*) > **mistilium*; l'autre de Körting (*Lat.-rom. Wtb.* 6229) **mixticulum*.
115. Peut-être même en *-ol,* car les dialectes de l'Ouest ont une tendance à resserrer les diphtongues, comme l'a démontré M. Constans (voir Thèbes LXXXIV). Comp. Such. *V. T.*, 154-155.
116. Foerster, *Wtb. zu Ch. de Tr.*, p. 212*.
117. Görl. N. 41.
118. Söderj. 128. Pour d'autres exemples, voir Napp 26, et Rose 230 note 5.
119. Görl. 45-46, Troie 128-129.
120. Voir en outre Tobler, *Versbau*, p. 149, 170. La rime *chevoil : col* de Macé que Herzog croit fautive, n'est qu'un autre exemple de cette licence poétique, voir Rose 229.

17) Il y a une série de quatre rimes où *o* ouvert + *l'*, rime avec 1° *e* ouvert + *l'*, 2° *e* ouvert + *l*, 3° *o* fermé + *l'*, et 4° *i*. En voici la liste : *viau* < *VOLEO *: veau* < *VECLU 829, *ciau : orguiau* 147, *agenoille : despouille* 711, *ville : adeuille* 945. Elles sont intéressantes pour l'étude de la langue du poète car elles semblent indiquer que pour lui *o* ouvert + *l'* avait deux sons, tous deux formés de groupes de voyelles ascendants, mais l'un des deux phonologiquement plus avancé, pour ainsi dire, que l'autre : *-uei-*, avec les deux derniers éléments de la triphtongue accentués[121], et *-ui-*, avec l'élément moyen supprimé. Je ne trouve ni dans les poèmes de cette région ni ailleurs ce double développement de *o* ouvert + *l'* — du moins pour les formes non suivies de *-s*[122]. Les documents et les mss. sont ici de peu d'utilité pour résoudre le problème, car partout on trouve des orthographes très variées[123], dont on ne peut guère tirer de conclusions, sauf que, puisque les formes en *oil* dominent dans le Sud-Ouest, il est naturel d'en trouver dans les provinces avoisinantes[124]. Les quatre rimes que nous étudions montrent, indubitablement, la diphtongaison de *o* libre + palatale[125]; pour *e* ouvert dans la même position, ou + *l* on est moins sûr. Les mots *viau : veau* pourraient représenter une rime *vueil : vieil* aussi bien que *vueil : veil*, avec la perte ou l'affaiblissement du premier élément de la triphtongue *iei*, mais la rime *orgueil : ciel* (ce qui serait le cas si *e* ouvert libre > *ie*) ne donnerait pas une homophonie, et ainsi représente certainement *orgueil : ce(i)l*[126]. C'est un trait qui distingue nettement les dialectes du Nord-

121. Pour ce phénomène, voir Foerster, *Romanische Studien* III, p. 180.
122. Pour *o* ouvert + *l'* + *cons.* voir plus loin, n° 18.
123. *VECLU > viel (vielle) veil, voil, vel, viul.
*VOLIO > voil, vueil, veil, veuil, vol, veill, vole.
ORGOLIU > orguil, orgoil, (orguel).
OCULU > uil, ueil, oille, oeil.
OLEUM > uile, oeile, oile.
Pour ces formes voir Troie 121, Söderj. 142, Rose 228-230, 230 n., Görl. N. 27, 44, 49-50, Napp 27, Auler 76 ss. Dans les chartes de Blois on trouve presque exclusivement des formes en *oi* : Blois 1258, 1263, 1274 *voil*, Blois 1258 *oit* < OCTO, Ward 1233 *voil*, Blois 1272 *viul*. Chambord 1280 *oyt*, mais *veil* < *VOLEO, Hubert 1267(i) *vell*, 1278 *Vuel*. La forme *veil* < *VECLU se trouve pour la plupart dans les documents de la Bretagne et de la Touraine.
124. Il est pourtant à remarquer que le ms. des *Miracles de N. D. de Chartres*, qui est du XIVe siècle, montre exclusivement *voil* comme représentant et de *VECLU et de *VOLEO. En tout, 19 fois. Voir Napp 27.
125. Un fait accompli de bonne heure dans le Sud-Ouest. Thèbes LXXVII, Troie 118, 121, Görl. N. 44.
126. A moins que ce ne soit une rime fausse de *l* mouillé avec *l* : c'est-à-dire *orguel' : cel*, ce que je ne crois pas être le cas.

Ouest de ceux du Sud-Ouest et du reste du territoire de la langue d'oïl que la non-diphtongaison de *e* ouvert libre, et dans le parler de la Touraine, son identification au moins partielle avec le *e* (*ei*) < A libre [127]. Il est donc très probable que Jean a écrit *cel,* et qu'il prononçait ce mot avec un allongement de la voyelle tonique pour qu'elle s'approchât du son *ei* < E tonique libre dans cette région. La rime ici, donc, est *-ueil : -e(i)l.*

De même pour la rime *viau : veau.* Dialectalement *e* ouvert + *l* mouillé est devenu *ei* [128]. C'est là, dû à l'influence de *l'*, un phénomène assez répandu dans les dialectes de l'Ouest, mais on le voit généralisé seulement après le milieu du XIIIe siècle [129]. La rime est naturellement *-ueil : -eil.*

Pour la rime *ville : adeuille,* et peut-être aussi *agenoille : despouille,* il faut voir un groupe phonétique plus développé que celui dont nous venons de parler. Là, *l* mouillé, étant final, avait toujours une tendance à perdre sa force palatale, et à se simplifier, particulièrement avec l'analogie des formes terminées par un *s,* ce qui faisait qu'il absorbait le *yod* pour se mouiller, et que la diphtongue originale pouvait ainsi résister plus longtemps. Mais ici, l'appui que donnait le *e* muet — la syllabe finale — amenait plus vite un changement, et le poète disait ou *adu(e)ile,* ou bien *aduile,* ce qui rime, par licence, avec *ville* [130]. *Ui* issu de *o* ouvert + *yod* est déjà at-

127. Voir Görl. N. 27, 89, Söderj. 207. Dans le ms. de *L'Epitre farcie,* on trouve *cel* < CAELUM; des formes comme *seit* < SEDET sont fréquentes dans les documents de la Bretagne; la *Vie de S. Martin* montre des rimes comme *drecé : cé* < CAECUM, *perre : lesquerre, cee : apelee,* et dans le ms. de ce même poème on trouve des formes comme *eire* < ERAT, *secle, requert, cex* < CAELU + S, etc. Parmi les autres rimes dans le *Conte* avec *e* ouvert libre on ne trouve rien de concluant. En voici la liste : *pié* : *proié* 111, *irié* 115; *fier* : *preeschier* 253; *rivieres* : *fieres* 511; *enseignez* : *piez* 1109. La forme irrégulière *irié* existe toujours à côté de *iré;* on trouve la forme *pree* < PRECAT dans les documents de la Touraine, et dans la *Vie de S. Martin* ce mot rime avec *soudee, demandee,* etc. (voir Gatineau 17-18), et nous avons déjà vu que -ARIU pourrait devenir *-er.* Il ne reste donc que *enseignez* (l'orthographe de P est à remarquer) qui n'a pas de pendant dans les documents. A une seule exception près, alors, toutes les rimes en E ouvert libre : A + pal. peuvent indiquer un son commun *e* (*ei*), et puisqu'il reste ce doute, elles ne sont pas d'utilité ici. D'ailleurs, l'influence d'un *l* mouillé est toujours de retarder un peu le développement étymologique normal. (Voir Thèbes LXXVIII, note 2).

128. Gatineau 17. *Veil* est la forme attestée dans la *Vie de S. Martin* (voir Söderj. 120); comp. les rimes *voil: revoil* 3804, et *dobleire: areire* 1050 de ce poème-là.

129. Hormis la rime citée dans la note précédente, je ne trouve que *orguil: viele* (*orgueil* : *veil*) v. 5717 du ms. S du *Roman de Thèbes.* Ce ms. est du Sud-Ouest. Pour une époque plus récente, voir Rose 229-230, 230 n. et Auler 46.

130. Le même fait est assuré pour *o* ouvert + *yod* dans d'autres positions par

testé pour Gatineau et se trouve dans les documents de la région [131], quoique cette réduction soit peu usuelle, la grande majorité des formes étant en *oi* sauf précisément pour la *Vie de saint Martin* [132]. Pour ce qui est de la dernière de ces rimes, *agenoille : despouille* nous avons une alternative possible. Une fois dans la *Vie de saint Martin, o* fermé + *yod* rime avec *o* ouvert+*yod* dans les mêmes circonstances qu'ici, *agenoille : moille* 1700. Or nous avons vu que dans le langage de Gatineau *o* ouvert + *yod* > *ui,* ce qui implique la forme *agenouille,* qui n'est pas sans pendant ailleurs dans l'Ouest [133], quoiqu'elle soit rare. C'est probablement la forme que nous avons ici dans le *Conte.* Pourtant il faut noter que le verbe *despouiller* a eu deux formes, l'une rimant en *ueil,* l'autre en *oil,* comme l'attestent des rimes dans le *Roman de la Rose* [134], et que la rime ici pourrait être *agenoille : despoille,* ce qui serait moins choquant que le développement plus rare de *o* fermé + *yod.* Enfin, il semble peu nécessaire de dire que les rimes *uéi : éi, uí : í* sont dans la même catégorie de rimes que celle déjà discutée de *ói : ó,* avec la différence qu'ici les diphtongues sont ascendantes. C'est une licence que l'on trouve très tôt chez les poètes [135].

La rime *duel : lincel* 931, n'est utile que pour assurer l'étymologie DOLUM pour ce premier mot.

18) *O* ouvert + *l'* + cons. rime avec *e* ouvert + *l'* + cons.: *miex : ieux* 391, *mieuz : orguieux* 915. Ces rimes de *e* ouvert + *l'* avec *o* ouvert + *l'* se rencontrent souvent dans toute la région [136]. Il est naturellement impossible de dire si le poète

les rimes suivantes : *muire:duire* 41, *lui:annui* 17, 273, 387, *lui:hui* 133, *null(u)i:hui* 473.

131. Söderj. 141-142, Görl. N. 49-51.

132. Comp. pourtant la rime *agenoille:molle* dans le ms. A (picard) du *Roman de Thèbes,* au vers 4449.

133. P. ex. *agenoille:soille, Roman de Thèbes,* 4449.

134. Rose 231, 231 note 2.

135. Voir Tobler, *Versbau,* p. 149. Pour Guiot de Provins et Gautier de Coinci, la diphtongue est toujours descendante, et rime en *u*; chez Rustebuef et Robert de Blois, la rime est ou en *u* ou en *i* (Berlit 16, Foerst. Beaudous 235); la rime est sur le dernier élément de la diphtongue avec Ph. de Thaün et Benoît de Sainte-More (Vising, *Zsch. rom. Ph.,* t. VI, p. 381), Wace et l'auteur du *Roman de Thèbes* (Thèbes LXXVI-LXXVII), Chrestien de Troyes et Gatineau (Söderj. 141).

136. Voir Such. *V.T.* 163-166. Dans le *Roman de Thèbes, neit:deleit* (NOCTEM: DELECTUM) etc., souvent. Ces combinaisons indiquent une rime *ue:e. O* ouvert+*l* +*yod*+cons. n'est pas à la rime là, mais la triphtongue *-ueu-* est indiquée pour la langue du poète. (Voir Thèbes LXXVI-LXXVII, LXXXII). Pour le *Roman de Troie* et la *Chronique des ducs de Normandie,* où cette dernière combinaison se trouve à la rime, voir Troie 122, 168 n. 2. Pour une époque plus récente (*Poire, Miracles,*

prononçait *meaus, orgueaus,* ou *me(i)us, orguius,* avec la forme de MELIUS où le *e* reste non-diphtongué. Dans le ms. de la *Vie de saint Martin,* à côté des formes franciennes *mieus, mielx,* on trouve *melz, meuz, meoz, meolz, miolz* [137]. Le mot est rare dans les documents [138]. Dans l'Orléanais il semble avoir été *miaus* [139], souvent pour le Perche on trouve des formes comme *melz, meilz, meulz* (*veulz*) [140] et des formes *elz, eulz, eulx* < OCULU + S à côté des formes *ialz, iaulz* qui sont caractéristiques du dialecte champenois [141]. Le suffixe -ELLUS est à la rime seulement une fois; *Citiaus* < *CISTELCIUM [142] : *biaus* 825 [143]. -ELLUS donne généralement, dans la France du XIIIe siècle, *-iaus* [144], à côté duquel on trouve dans l'Ouest très souvent *-eaus* [145]. Les documents montrent longtemps la conservation de *-eau,* et pour Blois, comme ailleurs en Touraine, ceci semble être la forme régulière [146]. Donc, il est probable que le poète a dit *Citeaus : beaus,* et si l'étymologie citée en note ci-dessus pour Cîteaux est la bonne, cette rime indique l'intercalation de la voyelle transitoire *a* dans les mots *miex, ieux, orguieux.* Soit dit en passant, la triphtongue actuelle *-eau* dans le dialecte blésois, se prononce *iau* [147], comme dans le patois de Paris. Pour le suffixe -ELLUM, il est possible que

Rose I, Rose II, etc.) voir Auler 65, 80, Rose 231-234. Dans *Rose I* le résultat est *-iau,* dans *Rose II, -eau* (?). Voir Rose, *loc. cit.*

137. Söderj. 120.

138. Je ne trouve que *meaux* Blois 1263. Comp. la rime *meauz:Meauz* < MELDIS, Rose, v. 9388.

139. Auler 65.

140. Napp 13.

141. Napp 19.

142. Voir Van Hamel, liste de noms propres, dans son excellente édition de *Miserere* et de *Carite* du Renclus de Moiliens, à CHISTIAUS. *Citeaux* n'est pas dans Longnon, *Les Noms de lieu dans la France.*

143. Je considère *bellus* comme composé avec le suffixe *-ellus,* puisque c'est là la coutume dans les études phonétiques.

144. Görl. N. 35-36, Söderj. 122. *-Iau* est la forme essentiellement franco-picarde et aurait été empruntée par les dialectes de l'Ouest, selon Görlich, peu avant 1270, du moins dans la Bretagne, l'Anjou et la Touraine. Voir Görl. N. 37, et Metzke 65, p. 75-78.

145. Görl. N. 35. *-Eau* est attesté à côté de *-au* pour Gatineau (Söderj. 122). Auler ne cite guère des formes en *-eau* mais les poèmes et les documents qu'il étudie sont tous après 1250, sauf *Rose I,* et la plupart beaucoup plus récents (p. 52, ss.).

146. Görl. N. 35. Au Sud-Ouest *-eau* est resté plus longtemps (Görl. 54-57). Pour *Rose II* la forme était toujours *-eau,* probablement (Rose 234). Auler (p. 54) dit qu'on ne trouve que les formes en *-iau* pour Blois. Pourtant Blois 1258 *estaus,* 1263 *aus,* 1289 *Citeaus,* Hubert 1248 (II), 1248 (III), 1280 *Citeaus,* 1285 *aigneaus, porceaus,* Ward 1250 *tonneaus* (2 f.), contre Hubert 1267 *seiau.* On trouve une fois *seiaus,* Tours 1286, et Blois 1258 montre 2 fois *Chetiaudun.*

147. Talbert 158, Auler 54. Comp. Metzke 65, p. 76. On trouve la même prononciation dans l'Orléanais, actuellement.

le poète ait écrit *-eau*, par analogie avec les formes suivies d'un *s*, mais je pense qu'il a écrit *-el*. -ELLUM ne rime qu'avec soi, et avec l'adjectif *bel* (voir table des rimes). P écrit toujours *-el* à la rime, et le plus souvent ailleurs [148], et les documents pour la Touraine montrent presque toujours cette forme, même assez tard [149].

19) La voyelle *i* devant *yod* donne toujours *i*, comme le montrent les rimes suivantes : DICO > *di : vendredi* 349, *mie : seignorie* 165, *dit : petit* 397, 523.

20) *O* ouvert ne rime pas avec *o* fermé [150]. Il rime avec la diphtongue descendante *oi*, comme nous l'avons vu, avec *o* ouvert < AU, et quatre fois avec *ol* + cons. où dialectalement *l* est tombé. *Parost* [151] : *ost* 119, *roust : voust* 685, *cous : do(u)s* < DORSU 713, *tout* : *tost* < TOLLIT 741. Dans la *Vie de saint Martin*, où *l* + cons. est tombé après *o*, cet *o* n'est jamais rimé avec *o* ouvert entravé comme il l'est dans le *Roman de la Rose* [152]. MM. Langlois et Söderhjelm expliquent de la même façon : la perte de *l*. Mais nous avons aussi une autre explication, celle de M. Constans, à propos des rimes analogues dans le *Roman de Troie:* la vocalisation de *l*, et la rime résultante de la diphtongue descendante *òu* avec la voyelle simple *ò*. Ce phénomène, quoiqu'il soit plutôt de la phonétique du XIIe siècle, et du Sud-Ouest, que de celle de XIIIe, n'est pas pourtant sans portée pour la langue de Jean de Blois. Il est même bien plus probable que *l* + cons. après *o* soit tombé, car c'est là un trait très caractéristique de la langue de la Touraine, du Perche, et de l'Orléanais [153], mais on peut bien se demander si *l* est tombé sans laisser de traces. On sait, d'après la constatation faite par M. Langlois, à propos de l'amuïssement de *s* + cons., que ce fait n'avait pas lieu sans un allongement correspondant de la voyelle qui la précé-

148. *Bel* 10 fois, *biau* 4 fois, etc.

149. Blois 1272 *seel* (2 f.) 1296 *scel*, Ward 1233 *sael*, 1235 *chastel*, *sael*, 1240 *chastel*, contre Blois 1258 *saau*, 1272 *seeau*, Ward 1240 *seau*. Même constatation par Görlich (Görl. N. 35).

150. Même séparation dans la *Vie de saint Martin*. Voir Söderj. 147; aussi Thèbes LXXXIII. *O* ouvert a une tendance à devenir *ou* dans le Maine, l'Anjou et la Bretagne, pendant la première moitié du XIIIe siècle, comme dans l'Ile-de-France. Ce développement est presque inconnu dans la Touraine et le Berry. Görl. N. 49, Metzke 64, p. 411. Pourtant voir ici plus loin.

151. *Parost* est le subj. pr. 3. de *parler* : PAROLET > *parolt* > *paro(s)t*. Le *s* est naturellement purement orthographique. *Parolt* assonne en *o* ouvert dans *la Chanson de Roland*, v. 1206.

152. *Trop:cop*, *los:fos*, etc. Voir Rose 215-216 et Söderj. 159.

153. Söderj. 159, Görl. N. 60.

dait[154]. Je crois que le même phénomène se répète pour *o* ouvert dans le *Conte,* car on n'en trouve pas qui, suivi d'un *s* amuï, rime en *o* ouvert entravé[155]. Or nous avons ici trois exemples où un *l* a disparu, et le *o* ouvert devant lequel il était rime avec un *o* ouvert dont la qualité était changée par la perte d'un *s*[156], ce qui indique que cette voyelle était, à un certain degré au moins, séparée de *o* ouvert entravé par des consonnes non tombées. Il est important de remarquer que, de même que *o* ouvert + *s* amuï, *o* ouvert + *l* « tombé » ne rime jamais avec *o* ouvert pur[157]. On peut donc considérer ces quatre rimes comme séparées des autres rimes en *o* ouvert. Le son serait probablement entre *o* ouvert et *o* fermé[158], ce qui montre pour la langue de Jean encore un point de rencontre avec les dialectes à l'ouest et au sud-ouest de Blois.

21) Le représentant de MUTTUM rime en *o* fermé : *mot : tout* 583[159]. Quoiqu'on trouve déjà ce mot dans le *Roland* en assonance avec *o* ouvert[160] et que ce soit le *o* ouvert qui ait seul survécu, on le trouve en rime avec *o* fermé dans la *Chronique des Ducs de Normandie,* et les romans de *Thèbes* et de *Troie*[161]. Dans le francien, il rime en *o* ouvert; c'est la raison pourquoi le scrible de C a ici changé la rime[162].

22) *O* ouvert entravé devant nasale rime avec *o* fermé devant nasale. C'est un trait régulier de la phonétique de l'ancien français[163]. (Voir la table des rimes.)

154. Rose 272.

155. Comp. la rime *coste:oste* 155.

156. Il faut voir dans la rime *cous: dos* une exception à la règle générale citée plus haut. *O* entravé est plus allongé ici, étant final. C'est précisément quand il était final — car ici le *s* ne se prononce plus — que *o* ouvert d'abord s'est fermé. Cette rime peut indiquer le commencement de ce changement. Comp. la rime dans la *Vie de saint Martin, escote : gote* 3656, et *escoute : doute* 319.

157. La rime *cous: chous* 835 indique, probablement, une qualité allongée de *o* dans le représentant de COLAPU.

158. On peut se demander ici si les rimes avec *tost* et *vost,* formes souvent attestées dans l'Ouest, ne doivent pas être séparées, comme sont celles avec *tost* < TOLLIT dans *Rose I* (Rose 215-216), des deux autres rimes que nous venons d'étudier. Je ne le crois pas, car si dans le *Conte* on préfère voir pour TOLLIT la forme *tost,* plutôt que *tolt, tout,* et *vost* au lieu de *volt, volst,* toujours est-il que le *s* est purement graphique, et que la voyelle, due à l'amuïssement de *s,* tomberait dans la même catégorie que les deux autres rimes citées. Ce serait probablement pour cette cause que, ainsi que l'écrit M. Langlois à propos des deux *tost :* « Jamais ces deux mots ne riment en *ot* ni en *out.* »

159. C donne *bout : tout.*

160. Laisse XCIII, vers 1190.

161. Stock 454, Thèbes LXXXIII, Troie 118.

162. Marie de France le rime en *o* ouvert. *Fables* 34, v. 45 (*Bib. Norm.* VI). Même constatation dans *Eneas* (*Bib. Norm.* IV, p. XXV). Voir Such. *V. T.* 30-31.

163. Schw.-B., paragraphes 61, 65, 67.

23) Pour les représentants de BONUS-BONUM les rimes assurent la diphtonguaison du *o; an* < INDE *: bon* 981, *bone : fame* 1061, *encens : bons* 905. Le son commun est sûrement *ẽ*, et les rimes sont alors *en : buen, buene : fen(n)e*, et *encens : buens*, avec la diphtongue *ue* ascendante, comme nous l'avons déjà vu pour *o* ouvert + *l'*. Dans le *Roman de Thèbes* la rime *tens : buens* 6123, etc., dans le *Roman de Troie* les rimes *sen : buen* 11805, *sens : buens* 18543, et dans la *Chronique des Ducs de Normandie,* les rimes *buen : sen* 14320 et *boens : tens* 32580, indiquent que cette rime existait déjà au XIIe siècle. Les formes *boen, boens, boenne,* même une fois *bens,* dans le ms. de la *Vie de saint Martin* [164] et la rime *Ravenne : benne,* v. 5042 dans ce même poème, indiquent qu'elle existait en Touraine au début du XIIIe. Dans les *Miracles* il ne se trouve pas de rimes avec *bon,* mais le ms. montre 6 fois *boen,* 3 fois *boene,* contre une fois *bon* et 2 fois *bone* [165]. C'est une rime qui ne se trouve pas dans le *Roman de la Rose* où les formes sont toujours en *-on* [166]. Dans les documents de Blois les formes montrent la diphtongaison presque sans exception [167]. Pour la forme *fene* ou *fenne* < FEMINA, assurée par la rime ci-dessus, on trouve dans la *Vie de saint Martin* un parallèle exact, *fame : arrienne,* v. 1168. Puisque là, plus même que dans le *Conte, an* ne rime pas avec *en, fenne* est assuré; ce mot se retrouve d'ailleurs dans les documents [168]. On trouve la forme *feme* quelquefois dans les documents de l'Ile-de-France, mais elle est rare, et *fame* est la forme usuelle [169].

164. Görl. N. 47.

165. Napp 20. On trouve la rime *suens: sens* deux fois dans les *Miracles.* (Napp 43.)

166. Rose 224. Voir, aussi, Auler 74.

167. Blois 1258 1272 1274 *cuens,* Chambord 1280 *cuens,* Ward 1233 *suens* (mais *conte*). Mais aussi Tours 1286 *homme.* Les documents pour le Berry montrent les formes en *oe :* Hubert 1267 (I) *coens* 4 fois, etc. Pour les documents de la région voir Söderj. 140, Görl. N. 47: la Bretagne, l'Anjou, le Maine, *bon* etc. régulièrement; la Touraine et le Berry, *buen* etc.; ms. de la *Vie de S. Martin, boen* la plupart des fois.

168. Blois 1272 *femme* (2 fois), *femne* 2 fois, Ward 1233 *feme, femme* (3 fois), 1240 *femme* (2 fois), contre *fammes* Blois 1289. Dans la Saintonge, l'Aunis, le Poitou, le Maine et la Bretagne, la forme *feme* est trouvée dans la majorité des cas à côté de *fame;* dans l'Anjou, la Touraine et le Berry, *fame* et *feme* sont également fréquents (Görl. 80, Görl. N. 42). Dans le *Roman de Thèbes, femne* est assuré à la rime (*:Lemne*), v. 2297, à côté de *feme* (*:regne*), v. 413. Il est intéressant de trouver dans les documents de Blois, *Jehen* et *Johenne.* Ces formes sont exceptionnelles, mais on les rencontre dans l'Anjou et le Maine (Söderj. 131). Ordinairement on trouve les formes en *-an* comme il est naturel avec un nom propre. *Johan* Ward 1233 (4 fois), 1255 (3 fois), Blois 1263, 1274; *Jehan* Blois 1272; *Jehanne* Blois 1289, etc.

169. Görl. N. 42. D'ailleurs, à cette époque *ẽ* s'était déjà assimilé à *ã*.

La *Vie de saint Martin* montre, au vers 5042, la rime *Ravenne: benne*. M. T. Söderhjelm écrit (p. 140) : « *benne*... durch reim: *Ravenne* gesichert... » Mais une rime *boenne : Ravenne* serait aussi possible, avec une diphtongue ascendante, comme ailleurs. Il est intéressant, pourtant, de trouver cette orthographe pour le représentant de BONA. Il n'est pas nécessaire de dire que pour les exemples cités ci-dessus de la diphtongaison de *o* ouvert dans *bon* le mot est dans une position tonique suivant le verbe. Au vers 982 il est à considérer comme substantif. Ceci concorde avec les observations faites par M. Mussafia, qui a montré que la diphtongaison du représentant de BONU n'a lieu que quand il est tonique par position [170]. Pour le représentant de HOMO, discuté dans le même article, il n'en est pas de même dans le langage de notre poète : tonique, la forme est *hom* (*hon*), atonique, elle est probablement *en*. Il y a deux rimes qui, à première vue, semblent attester *hons* pour le cas sujet singulier de ce mot. Pourtant, à force d'étudier la question, on reste convaincu que le poète écrivit *hon* dans les deux endroits; les vers sont:

305	« Si puet molt bien,» fet [li bons hons,	C	li prodom
	« je vos en mostrerai res- [sons... »	C	reson.
869	...ice requiert li povres [hiens.	C	Ice nos quiert l.p.hom.
	Li bons morsiaus n'et [mie siens.	C	Li doz morsel ne sont pas [suen.

Sur 37 cas où l'on trouve *hom* (cas sujet) dans le poème, P écrit 5 fois *hom*, 25 fois *hons*, 5 fois *honz* et 2 fois *ons* [171], ce qui montre que, dans la langue du copiste de P, *s* analogique était ajouté à *hom*. Dans presque tous ces cas C écrit *hom* [172]. On trouve l'expression « montrer raison » ailleurs dans le poème, toujours avec *raison* au singulier : 731 — *Ne montreroient il raison* (: *pardon*); 844 — *De ce voz sai je*

170. *Zsch. rom. Ph.*, t. I, p. 407.

171. *hom* aux vers 107, 395, 396, 444, 576, *hons*, 11, 111, 125, 149, 159, 289, 352, 404, 422, 430, 439, 459, 470, 580, 595, 609, 619, 630, 637, 645, 672, 697, 704, 1011, 1205, *honz*, 465, 492, 1035, 1118, 1206, *ons*, 706, 994.

172. C a changé les vers 149, 994; les vers 1205, 1206 n'existent pas dans C.

resson rendre; et dans des phrases analogues : 157 — *ot.. raisson* (: *talon*); 820 — *par resson* (C *a reson*). D'ailleurs on constate que le poète garde toujours la forme étymologique pour la déclinaison des noms comme pour la conjugaison des verbes (voir plus loin, n°s 34, 35) : donc *hons* serait une exception unique. Dans ces deux couplets le ms. C a *hom* (*hon*) avec un changement des plus faciles dans la construction de la phrase, comme on le voit quand on compare les deux leçons. Il est également à remarquer que, dans les deux cas, il semble que le mot *hons* du scribe P l'ait entraîné à faire le changement dans le second vers de chaque couplet, puisque *hons* était pour lui presque la seule forme admissible. Ayant considéré tous ces faits, je suis persuadé que la leçon originale était sans *-s* analogique, et que les rimes étaient *hon : resson, hon : son.* Il reste pourtant à parler de la forme *son,* peu usuelle, pour le pronom possessif tonique. La rime *hom : raison* assure la forme non-diphtonguée pour le représentant tonique de HOMO, donc la rime *hiens : siens* assure également pour le poète *hom : son. Son* se trouve régulièrement dans tout le Sud-Ouest [173] et quoique cette forme soit beaucoup plus rare dans l'Orléanais, la Touraine, etc., elle est presque la seule employée dans la *Vie de saint Martin,* ainsi que dans le ms. de ce poème. Elle est alors un autre lien entre la langue de Jean et celle de Gatineau [174].

24) Une rime joint LOCUS avec la terminaison -OSUS (avec *o* fermé), *religïeus : leus* 81. Görlich montre que pour *o* fermé tonique, dans les dialectes de l'Ouest, il y a six formes en *o, ou* pour une forme en *eu* de 1200 à 1300, mais que les formes en *ou* vont toujours croissant [175]. Le ms. de la *Vie de saint Martin* montre seulement une forme en *eu,* et pour Gatineau les formes *-os* < -OSUS, et *lou* < LOCU sont plus que probables [176]. Dans la Touraine et le Maine *leu* et *lou* sont à peu près égaux [177]. Dans *Rose II, leu* et *lou* sont tous les deux à la rime; dans *Rose I,* la terminaison *-euse* < -OSA est attestée, et

173. Görl. 109.

174. Söderj. 196-197. *De son,* v. 3041, etc. La rime *doue: soue* dans le *Conte,* v. 549, semble attester *soe* comme pronom possessif tonique féminin, qui correspond à *son,* masculin. Comp. *cestes moes parties* dans Hubert 1248 (II) et *soe* dans Blois 1258.

175. Görl. N. 52. De 1200 à 1280, la proportion en est 5 *o:* 1 *ou:* 1 *eu,* de 1280 à 1300 5 *ou:* 5 *o:* 1 *eu.* Après 1300 *o* commence à disparaître complètement.

176. Söderj. 140-141, 146.

177. Görl. N. 47-48.

dans les documents de l'Orléanais on trouve toujours *-eu*[178]. Le *Livre des Miracles* ne montre que *leu* et *-eus* < -OSUS à la rime; même fait pour les documents du Perche[179]. Il est remarquable pourtant que Robert de Blois n'a que *-ous* < -OSUS; c'est chez lui un trait sûrement dialectal[180], car déjà les poètes de la langue littéraire, qu'il s'efforçait d'imiter, écrivaient très souvent *-eus*[181]. Ici les documents ne sont pas de grande utilité[182]. -OSU > *-eus* avant que -ORE > *-eur*[183], ainsi il est possible que la rime ici soit en *-eus*, mais le peu de témoignage que nous en avons et les rimes de Robert de Blois nous amènent à nous demander s'il n'est pas aussi possible qu'elle soit en *-ous*[184].

25) S'il reste un doute sur la prononciation du représentant de -OSUS, deux rimes dans le *Conte* et de nombreuses formes documentaires assurent la conservation de *o* fermé dans la terminaison dérivée de -OREM. *Doulor : jour* 209, *amor : labour* 379. Ce fait s'accorde avec le dialecte de Tours, et tous les documents blésois montrent *-or* avant 1260, *-or, -our, -eur* après cette date[185]. -OREM > *-eur* dans *Rose II*, mais probablement pas dans *Rose I*[186]. *-Eur* est la forme qui domine dans le Perche[187]. On fait la même constation pour *-or* que pour *-os* dans l'œuvre de Robert de Blois[188]. D'après tous ces témoignages, il reste donc peu de doute que le poète ait écrit *-or* (mais pas *-our*) comme terminaison dérivée de -OREM.

Une fois *o* fermé + cons. rime avec *o* fermé + *l* + cons.,

178. Rose 214-215, 218.
179. Napp 19-20, 22.
180. Berlit 18, Foerst. Beaudous 235. Les formes en *ou* sont assurées par plusieurs rimes dans le *Beaudous*. Voir aux vers 2256, 2329, 2353, 3000, etc.
181. Rustebuef, etc. Voir Metzke 64, p. 409-410.
182. Voici le relevé des formes trouvées : Ward 1255, Blois 1258, Hubert 1267 (I) *leu*, Blois 1289 *lieu*.
183. Görl. N. 52.
184. Dans le parler actuel de Blois on entend fréquemment, malgré ce que dit Talbert (p. 90), le son *lyeuy'*, pour *lieu*. Les trois dernières lettres de ma transcription rimeraient avec (*d*)*euil*, français moderne.
185. Söderj. 146, Auler 87-90, Berlit 18. La date 1260 est tout à fait arbitraire, il est vrai. Les documents montrent que le changement eut lieu entre 1258 et 1272. Ward 1233 *segnor* (3 f.), 1250 *segnors, segnor* (2 f.), (*jor*), 1255 *lor, segnor, menors*; Blois 1258 *segnor, monsegnor, lor* (2 f.); Hubert 1267 (I) *seignour*, 1267 (II) *seignour, successours*, 1278 *segnor, lor*, 1280 *segnor, successors;* Tours 1286 *monsor, segnor, plusors* (3 f.), *lor* (3 f.). Après 1260 pourtant, Hubert 1267 (I) *monseigneur* (2 f.); Blois 1272 *ancesseurs* (2 f.), *successeurs* (4 f.), *leur*, 1289 *seigneur* (3 f.), *leur* (3 f.), *successeurs*; Chambord 1280 *leur* (3 f.). Dans le Sud-Ouest, *o* ne > *ou* avant 1260 (Görl. 64).
186. Rose 219, 214-215.
187. Napp 21.
188. Foerst. Beaudous 235. Voir *Beaudous*, v. 403, 920, 2179, 2449, etc.

vos : saous 873. Cet *l* est sans doute tombé ici comme il l'est dans le ms. de la *Vie de saint Martin* et dans les langues de Guillaume de Lorris et de Jean de Meun [189]. Il est douteux que *o* fermé soit devenu *ou*, comme dans le *Roman de la Rose*, mais il est bien possible que l'allongement de ce son soit sur le point de s'affirmer. Ainsi la rime serait en *o* fermé légèrement allongé : rime analogue à celles dans lesquelles *l* est tombé après *o* ouvert. On remarque que *vos* ne rime d'ailleurs dans le poème qu'avec *nos*, qui subirait simultanément les mêmes changements phonologiques que *vos*, et que la rime *genoz* : *douz* 579 est la seule où *ol* + cons. soit à la rime ailleurs. Ainsi il est probable que le même phénomène observé pour *o* ouvert a eu lieu pour *o* fermé. Le parallèle avec la phonétique du *Roman de Troie* est ici, comme là, le même, et a sans doute une signification semblable [190]. Même s'il faut voir ici un phénomène différent — la vocalisation, au lieu de la chute, de *l* et le resserrement de la diphtongue résultante *óu* en un son qui rapprocherait le *ou* du français moderne [191] — toujours est-il que le son qui en résulte est le même, et on peut considérer ces mots en *ol* + cons. comme séparés des autres en *o* fermé [192].

26) Hormis la combinaison -AUCUM, la diphtongue AU donne toujours *o* ouvert comme le prouvent les rimes suivantes, *repos : os* 577, *lox* 805; *cors : ors* 1241.

2. — *Consonnes.*

27) Pour les dentales, il y a très peu à dire. *T* final, après consonne et à la troisième personne du parfait des verbes faibles de la troisième conjugaison est tombé comme ces rimes le montrent : *sovan : an* 747, *vendredi : soufri* 67, *pourri : departi* 233, *ainsint : isit* [193] 497. Dans la *Vie de saint*

189. Söderj. 159, Rose 215, 221, 263-264.

190. Comp. *Roman de Troie* aux vers 429, 1449, 3967, 4537, 12997, 20731, etc. où *vos, nos,* riment avec *sous* < SOLUS, *gote* avec *tomoute, toz* avec *douz,* etc.

191. On sait que ce phénomène avait déjà eu lieu dans le *Roman de Thèbes* (Thèbes LXXXIII).

192. Ce trait sépare le langage de Jean de ceux du *Roman de la Rose.* Voir Rose 216, 221.

193. Cette rime assure, pour le poète, une forme du représentant de AEQUE? HIC (étymol. de Foerster), sans *c* ni *t* finals. Malgré les orthographes, voire, à cause même de ces orthographes, on peut être sûr que ni le *c* ni le *t* ne se prononçaient. (Comp. Rose 300, 300 n.)

Martin le *t* des pf. 3 en *-it* n'est pas tombé [194], mais en général dans le Nord-Ouest, assez tôt d'ailleurs, sa chute est assurée, même dans la Bretagne et l'Orléanais — les deux extrêmes de la région, pour ainsi dire [195].

28) *M* et *N* quand ils sont finals aboutissent au même son comme l'assurent plusieurs rimes : *fain : plain* [196] 513, *pain* 809, 885; *Abraham : aham* 201; *desantan : Aden* 1021, et peut-être aussi *prison : renon* 1039, *bone : fame* 1061 [197]. Comme l'a démontré M. Suchier, des rimes *-m : -n* se trouvent partout et très tôt, car déjà dans le *Bestiaire* de Philippe de Thaün et dans le ms. du *Psautier de Cambridge* la confusion a lieu [198] — non seulement après *o*, mais partout, à la finale [199]. Ainsi, on n'est pas surpris de trouver le mélange de *m* et *n* très généralement dans tout l'Ouest, et dans le *Conte* [200].

29) Nous avons vu que *l* + cons. tombe dans certains cas et qu'il s'est vocalisé ailleurs [201]. Il est probable que *l* final était toujours prononcé mais le manque de rimes léonines fait qu'il est impossible de dire s'il se vocalise devant un mot qui commence par une consonne. Dans la *Vie de S. Martin* la rime *chevauchier : chevau chier* [202] indique qu'au début du XIIIe siècle *l* final + cons. > *u;* dans *Rose II, mantel port : tel port* [203] indique le contraire pour une époque plus récente. Dans le mot *Pol* < PAULU, *l* reste comme l'atteste la rime avec *fol* (v. 89), qui, lui-même, rime avec *consoil* comme nous l'avons vu.

194. Söderj. 151. Dans tout le Sud-Ouest, toujours avec des exceptions, le *t* final dans ces positions reste (Voir Görl. 82-84).
195. Görl. N. 63, Auler 104-105, Napp. 31-32, Stock 479-480.
196. Le ms. P écrit une fois (v. 809) *fain* en toutes lettres. C'est ainsi que j'ai résolu les abréviations dans les trois autres cas où ce mot se retrouve dans le poème.
197. Pour la terminaison de la première personne du pluriel, voir plus loin. Nous avons déjà discuté la forme *fenne* < FEMINA. Il faudrait peut-être ajouter à cette liste les deux rimes déjà traitées, *hon: resson, son.*
198. *Reimpredigt* (*Bibl. Norm.* I), p. LII-LIII. « Die Bindung m:n... scheut kein Französisches Gedicht... »
199. *Ibid.*, LIII, et Walberg, *Bestiaire* de Ph. de Thaün, p. LVI. Suchier (*loc. cit.*) écrit : « Wenn wir von Normannischen absehen, so findet sich die Versmischung im Hohe Liede (Ende des 11. Jahrhunderts) : *con, on, biem, samz,* usw. »
200. Voir Thèbes xciii (là ils sont mélangés seulement après *o*), Troie 131, (*m* et *n* riment ensemble « exceptionnellement par licence »), Söderj. 162, Görl. N. 61, Auler 30, 101, Berlit 25-26 (Pour Robert de Blois *m : n* seulement après *o.*), Napp 34. Même constatation pour le Sud-Ouest (voir Görl. 79). Puisque cette rime se trouve aussi dans le francien (voir Orr, Guiot de Provins, *Œuvres* p. xliii), elle est sans valeur comme indication dialectale.
201. Comp. la rime *Diex : sex* < SAL + S, v. 1129.
202. V. 2169.
203. V. 13555.

30) C'est une licence bien connue que de faire rimer deux groupes dont un seul possède *r* devant une autre consonne [204]. Le *Conte* en montre un exemple, *sache : patriarche* 205. Dans le XIIe siècle on en trouve plusieurs exemples, comme l'a montré M. Stock [205]. L'amuïssement de *r* a lieu le plus souvent devant *s*, mais on trouve ce même phénomène dans d'autres circonstances : *Roman de Thèbes, proche : broche* 665; *Galeran de Bretagne, sage : marge* 6433, etc. [206], et il n'est pas inconnu dans le francien, car Guiot de Provins fait rimer, dans la *Bible, anuous : priours* 1079, *gras : mars* 1967. Ces rimes indiquent que *r* est amuï, même tombé, dans la prononciation. Görlich cite des exemples dans les documents où non seulement *r* est omis, dans les mots où il doit se trouver, mais où il est inséré dans des mots qui n'ont aucune raison phonologique de l'avoir. Evidemment *r* préconsonantique est alors muet [207]. Mais *r* final est toujours prononcé comme le démontrent les rimes *amer* < AMARU : *mer* 541, *aller : mer* 555 [203].

31) Le *Conte* ne montre pas la confusion de *ch* (tš) avec *g* (dž) qu'on trouve dans l'œuvre de Jean de Meun et dans celui de Péan Gatineau [209]. *Vengier* rime une fois avec *dengier*, v. 25.

32) Les rimes suivantes semblent prouver que *s* et *z* finals sont mêlés à la rime : *ses* < SICCU + S : *assez* 455, *borraz : porchaz* 933, *diz* < DECEM : *diz* < DATU + S 1101, *pez : lez* 1115, *piz : annemis* 1197, et peut-être aussi *anz : Adenz* 195. Il n'y a pourtant que deux cas sur lesquels on ne peut pas avoir de doutes, *ses : assez* et *piz : annemis*. Dans le *Roman de Thèbes, dez* < DECEM, *paiz* < PACEM riment en *-z*, et après *n* < NN on trouve et *s* et *z* [210]. D'autre part, dans le *Roman de Troie* « la distinction entre *-s* et *-z* n'est pas strictement

204. Tobler, *Versbau*, p. 133 ss., M.-Lübke, *Grammatik*, t. I, paragraphe 165.
205. Stock 476 : *Drame d'Adam*, p. 73 *merveillos : plors*, p. 78 *jors : nos; Chev. au Lion*, v. 3859 *quatre : enconbate*. Voir aussi Thèbes lxvii, lxvii n. 2; on y trouve *porche : broche*, v. 655; aussi Beroul, *Tristan* (S.A.T.F.), p. XXVI, et M.-Lübke, *loc. cit.*
206. *Patriarche : barnage* dans l'œuvre de Jean Renart, *Galeran de Bretagne*, p. XXVI; *atarge : dammage, Poème Moral*, strophe 58; *Amandas : Berars, Gautier d'Aupais*, v. 164, etc.
207. Görl. N. 62-63. Pour d'autres exemples, voir Auler 99-100 et Napp 33. Le ms. P montre *paler* 890 et *pallerai* 789, pour *parler, parlerai*.
208. Comp. Tobler, *Versbau*, p. 141.
209. Gatineau 19, Rose 262-263.
210. Thèbes xc. « Mais *anz* ne rime qu'en *-z*... à côté de *pans : flans*. »

maintenue, surtout pour quelques mots » [211] parmi lesquels on trouve *priz, diz, paiz, porchaz* [212]. En outre, ce mot rare *borraz* peut bien rimer en *-z* comme dans *Rose I*, v. 1211 [213], ou bien en *-s*, étant emprunté au mot provençal *borras* comme l'explique M. Meyer-Lübke [214]. Contre la confusion dans le Sud-Ouest, on trouve une séparation absolue dans la *Vie de saint Martin* et dans le *Roman de la Rose* [215], tandis que pour les *Miracles, Foulque de Candie,* et l'œuvre de Robert de Blois, comme pour les documents, il ne reste plus de distinction [216]. Même si les deux rimes citées plus haut indiquent une confusion de *-s* et *-z*, il n'est pas sans intérêt de voir que les autres s'accordent avec les exceptions trouvées dans les deux grands romans du Poitou.

33) Il ne reste, pour les consonnes, qu'à considérer une série de rimes qui assurent la disparition de *s* préconsonantique. *Parost : ost* 119, *afolletist : fist* 191, *roust : voust* 685, *tout : tost* 741, *est : entremest* 803. On sait que *s* devant une sourde (p, t, k) s'est maintenu plus longtemps que devant une sonore ou une liquide, et que c'était d'abord dans le dialecte normand qu'il a disparu [217]. Mais si dans le *Roman de Thèbes* « l'amuïssement n'est pas encore complet » [218], il l'est dans le *Roman de Troie* [219], et depuis le XIIIe siècle les exemples sont innombrables. Il ne s'agit que de citer la *Vie de saint Martin* et le *Roman de la Rose* [220], et pour les documents de renvoyer le lecteur à Görlich 87, Rose 273 note, Auler 106-107, et Napp 36.

3. — *Le Verbe.*

34) *a — Présent de l'Indicatif*

La première personne de l'ind. prés. ne montre jamais *-e* ou *-s* analogiques, et on trouve beaucoup d'exemples où le

211. Troie 126.
212. Dans Blois 1263 on trouve *diz* 2 fois, dans Hubert 1285, *dez* < DECEM.
213. Rose 270.
214. *Grammatik*, t. II, p. 123-124. L'étymologie en serait * BURRACEUM.
215. Söderj. 153, Rose 269-271.
216. Napp 37, Auler 104-105, Berlit 26, Fœrst. Beaudous 235, Görl. N. 63, et Görl. 88-89. Dans l'œuvre de Guiot de Provins on trouve la rime *-s : -z* seulement une fois.
217. *Romania*, t. XV, p. 614 ss. (Gaston Paris).
218. Thèbes lxxxix-xc.
219. Troie 125-126.
220. Söderj. 153-154, Rose 272-274.

manque en est attesté par la rime et par la mesure. Voici le relevé de la plupart des formes : *di 349, 1257*[221], *comant* 347 m, *lo* 386 m, *pri 386, val* < *VALEO *463, cuit* 474 m, *croi 480, aport 489, les* 491 m, *fail* 546 m, *merveil 598, dot* < DUBITO 1136 m. *Boif,* à l'intérieur du vers 421, est suivi d'une voyelle[222].

Le verbe *laissier* a deux formes pour la troisième personne du singulier *lesse* 48 m, et *lest* 231 m. *Agreslïe,* quatre syllabes, de *agreslïer,* est assuré par la mesure du vers 538. Deux fois la mesure assure aussi *manjüe* < MANDUCAT 820, 836, et *jeüne* < JEJUNAT 794, 800, etc. Au vers 808 les deux mss. donnent *ruse* < REFUSAT, au lieu de *reüse* qu'on attendrait. Mais dans ce mot la réduction de *eü* à *u* a lieu déjà dans le *Roman de Troie,* v. 9507.

Il ne reste plus de traces de la différence entre la terminaison de la deuxième personne du pluriel de la première conjugaison, d'une part, et de celle des autres conjugaisons d'autre part, comme le montrent les rimes suivantes : *jeünez : tollez* 739, *tenez : dotez* 1095, *savez : aourez* 135, etc. (Voir la table des rimes)[223]. La mesure assure *crïez* 616, et *crëez* < CREDETIS 291, 1155.

Pour la terminaison de la première personne du pluriel, une rime assure pour le poète la forme en *-on,* si caractéristique dans l'Ouest, *parton : donjon* 179. P écrit, avec une seule exception (*poons* 1255), les formes en *-on*. La *Vie de S. Martin* montre toujours *-on*[224], comme probablement *Rose I*[225]; *Rose II* montre en tout 11 cas avec *-s* et 11 cas sans *-s*. M. Langlois imprime *-on* partout sauf là où la rime demande *-ons*. Nos documents de Blois ne nous donnent pas de renseignements avant 1289[226]. Tous les documents de la région montrent une hésitation entre les deux terminaisons, et offrent aussi des formes en *-iens*. La *Vie de saint Martin* est le seul document où *-on* est employé exclusivement; il ne

221. Les chiffres en italique indiquent que la forme est assurée par la rime; celles suivies d'un *m*, que la forme est assurée par la mesure.

222. *Rose I* et *II* et *Miracles* montrent des formes analogiques en *-e, -s*. Voir Napp 45, Rose 315-316.

223. P écrit *vendroiz* 57, *tendroiz* 1092 (fut. 5) qui montrent sans doute l'influence d'un ms. plus vieux, plus près du poète, que n'est P.

224. Söderj. 168.

225. Rose 311-312. Il n'est qu'une seule rime, pourtant, qui le montre dans *Rose I*.

226. Blois 1289 *donnons, otroions, voulons,* etc., et *fussiens*.

reste aucune indication de l'emploi de la terminaison *-iens* dans nos mss.[227].

b — Imparfait de l'Indicatif

Deux formes sont assurées pour l'imparfait 3 du verbe *estre : iert* (ou *ert ?*) 11 m, 785 m, et *estoit* 147 m, 424 m, etc. Le poète a sans doute écrit *donïes* au vers 356 (voir la note); mais au vers 264 on doit préférer *aviés,* dissyllabique, au mot *junior,* dissyllabique, à cause de la rareté de celui-ci.

c — Parfait de l'Indicatif

Pour le parfait il n'y a à remarquer que les deux rimes *sot : sot* 31, et *plorent : orent* 1023. Cette dernière assure, pour le pf. 6 de *plaire,* une forme en *o,* et non pas en *u*[228]. P et C donnent *feïstes* pour *fesistes* au vers 614, P, *feïstes* au vers 991 (C écrit *eüstes* ici) et *veïstes* au vers 1217. Remarquer aussi *oubeïst* 187 m.

d — Futur de l'Indicatif

Deux fois *iert* est assuré pour le futur 3 du verbe *estre,* 934 m, 1080 m. Plusieurs fois on trouve *sera* pour ce même temps, *554,* 755 m, 930 m, 1033 m, etc. Comme les mss. écrivent le vers 402 il faut que *jeuneré* (fut. 1) soit trisyllabique (*Ja ne jeuneré vendredis*), mais *jeüner* existe ailleurs 12 fois dans le poème, toujours avec diérèse, et il est plus probable que l'enclise de *ja* et *ne* a lieu qu'il n'est probable que cette forme soit la seule exception dans le *Conte* de la perte de l'hiatus dans ce mot. (Voir plus loin : *Enclise.*)

Aïdera est deux fois assuré avec quatre syllabes, 297 m, 383 m. C'est caractéristique des dialectes de l'Ouest que de conserver toujours dans ce mot la qualité dissyllabique de la diphtongue *ai.*

227. Rose, *ibid.*, Auler 107, Görl. N. 79 (« die gewönliche Endung ist *ons;* daneben sehr häufig *on,* ...seltener *om.* »), Napp 45, Petersen, *Vie de S. Eustache* (C.F.M.A.) p. VI. Robert de Blois emploie *-ons,* jamais *-omes,* une fois *-iens* (Beaudous, v. 1836), voir Berlit 31. Dans le Sud-Ouest, la même hésitation existe entre *-on* et *-ons.* Voir Görl. 118 ss. et Troie 143.

228. La forme *plut* (à côté de *plot*) se trouve dans *Rose II* à la rime, v. 13378.

e — Conditionnel

P écrit au vers 149 (et le mesure assure la forme) *averoit*, ce qui est tout à fait exceptionnel dans l'Ouest — voire inconnu[229]. On trouve *atenderez* dans le *Beaudous* de Robert de Blois (v. 3079, 4355), mais chez lui on n'est pas surpris de trouver des traces des emprunts, si souvent faits par la langue littéraire, aux dialectes picards[230].

La terminaison du cond. 5 est toujours assurée avec deux syllabes : *sarïes* 269 m, *porrïes* 359 m, *voudrïes* 388 m, *arïes* 403 m, 414 m, *dorrïes* 873 m.

f — Présent du Subjonctif

Pour la première personne *croie* < CREDAM 292 m, *die* < DICAM *546*, et *voie* < VIDEAM *1137*, sont assurés. Pour la troisième personne du singulier voici le relevé des formes étymologiques; on ne trouve trace de *e* analogique ajouté aux formes de la première conjugaison : *face* 18 m, *entreme(s)te* 25 m, *muire 41*, *parost 119*[231], *ost 120*, *beneïe* 285, *avoit* < ADVIET *460*, 1259 m, *griet* < GREVET 488 m, *ennuit 488*, *oublit 705*[232], *die* < DICAT 803 m, *manjust* 823 m.[233], *saust* < SALVET *1070*, *aïst* 1136 m, *guart* 1152 m, *envoit* 1153 m, *desfende* 1204 m. P écrit *donge* une fois (v. 1256).

Deux formes sont attestées pour le subj. pr. 3 de *pooir : puisse* 732 m, 718 m, etc., et *puist* (P *puit*) 935 m, 987 m. On retrouve les deux dans le *Roman de la Rose* et ailleurs dans l'Orléanais, la Touraine, etc.[234].

Nous n'avons pas de rimes qui puissent nous montrer si le poète employait *-ez* ou *-iez* pour la terminaison du subj. pr. 5. P a toujours *-iez*[235].

229. Görl. 132, Görl. N. 85. Inconnu aussi dans la *Vie de S. Martin* (voir Foerst. Beaudous 235, n. 2 et 3). De pareils futurs sont presque inconnus dans le francien même. (Voir Metzke 65, p. 89-90.) On ne trouve que quatre exemples, qui sont dans des documents tardifs.

230. Sur toute cette question voir Gertrud Wacker, *Ueber das Verhältnis*, p. 31, et *passim*. (« Die franzisch-pikardische Periode. »).

231. M. Langlois imprime *parost* toujours dans *Rose* bien qu'il dise « la plus exacte graphie serait probablement *parôt* ». (Rose 223.)

232. P. *oublie*, C *oublit*. Cette dernière forme est naturellement la bonne.

233. P *manjuse*, C change le vers; mais *menjust* est indiqué par la mesure.

234. *Puist* est seul employé par Robert de Blois (Foerst. Beaudous 235).

235. *Puissiez* 373, *veigniez* 573.

g — Imparfait du Subjonctif

Pour la première personne, les formes suivantes sont assurées : *deïsse* 169 m, *tressisse 591, feïsse* 592 m, *eüsse* 669 m.

Pour la troisième personne : *poïst* 13 m [236], *peüst* 160 m, *eüst* 44 m, 162 m, 171 m, 514 m, *deüst 63, creüst* 64 m, *deïst* 591 m, *feïst* 158 m, 161 m, 266 m, 389 m, 591 m, *seüst* 252 m, 603 m, *amast* 64 m, *charjast* 164 m.

La terminaison de la 2e personne du pluriel est, dans P, une fois *-ez,* une fois *-iez* (*fesissiez* 265, *venissez* 97). Nous n'avons pas de rimes qui soient concluantes pour la langue du poète.

h — Participe Passé

Le *Conte* montre une seule irrégularité pour les participes passés : *toli* < TOLITU *1223,* à côté de *tolu* < TOLUTU *726,* (738) et de *toloit* < TOLECTU 536. *Toli* et *tolu* sont assurés par la rime. Je ne trouve pas *toli* ailleurs, mais c'est une forme régulière analogue aux autres participes passés de la conjugaison en *-ir* et sans doute, puisqu'il lui fallait une rime, le poète a cru bon de fabriquer une forme qui fût facilement comprise par les lecteurs de son temps, d'autant plus que le verbe *tolir, toldre* avait déjà deux participes passés généralement employés. Les autres participes passés dans le *Conte* sont tous réguliers : *eü* 155 m, *371,* etc., *seü 372, queneü 565, requeneü 571, receü 572* m, *aperceü 637, veü 638, deceü 918* m, *coneü 1042* m, *1210* m, *oublié 599* m, *conreee 691 m, raaint 1027, proïgnees* 924 [237], *oublïee 930* m.

P donne une fois (v. 1089) le participe *chëoit.*

i — L'Infinitif

L'infinitif n'offre rien d'intéressant. Les formes suivantes sont assurées : *prëeschier 130* [238], 254 m, *geüner* (*jeüner*) 294 m, 399 m, 401 m, etc., *chastïer* 392 m, *vëoir 575, sëoir 576* m, *crïer* 875 m, *proïgnier 1187* m.

236. C change en *puisse. Poïst* existe à côté de *peüst* dans le *Roman de la Rose.* Le *Roman de Troie* n'a que *poüst.*
237. Voir la note à ce vers.
238. Voir la note à ce vers.

4. — *Déclinaison.*

35) *a* — *Substantif*

Le poème nous offre, malheureusement, très peu de renseignements sur la déclinaison des substantifs qui ont des formes variables au XIIIe siècle.

Pour des masculins à accent mobile, la déclinaison étymologique semble être toujours soigneusement gardée pour *hom-e;* nous avons déjà discuté la forme *hien(s)* du vers 869 qui a dû certainement être *hom* [239]. *Prestre* sans *-s* analogique au sj. sg. est assuré au vers *1176* [240]. *Provoire,* rg. sg., se trouve deux fois à la rime aux vers 258 et 736 [241]. Le représentant de SENIOR est écrit toujours *sires* par les deux mss. [242]. Il est impossible de préciser pour ce mot si le poète se servait déjà du *s* analogique ou non. Au vers 140 seulement il se trouve devant une voyelle :

quant nostre Sires out fet home...

mais nous verrons que Jean admettait l'hiatus avec des mots de plusieurs syllabes et ainsi on ne sait pas ici si nous avons un autre exemple du même trait poétique ou si, lorsqu'il écrivait, l'hiatus était évité grâce au *s. Seignor,* rg. sg., est quatre fois assuré par les rimes aux vers 263, 921, 935, 989. Les deux mss. donnent toujours *sire* pour le vocatif [243]. Le mot ne se trouve jamais à la rime dans ce cas, ni devant une voyelle. Le mot *traïstres,* donné par les mss. au vers 612, ne prouve pas l'emploi de *s* analogique par le poète. Il ne se trouve pas ailleurs.

Pour les substantifs féminins, la forme *leiauté,* sj. sg., qui est la forme ancienne sans *s* analogique postérieur, est assurée par la rime au vers 1038 [244]. C'est le seul cas assuré, mais les mss. donnent plus d'une forme qui montre l'absence de cet *s* [245].

239. Pour *hom,* sj. sg., voir plus haut, *home,* rg. sg., 41 m, 188 m, *140, 163; home,* sj. pl., 680 m, 725 m; *homes,* rg. pl., 342 m.
240. De même *ipocrite 802,* en toute probabilité.
241. *Provoires,* rg. pl., est à l'intérieur du vers 45.
242. Aux vers 68, 140, 276, 1004.
243. Aux vers 95, 136, 296, 354, 506, 747, 1006, 1148.
244. A l'intérieur du vers 1040, P écrit *loiautez,* C *loiauté,* sj. sg.
245. En voici le relevé : PC *nuit* 673, *pitié* 625, P *pitié* 997, 1241; PC *volenté* 1079, *vertu* 1059; C *vertu* 1046, *charité* 1045, *vérité* 307, etc., contre P *charitez*

Gent est féminin au singulier et masculin au pluriel comme le montrent les vers :

241 Ou mainte gent a puis eüe (: nue)
362 Des genz que vos avez desfez (: fez)
1039 Se loiaus genz l'ont en prison.

Pour ce dernier vers, les deux mss. écrivent *loiaus,* la forme féminine avec *-s,* mais la mesure ne serait pas faussée avec *loial.* Il est imposible de dire ce qu'écrivit le poète. La variation dans le genre de *gent* est bien connue [246].

Le représentant de MUNDU a deux formes attestées par la rime et la mesure. *Mont 330, 730* et *monde* 299 m, *325,* 475 m.

Le mot *monte* < MONTEM 240, est intéressant, étant calqué sur le latin. La conservation de *e* final est presque assurée, car la séparation de *se* et *en* serait moins facile à accepter. D'ailleurs *Monte* ici est un nom propre.

b — Adjectif

Les adjectifs nous donnent plus de renseignements pour la langue de Jean. La mesure assure la forme *vostre* sans *-s* analogique, sj. mc. sg., au vers 262 [247]. La forme *fel* que donne P au vers 21 (C écrit *fels*), sj. mc. sg., peut être ou la copie d'une forme ancienne ou bien une simple faute de la part du scribe qui ne respectait pas toujours les lois de la déclinaison. Pourtant avec un mot, type *fel-felon,* on s'attendrait plus à un nominatif analogique au cas régime qu'à une forme ancienne, puisqu'ici il n'est pas possible d'écrire le cas régime pour le cas sujet, et ainsi on peut croire de préférence que le scribe a laissé survivre la forme originale. Il est naturellement impossible d'en avoir la certitude.

Plusieurs exemples montrent que les adjectifs qui avaient une seule terminaison pour le masculin et le féminin n'ont pas formé un féminin analogue : *grant,* rg. fm. sg., en tout 19 fois [248], *granz,* rg. fm. pl., 512 m, 840 m, *vil,* rg. fm. sg.,

1045, *vertuz* 1046, *veritez* 307. Les mots comme *amor, honor, santé, gent, fin, raison, mort, acheison, mer,* etc. ne se trouvent qu'au cas régime. P. écrit toujours *rienz* < REM. Voir aux vers 37, 205, 901, etc.

246. Pour les autres cas où le mot *gent* a été employé, voir aux vers 30, 1036, 1072.

247. PC *nostre sires,* sj. sg., aux v. 68, 140, 276.

248. Aux vers 127, 174, 197, 275, 299, 466, 513, 561, 568, 659, 662, 752, 753,

159 m, *poignant* 213 m, *quel*, rg. fm. sg., 73 m, 555 m, *quex*, sj. fm. pl., 329 m, *tel*, rg. fm. sg., 36 m, 77 m, 281 m, 1145 m [249]; au vers 695 ou *tel*, rg. fm. sg., ou *tex*, rg. fm. pl., est assuré :

De tel robe comme il avoient C robes

le sens demande un pluriel plutôt qu'un singulier; *tex*, rg. fm. pl., 2 m [250], *forz*, rg. fm. pl., *756*. *Fort* (PC) au vers 545 est devant une voyelle mais il se trouve dans l'un et l'autre ms. *Douce* du ms. P, au vers 521, peut être aussi bien *douz*, étant devant une voyelle. C change le mot en *bone*.

Le manque de *-s* analogique au sj. fm. sg. des mots de la troisième déclinaison avec une seule terminaison pour le masculin et le féminin, déjà attesté par la rime *enprisoné : leiauté* 1037, est encore montré trois fois par les adjectifs : *fort*, sj. fm. sg., *1059*, et grant, sj. fm. sg., 315 m, *544*.

La forme *dolente*, sj. fm. sg., 920 est une exception qui remonte au latin vulgaire. *Fole*, rg. fm. sg., 1104, est dans le *Roman de Troie*, etc. [251].

La rime *deboneres : aferes* 1219 n'assure pas *-s* final pour le cas sj. mc. sg. de l'adjectif. Partout ailleurs dans le *Conte*, *afere* est au singulier dans la même construction. Ces vers ne sont que dans P et le scribe, qui avait sûrement perdu le sentiment de l'étymologie du mot, considérait *deboneres* comme un simple adjectif. Le seul changement du singulier pour le pluriel du mot *afere* n'en entraînait point d'autres et s'il écrivait instinctivement *deboneres* quoi de plus naturel que de faire cette altération minime? Dans le *Roman de Troie* et dans *Rose I* le mot est toujours sans *-s;* dans *Rose II* les deux formes existent à côté l'une de l'autre. On a donc oublié que s'était un mot composé seulement dans la deuxième moitié du XIIIe siècle, et il est alors probable que Jean de Blois a écrit la forme sans *-s*.

Au vers 906 on trouve l'emploi du sj. mc. sg. pour le neutre (*bons* pour *bon*).

832, 895, 1025, 1132. Dans tous ces cas la mesure atteste la forme; aux vers 544, 594, la rime l'atteste.

249. *Telle eure*, au vers 876, n'est pas utile ici.

250. C change au singulier ici et écrit *tels*, qui est alors demandé par la mesure, ce qui donne plus que probablement une mauvaise leçon.

251. Schw.-B., paragraphe 306, *3a*, Troie 134, etc.

5. — *Pronom, etc.*

36) Le *Conte* nous donne très peu de renseignements sur les pronoms personnels :

On a vu que le représentant de EGO est *gié.*

Une fois le pronom datif tonique de la première personne est élidé devant une voyelle :

114 Et il leur dist : « Laissiez m'ester. »

Pourtant dans C ce vers est *Et il dist : « Laissiez moi ester.* »

Indubitablement, les formes *nos, vos* sont celles qu'a écrites le poète. P a presque toujours *noz, voz*[252]. Une seule rime montre pourtant cette forme pour Jean : *vos : saous* 873. En dehors de cette rime, les deux mots riment ensemble aux vers 573-574, 1005-1006.

Le pronom sujet de la troisième personne féminin a deux formes : *ele* assuré par la mesure des vers 186, 930, 948, 949, 1076, et *el,* par celle des vers 189, 479, 935.

Li, pronom datif masculin, s'élide une fois devant un *e :*

269 Ne l'en sarïes voz mal gré.

La forme *cestes,* fm. pl., du démonstratif, caractéristique de l'Ouest et du Sud-Ouest est assurée pour le poète par la mesure du vers 1201[253].

Deux formes sont attestées pour le représentant de QUOMODO dans une position préconsonantique : *com(m)e* 304 m, 1130 m, etc. (en tout 7 fois), et *com* par la mesure des vers 192, 300, 530, etc. (en tout 15 fois). On remarque que *com* est employé le plus souvent. C donne une leçon différente, et une leçon aussi bonne, au vers 304; et ainsi les cas de *come* + consonne attestés par les deux mss. se réduisent à six[254]. Les deux formes de ce mot sont déjà employées dans le *Roman de Troie,* la *Vie de saint Martin* (voir aux vers 6539, 6820, 6899, etc.), comme plus tard dans le *Roman de la Rose.*

On trouve aussi deux formes de PARADISUM : *parvis* (pour *parevis ?*) 153, et la forme savante *paradis* 194.

252. Voir plus loin, *Abréviations.*
253. Voir Schw.-B., III, p. 129.
254. *Com(e)* se trouve en tout 31 fois dans le *Conte.*

Au vers 617, le ms. donne *vrai* (rg. sg.) mais pour l'auteur *verai* est indiqué.

Esperit est assuré au vers 243.

Deux fois le préfixe du verbe *en-mener* est séparé du verbe par un mot, v. 204, 1024. Aussi au vers 46 on trouve *en... chacier*.

6. — *Grammaire*

37) Le *Conte* ne montre que deux cas où la grammaire n'est pas observée pour les besoins de la rime, dont l'une est attestée seulement par P.

Aux vers 771-772 on lit :

> Li chevaliers ot esperons
> por les chevaus qui sont felons.

Ces deux vers se lisent ainsi dans C :

> Cil chevalier ont esperons
> por les chevaus qu'il ont felons.

Il est naturellement impossible de dire laquelle des deux leçons est celle du poète, mais il serait peu raisonnable de changer ici la leçon de P arbitrairement, à seule fin de la faire se conformer aux lois de flexion avec lesquelles les poètes ont toujours pris des libertés quand le besoin les y forçait; pourtant, ces deux vers dans P me paraissent suspects, d'autant plus qu'il faut changer *chevaliers ot* en *chevalier ont*. Voir la note.

Il y a moins de doute pour les vers 1025-1026 où les deux mss. sont d'accord.

> Par sa tres grant humilité
> noz a de son ceur rachaté C sanc

Grammaticalement la forme doit évidemment être *rachatez*, mais ici on constate une liberté poétique — rien de plus. La faute s'explique, peut-être, par la proximité du mot *ceur* (*sanc*) : un substantif masculin au singulier qui a pu entraîner l'auteur à se servir d'une forme qui pèche contre une règle créée par l'observation d'une majorité et non pas de la totalité des cas dans l'ancienne langue. Naturellement je n'ai pas changé ce vers-ci, d'autant plus qu'on connaît les

libertés qu'on prenait toujours dans l'accord des participes passés [255].

L'attribut de *estre* précédé d'un autre verbe est au cas sujet, comme le prouvent ces vers [256] :

54 Que l'en doit estrë eslavez (: apellez.)
58 Bien doit estre pugnes clamez (: empulentez.)
359 Ne porrïes voz estre saus (: maus.)
376 Se voz en vollez estre saus (: opitaus.)

Dans le vers 1045 : *Que charitez doit estre haut* (*: vaust*), *haut* est à considérer comme un adverbe.

Une forme sujet neutre est assurée dans le vers 372 : *Et si ne peut estre seü* (*: eü*)*; seü* renvoie à l'idée de la phrase précédente; peut-être serait-il mieux ici d'imprimer *s'i* (pour *s'il*).

Au vers 53, *Qui quaresmes est apellez, est apellez* est un passif, et l'accord du participe passé suit naturellement.

Un substantif lié à un autre substantif (exprimé ou sous-entendu) au cas sujet par l'adverbe *com*(*e*) (*ansint com*(*e*), etc.) est lui-même au cas sujet.

868 Comme gloz et comme mauves (: pres)
C glouton et...[257]
1130 Pez est ansint comme li sex (: Diex.)
1181 Lors trenchera comme rasors (: plors.)

Ce fait atteste alors les formes sans *-s* analogique au sj. sg. des mots *prestre* et *ipocriste* aux vers :

802 Qui jeüne com ipocriste (: merite)
C ypocrites : merites
1176 Si fetes ansint com li prestre (: destre.) [258].

Il est possible que le poète ait écrit *ipocrites,* mais au vers 1176 *prestre* est la seule forme possible. Le cas régime n'est pas inconnu non plus dans de pareilles constructions [259];

255. Peut-être pourrait-on voir une autre faute au vers 835 *et ja n'en passera cis cous.* On connaît *passer la gorge* avec la signification d' « avaler », mais je n'ai trouvé qu'un autre exemple de l'expression dont se sert le poète ici (*Chanson de Guillaume*, v. 2050). Les deux mss. l'attestent.

256. Même constatation pour le *Roman de la Rose* (voir Rose 343).

257. Il paraît que Jean a reformé le mot *gloz* avec des formes analogiques au sj. sg. (*gloz-glot-glot-gloz*). Le sj. pl. est *glot*, v. 229, assuré par la rime.

258. P *prestres*. Les vers 110, 714 ne montrent rien de concluant pour le mot *hermite*. P *hermites* 110, 714, C *hermites* 110, *hermite* 714.

259. Nyrop, *Gram.*, t. V, § 95, 5.

mais je vois ici plutôt des formes anciennes sans *-s* [260]. Pourtant le vers 568 assure un *-s* analogique pour le représentant de GRIPHO.

Après les verbes impersonnels il semble qu'il y ait eu dans la langue du poète une hésitation entre le cas sujet et le cas régime pour le sujet logique du verbe. En voici les cas [261] :

Cas sujet :

82 Il seroit bien termes et leus (: religïeus.)
699 La messe chante quant fut termes (: lermes.)

Cas régime :

378 De ce vos peut venir grant bien (: rien.)

Le verbe *covenir* est suivi deux fois, et *coitier* (impers.) une fois, par le cas régime [262] :

775 Ansint covient il nostre char (: eschar.)
1091 Mes au cheval si cuite frain (: main.)
1163 Puis en la lence covient fer (: enfer.)

Mais pour les vers 755-756 :

754 Si vos cuitast armes avoir,
Si vos sera molt grant confort.
Chauces de fer voz covient fort. C fors.

il est probable que le mot *confort* était au cas sujet dans l'original, car naturellement la forme *fort* pour les deux cas du pluriel féminin montre une faute d'un ms. tardif. Ainsi j'ai cru bon de changer le *-t* en *-z* dans ces deux mots. Ce changement est fait peut-être à tort, car à la rigueur *fort* pourrait être considéré comme un adverbe, au lieu d'un adjectif en accord avec *chauces,* et *confort* un accusatif après un verbe impersonnel.

On trouve une fois le cas régime après *ce est :*

422 Et li riches hons se porpence

260. Vers 815, *Li giest ansint com une malle,* ne nous apprend naturellement rien. Le cas sujet est toujours employé dans le *Roman de la Rose.*

261. Les exemples aux vers 43, 460, 474-476, 668, 1170, 1194 sont inutiles ici. Au vers 1129 le verbe ne doit pas être considéré comme impersonnel. Aux vers 524 et 593 les adjectifs sont à considérer dans un emploi ou neutre ou absolu.

262. Partout ailleurs *covenir,* etc. est suivi d'un nom féminin, ou accompagné d'un infinitif qui régit le cas régime, ou d'un pronom au datif. Voir aux vers 178, 260, 339, 355, 674, 754, 774, 888, 891, 904, 979, 1032, 1053, 1075, 1143, 1168. Voir Rose 344-345, et vers 1769.

que ce n'est mie grant travau,
que la fontaine estoit ou vau...

On trouve assez souvent l'emploi du cas régime après cette phrase : déjà dans la *Chanson de Roland* on lit : *co est vostre salvament* [263].

Tenir por (*a*) est suivi du cas régime [264] :

32 si l'en tint por fol et por sot (: sot.)
188 Apres si tint home por fol (: conseil.)
403 Bien m'arïes por fol tenu. (: respondu.), etc. [265].

Au vers 93 les deux mss. donnent le cas sujet, à l'intérieur du vers :

Por fol voz tienent cil tondu

et au vers 861 le cas sujet est assuré pour le poète :

L'en les tendroit por forcené (: Dé.)

Mais on sait bien qu'on trouve souvent une hésitation entre les deux cas après *tenir por*, particulièrement quand il équivaut à *paraître, sembler* [266]. On remarque, pourtant, que dans les deux cas où le sujet est employé, les régimes logiques sont au pluriel. Il est possible que le poète, et les scribes, aient pensé à ces adjectifs dans un emploi absolu, presque neutre, et à la phrase comme à un substantif. Voir pourtant Tobler *Vermischte Beiträge*, t. I, p. 278 ss.

Le vers 917 montre un participe passé, conjugué avec *estre*, qui s'accorde avec le régime pronominal réfléchi, et non pas avec le sujet.

Apres la mort s'en vet tout nu (: deceü).

Cette construction, assez rare d'ailleurs, n'est pourtant pas sans pendant [267], mais elle a été cause du changement apporté par le scribe de C à ce vers.

263. Voir Darmesteter, *Cours de gram. hist.*, t. IV (Syntaxe), p. 71, où il cite déjà dans le latin « du haut moyen-âge » des phrases comme *hoc sunt villas nostras*. Les autres cas dans le *Conte* ne sont pas concluants, v. 289, 763, 1046, 1188.

264. Un phénomène analogue se trouve souvent dans *Rose*. Voir Rose 342-343.

265. Voir aussi aux vers 776, 812, 940, 963.

266. Nyrop, *Gram.*. t. V, § 95, *3*, où il écrit : « On trouve aussi pas mal de passages où le cas régime était employé. » On est tenté de se demander si la vérité n'est pas le contraire : dans la grande majorité des cas, au XIIIe siècle, on trouve le cas régime.

267. Comp. Tobler, *Verm. Beitr.*, t. I, p. 151, t. II, p. 65.

Le deuxième terme de la comparaison avec le verbe *resembler* est un nom en apposition avec le sujet, comme le prouve le vers 897 :

...il resemble vache prainz (: descainz).

C'est le cas seulement une fois sur cinq dans *Rose II*, jamais dans *Rose I*[268], mais on peut se demander si le verbe ici n'est pas en réalité intransitif, avec la signification de « semble », comme on le trouve trois fois dans le *Roman de Troie*[269], toujours suivi du cas sujet. La métaphore employée ici par Jean est un peu bizarre, quoique saisissante, et il est plus probable que l'homme gonflé d'une abondance de mets « semble être » plutôt qu'il ne « ressemble à » une vache pleine.

Par un poi que est suivi par l'indicatif, comme dans la majorité des cas dans l'ancien français (v. 817).

En dernier lieu, deux fois le verbe *devoir* est employé impersonnellement.

62 onques de Dieu ne li membra
en la manire ou il deüst
que il l'amast...
645 Li riches hons le barril voit
qui est si plainz com il devoit.

7. — *Rimes*

38) Dans le *Conte* il y a 490 rimes masculines (77 %) et 141 rimes féminines (23 %). On sait que le nombre de rimes féminines va toujours croissant pendant la dernière moitié du XIIe siècle et la première moitié du XIIIe [270]. Dans le *Roman de Troie* il y a 28,18 % de rimes féminines; j'ai étudié les rimes dans la *Vie de saint Martin :* il y a, sauf erreur, 41,6 % de rimes féminines dans les mille premiers vers, 58 % dans le dernier groupe de mille vers (v. 9295-10295), ce qui fait une moyenne pour les deux groupes de 49,8 % — plus de deux fois celle du *Conte*.

Dans notre poème il y a 505 rimes plates, ou communes

268. A part ce seul cas, on trouve toujours le cas régime sans préposition (Rose 343).
269. V. 6818, 12048, 17559.
270. Troie 106.

(type : *é : é, on : on, ure : ure,* etc.), 80 rimes riches simples (type : *ra : ra, vie : vie, ment : ment*), et 46 rimes riches composées (type : *erà : erà, ëoir : ëoir, eschine : eschine*), 80 %, 12,7 % et 7,3 % respectivement, ou, comme on voit, 80 % de rimes pauvres, 20 % de rimes riches, dont la plupart sont des plus simples. Dans la *Vie de saint Martin* on ne trouve que 28,6 % de rimes plates pour les vers 5000-6000, qui sont au milieu du poème, et la proportion ne change matériellement pas dans d'autres groupes de 1000 vers. On connaît la proportion très élevée de rimes riches dans les *Miracles* et le *Roman de la Rose* [271].

Donc, Jean ne recherchait guère la rime riche : quand il écrivait, la vogue pour la rime riche ne s'était pas encore changée en loi dans l'esprit de ceux qui aspiraient à écrire pour le public plus raffiné et plus exigeant qui lisait et écoutait les œuvres littéraires dans les deux derniers tiers du XIIIᵉ siècle. Ceci est encore un indice que la date qu'on a donnée pour la composition du poème est vraisemblable.

Le poète fait rimer assez souvent un même mot employé dans deux significations, ou un mot avec un de ses composés [272]. Dès le début de la poésie française [273] ce trait se trouve, et pendant le XIIIᵉ siècle, loin de l'éviter, on le recherchait. On peut se demander jusqu'à quel point la technique dans les chansons de geste, particulièrement les dernières qui ne reculaient point devant la répétition d'un mot dans une seule laisse a influencé les poètes des XIIᵉ et XIIIᵉ siècles, et a préparé, pour ainsi dire, les lecteurs ou les auditeurs à accepter un tel procédé.

8. — Versification et mesure

39) Le couplet est souvent brisé, comme on s'y attend dans un poème du XIIIᵉ siècle [274].

Diérèse : On ne trouve que trois exemples assurés de la

271. Dans le *Roman de Thèbes* la proportion est de 91 % de rimes plates et pauvres.
272. V. 33, 37, 39, 47, 49, 77, 137, 151, 169, 181, 299, 301, 323, 353, 355, 361, 449, 453, 527, 763, 811, 999, 1239. Voir aussi l'emploi à la rime de deux mots avec la même orthographe aux vers 31, 143, 311, 351, 463, 525, 529, 815, 817, 965, 1137, 1205. Comp. aussi les vers 741, 829, 901.
273. Ce fait n'est même pas exceptionnel dans le *Roland*.
274. Comp. l'article de P. Meyer (*Romania*, t. XXIII) qui a une telle importance pour la datation des poèmes du XIIᵉ et du début du XIIIᵉ siècles.

fusion d'une voyelle syllabique avec la voyelle suivante pour former un seul son : *aviés* 264, *ruse* 808 et le futur *jeuneré* au vers 402, déjà discutés[275]. Mais avec tant d'exemples de ce dernier mot, verbe et substantif, où la diérèse s'est maintenue, il semble peu probable que cet exemple doive être considéré comme une infraction d'une règle ailleurs strictement observée. On doit l'expliquer, plutôt, par l'enclise de *ne* avec *ja* au début du vers[276]. Les exemples de la conservation de la diérèse qu'offre le *Conte* sont les suivants[277] : *acrëanté,* 102, *aïde* 385, *annvïeus* 19, *äourez* 136, *assencïon* 239, *beneüré* 203, *chëoit* 1089, *confessïon* 291, *crëance* 218, 1144, 1151, 1162, *crestïentez* 256, *crüaute* 1244, *crüex* 21, 613, *dëable-s* (*dïable-s*) 146, 222, 902, 918, 986, 1024, 1069, 1094, 1164, *jeüne* (sb.) 789, *jüedi* 66, *juïf* 476, *marchëanz* 15, 842, 845, *marïaje* 1157, *meïsmes* 179, 1134, *meschëance* 1152, *mescrëanz* 1150, *nëant* 623, 1028, *ouïl* (*oïl*) 270, 471, 480, 587, *païs* 86, 582, *pechëour* 229, *poësté* 281, *prëeschier* (130), 254, *proësce* 313, *rëanson* 1252, *religïeus* 81, *rëonde* 326, *säous* 874, *seür* 250, 253, 1083, *seürement* 1035, *traïe* 976, *traïstres* 612. On remarque que cette liste montre la diérèse et dans les formes savantes et dans les formes étymologiques.

Enclise : Les exemples assurés de l'enclise de *le, les* sont les suivants : *jel* 503, 664, *nel* 160, 354, 433, 592, 776, *nou* 380, 1009, *es* 13, *nes* 341, 345, *ses* 244; aussi très probablement *jan* < *ja ne* 402.

Elision et Hiatus : L'élision est facultative[278] avec les pronoms *je* 556, 738, *me* 739, *li* (dat.) 132, 353, etc.; avec le démonstratif neutre *ce* 226, 278, 763, etc., avec l'article défini *li,* sj. mc. sg., 184, etc.[279]; et avec les particules *si* < SIC + *e, i,* 162, 221, *se* < SI 123, 170, 1087, etc., *ne* 24, 1101, *que* 13, 52, 64, 102, etc. Les cas de non-élision de *que,* seul ou composé en conjonction de subordination, sont particulièrement fréquents; j'en ai compté, sauf omission, 30 exemples[280]. *Li,* art. déf. sj. mc., pl., n'est jamais élidé.

275. Pour d'autres cas possibles, voir les notes aux vers 356, 1159, et les vers 924, 969.
276. Comp. Troie 142. M. Constans cite 5 exemples de *ja ne* > *jan.*
277. Ont été omises de cette liste les formes verbales déjà considérées.
278. Je ne cite que des cas de non-élision. Les exemples d'élision sont naturellement plus nombreux.
279. Les art. déf. sg. *le, la,* s'élident toujours.
280. Aux vers 13, 52, 64, 102, 113, 120, 214, 266, 314, 393, 493, 498, 516, 562,

Outre ces cas d'hiatus, on trouve dans P huit cas où *e* muet final dans un polysyllabe n'est pas élidé devant une voyelle, dont un seul se trouve aussi dans C [281].

54	que l'en doit estrë eslavez	C relavez.
309	ou de herë, ou de la cote	C Ou de la haire ou
552	Amont le lievë en sa main	C A. l'en redresce a [s. m.
650	Au saint hermitë en fut bel	C fu mult biau
732	Comment puissë avoir pardon	C Com il en puisse
876	telle eurë est, ne l'a il pas	C T. e. e. qu'il est [toz mas.
884	et tant que au povrë annuie	C Et tant qu'au pro- [domë ennuie.
1076	qu'ele puissë estre cutee	C Ou ele p. e. botee.

Il est intéressant d'étudier de près ces différents cas d'hiatus. Sur une cinquantaine d'exemples où l'hiatus est maintenu après un monosyllabe dans P, C donne 13 leçons légèrement différentes [282]; de plus, la leçon de C au vers 1090 fausse la mesure, comme aux vers 129 et 633, où *qu'il* est écrit en toutes lettres au lieu de *que il* qui rétablirait le compte nécessaire : petite faute — mais d'autant plus intéressante qu'elle indique une habitude graphique du scribe. On serait tenté de dire que le scribe de C cherchait à éviter l'hiatus après des monosyllabes, si ce n'était que, bien qu'il ait supprimé 13 cas, on en trouve 5 qui ne sont pas dans P [283]. Il est probable pourtant que son manque de tolérance pour l'hiatus après un polysyllabe l'a influencé à un certain degré pour lui faire changer les monosyllabes là où il le pouvait. En étudiant les exemples déjà donnés d'hiatus de polysyllabes il est clair que, dans la plupart des cas, les changements sont imputables au scribe de C. Aux vers 309 et 650 les deux leçons sont d'une valeur à peu près égale, mais aux vers 54, 552, 732 et 884 celles de P sont les meilleures [284]. Ce n'est

585, 618, 620, 633, 653, 949, 987, 1090, 1225 pour *que*, et aux vers 129, 210, 319, 523, 705, 817, 956 pour *tant que, ce que, par un poi que, porce que*, etc.

281. Un deuxième cas, attesté par les deux mss., est très probablement au vers 140 : *Quant nostre Sires out fet home*. Voir *Déclinaison*. Comp. v. 152.

282. Il change *quë il* aux vers 52, 210, 516, 562, 585, 620, 653, 1090; *jë ai* au v. 738; *së il* au v. 1087, et *në au* au v. 1101. Voir aussi v. 214, 226.

283. *Quë il* aux vers 30, 44, et *së il* aux vers 158, 268, 603.

284. *Eslavez* de 54 et *lieve* de 552 sont préférables à cause du sens même des passages; le sujet *il* est le partitif *en* de C au v. 732 sont peu nécessaires

que pour le vers 1076 que l'on peut donner raison à C : la leçon de P « Quele » n'est qu'une simple bévue de la part du scribe pour *Ouele,* c'est-à-dire *ou ele* [285]. Au vers 876, où l'hiatus est conservé [286], la leçon de C fait un non sens avec le vers suivant :

Tele eure est qu'il est toz mas
Icel relief, icel chaudel...

La raison pour le changement n'est pas évidente.

Par contre, les cas d'hiatus donnés par P ne sont pas du tout remarquables. Ils concordent avec les observations faites par M. Rydberg dans sa *Geschichte des französischen,* p. 79-202 : même ce ne sont que des exemples de plus à ajouter aux catégories si soigneusement établies par lui [287].

Si l'on étudie le ms. P, particulièrement la copie du *Tournoiement d'Enfer* et du *Conte,* on remarque que bien qu'il fût du XIV[e] siècle — où déjà bien des cas d'hiatus admis au XIII[e] siècle n'étaient guère plus usités — le scribe faisait très peu d'efforts pour combler le vide d'une syllabe laissé par l'élision plus générale de son époque. Les vers où la mesure est faussée dans les deux poèmes, montrent un manque de soin du copiste, rarement un désir de corriger, et pour ainsi dire de moderniser [288] : il était peu original. Ainsi je vois dans les nombreux cas d'hiatus dans le *Conte* un trait stylistique de

et, dans le style de Jean, sans parallèle; et au v. 884 on attendrait plutôt *povre* que *prodome,* d'ailleurs, même en faisant la substitution, C laisse toujours l'hiatus ou entre *quë au* ou entre *prodomë ennuie.*

285. Un petit trait en bas vers la droite est la seule différence entre O et Q majuscules dans P. Q majuscule est, naturellement, très fréquent, et il serait facile de se tromper; de plus, en cet endroit on trouve le *u* écrit et non abrégé, ce qui est très rare dans le ms. Le scribe, tout en pensant *O,* a écrit Q sans se rendre compte de son erreur.

286. *Tel eurë est* se trouve dans *Rose I,* v. 3965, et ailleurs. Voir Rydberg, *Französisches* p. 126.

287. Le vers 309, *logischer Hiatus* (Rydberg, *op. cit.,* p. 89-123); les vers 54, 650 et 876, *metrischer H.* (*ibid.,* p. 123-145); les vers 552, 732, *historisch-grammatischer H.* (*ibid.,* p. 145-157; aussi Tobler, *Versbau,* p. 67 ss.); et le v. 884 *analogischer H.* ou *Konsonantgruppenhiatus* (*ibid.,* p. 157-182).

288. Sur les 3310 vers des deux poèmes ensemble, on trouve 65 vers où la mesure est fausse : 22 dans le *Conte,* 43 dans *Tourn.* C'est un pourcentage assez élevé de presque 2. Mais ces fautes sont dues, dans la grande majorité des cas, aux négligences du scribe. Je ne vois que 6 cas où l'on puisse attribuer les changements à la langue du scribe (*Tourn.* 345, 799, *Conte* 292, 356, 924, 1159). Pour le *Conte,* C montre 13 cas où la mesure n'est pas bonne : 9 de moins que P, et d'ailleurs jamais aux mêmes endroits. Il est à remarquer que les deux mss. n'attestent jamais ensemble une faute de mesure pour le poète.

l'auteur, et dans les leçons divergentes de C simplement une série de petits remaniments faits par le scribe pour que la versification s'accordât de plus près avec son propre langage — ce qui serait analogue aux changements qu'il a apportés dans les rimes dialectales.

Ainsi, à la seule exception du vers 1076, je laisse tous les exemples d'hiatus tels qu'ils se trouvent dans P, non sans quelque doute, il est vrai, mais croyant, à la longue, que le témoignage historique, provenant d'un ms. fautif et tardif sans doute, mais de la région où vivait le poète et d'un copiste peu original, vaut plus que celui d'un ms. d'une autre partie de la France, remanié par une personne qui sûrement présentait assez de valeur comme copiste indépendant, mais de qui ni la personnalité ni le langage ne concordaient avec ceux de l'auteur.

Dans les pages qu'on vient de lire, on a étudié, par le détail, les phénomènes que présente la langue de Jean de Blois, on a cherché à montrer que les faits qu'on y trouve se présentent toujours dans les documents et dans les œuvres littéraires et poétiques qu'on peut localiser aux environs de Blois et, en général, dans tout le territoire de la France où l'on parlait les différents dialectes dits de « l'Ouest », — manifestations linguistiques qui ont dominé la littérature de langue française dès son début jusqu'à l'époque où la Normandie fut conquise par Philippe-Auguste (1206) et où la domination picarde prit naissance[289]. Qu'il soit impossible de découvrir, comme on avait l'habitude de le faire autrefois, la localité précise d'où venait un poète par une étude des rimes et du mètre dans ses œuvres devient de nos jours de plus en plus évident. Mais quand on a la chance de savoir, à quelques années près, la date de la composition d'un poème, et qu'on sait dans quelle ville, ou aux environs de quelle ville naquit le poète, on peut tirer profit d'une étude linguistique détaillée dont le résultat serait de montrer l'état dans lequel se trouvait la langue à un endroit et à une époque précisés.

Nous manquons d'indications pour déterminer comment le poète prononçait les sons palataux formés par K + *a*, *e*, ou *i*.

289. Voir Gertrud Wacker, *Ueber das Verhältnis*, p. 6-8, et *passim*.

De même il est impossible de savoir s'il employait la terminaison *-ot* pour l'imparfait de la première conjugaison ou si, déjà, il employait la terminaison analogique — de même cette terminaison « normande » manque dans les deux mss[290]. Si le représentant de E fermé libre rime une fois en *e* ouvert (n° 6), il rime aussi avec *o* ouvert + *yod* (n° 15). Donc, dès le commencement de ce résumé, il faut avouer que les faits les plus importants, qui faciliteraient la tâche de « localiser » le poème, si l'on ne savait pas d'où il sortait, font défaut.

Voyons maintenant les quelques traits sur lesquels nous pouvons avoir une certitude : ce sont des faits appartenant essentiellement aux dialectes de l'Ouest : la réduction de *ié* à *é* (n° 2), de *ei* < E fermé libre à *e* (n° 6) et de *ie* à *i* dans la terminaison -ERIA (n° 12); *e* fermé dans le représentant de DEUS (n° 13); *e* ouvert + *yod* > *e(i)* (n° 14); pal. + *e* ouvert > *e(i)* (n° 17); *o* fermé dans le représentant de MUTTUM (n° 21); *buenne,* peut-être même **benne,* < BONA, et *fen(n)e* < FEMINA (n° 23); *o* fermé libre qui reste comme *o, ou* (n°s 24, 25); la terminaison *-on* du présent 5, et le fut. *aïdera* (n° 34); *cestes,* adj. dém. fm. pl. (n° 36); enfin l'adj. poss. ton. *son* (n° 23). Parmi ces indications générales on peut rapporter les n°s 6, 14, 17, 21, 23 et 34 (*aïdera*) à la région sise à l'ouest de Blois, plus particulièrement à la langue du *Roman de Thèbes,* du *Roman de Troie,* les devanciers de Jean, et à l'œuvre de Péan Gatineau, son contemporain. Opposés aux attaches qui relient la langue de Jean à l'Ouest et au Sud-Ouest, se trouvent d'autres faits qui montrent l'influence champenoise, francienne et picarde : les rimes *ail : al* (n° 5); les quelques rimes de *ẽ* avec *ã* qui ne sont pas les exceptions communes (n° 9); la réduction de *e* ouvert + *yod* à *i* (n° 14), celle de *e* fermé + *l'* à *oil* (n° 16); et le fait que *e* fermé libre donne *oi,* ce qui est un phénomène francien et non orléanais (n° 15). Les autres faits qu'on a constatés (-ARIU > *-ier* (ou *-er?*), EGO > *gié, o* ouvert + *l* + cons. : *e* ouvert + *l* + cons. (un fait le plus souvent normand), *-s : -z,* etc.) sont ou trop généralement repandus ou trop peu sûrs pour être utiles à un essai de localisation. Mais il est intéressant de voir que ces faits linguistiques existent dans notre poème. On voit aussi que les phénomenes linguistiques qu'on peut séparer de ceux qui repré-

290. Voir, pourtant, la note au vers 150.

sentent le francien, proprement dit, sont pour la plupart des restes du dialecte normand et que, du moins pour notre poète, l'influence francienne avait encore à dominer [291] — comme plus tard elle le faisait dans le cas de son compatriote Robert de Blois.

Le langage de Jean est un mélange, donc, de la souche normande (toujours prépondérante) avec les dialectes de l'Orléanais, de la Champagne, de l'Ile-de-France et même de la Picardie [292], c'est-à-dire qu'il représente la transition entre l'ère normande et celle qui suit — la franco-picarde [293]. Ainsi, la langue de notre poème, bien qu'elle ne soit pas la seule à montrer cette transition, est d'autant plus intéressante en la montrant. Les observations d'ordre morphologique, syntaxique et prosodique qu'on a faites sont également significatives : comme les phénomènes phonologiques que nous venons d'étudier, elles corroborent ce que nous avons dit sur la date. Qu'on ne trouve jamais des formes analogiques en *-s* ou en *-e* à l'ind. et au subj. pr. (n° 34), que pour la déclinaison on ne trouve que des formes étymologiques (n° 35); qu'on ne trouve qu'une seule « faute » contre la grammaire (n° 37), que la moyenne des rimes pauvres soit assez élevée (n° 38), et que, enfin, le poème ne nous montre que trois cas certains de la perte de l'hiatus (n° 39) — tout cela implique une œuvre écrite assez tôt au XIIIe siècle, et même dans la dernière partie du XIIe. Mais à côté de ces indications plus ou moins primitives on voit aussi que la conjugaison, qui offre seulement des formes analogiques à celles qui existaient en latin, montre déjà le développement francien quant à l'assimilation des terminaisons *-ez* au lieu de *-oiz* à la 2e pers. pl. des trois dernières conjugaisons (n° 34); et on voit aussi qu'on ne peut pas lui attribuer les formes en *-o-* (les primitives) pour l'ind. impf. de la 1re conjugaison. Ainsi, on constate, comme pour la phonétique, que les éléments primitifs de la langue sont mêlés à d'autres éléments indiquant que cette langue est en voie d'évolution.

291. Malgré ce que dit G. Wacker : « ...dieser Zeit... (II. Hälfte des XII. Jahrhunderts)... zu Franzien gehören auch die Höfe von Blois und Champagne, an denen die franzischen Königstöchter Alix und Marie tonangebend sind. » (*op. cit.*, p. 27.)

292. Comparer *averoit*, v. 149 et *voz*, v. 370.

293. Ce qui relève de la thèse de Mlle Wacker et l'appuie.

Tel était, donc, l'état de la langue dans le Blésois, ou, pour être plus précis, dans l'œuvre d'un poète blésois dans le premier quart du XIIIe siècle. Ces constatations ne contredisent pas une telle localisation dans le temps, et même, la date que nous avons pu donner au poème y ajoute plus de valeur.

VI

TABLE DES RIMES

Dans la table suivante, on trouvera une classification de toutes les rimes du poème. J'ai séparé, en les mettant en retrait, celles qui ont une portée dialectale ou qui, pour une raison ou une autre, sont considérées comme irrégulières dans le chapitre V de l'Introduction. Par ce moyen, on peut voir tout de suite les rimes qui sont peu usuelles ou qui sont intéressantes du point de vue linguistique ou prosodique.

A

A	*pf. 3 rime avec soi* 61, 219, 235, 243, 443, 469, 1225.
	ja : *fut. 3,* 1247.
	la (*adv.*) : *fut. 3,* 97.
	a (*pr. 3*) : *pf. 3* 493, *fut. 3* 553.
	pf. 3 : fut. 3 509.
RA	sera : asaudra 749; aïdera : mestier a 383.
ERA	aïdera : parfera 297.
SA	lessa : pies'a 223.
AGES	lenguages : sages 247.
AL	cheval : mal 107, 1113; contreval : mal 627; aval : estal 893.
ALE	pale : sale 569; malle : malle 815.
CHAR	char : eschar 775.
PART	part (*pr. 3*) : part (*rg. sg.*) 817, 1205.
EPART	depart : male part 49.
SACHE	sach(i)e : sache 351, 901.
AS	compas : bas 167; pas : gras 399, las 587, 875, dras 715, doulas 927.
PAS	pas : pas 77, eneslepas 353.

A(S)T *impf. du subj. 3 rime avec soi* 199, 477.
BAT enbat : debat 449.

ACHE sache : patriarche 205; tache : estache 277.
AL aval : deslaial 9; mal : igual 389.
AZ borraz : porchaz 933.

AL : AIL

travau : vau 423; estoupau : avau 447; val : val 463.

AU

AUS saus : maus 359.
AUT haut : fau(s)t 171, vau(s)t 1045.
SAUT asaut : sau(s)t 1069.
CHAUT chaust : chaust 311.

AUS opitaus : saus 375; deslaiaus : maus 613.
EAUS miex (mieuz) : ieuz 391, orguieux 915; Citiaus : biaus 825.

AI (E ouvert)

ERE fere : retrere 345, haire 783.
ERES deboneres : aferes 1219.
ES james : fes 925.
ESE aise : mesesse 299.
ET fet : guaret 689, vet 1231; mesfet : tret 623.
EZ mesfes : lez 261.
FERE fere : afere 37.
FET fet : mesfet 151.
FEZ fez : desfez 361.

ERME terme : lerme 631.
ERMES termes : lermes 699.
ES pres : mauves 867.
FES confes : fes 1179.
ESTRE nestre : estre 1253.

ET	tret : recet 485.
EZ	pez : lez 1115.

E OUVERT

EL	bel : drapel 649, morsel 855, chaudel 877, martel 1169, 1193, penoncel 1199, chastel 1207.
ELE	pucelle : belle 955.
APELE	chapele (chapelle) : apelle (apele) 125, 435, 1261.
ERE	terre : enserre 29.
TERE	terre : enterre 39, Engletierre 1087.
ERT	haubert : pert 1029.
ESTE	teste : feste 211, moleste 161.
ESTRE	terrestre : estre 153; destre : prestre 1175.
ETRE	mestre : entremestre 323, 603.

ER[2]	enfer : iver 531, fer 1163.
E(S)T	est : entremest 803.

E FERME

E	Dé : humilité 95, tormenté 207, gré 269, vérité 471, grevé 533, planté 799, maldahé 847, forcené 861, volenté 1077, monstré 1119, embrasé 1171, cruauté 1243; esté : demendé 581, ploré 629, mué 1217; esté : desconforté 245; parlé : poesté 281, conté 1213; ploré : esguardé 621, loué 647; cendé : usé 959, leiauté 1033; sermoné : acreanté 101, escouté 395 ; beneüré : mené 203 ; vollenté : dempné 227; ascemblé : contrepesé 331; bouté : estoupé 441; serré : levé 499; oublïé : porté 599; ferré : refusé 865; planté : anflé 895; enprisoné : leiauté 1037; armé : charité 1043; entracordé : forcené 1123; Damedé : santé 1139.
DE	demendé : Dé 461.
ANBLE	anblé : asanblé 727.
ORNE	sejorné : torné 787.
TE	biauté : umilité 1001.
ESTE	esté : esté 525.

RAI	mordrai : trerai 225; porrai : irai 505.
TE	humilité : rachaté 1025.

EE jornee : entree 601, chantee 701; sejornee : chantee 785, poree 837; espee : atornee 1065, cutee 1075; alee : oublïee 929; usee : ruee 943.

EE conreee : serree 691.
AIE apaie : amaie 609.

EES atornees : fumees 923.
REES puvrees : conrees 681.

EIL consail : merveil 123, 597.
VEILLE mervoille : veille 539.

ER al(l)er : refuser 427, mer 555, repener 781; recorder : geüner 293, entamer 987; armer : recovrer 1031, celer 1255; parler : ester 113; destorber : comparer 177; mender : atorner 265; trover : doner 373; aporter : plorer 491; louer : commender 665; reposer : soper 889; amer : bachelier 971; retorner : remembrer 979.
CORDER acorder : recorder 259.
LER bachelier : aler 937.
MER amer : mer 541.
NER mener : esperoner 773.
TER raconter : escouter 1, 671.
E(S)ME batesme : cresme 1157.
MESSE messe : promesse 381.
EZ jeünez : diversitez 363, penez 407, tolez 739; apelez : eslavez 53, forcenez 69; dotez : tenez 1095, guardez 1201; empulentez : clamez 57; savez : aourez 135; regnez : crestientez 255; contez : afolez 341; trespensez : retornez 457; levez : atornez 697; soufrez : amez 1057; ferez : commaincez 1195; povez : vollez 1235.
ENEZ tenez : malmenez 1111.
REZ ferez : gehirez 655, desfendrez 1067; irez : maintendrez 719.
EREZ ferez : lerez 99, eschaperez 415.
FEREZ enferez : ferez 1165.

EZ ses : asses 455; diz : dis 1101.

E : IE

pensé : porchacié 347; Dé : chasé 913.
desheriter : chacier 45; louer : aparner 793; doner : rechauser 995; rechauser : tuer 1073.

EU

EUS Diex : sex 1129.

IE

IE pechié : pitié 19, mauvestié 35, jé 121, 737, congié 1203; pié : proié 111, irié 115; pitié : congié 495, g(i)é 993, 1245, enpirié 1215, travailié 1237; plungié : tornaié 467, travaillié 547; couchié : chaucié 693.
GIE jé : enchargié 481, (esragié 961).
ECHIEF rechief : le chief 453.
IER menger (*etc.*) : pomier 175, ventrillier 813, couchier 887, dornaier 1099; herbergier : ordoier 267, nestoier 271; mestier : entrelessier 3; mostier : preschier 129; fier : preeschier 253; veillier : demeschier 779; baillier : desguerrochier 13; proïgnier : userier 1187.
ANGIER vengier : dengier 25.
LIER chevalier : travaillier 105.
STIER mostier : mestier 1161.
IERE chamberiere : pautoniere 879.
IERES rivieres : fieres 511; manieres : chieres 791.
IERS moustiers : droituriers 367; ligers : useriers 827; vollentiers : chiers 663, mengiers 833, premiers 871; menjers : premiers 853.
IEZ pechiez : mauvestiez 55, encouragez 283; brisez : desguarrochiez 343; enseignez : piez 1109.
RIEZ reperiez : enpiriez 563.

I

I di : vendredi 349, rosti 859, anemi 1257; ci : vesti 1003, Berri 589, enpli 643; pourri : departi 233;

	enhaï : merci 615; soufri : vendredi 67; li : pri 385; toli : merci 1223.
CI	merci : ci 639.
RI	soufri : gueri 1013.
ANTI	guarenti : menti 1009.
IE	mie : seignorie 165, partie 231, beneïe 285, compaignie 507, follie 1097, vie 1135; folie : villenie 393; seignorie : die 545; jalousie : traie 975; compaignie : partie 197; pullentie : ensevelie 907.
MARIE	Marie : marie 963.
RTIE	partie : ortie 957.
VIE	vie : envie 145.
IL	ruïl : barril 419.
IR	tenir : soufrir 159; repentir : venir 761; jouir : ferir 807.
SIR	issir : plessir 501.
IRE	dire : matire 5, martire 251, 315, escrire 703, ire 1121.
DIRE	dire : entredire 33, d'ire 339.
IS	anemis : pris 183, chaitis 611, avis 1249; vendredis : mespris 365, chaitis 401, sis 409; apris : quis 535; amis : avis 653, paradis 765; assis : requis 131; avis : seurpris 289; plevis : paradis 327.
MIS	amis : mis 221, 759.
PRIS	espris : apris 1173.
ISSE	tressisse : feïsse 591.
IT	dit : petit 397, 523, oublit 705.
DIT	contredit : dit 301.
ITE	hermite : habite 79.
RITE	merite : ipocriste 801.
IZ	diz : petiz 669; maubailliz : entrediz 85.

I(S)T	affoletist : fist 191.
I(T)	ainsint : isit 497.
IZ	piz : annemis 1197.

I : UI

ville : adeuille 945.

O OUVERT

OL	fol : Pol 89.
OLE	fole : parole 1063, querolle 1103.
ORENT	plorent : orent 1023.
ORS	hors : mors 193, cors 903, 977, 1007, 1125; cors : dehors 307, ors 1241.
MORS	mors : amors 1019.
ORT	fort : mort 27, tort 1059; aport : mort 489; tort : desconfort 607.
FORT	fort : Monfort 181, confort 249.
FORZ	conforz : forz 755.
MORT	mort : desamort 1017.
ORTE	conforte : annorte 1233.
OS	os : repos 577, lox 805.
OSE	chose : repose 881.
O(S)TE	oste : coste 155.
SOT	sot : sot 31.
OTE	cote : acoute 309.
OUS	cous : chous 835.

OS	cous : dous 713.
O(S)T	parost : ost 119; roust : voust 685.
TO(S)T	tout : tost 741.

OI

OI	soi : roi 23, moi 71, loi 1051, foi 1117, croi 1133; croi : toi 479, quoi 797, foi 1081, 1089; moi : quoi 437.
VOIE	voie : voie 763, 1137.
VOIENT	avoient : voient 695.
OIR	povoir : soir 667.
EOIR	veoir : seoir 575.
VOIR	povoir : avoir 369, 515, 753, 1049, voir 483, 641; voir : avoir 137, 585, apercevoir 595, savoir 1011.
AVOIR	avoir : avoir 47, 355, 849, 999, 1239, savoir 1141, 1227.
VOIRE	voire : provoire 257, 735.
OIS	cortais : Blais 7; rais : chuflais 215; .III. : mois 411; Aubijois : Nerbonais 1145.

OIT droit : tenoit 633, boit 819, soit 1079; reçoit : doit 709.
ECOIT deçoit : reçoit 433.
SOIT soit : apersoit 941.
VOIT voit : avoit 459, devoit 645.

OI voi : poi 413; pallerai : croi 789.
OIE voie : joie 973.
OIT averoit : avoit 149.

OI : O

conseil : fol 187; mestau : fou 939.

O FERME

OCHE touche : bouche 625, 769.
OE doue : soue 549.
OR seignor : plor 935, 989, junior 263, pressor 921; saveur : douseur 1131.
ORS rasors : plors 1181.
ECORS secours : decours 1153.
OS voz : noz 573, 1005; orguellex : covoiteux 21.
OT glot : tout 229.
OTE boute : doute 445.
OZ genoz : douz 579.

OR doulor : jour 209; amor : labour 379.
OS religïeus : leus 81; vos : saous 873.
OT mot : tout 583.

U

U queneü (coneü) : velu 565, escu 1041, issu 1209; perdu : tolu 725, vertu 751; venu : fu 109; tenu : respondu 403; eü : vestu 687; nu : deceü 917.
PERDU perdu : esperdu 811.
EU eü : seü 371; requeneü : receü 571; aperceü : veü 637.
EUST deüst : creüst 63.
LU salu : asolu 65.

ONDU tondu : respondu 93.
UE salue : venue 519; soustenue : tue 821; eüe : nue 241.
PENDUE despendue : pendue 947.
UR seür : mur 1083.
URE cure : ordure 275, mesure 287, 1093, nature 857; droiture : aventure 723; ordure : sepulture 909.
US lasus : nus 321; plus : jus 559.
UZ esperduz : chanuz 953; desfenduz : vaincuz 1015.
PENDUZ penduz : despenduz 949.

UE

UEL duel : lincel 931.

UE(I)L ciau : orguiau 147; viau : veau 829.

UI

UI lui : annui 17, 273, 387, hui 133; nulli : hui 473.
UIE truie : annuie 883.
UIRE muire : duire 41.
UIT deduit : tuit 75, fruit 173; nuit : cuit 675.
NUIT nuit : ennuit 487

UILLE agenoille : despouille 711.

AIN

AIN demain : plain 73; grain : main 551; plain : Porsain 683; pain : sain 679.
AINE fontaine : saine 417.
AINS chastelains : mainz 11.

AIN : EIN

AIN fain : plain 513; fain : pain 809, 885; frain : main 1091; plain : sain 1177.
SAIN sain : sain 965.
AINZ plainz : villains 59, mainz 635.
AINE Madelaine : semaine 237; fontaine : paine 465, 659; saine : paine 521.

MAINE Maine : maine 529.
VAINE vaine : vaine 143.
AINDRE estraindre : enpaindre 1105.

EIN

EINE paine : emmaine 127.
EINZ prainz : descainz 897.

AN

AN ahan : an 561.
ANCE creance : lence 217, 1143; senblemce : doutence 141.
EANCE creance : mescheance 1151.
ANT quer(r)ant : avent 91, marcheant 845; grant : itent 543, aparissent 593; comant : quant 503; avant (avent) : itent 743, fessent 891, chantent 1107.
ENANT convenent : prenent 557.
ANZ vaillans : avenens 983; desirrans : marcheanz 841; anz : mescreanz 1149.

AM : AN

Abraham : aham 201; desantan : Aden 1021.
anz : Adenz 195.

AN : EN

sovan : an 747.
penitence : balence 83, oience 431, pence 537, remembrence 657; astinence : pence 777; abstinence: dotence 831; doutence: penitence 335.
avent : talent 185; sovan : souan 951; anfant : sergent 1211.

EM

SEMBLE semble : ensemble 303, 317, 1127.

EN

ENCE penitence : Plessence 357, astinence 757; pacience : tence 1055.
PENCE despence : porpence 421.
ENDRE vendre : rendre 843.
ENS pens : tens 51.
ENT prent : gent 15, doucement 429, tendrement 619; sant : atent 313, 319, torment 333; gent : seürement 1035, comment 1071; descent : tant 439; rent : certainement 733; confortement : repent 767; resnablement : poment 823; argent : prosprement 851; raaint : neant 1027.
GENT gent : argent 1229.
MENT repentement : torment 337.
EMENT leg(i)erement : fondement 1085, entendement 1183; certenement : sacrement 1155.
ENTE demente : dolente 919.
MENTE demente : mente 899.

EN an : bon 981.
ENS encens : bons 905.
ENNE bone : fame 1061.

IEN

IEN bien : rien 295, 377, 405, 1189, chien 605.
IENT crient (criant) : soustient 279, maintient 1047, vient 1221; vient : tient 795.
VIENT vient : covient 673.

IN

IN matin : ronsin 103, chemin 991; fin : enterin 617, chemin 1259; Sarradin : Tartarin 475; vin : enclin 451; Menin : chenin 969.
INE matine : orine 87.
ESCHINE mechine : eschine 967.
INS marins : aubepins 213.

OM

OME home : some 139, 163, pome 189.

ON

ON	non : achaisson 43, confession 291, sermon 717, don 997; pardon : maison 425, raison 731; oraison (oroison) : charbon 1167, 1191; raisson : talon 157; Assencion : Sion 239; chapon : saumon 863; sablon : menton 911; Simon : champion 1147; resurrection : sermon 1159; jalon : venaisson 677; trahison : devison 745.
NON	non : non 169.
SON	prison : reanson 1251.
AISON	oraison : maison 1185.
ONDE	monde : reonde 325.
ONE	sermone : done 651.
ONS	lons : grifons 567; aperons : saumons 839.
NONS	nons : renons 527.
ONT	sont : mont 329, mesfont 721; vont : font 117; amont : respont 661.
MONT	Grantmont : mont 729.

ON	parton : donjon 179; hon : resson 305; hien : sien 869.
ONS	esperons : felons 771.

OM : ON

prison : renon 1039.

OIN

OINT	point : enjoint 707.
POINT	point : porpoint 985.
OIGNE	Dordoigne : besoigne 517.
OINTE	pointe : cointe 1053.

VII

ABREVIATIONS - CORRECTIONS

Le représentant de MULTUM n'est jamais écrit en toutes lettres dans le manuscrit P du *Conte*; toujours l'abréviation en est mlt̃. Je le transcris *molt* puisqu'il est impossible de dire comment le poète l'a prononcé. Le scribe de C écrit trois fois (v. 249, 401, 664) *mult*. C'est ainsi que j'ai résolu cette abréviation dans les variantes.

Sur 98 cas où *nos*, *vos* sont écrits en toutes lettres dans P on trouve les formes en *-s* 12 fois [1], partout ailleurs celles en *-z*. *Nos* n'est jamais abrégé, mais *vos* l'est très souvent. Puisque le poète fait rimer *vos* en *-s*, j'écris toujours *vos* et *nos* où ces mots sont abrégés. C écrit toujours les formes en *-s*. L'abréviation dans les deux mss. est *v⁹* pour *vos*.

Les abréviations dans les deux mss. sont celles qu'on trouve ordinairement dans les mss. du XIIIᵉ siècle : ꝑ pour *par*, *per*, tilde pour nasales, ꝯ pour *com*, *con*, qũt pour *quant*, ꝓ pour *por*, ⁊ pour *et*, nr̃e, vr̃e pour *nostre*, *vostre*, etc. En outre P se sert quelquefois de *ẽ* pour *est* comme pour *en*, *em*. On ne peut pas avoir pour le *Conte* la certitude qu'avait M. Langfors pour le *Tournoiement d'Enfer* [2] que q̃ ou ꝗ représentent tantôt *que* tantôt *car*, parce qu'il est aussi possible que Jean se soit servi de *que* pour *car*, et qu'il l'ait écrit ainsi. Je transcris toujours *que*.

Les initiales coloriées, bleues et rouges alternativement, se trouvent au commencement des vers 1 (rouge), 9, 29, 39, 125, 193, 395, 435, 511, 525, 563, 621, 637, 671, 719, 747, 777, 789, 831, 845, 919, 983, 1001, 1029, 1045, 1065, 1075, 1093, 1115, 1143, 1155, 1163, 1205, 1235, 1243 et 1253.

1. *Nos* 73, 74, 77, 84, 179, 888, 1254; *vos* 261, 322, 414, 655.
2. *Romania*, t. XLVI, p. 524, note au vers 33.

Voici la liste de tous les endroits où pour quelque raison le texte imprimé ne concorde pas — sauf, naturellement, pour la ponctuation, les signes diacritiques et la résolution des abréviations — avec le manuscrit P. Ils sont divisés en trois catégories [3] : 1° Changements faits qui n'ont pas besoin d'explication mais qui ont été nécessaires pour que le texte soit intelligible; 2° reconstitution de mots, ou emprunts de plusieurs mots, grâce à C, nécessités par le mauvais état du manuscrit dans plusieurs endroits; 3° changements où il s'agit plus strictement d'éditer le texte et qui, pour la plupart, sont discutés dans les notes :

1) 15, 26, 76, 89, 216, 226, 252, 256, 259, 264, 265, 278, 280, 287, 292, 304, 308, 311, 390, 617, 661, 691, 723, 750, 770, 771, 777, 797, 811, 842, 924, 980, 1036, 1108, 1125, 1159, 1176, 1253.

2) 7, 9, 61, 93, 94, 96, 97, 98, 100, 714, 1240.

3) 144, 145, 171, 297, 305, 306, 402, 445, 705, 755, 756, 823, 824. 869, 870, 961, 1044, 1053, 1076, 1147, 1171, 1196.

Les vers 172, 326, 388, 472, 781, 798, 871, 902, 1002, 1060, 1188, 1207, 1223 contiennent des corrections de la main du scribe.

3. Tous ces changements sont notés en bas de page.

LE CONTE DOU BARRIL

For many a man so hard is of his herte
He may nat wepe al-thogh him sore smerte.

Chaucer.

LE CONTE DOU BARRIL

131 d En bons essamples raconter
puet l'en tex choses escouter
qui puis li ont molt grant mestier;
por ce ne veil entrelessier
a bien conter et a bien dire
tant que je puis avoir matire.
D'un bel example et de cortais
commaince ci Jouham de Blais.
En Gascoigne, laïs aval,
out .I. riche home et deslaial.
Cil riches hons iert chastelains,
mes rienz n'eschapoit de ses mainz
que il poïst es mainz baillier :
132 a pelerins fist desguerrochier
et marcheanz et autre gent,
leurs cors ledist, leur avoir prent;
n'il n'a voisin environ lui
que il ne face grant annui.
Annvïeus fut, plainz de pechié,
sans charité et sanz pitié,
fel et cruex et orguellex
et deslaial et covoiteux.
Malles taches avoit en soi.
Ne il n'i a conte ne roi
qui s'entremeste dou vengier,
n'il ne crient guieres leur dengier,

P incipit : ICI COMMAINCE LE ROMENS DOU BARRIL. *L'écriture est d'une main autre que celle du scribe, peut-être celle de l'enlumineur. C'est écrit en rouge avec la même encre que les initiales coloriées* —— 7 d'un *illisible* —— 9 laïs *est presque illisible. On peut déchiffrer* 1 *et* s. *Paul Meyer lit* la en —— 15 autres gens. — 26. ne il.

car ci chastel furent trop fort,
si a maint home pris et mort.
La clamour en vint par la terre
de la gent qu'i prant et enserre,
tant que l'apostolle le sot :
si l'en tint por fol et por sot.
Amonester li fist et dire,
ains qu'il le vousist entredire,
qu'il se guardast de tel pechié
et qu'il lessast tel mauvestié.
Mais onc por ce n'en vost rienz fere
cil qui fut molt de malle afere.
Lors fut entredite la terre :
l'en n'i chante ne n'i enterre
home ne fame qui i muire.
Mes onc por ce ne s'en vost duire,
ne ne li en fut se bel non,
por ce qu'i eüst achaisson,
132 b des provoires desheriter,
maintenent les en fet chacier,
leurs rentes prant et leur avoir,
ne leur en lesse nul avoir.
A ses chevalliers les depart
cil qui fut de molt male part,
qui en mal fere avoit son pens,
tant que il vint a .I. saint tens
qui quaresmes est apellez,
que l'en doit estrë eslavez
et delivrez de ces pechiez,
des ordures, des mauvestiez
dont li cors est empulentez.
Bien doit estre pugnes clamez
li cors qui de pechiez est plainz.
Molt fut li chevaliers villains :
tout li quaresme trespassa,
onques de Dieu ne li membra
en la manire ou il deüst
que il l'amast, ne ne creüst

30. qui (*abrégé*) *pour* qu'il. — 44. qui (*abrégé*) *pour* qu'il. — 61. *A cause d'une tache dans le ms. on ne peut lire que les deux* t *de tout.*

chose qui li fust a salu,
jusqu'au juëdi asolu,
la veille dou saint vendredi
que nostre Sires mort soufri.
Ses chevaliers a apellez,
li deables, li forcenez,
si les a fet venir a soi,
puis leur demende : « Dites moi,
quel vie merron nos demain ?
Iron nos en bois ou en plain
ou en riviere ou en deduit ? »
132 c Et cil li respondirent tuit :
« Tel vie ne mesron nos pas,
ains en iron, a pié, le pas,
quierre conseil a .I. hermite
qui en une forest habite,
molt saint home et religïeus.
Il seroit bien termes et leus
demain de fere penitence,
quant nos vies sont en balence.
Mors nos avez et maubailliz,
tout cil païs est entrediz,
l'en ne dit messe ne matine.
Et cil qui fut de malle orine
leur respondi : « Vos estes fol !
Ansint gras sui je, par saint Pol,
ou plus, comme j'estoie avent;
ne sai que voz alez querrant.
Por fol voz tienent cil tondu ! »
.I. chevaliers a respondu :
« Sire, merci, por amour Dé !
Car fetes tant d'humilité
que vos venissez jusque la.
Lors si verrez qu'il vos dira :
se il vos plest, voz le ferez,
se il vos plest, voz le lerez. »

76. leur. — 89. folz. — 93. por, *la première syllabe de* tienent *et la* n *de* tondu *sont indéchiffrables.* — 94. a respon- *est illisible.* — 96. *tout le vers, sauf le* -ar *de* car *et* -umilite *est illisible.* — 97. que vos venis- *est complètement effacé.* — 98. *les trois premiers mots sont effacés.* — 100. *les quatre premiers mots ont disparu.*

Tant li ont dit et sermoné
que il leur a acreanté.
Sil s'en tornerent bien matin.
Sans pallefroiz et sanz ronsin
i sont alé li chevalier
132 d. qui se velloient travaillier.
Li riches hom vet a cheval
qui ne veloit traire nul mal.
Tant sont alé qu'il sont venu
la ou li saint hermites fu.
Li riches hons dessent a pié;
molt bonement li ont proié
que au saint home alast parler;
et il leur dist : « Laissiez m'ester,
que ja n'i porterai le pié ! »
Et cil en furent molt irié.
Au saint hermite parler vont,
de leurs pechiez confes se font;
et il li ont dit qu'il parost
a leur saignor, et que il l'ost,
s'il onques peut, de son pechié.
Et il leur dist : « Si ferai jé,
se il vieust craire mon consail.
De sa mauvestié me merveil ! »
Lors li bons hons de la chapele
le chevalier a soi apelle,
et il i vet a molt grant paine.
Parmi la main a soi l'emmaine
tant que il furent au mostier;
lors li commainsoit a preschier
quant il l'ot jouste lui assis.
Premierement li a requis
qu'il entende .I. petit a lui.
« Savez vos quel jour il est hui ?
Ditez le moi se voz savez.
— Sire, vendredis aourez.
133 a. — Certes, » fet il, « voz dites voir,
einsint doit il bien non avoir.

138. non est *abrégé* nō. *Pour cette résolution de l'abréviation comp.* 527-528.

Si vos en dirai bien la some :
quant nostre Sires out fet home
a s'image et a sa senblemce —
ce devons croire sans doutence —
de mauvesse terre et de vaine
que n'i failloit ne ners ne vaine,
lors i mist Diex et ame et vie
dont deables ot puis envie,
qui estoit tresbuchiez dou ciau
par son pechié et par orguiau,
si pensa que hons averoit
l'eritage que perdu avoit
par son pechié, par son mesfet;
quant Damediex homë ot fet,
si lo mist en parvis terrestre,
ou il avoit assez bel estre.
Onc n'i avoit eü nul oste.
Lors si fist Eve de sa coste,
et si i ot bone raisson,
que s'il la feïst dou talon
hons la vosist plus vil tenir,
et elle nel peüst soufrir;
et c'il la feïst de la teste,
si i eüst sovent moleste,
fame vousist estre seur home,
si li charjast sovent la some,
que atout ce que ne l'est mie
vieust elle avoir la seignorie.
Mes Diex la fist a droit compas,
ne trop d'amont, ne trop d'en bas.
133 b. Je deïsse, se por ce non
que Diex ne fet se a droit non,
que Diex l'eüst fete trop haut,
mais Diex a rienz fere ne faust.
Diex leur abendona le fruit
et la grant joie et le deduit,
fors que les pomes d'un pomier;
deables leur en fist mengier

144. *manque; ajouté d'après C.* — 145. leur mist. — 171. trop bas. — 172. ari *exponctué après* rienz.

qui toz les bienz vieust destorber;
si leur covint a comparer.
Et nos meïsmes i parton,
quant l'en asaust ville ou donjon
l'en n'asaust pas par le plus fort.
Ce set bien li quiens de Monfort
qui maint en a fondu et pris.
Autresint fet li anemis :
il asailli la fame avent,
et elle fist toust son talent
et oubeïst a son conseil.
Apres si tint home por fol,
car el le fist mordre en la pome;
encor avient sovent a home
que la fame l'afolletist
ansint com la premiere fist.
Molt ot ici angoisseus mors :
de paradis furent mis hors,
en enfer furent .V.M. anz.
Mes n'i fut mie seus Adenz,
ainceus i ot grant compaignie.
Onc ame n'ot de cors partie
en .V.M. ans, qui la n'alast,
133 c. tent servist Dieu ne tant l'amast,
ne Moyses ne Abraham
qui por Dieu traistrent maint aham;
et li autre beneüré
en furent en enfer mené.
Mais une rienz veil que l'en sache :
li prephete, li patriarche,
n'estoient mie tormenté,
ne li autre bon ami Dé.
Li autre estoient a doulor
tent que il vint a cel saint jour
dont nos celebron hui la feste,
que Diex ot corone en la teste,
aspre, poignant, de jons marins
qui poignent plus quë aubepins —

ainsint fut coronez li Rais
non par honor que par chuflais;
et puis fut feruz de la lence —
ce doit estre nostre creance —
et au tiers jor resussita.
En enfer vint, si le brissa
et si en trest toz ces amis
que deables i avoit mis;
et ces anemis i lessa,
car il avoit dit de pies'a :
« Enfer, Enfer, je te mordrai ! »
Ce est a dire : « G'en trerai
« ceus qui ont fet ma vollenté,
« et li autre saient dempné,
« li fol, li pecheour, li glot,
133 d « quar cil qui mort ne prent pas tout,
« ainceus en lest une partie. »
Mais Damediex ne mordit mie
en enfer deviers le pourri;
si sagement le departi
que tout le bien en desevra,
ne del mauves point n'en jeta.
Et a la bone Madelaine
s'aparut il celle semaine,
et a la sainte Assencion
s'en ala a Monte Sion,
ou mainte gent a puis eüe;
el ciel monta par une nue.
Le Saint Esperit envoia
a ces amis, ses conforta,
qui estoient desconforté,
a la Pentecouste en esté.
Lors sorent il toz les lenguages.
Molt fut cil Confortierres sages,
et molt i ot riche confort;
qu'il furent si seür et fort

216. qui par chuflais. — 226. cest à dire.

que ne doutaient nul martire
ne chose qu'en leur seüst dire,
tant estoient seür et fier.
Lors si alerent preeschier
par les terres, par les regnez.
Lors essausa crestïentez.
Amis, ainsint est or la voire
que Diex establi ou provoire
qui noz doit a lui acorder.
134 a. Si vos cuitast molt recorder
de voz pechiez, de vos mesfes,
que vostre ostex ne fust plus lez
a recevoir nostre Seignor.
Se voz aviés .I. junïor,
et vos li fesissiez mender
que il voz feïst atorner
.I. ostel a voz herbergier,
et il le feïst ordoier,
ne l'en sarïes voz mal gré ?
— Ouïl, » ce dist, « par le cors Dé !
— Et Diex vieult en vos hebergier.
Si devez fere nestoier
vostre maison encontre lui,
sanz villenie et sanz annui;
quar grant pechié a grant ordure,
et nostre Sires n'en a cure.
En lui n'ot onc pechié ne tache,
c'est le pilier, ce est l'estache
qui le mont sauve et le soustient;
molt est cil folx qui n'eme et crient
celui qui a tel poesté.
Or vos en ai assez parlé.
— Si povez dire voz pechiez,
je n'en sui mie encouragez, »

252. que l'en. — 256. sainte crestientez. — 259. quil *abrégé*. — 264. iuior; *tilde omise*. — 265. fesissier. — 278. ce est le pilier. — 280. quil *abrégé*.

fet il, « se Diex me beneïe !
— Coment ! » fet il, « ne direz mie ?
— Non ! — Et por quoi ? — Car je n'ai cure.
— Ici n'oi je point de mesure, »
fet li bons hons, « ce m'est avis.
A voz deables ci seurpris ?
134 b. Ne creez voz confession ?
— Que que je croie, ne que non,
je n'ại talent de recorder !
Ne ne porraie geüner,
ne traire mal, por nulle rien.
— Ha ! biau sire, si ferez bien,
que Diex voz en aïdera.
Commainciez et Diex parfera,
quar n'a ou monde si grant aise
com de par Dieu traire mesesse,
se sachiez bien sanz contredit. »
Et cil respont : « Qu'avez vos dit ?
Mesesse et aise avoir ensemble
ne peut nus si comme moi semble.
— Si peut molt bien, » fet li bons hon;
« je vos en monstrerai resson :
la veritez est, quant li cors
en trait mesesse par dehors
ou de herë, ou de la cote,
et ainsint li cors i acoute
ou fain ou soif ou froit ou chaust —
mes de ce mie ne me chaust
de la proesce que il sant,
quar la joie que il atent,
si grant que nus ne porroit dire,
li aliege si son martire
que la mesesse aise li semble.
Ainsint a l'un et l'autre ansemble :

287. **et** *manque.* — 292. ne qui. — 297. en *manque.* — 304. com *abrégé* cō. — 305. **hons.** — 306. ressons. — 308. en *manque.* — 311. ou fain ou chaust ou froit ou **soif.**

mesesse de ce que il sant
et aisse de ce qu'il atent.
Que de la joie de lasus
134 c. ne vos porroit ja dire nus,
por ce ne m'en veil entremestre.
Se l'en povoit ensemble mestre
toutes les joies de cest monde,
tent comme il dure a la reonde,
petit vaudroit, ce voz plevis,
a la mendre de paradis.
Et les paines d'enfer quex sont :
se tuit li torment de cest mont
estoient ensenble ascemblé,
ne seroient contrepesé
a tout le plus petit torment
que cil qui est en enfer sant —
si devez croire sanz doutence,
quar en fessant la penitence
et ou le voir repentement
serez quites de cel torment.
Mes vos pechiez voz cuite dire. »
Et cil respont, qui fut plains d'ire :
« Je nes avroie droit contez :
j'ai homes mors et afolez,
arses mesons, mostiers brisez
et pelerins desguarrochiez;
nes vos porraie ennuit retrere,
mais toz les maus que l'en peut fere,
en fet, en dit et en pensé,
ai ge tout fet et porchacié,
a une some le voz di.
Mes je n'en ferai vendredi
ne penitence que je sache ! »
134 d. Et li bons hons vers lui le sache,
si li a dit eneslepas :
« Sire, por Dieu, nel dites pas !

326. *après* la, *il y a un* l *exponctué.*

Penitence voz cuite avoir !
Se vos doniés trestot l'avoir
qui soit de si jusqu'a Plessence,
se vos ne fetez penitence
ne porrïes voz estre saus;
mais soiez repentens des maus
que vos avez pensez et fez,
des genz que voz avez desfez,
et des autres diversetez.
Fetez aumousnes, jeünez,
a toz jors mes, les vendredis —
quar trop avez vers Dieu mespris —
fetez chapeles et moustiers,
soiez laiaus et droituriers;
se vos avez autrui avoir
si lou rendez, a voz povoir,
a ceuz dont vos l'avez eü,
et si ne peut estre seü,
que vos ne lé puissiez trover,
si le vos coment je doner
aus iglisses, aus opitaus.
Se voz en vollez estre saus
annorez Dieu seur toute rien —
de ce vos peut venir grant bien —
et sainte iglisse por s'amor;
nou lessez ja por nul labour
que chascun jor n'oiez la messe,
135 a. et je vos fes une promesse,
que Diex voz en aïdera.
Se vostre primes mestier a
de vostre aïde, fetes li,
ce le vos lo, ge le voz pri.
Ne li fetes voz pas annui
mais que vos voudrïes de lui,
que vos feïst annui ne mal.
Ainsint porrez aller igual,

388. de *exponctué après* que. — 390. porra alez.

si sai qu'il vos en sera miex.
Si devez chastïer voz ieuz
que il n'esguardent a folie,
a mauvestiez, a villenie. »
Quant li bons hom out sermoné,
li riches hom a escouté.
Puis li demende : « Avez tout dit ?
Certes, et g'en feré petit !
De jeüner ne parlez pas,
quar de mengier est l'an toz gras
et de jeüner tost chaitis;
jan jeüneré vendredis.
Bien m'arïes por fol tenu ! »
Et li bons hons a respondu :
« Molt a en vos petit de bien
quant por Dieu ne ferïez rien
qui por vos fut en croiz penez !
Or fetez bien si jeünez
de .VII. anz toz les vendredis.
— Certes, non feroi pas de .VI.
de .V. de .IIII., non de .III.,
135 b. non pas les vendredis d'un mois ! »
Dist li bons hom : « Merveille voi !
Vos ferïes por Dé molt poi.
Or vos diré que vos ferez —
ja ainsint ne m'eschaperez :
ci desoz a une fontaine
qui molt par est et belle et saine
et sanz ordure et sanz ruïl;
aportez m'en plain cest barril,
car je ne boif autre despence. »
Et li riches hons se porpence
que ce n'est mie grant travau,
que la fontaine estoit ou vau
et asez pres de la maison.
« Se por tant puis avoir pardon

402. I a ni ieunere.

ce ne fet mie a refuser;
or n'i a donc que de l'aler. »
Lors se lieve, le barril prent,
et li bons hons molt doucement
le li encharge en penitence.
Et cil respont, tout en oience,
a celui qui pas nel deçoit,
qu'a penitence le reçoit.
A tent s'en ist de la chapelle,
.I. chevalier a soi apelle,
si li a dit : « Atendez moi. »
Cil ne demenda onc por quoi.
Li riches hons ou val descent,
a la fontaine sa main tant;
tout le barril i a bouté,
135 c. mais Diex l'avoit si estoupé
c'onques point d'eve n'i entra.
Li riches hom se merveilla;
.I. baston prist, dedenz le boute;
lors sot il bien sanz nulle doute
qu'il n'i avoit nul estoupau.
Le barril a tendu avau,
en la fontaine tout l'enbat,
lors le sequeust et le debat —
mais il n'en ist n'eve ne vin.
Lors fut pensis, le chief enclin;
anz le reboute de rechief,
lors le retorne seur le chief,
dedenz reguarde, et il fut ses :
lors ne chanta il mie asses !
Molt fut iriez et trespensez.
Au saint hermite est retornez,
et li bons hons venir le voit :
or est mestier que il l'avoit.
Si li a tentost demendé :
« Avez de l'eve de par Dé ? »

445. si l'i boutae, *avec* a *exponctué*.

Et cil respont : « Certes ne val !
— Dont ne fustes vos pas ou val, »
fet li bons honz, « a la fontaine ?
— Certes s'i fui, et mis grant paine.
Tout le barril i ai plungié
et balencié et tornaié,
mais onques point n'en i entra. »
Et li bons hons le reguarda,
« Dis me tu voir ? — Oïl, par Dé !
— Or sachies bien de verité
135 d. que Diex te het plus que nulli,
que je ne cuit que il soit hui
en tout le monde Sarradin,
Juïf, Bougre ne Tartarin
s'en la fontaine le boutast
que l'eve clere n'i entrast,
et el n'i vost entrer por toi !
Het toi bien Diex. — Ouïl, ce croi.
— Et si le t'é je enchargié
en penitence, ce croi jé ?
— Certes, » fet il, « vos ditez voir.
Et g'en ferai tout mon povoir
tant qu'a .I. chief en avrai tret,
ne ne gerrai en .I. recet
devant .I. an que une nuit,
que qu'il me griet, que qu'il m'ennuit,
jusque de l'eve voz aport,
se par malladie ou par mort
ne voz en les a aporter. »
Li bons honz commaince a plorer
de la pitié que il en a;
a Damedieu le commenda,
et cil s'en part a son congié.
Mais ne l'en prent nulle pitié,
ainceuz s'en est partiz ainsint
que onques lierme n'en isit,

472. tu *exponctué après* sachies.

tant a le cuer dur et serré.
Li chevalier se sont levé
quant il le virent hors issir;
lors leur commenda son plessir :
« Alez vos en, jel voz comant;
136 a. je revendrai je ne sai quant —
ou tost ou tart quant je porrai. »
Chascuns li dist : « Sire g'irai
a voz, por fere compaignie. »
Et il leur dist : « N'en parlez mie,
que ja .I. seul n'en i vendra ! »
Lors s'en parti, si s'en torna.
Cerche fontaines et rivieres
a granz jornees et a fieres,
et de l'avoir a molt grant fain
tant qu'il eüst son barril plain.
Mais il n'a force ne povoir
que il en puisse point avoir.
Vient a Gironde et a Dordoigne,
mes rienz n'i fet de sa besoigne.
A Laire vient, si la salue :
« Laire, tu soiez bien venue !
Douce eve clere, neste et saine,
car ma giete de ceste paine ! »
Mes rienz ne vaust ce que il dit :
n'en i entre grant ne petit.
Einsint cercha trestout esté;
a maintes eves a esté
dont je ne sai mie les nons,
qu'i ne sont pas de granz renons;
et cerche Anjo et tout le Maine,
si com cis droiz chemin le maine,
et mainte terre tout l'iver.
Molt est ses cors en grant enfer.

511. *le ms. porte peut-être* fontainnes. *Il est impossible de dire si une petite marque au-dessus de l'i est un tilde ou simplement un trait.* — 528. qui *abrégé.* Renons *n'est pas abrégé, ni* nons *du vers précédent.*

Il quiert dou pain por amor Dé :
136 b. ice li a molt fort grevé,
car il ne l'avoit pas apris;
plus en avoit toloit que quis,
mais or en tret la penitence;
molt li agreslïe la pence,
et il n'est mie de mervoille
quar le jor vet et la nuit veille —
que trop li sont li lit amer —
tant que il vint jusqu'à la mer.
Quant il i fut si dist itent :
« Ha ! mer, » dist il, « tent etes grant
et fort et fiere et seignorie,
se a voz fail ne sai que die,
car le cors ai molt travaillié ! »
Tout le barril i a plungié
si qu'il n'en piert ne fons ne doue,
mes la force n'en fut pas soue
que de la mer i entrast grain.
Amont le lievë en sa main;
lors voit il bien que rienz n'i a,
et, « Diex ! » fet il, « ce que sera ?
Or ne sai je quel part aller
quant je ai falli a la mer !
Mes ge suirai mon convenent. »
Pres fut de quaresme prenent.
Que vos en diraie je plus ?
Que tant ala et sus et jus,
a grant paine et a grant ahan,
que il out tout forni son an.
Au saint hermite est reperiez,
136 c. mes il estoit si enpiriez
que ne l'a mie queneü,
qu'il a le cors megre et velu,
et les chevoz mellez et lons,
la barbe grant comme grifons,

les piez crevez et le vis pale,
la robe depeciee et sale.
Au barril l'a requeneü;
molt doucement l'a receü.
Si li a dit : « Bien veigniez vos !
Seez vos ci de jouste noz.
Je ne vos cuidé mes veoir. »
Li riches hom s'ala seoir
qui grant mestier a de repos,
car l'en li peut nombrer les os.
Son barril tient seur ces genoz,
et li bons hons, qui molt fut douz,
si li a tentost demendé
en quel païs il a esté.
Et cil li conte mot a mot
son erre et son afere tout,
que il ne peut de l'eve avoir.
« Comment, » fet il, « dites voz voir ?
— Ouïl, certes ! n'en doutez pas.
Le cors ai travaillié et las;
que quant je me parti de ci
qui me donast trestot Berri,
et me deïst que je tressisse
autent de mal, je nel feïsse;
136 d. et si est bien aparissent
que mis cors a mesesse grant. »
Dist li bons hons : « Voz ditez voir,
bien s'en peut l'en apercevoir.
Mes ge n'i sai mestre consail;
de vostre afere me merveil
que Diex voz a tout oublïé.
Car se uns chiens eüst porté
le barril mainz d'une jornee
cuit je que l'eve i fust entree
s'il le seüst en l'eve mestre.
Por ce ne m'en sai entremestre,

que Diex vos het plus que nul chien !
— Certes, » fet il, « je le crai bien;
et c'il me het il n'a pas tort. »
Or i a molt grant desconfort,
car li bons hons pas ne l'apaie,
ainz le chastie et molt l'amaie,
et li a dit : « Dolens chaitis !
Traïstres, lierres, anemis,
fox et cruex et deslaiaus !
Por quoi feïstes voz tant maus
que Diex vos a si enhaï ?
Que ne li crïez voz merci
de verai ceuer et enterin
que il voz traie a bone fin? »
Li bons hons pleure tendrement
de la pitié que il en prent.
Li riches hons a esguardé
137 a. que cil avoit por lui ploré
qui n'i avoit neant mesfet.
A une part de lui se tret,
une pitié au ceur li touche
si que des ieux jusqu'a la bouche
l'en dessent l'eve contreval.
Onques por travail ne por mal
ou il avoit .I. an esté
n'avoit li riches hons ploré;
mes ore pleure tout a terme,
que toute la premiere lierme
chiet ou barril que il tenoit.
Icelle leerme vint a droit,
que li barriz en fut toz plainz
que il tenoit entre ces mainz.
Li bons hons l'a aperceü;
plorent li dist : « Diex t'a veü,
et reguarde soue merci !
Esguar si biau miracle ci !

617. vrai.

Ne doiz tu bien croire de voir
celui qui a si grant povoir ?
Que cest barril que je voi ci
d'une seulle lierme a enpli. »
Li riches hons le barril voit
qui est si plainz com il devoit.
Nostre Seignor en a loué
et si a tendrement ploré.
Devent en moillent si drapel.
Au saint hermitë en fut bel.
Lors l'asegure et li sermone
137 b. et le meillor consail li done
que il set segont son avis,
et li a dit : « Biauz doz amis,
or voz dirai que vos ferez :
toz voz pechiez me gehirez
dont vos vendroiz a remembrence,
puis si voz dorrai penitence. »
Et cil respont a molt grant paine,
car dou ceur li meut la fontaine
que jusqu'aus ieux li poie amont
si qu'a grant paine li respont.
Cil li a dit : « Biaus amis chiers,
jel vos dirai molt vollentiers,
ne rienz ne me savrez louer,
ne ansaignier, ne comender,
que je ne face a mon povoir.
Il seroit ainz demain a soir
que mes pechiez eüsse diz,
que mes mesfez n'est pas petiz. »
Lors li commaince a raconter,
et li bons hons a escouter,
tant que jor vet et la nuit vient
que a lessier le leur covient.
Ou le bon home jut la nuit,
qui li dona de son pain cuit

661. amot; *tilde omis.*

et eve fesche a .I. jalon;
n'i out oisel ne venaisson,
fors eve clere et le pur pain.
Por ce sont li bon home sain :
les salees et les puvrees
137 c. ne leur ardent pas les conrees,
ne li fort vin, ferré ne plain,
d'Auverne ne de Saint Porsain,
ne les fritures ne li roust.
Chascuns en prist tent com il voust
d'itel mes com il ont eü;
lors se coucherent tuit vestu,
car leur lit furent tentost fet;
mieux jeüssent en .I. guaret,
quar la terre fust conreee
et celle fut dure et serree
ou il se sont la nuit couchié,
et tuit vestu et tuit chaucié
de tel robe comme il avoient.
Se gisent tant que le jor voient,
et li bons hons si s'est levez,
revestu s'est et atornez;
la messe chante quant fut termes,
et cil fut en pleurs et en lermes
tant que la messe fut chantee.
Puis recomaincent leur jornee,
cil d'escouter et cil dou dire.
Et li bons hons prent a escrire
ce que il oit, qu'il ne l'oublit.
Et quant li riches ons ot dit,
sa penitence li enjoint
quant il le voit en si bon point;
et cil vollentiers la reçoit
ainsint com il fere le doit.
Puis bat sa coupe et s'agenoille
137 d. et de sa robe se despouille.

691. conree. — 705. oublie.

Cil le feri ne sai quans cous,
li hermites, parmi le dous,
et a celui n'en pesa pas.
Puis li a fet vestir ces dras;
si li a tret .I. douz sermon,
ne li ensaigne se bien non.
« Amis, » fet il, « voz en irez,
en leauté voz maintendrez
es povres genz qui soz vos sont.
Ne les tailliez c'il ne mesfont,
car la taille n'est pas droiture,
ainz est tors et malle aventure,
et cil haust home sont perdu.
Autent pris ce que m'et tolu
com je fes ce que m'est anblé.
Se tuit estoient asanblé —
cil de Citiaus et de Grantmont,
des Vaus et de par tout le mont —
ne montreroient il raison
comment puissë avoir pardon
li toulerres, se li ne rent.
Car ge sai bien certainement
une parole toute voire :
se je disoie a mon provoire
quant je li conte mon pechié,
« Je ai tolu, que ferai jé ? »
Diroit me il, « Or jeünez
« .C. vendredis, et si tollez » ?
Ainz me diroit, « Rendez le tout ! »
138 a. Qu'autel pechié fet cil qui tost
com cil qui anble, fors d'itent :
li tolerres le dit avent,
si n'i a point de trahison.
Je n'en sai plus de devison.
« Sire, vendrez a moi sovan —
.X. foiz ou .XII. chascun an.

714. *une tache sur le ms. a obscurci le* us *de* dous. — 723. la *manque.*

Bien sai que miex vos en sera,
que deables vos asaudra
por ce qu'il voz avra perdu,
et vos soiez de grant vertu,
de grant force, de grant povoir.
Si vos cuitast armes avoir,
si vos sera molt grant conforz.
Chauses de fer voz covient forz,
si les fetes de penitence,
et les esperons d'astinence
qui seur les chauses seront mis.
Ainsint le fetes, biaus amis,
car, sachiez bien, sanz repentir
ne povez vos a Dié venir.
C'est li chemins, ce est la voie,
par ice vet l'en a la voie
qui est lessus en paradis,
la ou Diex est, et ces amis.
Ci a molt bel confortement
d'ome qui de cuer se repent,
que le repentir de la bouche
ne pris je rienz s'au ceur ne touche.
Li chevalier ont esperons
por les chevaus qui sont felons,
138 b que il les puissent droit mener
si les covient esperoner.
Ansint covient il nostre char
nel tenez voz mie a eschar.
Esperonez par astinence,
ne metez tout en vostre pence;
par jeüner et par veillier
covient la char a demeschier
si qu'el ne puisse repener.
Et c'el ne vieust a droit aller

750. qua. — 755. confort. — 756. fort. — 770. se au. — 771. chevaliers ot. — 777. Csperonez. *Celui qui a fait les initiales s'est souvent trompé de lettre. Comp. v.* 1253. — 781. ques (*abrégé*) *exponctué apres* si.

alez an langes, vestez haire,
si qu'al ne puisse nul mal fere.
Bone chanson n'iert ja chantee
de char qui est trop sejornee,
ne de cheval trop sejorné.
Tost a homë a mal torné.
§ « Dou jeüne voz pallerai,
ce que j'en sai, et que j'en croi.
Il en i a de .V. manieres
don Diex n'a pas les .IIII. chieres.
Car cil ne fet mie a louer
qui jeüne por aparner,
de grant avarice li vient.
Et cil qui de menger se tient,
et menjeroit c'il avoit quoi
molt vollentiers, si com je croi,
et bon mengier et a planté,
cil ne jeüne pas por Dé.
Li tiers si n'a nulle merite,
qui jeüne com ipocriste,
que se me die bons hons est.
138 c. De deablïe s'entremest
qui geüne por avoir lox
tant que la pel li tient aus os.
Ne li quars ne s'en peut jouir,
cil qui ruse por mieus ferir,
qui jeüne por avoir fain
(se ge menjoie .I. poi de pain
j'avraie mon menjer perdu)
celui tienz ge por esperdu.
Lors emple si son ventrillier
que la pence por le menjer
li giest ansint com une malle.
Ha ! comme cele pence est malle,

797. meieroit; *tilde omis.* — 798. Si com je croi *est interligné au-dessus de* cil avoit quoi *qui est exponctué.* — 811. je avraie. — 814. *Il est très difficile de dire si le scribe a écrit* pence *ici, ou* ponce.

que par .I. poi que il ne part,
et Diex n'a pas la soue part.
Mes cil geüne bien a droit
qui par resson menjüe et boit
si que la char est soustenue;
Diex ne vieust pa que l'en se tue,
vieust qu'en menjust resnablement
et des poisons et de poment,
si comme font cil de Citiaus,
que l'en les voit et sainz et biaus,
plus delivres et plus ligers
que je ne voi ces useriers;
ja char ne menjeront leur viau,
et vivent tent que tuit sont veau.
Li sages dist qu'en abstinence
a molt grant chose sanz dotence.
Cil qui verra les bons mengiers
138 d. dont il mengeroit vollentiers,
et ja n'en passera cis cous,
ainz menjüe feves et chous
ou des pais ou de la poree,
sa char n'est pas trop sejornee.
Icil fiert bien des aperons,
et des granz pieces de saumons
de quoi ces cuers est desirrans,
ce les envoie es marcheanz
qui li aportent Dieu a vendre.
De ce voz sai je resson rendre.
Savez qui sont li marcheant ?
Icil qui vont dou pain querant.
Donez dou pain, je dorrai Dé.
Icil oit hore maldahé
qui cest marchié ne vieust avoir,
quant il ne peut en nul avoir
si bien anploier son argent
com achater Dieu proprement.

823. menjuse. — 824. piment. — 842. envoient.

N'est pas a droit fet li menjers
dont Damedieu n'a, li premiers,
et dou meillor et dou plus bel.
Doit Diez aveir le bon morsel,
ne mie ce dont n'en a cure.
Et si sont il de tel nature,
li marcheant dont ge vos di :
ne quierent pas chapon rosti.
L'en les tendroit por forcené
s'ils disoient : « Por amour Dé
« envoiez moi .I. gras chapon,
139 a. « ou une darne de saumon,
« ou plain pechier de vin ferré. »
Mais ce que l'en a refusé,
les os que noz runjons ci pres,
comme gloz et comme mauves,
ice requiert li povres hien;
li bons morsiaus n'et mie sien.
Si menjeroit il vollentiers
des bons morsiaus, trestot premiers;
mes comment lé dorrïes vos ?
Que quant vos estes tuit saous,
et il est touz de crïer las,
telle eurë est, ne l'a il pas,
icel relief, icel chaudel,
car le meillor et le plus bel
en a doné la chamberiere
a une grasse pautoniere
qui li a fet aucune chose;
et la pullente se repose
qui est plus grasse c'une truie,
et tant que au povrë annuie.
Si s'en vet tout morent de fain,
n'enporte vin ne char ne pain....
« Ha ! quel solaz, ha ! quel menjer !
« Or nos cuistast aler couchier, »

869. hiens. — 870. siens. — 871. ou *exponctué après* si.

fet l'un a l'autre, « et reposer. »
« Voire, par foi, mes dou soper
« noz cuitast il paler avant.
« Je vi orendroit .I. fessent
« a cele porte la aval,
« et .X. perdriz a .I. estal,
« et volatille a grant planté. »
Et il a si le ventre anflé
139 b. que il resemble vache prainz !
Illeuc ce voustre toz descainz,
et dou souper ja se demente —
ne cuidiez pas que je vos mente;
ne vos di rienz que je ne sachie;
et vient deable, si li sache,
ainceus les .VIII. jors, l'ame hors.
Or cuite honor fere a cel cors :
querez cierges, querez encens;
certes ice li est or bons
por destorner la pullentie
qui est illeuc ensevelie —
celle charoigne, celle ordure.
Lors li fet l'en sa sepulture
a bele chaus et a sablon.
Mais mieuz venist, par cest menton,
que l'en donast l'argent por Dé
aus povres qui en sont chasé,
et si en fust a l'ame mieuz.
Mais c'est li darrenier orguieux :
apres la mort s'en vet tout nu,
bien l'a deables deceü !
Sa fame pleure et se demente :
« Que feré je, lasse dolente ?
« Que j'ai perdu mon bon seignor
« qui avoit fet si bon pressor,

902. *Le scribe avait d'abord écrit* le, *puis il exponctua le* e *et écrivit* i *en interligne.* — 905. c̃ges, *ou peut-être* õges. *Une tache le rend très difficile à déchiffrer.* C *porte* cierges *en toutes lettres.*

« et noz vignes si atornees,
« si proïgnees et fumees.
« Amis, or n'irez vos james !
« Vos m'en avez lessié le fes. »
Et la chaitive ne plaint pas
l'ame dou doulereus doulas
qui en est en enfer alee;
139 c. ele sera toust oublïee !
Por son domaje fet son duel,
et cil s'en vet ou .I. lincel
et ou .II. aunes de borraz.
Ainceus .VII. anz iert en porchaz
comment el puit avoir seignor.
Par tenz seront remes li plor !
Si prent .I. jene bachelier
qui peut venir, qui peut aler.
Ici n'a mie biau mestau !
Lui tiens a folle, et cil a fou;
an paine en est li quesque soit.
Le bacheliers toust s'apersoit
que la vielle est veille et usee,
si l'a tost a ces piez ruee,
et vet a une autre en la ville.
La vielle bat et l'adeuille
puis que la borse est despendue;
si voudroit qu'ele fust pendue,
et eile que il fust penduz
quant ces avoirs est despenduz.
Ce voit l'en avenir sovan.
que l'un et l'autre fet souan.
Et cil est fox et esperduz
qui tout est viaus et toz chanuz
et vieust avoir une pucelle
por ce que il la verra belle.
Ici n'a pas bele partie,
quant la rose est jouste l'ortie;

924. et si fumees.

qui ou .II. aunes de cendé
coudroit .I. sac viez et usé,
l'en le tendroit por esragié :
si m'aïst Dieux, ansint fes gé
139 d. le viel home qui se marie
ou o Johanne ou o Marie
qui n'a memele nule an sain;
icil n'a mie le ceur sain
s'il gist de jouste la mechine.
Volentiers li torroit l'eschine,
neis c'il iert sires de Menin,
car li villainz sant le chenin;
si ne le poroit pas amer;
ainz eme .I. gentix bachelier.
Este la vos enmi la voie !
Ja li villainz n'en avra joie,
ainz enrage de jalousie.
Cil est trahiz, cele traïe,
cele pert l'ame, cil le cors...
Trop sui de ma matire hors,
si me covient a retorner.
Les povres vos veil remembrer,
amis; por Dieu, membre voz an
que Diex ait toz jorns le plus bon.
  Chauces avez assez vaillans
et esperons molt avenens;
et de pitié ferez porpoint,
et se li deables vos point
que il ne vos puit entamer.
Pitiez voz fist or racorder,
se savez, a nostre seignor;
par la pitié et par le plor
que vos feïstes ier matin
etes entrez en bon chemin.
Et une chose voz di gé,
ons ne vaust rienz ou n'a pitié.

961. *manque.* — 980. remebrer; *tilde omis.*

140 a. Assez peut l'en dou sien doner,
povres vestir et rechauser,
mais se pitié n'est ou le don
je ne le pris se petit non;
primes doit l'en pitié avoir
et puis doner de son avoir.
« Porpoint avez de grant biauté,
fetez haubert d'umilité.
Ha ! Diex, com bon haubert a ci,
quant nostre Sires le vesti
quant il fut mis en croiz por noz !
— He ! biau sire, que ditez voz ?
Dont ne fut il feruz ou cors
si que li sanc en issi hors,
c'onques hauberc nou guarenti ?
— Par foi, voz n'avez pas menti, »
fet li bons hons, « ainz ditez voir;
ce voz ferai je bien savoir :
por ce que Diex la mort soufri,
vainqui deable et noz gueri;
que se Diex ce fust desfenduz
ja deables ne fust vaincuz,
mais par la mort destruist la mort,
et au deable desamort
qui a noz prendre avoit amors,
et si fist en enfer le mors,
si com je vos dis desantan,
et si en trest Eve et Aden
et des autres ceuz qui li plorent
que deable mené en orent.
140 b. Par sa tres grant humilité
noz a de son ceur rachaté,
de chier chatel noz a raaint,
mes autrement fust hons neant.
Amis, guardez bien cest haubert,
trop a perdu qui tel le pert;

1002. Umiilite, *avec le* 2e i *exponctué.*

n'est pas legier a recovrer.
« Or vos cuitast cote a armer :
ne sera mie de cendé,
ainz la ferez de leiauté,
car honz leiaus seürement
peut bien aler entre la gent,
et se l'en l'a enprisoné
si le delivre leiauté,
se loiaus genz l'ont en prison.
Loiautez est de bon renon,
et a la cote et a l'escu
sont li chevalier coneü.
« Or avez bien le cors armé;
fetes hiaume de charité,
que charitez doit estre haut,
c'est une vertuz qui molt vaust.
Icil qui charité maintient,
il eme Dieu et siert et criant
a tote force, a tout povoir
(itel hiaume fet bon avoir)
et son prime aime comme soi,
et Diex le commende en la loi.
Mais ill i covient coife pointe,
et vos l'aiez et belle et cointe :
140 c. si la fetes de pacience;
se l'en voz bat ou coise ou tence,
en pacience le soufrez
qu'i vos herra et voz l'amez.
Ce est une vertu molt fort
d'amer celui qui li fet tort,
et si at molt segure et bone.
Si n'avient pas sovent a fame;
por seulement une parole
het ele .I. autre comme folle.

1036. les gent. — 1044. fetes armes. — 1053. cointe. — 1058. qui *abrégé; pour* qu'il. — 1060. fert *avec le* r *exponctué*.

« Or vos cuitast avoir espee
bien forbie et bien atornee.
Savez de quoi voz la ferez ?
D'aumone; ainsint vos desfendrez
dou deable c'il vos asaut,
et ferez bien, ce Diex voz saust !
Et je vos dirai bien comment :
en herbergier la povre gent
et revestir et rechauser.
Ainsint le porrez bien tuer.
« Or covient feurre a ceste espee
ou ele puisse estre cutee :
soiez de bone volenté.
Quant vos dorrez por amor Dé
que bone volenté i soit,
lors iert le donz bon et a droit.
« Et si fetez cheval de foi;
cist sera bons, si com je croi.
Seur foi povez estre a seür.
Se mason fondoient .I. mur,
c'il n'i avoit bon fondement,
140 d. ne chairoit il legerement
se il estoit fondez souz terre ?
Por ce sont li oir d'Engletierre
cheoit legierement, ce croi,
que il n'ot onques en eus foi.
« Mes au cheval si cuite frain
que vos tendroiz en vostre main.
Li frainz si sera de mesure,
qu'onques deables n'en ot cure.
Se a mesure voz tenez
vostre cheval rienz ne dotez;
le cheval ne vos merra mie
au bordel, ne en la follie

1076. quele puisse. — *Après* 1087 *le vers :* plus fort seroit sachiez de certe *a été ajouté.*

es foles fames dornaier,
ne trop baivre ne trop mengier
ne au tables jouer au diz,
perdre .VII. sous ou .IX. ou .X.,
ne queroler a la querolle
por esguarder la guarce fole,
le pié marchier, le doi estraindre —
ore deables de l'enpaindre
droit en enfer, la teste avant :
a leur doulor s'en vont chantent !
Cil chevaus est si enseignez
ja ne movra les .IIII. piez
(se a mesure voz tenez
vos ne serez ja malmenez)
por vos mener a nesun mal.
N'a si bon frain et bon cheval.
141 a. « E si fetes escu de pez
qui ne sera vilainz ne lez.
Li plusors dient, par ma foi,
que honz iriez n'est pas a soi;
certes, dont n'est il mie a Dé !
Ce vos avroi ge tost monstré,
il n'i a pas granment a dire :
Diex aime pez et deable ire,
ja ne seront entracordé.
L'en dit d'un home forcené
que deables est en son cors :
s'ill i est, donc en est Diex hors,
quar il ne pevent estre ensemble.
Ainsint est il, si com moi semble,
que la ou a pez, si est Diex.
Pez est ansint comme li sex
qui au menjer done saveur;
pez est de molt tres grant douseur

1102. sous *est abrégé* s'. — 1108. chatent : *tilde omis.* — 1115. *le* E *est une initiale bleue.* — 1125. que li deables.

com je vos dirai, ja ce croi,
que Diex meïsmes dist de soi,
« Je sui et pez et voie et vie. »
— Se m'aïst Diex, je n'en dot mie,
ainceuz le croi, se ge Diex voie !
— Nus ne peut estre en bone voie
se il n'i est par Damedé.
— Certes, ne vie ne santé
ne peut nului sanz lui avoir.
— Ce povez vos croire et savoir.
« Escu avez, or cuite lence,
et vos la ferez de creance.
141 b. Tel ne l'ont pas li Aubijois,
li Tolosain, li Nerbonais,
qui gueroient le bon Simon.
Biau sire Diex, quel champion !
Qui ne fina, bien a .X. anz,
de guerroier les mescreanz.
Cil ce tient bien en sa creance,
et Diex le guart de mescheance
et li envoit force et secours
Cil Qui fet croissent et decours !
« Amis, creez certenement
en Dieu et ou saint sacrement,
en marïaje et en batesme
ou en met eve et huisle et cresme,
la mort, la resurrection,
si com je vos dis ou sermon
or a .I. an en cest mostier.
Hens sanz creance n'a mestier.
« Puis en la lence covient fer,
que se li deables d'enfer
voz asaut, que vos l'enferez.
Savez de quoi voz le ferez ?
Le fer si ferez d'oraison.
Mais il i cuite avoir charbon

1147. gueroierent. — 1159. et la r.

au fer forgier et .I. martel,
si en sera miex et plus bel.
Li feus sera l'amour de Dé
dont voz avez tout embrasé
le cuer leaus et bien espris
ainsint com je voz ai apris.
141 c. Et li martiaus soit la main destre,
si fetes ansint com li prestre,
enmi le piz fetez a plain,
si en avrez le cuer plus sain,
et voz rendez a Dieu confes,
si voz deschargeres dou fes.
Lors trenchera comme rasors,
quar il sera moluz de plors
por plus tranchier legierement :
forbiz de bon entendement,
que il entende a s'oraison,
non pas a fere sa maison
ne a ces vignes proïgnier —
c'est l'oraison a l'userier.
Amis, por Dieu forgez le bien :
ne pensez ja a nule rien
que a dire vostre oroison.
Mes il i cuite avoir charbon
au fer forgier, et .I. martel,
si en sera miex et plus bel.
Savez de quoi voz le ferez ?
Quant voz l'oroison commaincez
fetez la croiz en vostre piz :
si s'en fuira li annemis,
car il crient molt ce penoncel.
Or etes armez bien et bel.
Ce cestes armes bien guardez
vostre anemi rienz ne dotez.

1171. fers. — 1176. prestres. — 1188. usererier, *avec le premier* er *exponctué.* — 1196. commaincerez.

Alez voz en au Dieu congié;
Diex voz desfende de pechié ! »
141 d. Li riches hons plorent s'en part,
et li bons honz de l'autre part.
Alez s'en est en son chastel
que il avoit et bon et bel,
celui dont il estoit issu.
Mes ne fut mie coneü
ne par fame ne par anfant,
par chevalier ne par sergent;
il out ainceus a eus parlé,
et son afere tout conté.
Li plusors pleurent de pitié
quant le virent si enpirié.
Onc ne veïstes si mué
de tel com il avoit esté,
car il fut doz et deboneres,
sagement mena ses aferes,
et aime Dieu et siert et criant.
Parmi la terre vet et vient,
et rant a ceus qu'il a toli,
et si leur crie a toz merci;
de ces rentes que il lessa
molt vollentiers s'en aquita.
Et ceuz dont il ne pot savoir
don il avoit eü l'avoir,
por aus le done a povre gent,
et en robes et en argent.
Au saint hermite sovent vet;
ice li a molt grant bien fet,
car bien li sermone et conforte
et a bien fere li annorte.
142 a. Par cest conte savoir povez,
si voz entendre le vollez,

1207. *un en est exponctué entre le premier* en *et l'abréviation de* est (ẽ). — 1223. *tolui, avec le* u *exponctué.*

que bone chose a en pitié :
assez avoit cil travailié,
onques ne pot de l'eve avoir,
ne por force ne por avoir,
jusque pitié fut en son cors.
Pitié vaut miex qu'argent ne ors.
Membre voz en, por amor Dé;
male chose a en cruauté.
Et une chose voz di gié :
se voz n'avez de voz pitié
Damedieu ne l'en avra ja.
Se je me hé qui m'amera ?
Cil se het bien, ce m'est avis,
qui livre s'ame es anemis
et qui se met en la prison
dont ja n'istra por reanson.
  Creons Celui qui noz fist nestre,
qui voit nos ceurs et voit nostre estre,
que rienz ne li poons celer.
Que il noz donge si armer
de ces armes que je voz di
que nos vaincons nostre anemi,
et nos avoit a droit chemin.
De cest conte voz ferai fin.
Jouham le fist de la Chapele;
Le Conte dou Barril l'apele.

EXPLICIT LE CONTE DOU BARRIL....

1240. *une tache rend le* r *de* avoir *illisible.* — 1253. Ereons : *un petit* c *noir se voit à travers le rouge de l'initiale. C'est une faute évidente de la part de l'enlumineur. Comp.* 777.

VARIANTES

Incipit : Du baril qui fu rampli d'une lerme — 1 bon essample — 2 tele chose — 3 li a — 5 ne a — 6 tant com; trover — 7 bon — 8 ci comence — 9 en cel Gascoigne la aval — 10 et *mq.* — 11 cil *mq.* — 12 n'eschape — 13 puis que il le puisse b. — 14 les p. fet despoillier — 15 autre gent — 16 honist — 17 qu'il n'a — 18 qu'il n'en — 23 mauveises; ot — 24 ot — 25 s'entremeïst — 26 n'il ne — 27 ierent — 29 grant c.; vait — 30 des genz que il — 32 por nice et — 35 cel p. — 36 sa m. — 37 por lui — 38 fu de mult — 42 n'i porrent duire — 43 ne l'en fu onques; biau — 44 qu'il ot — 46 touz les fist chacier et fuster — 48 lest nules a. — 49 a sa mesnie — 50 mult fu de — 51 ot; porpens — 52 tant que ce i vint (*sic*) — 54 relavez — 55 desliez — 61 le karesme — 63 el maniere (*sic*) — 64 amast Deu ne creüst — 65 ne riens qui tornast a — 66 siques au — 70 le desloiax — 71-72 *mq.* — 76 li respondent trestuit — 77 n'en m. — 78 plus que le pas — 82 sera — 83 prendre — 84 et nos somes ci en b. — 86 tot cist pas (*sic*) et (*sic*) — 87 ot messes; matines — 88 pute o. — 89 li respondi; fol — 91 com (*sic*) — 92 ne sai que plus — 93 por fol nos tienent; todu (*sic*) — 94 a respondu — 95 l'amor — 96 si fetes tant d'umilité — 97 que vos venisses siques la — 98 lors si verrez que ce sera — 100 s'il vos plest — 101 sarné (*sic*) — 108 croire (*sic*) — 110 seins — 114 leur *mq.*; lessiez moi ester — 115 parterai — 116 sont trestuit — 120 tant que il sot — 122 et cil respont — 125 li seins hom ist de sa — 127 et cil — 128 o lui — 129 t. qu'il (*sic*); el — 130 et cil li prist a preeschier — 131 l' *mq.* — 132 aquis — 133 *mq.* — 137 dist il — 139 en *mq.* — 144 que n'i failloit ne ners navaine (*sic*) — 145 lors i mist — 146 ot grant — 148 p. son o. — 149 si se porpensa qu'il avroit — 150 qu'il a par droit — 152 ot home — 153 lo *mq.*; ou paradis — 155 ou il avoit — 157 et il — 158 que *mq.* — 159 trop vil — 161-162 *intervertis* — 163 dame — 164 sa s. — 165 quar; n'en est (ne nest?) — 168 en haut; en bas — 171 que il; trop haut — 175-176 *se lisent :* deables lor en fist mangier/qui les bons bee a engignier — 177 trestouz les velt — 178 covient — 180 l' *mq.* — 184 fist — 186 comant — 188 a. se tint — 189 qu'ele le — 190 de l'ome — 191 l'afolefist (*sic*) — 192 si come — 197 ainz ot o lui — 199 .VI.M. (*sic*); que — 200 *mq.* — 201-202 *se lisent :* nuis (?) misire seint Jehans/qui tant estoit courtois et frans — 204 furent tuit — 207-208 *intervertis* — 210 ce v. — 211 c. ceste f. — 212 sa t. — 213 et p. — 214 poignoient; c'a — 216 ne le tenez pas a truflois — 224 que Dex; des pieç'a — 226 ce fu — 228 seront — 230 que c. — 233 enfer par devers — 234 l'en d. — 235 le bon — 236 n'enporta — 237 Mauzalaine — 238 icele — 240 en M. Scion — 244 avoia — 249 quar m. — 251 qu'il ne — 252 ne riens que — 256 sainte *mq.* — 257 a. einsi en est l. v. — 258 et Dex si establi p. — 259 qui nos deust — 260 covenist r. — 262 pas l. — 264 avrez .I. jugneor — 265 feïssiez — 268 se; fesoit — 270 ce cuit; m'aïst — 271 vient a —

275 quar en p. — 276 ne n. s. — 277 de pechié teche — 278 c'est l. p. — 279 monde gart — 280 m. e. fous qui ne l'aime — 284 pas — 286 f. cil n'en — 287 n. et por quoi que — 288 ci n'en oi — 290 souspris — 292 ne que — 293 regarder — 294 je n. — 297 en a. — 298 il p. — 299 il n'a el m. — 300 come por; souffrir m. — 301-302 *mq.* — 303-305 *se lisent :* ne puent estre an .ij. ensemble/mesese et aise, ce me semble/si puent bien dist li prodom — 306 raison — 307 il est verité que — 308 en t. — 309 la h. — 311 fera ou soif ou froit ou chaut — 312 d. tot ice; li c. — 313 ne de; perte — 314 que la — 315 nel saroit — 317 le m. — 318 l'un a l'a. — 322 nel v. — 323 me v. — 325 tote la joie — 326 si com — 327 vaudroient ce m'est vis — 330 tot — 332 s. il composé — 333 a trestout l. — 336 que l'en doit fere p. — 337 par verrai — 338 cest — 339 covient — 341 a. ou an c. — 342 mors home ne a. — 345 nel v. — 346 hom puist — 348 touz fes par verité — 351 nul p. — 353 isnelepas — 354 ha biau sire — 356 tout — 357 de siques en — 360 et s. — 366 que — 371 avrez — 372 s'il — 373 [les] — 377 seinte yglise; riens — 378 honorez si ferez granz biens — 379 ne s.; ne s'a. — 380 ne l. — 381 que toz les jors — 384 prisme mestria (*sic*) — 386 einsi le vos lo et v. — 387 ne ne li f. ja — 388 ne ne que; voz *mq.* — 389 qu'il ne vos face — 390 porrez aler — 391 bien sai — 393 as folies — 394 as m. n'as vilainies — 395 a s. — 399 est l'en mult las — 400 et; mult cras — 401 mult c. — 402 j. ne — 405 il n'a; gueres — 406 q. vos p.; fetes — 407-408 *sont ainsi changés :* qui tant fist por nos et por vos/assez en preïssom sour nos/l'une moitié et plus assez/or fetes bien si jeünez — 409 que .vij. — 412 li v. du mois — 413 oi — 418 m. est et clere et s. — 420 mon b. — 421 que — 424 est en .I. val — 426 itant avoms p. — 428 q. delaier — 429 est levez — 431 charge — 433-434 *intervertis* — 433 et c. — 434 qu'en (?) penitence (*le ms. porte ou qû ou qñ*) — 436 o soi — 438 demande pas — 439 aval — 442 atorné — 443 que goute d'e. — 445 prent dedenz le b. — 448 bouté a. — 449-450 *mq.* — 451 ist eve — 454 et puis le boute — 455-456 *se lisent :* dedenz regarde s'il fu seins/et li n'i vit onques mahains — 458 recourez — 460 *se lit :* or avez de l'eve orendroit — 461-462 *mq.* — 463 il; par Deu ne vau — 464 mie — 467 ai enz p. — 468 braçoié — 469 greins — 471 dites vos — 473 vos — 474 et j. n. croi — 475 sarrazin — 479 ele n'i velt — 480 bon D.; par foi — 481 t'avoie chargié — 482 si ai je — 486 ne ja ne g. en r. — 488 ne que qu'enuit — 490 por ....por — 491 ne l'avez lessié — 496 mes de soi n'a — 498 parti — 503 je — 504 et n. — 507 o v. — 509 nus o moi ne — 510 donc; et s'en ala — 512 et a pleneres — 513 et d'avoir ent a — 515 et i. — 516 que d'eve p. — 517 Dordone — 518 n'i fist riens — 520 bien soiez vos — 521 bone e. nette, clere et — 522 getez — 523 quanque i. — 524 entra — 525 l'e. — 526 en mainte riviere ot — 527 ne puis pas savoir — 528 mes n. — 529 il; Angou; tout *mq.* — 530 come son c. — 533 l'a. — 534 forment — 536 quar plus a. — 537 sa p. — 538 forment; agreslist — 540 que — 541 q. tuit — 542 tant ala qu'il vint — 543 vint; d. errant — 544 m. et tant tu es corant — 546 s'a; je d. — 547 que — 548 son b. — 549 n'i p. — 550 ne f. — 551 n'i entra — 552 l'en redresce a — 554 he D. — 558 sui — 559 en *mq.* — 560 tant s'en a. — 562 qu'il; f. trestout — 564 mult forment estoit e. — 565 si qu'il ne l'a reconeü — 566 mult ot; pelu — 570 sa r.; depescie (*sic*) — 575 ne v.; james — 576 silascoir (*sic*) — 578 que; conter — 579 tint — 581 errant d. — 583 tout a bout — 585 et qu'il — 587 certes oïl — 589 m'en p. — 592 ne l'empreïsse — 593 et bien i est — 594 j'ai eü — 599 si o. — 600 que — 602 si i fust mult bien l'eve entree — 603 se il; dedenz m. — 604 me voil — 605 quant; .I. c. — 606 ce croi je — 607 n'a mie t. — 609 que — 612 traïstres Deu et — 614 les m. —

615 de quoi; si *mq.* — 617 verai — 620 qu'ill i — 623 de riens m. — 624 p. d'iluec — 626 si qu'en l. — 627 s'en d. — 631 bien a — 633 qu'il (*sic*) — 638 le dit — 640 esgardez b.; a ci — 644 a d'u.; a *mq.* — 650 mult b. — 651 semone (*sic*) — 653 qui soit selonc le suen a. — 655 je v. — 656 jehissiez — 657 porrez avoir membrance — 658 en vendrez a — 660 que — 661 siqu'as — 663 et li a; sire — 664 je les — 665 m'en s. — 667 n'en f. — 670 m. si n'est — 673 fu; vint — 674 et a bessier le jor covint — 675 et li bons homs j. — 676 bescuit — 677 e. froide — 679 l'eve — 680 de ce — 681 aillies ne — 683 et p. — 684 d'Ausoire n. — 685 faitures — 686 c. manja — 687 tel m.; il i o. — 688 puis; tot v. — 689 que; mult tost — 691 que; alevee — 692 mes c. estoit — 693 cochiee (*sic*) — 694 trestot; tot chauciee (*sic*) — 695 robes — 696 tant s'i gisent — 697 que; s'en est — 699 chanta — 700 cil qui f. — 702 si commence sa — 703 de l'oïr et — 705 c'on ne l'oublit — 710 come f. — 713 si le — 714 li seins h. par — 715 ne poise — 717 lors; bon s. — 718 se bon — 719 si li a dit v. — 721 o v. — 722 lor tolez — 723 que la t. — 724 e. toute a m. — 725 en s. 727 c. qui — 728 soit en deniers ou soit en blé — 729-730 *mq.* — 731 je n'i voi mie l'achaison — 732 com il en p. — 733 s'il ne le — 734 que — 738 j'ai t. et — 740 .C. *mq.* — 741 lor tost — 742 qu' *mq.* — 743 qu'itant — 744 li dit itant (*sic*) — 746 j. ne s. — 747 mes revenez — 749 de miex — 750 que d. — 751 que il; a — 753 f. et d. — 754 covient — *après* 754 *se lisent ces deux vers :* que vos puissiez de lui desfendre/que ne puissent quasser ne fendre — 756 aiez b. fors — 757 ferez; repentance — 761 que — 764 par qui i v. — 766 o s. — 767 comencement — 768 q. si bien s. — 770 s'au — 771 cil chevalier ont — 772 qu'il ont f. — 775-776 *mq.* — 780 damagier — 784 si que n. — 788 tost a un home maumené — 789 de jeüner — 790 pens; sai — 791 jeünes sont d. — 793 cele ne fet pas a — 794 amonter — 797 si com je croi — 798 s'il avoit quoi — 799-800 *mq.* — 801 venra nules merites — 803 com se medare (?) b. — 804 de drois deable — 806 pent a l'os — 807 ne repuet j. — 810 manjüe — 811 j'avroie — 812 a bien perdu — 813 enfle cil s. — 814 p. souz le braier — 816 icele — 817 pert — 819 manjüe — 820 a r.; et droit (*sic*) — 821 sa c. soit — 823 ainz puet mangier r. — 824 des p.; du poment — 825 Cistiaus — 826 par foi et je les voi touz b. — 827 seins et delivres et l. — 828 plus ne v. — 830 tot s. — 831 qu' *mq.* — 832 c. et abondance — 833 que cil qui voit l. — 834 et il manjast mult v. — 840 qui les g.; des poissons — 841 dont ses; mult d. — 842 envoie — 843 lor a. — 846 cil qui nos (vos?) v. — 848 et cil — 850 qu'il ne porroit — 852 d'achater — 853 fes — 854 nostre Sires n'a p. — 856 Dex doit; biau — 857 non m.; il n'a c. — 858 mesure — 859 cil m. que; dis— 860 chapons rostis — 861 on le (lé?) — 862 crioient — 863 e. nos — 864 piece d. — 865 et p. — 868 glouton c. — 869 nos quiert; hom — 870 doz morsel ne sont pas suen — 871 s'en manjast il mult v. — 872 des bones cuisses cor (*sic*) p. — 873 les li donron nos — 874 nos somes tot — 876 qu'il est toz mas — 878 que — 880 garce p. — 881 fete — 884 prodome — 885 revet t. mort — 888 covient — 891 covient; penser — 892 ore .I. biau f. — 894 pendus a — 902 qui le s. — 903 les *mq.;* du cors — 904 honor covient f. — 906 si li est (*ms.* silliest) b. — 908 iqui e. — 911 de; de — 916 deraains — 917 m. l'a maintenu — 922 biau p. — 924 provignies (*sic*) et f. — 926 tot m' — 929 en enfer en est a. — 930 cele s. — 932 a — 933 a — 934 dedenz .ij. a. est — 935 com ele p. — 939 bon m. — 940 je tienc a fole a lui a fo (*sic*) — 941 a paine en i ot (iot=jot?) l. — 943 leide et ridee — 945 vet *mq.*; cele v. — 946 l' *mq.* — 947 desque — 951 ice avient assez s. — 952 et l'a; soudant — 954 est touz v. — 957 iluec n' — 959 a .ij. — 961 on

le tendroit por esragié — 962 et si f. — 963 li v. — 964 a Johans (*sic*); a M. — 965 mamelette en son s. — 966 *mq.* — 967 si g. — 968 tornast — 969-970 *se lisent :* que li villains set (*sic*) le meillon/s'il estoit sires de Meon — 971 p. ele a. — 972 juene — 973 les; en male v. — 975 *mq.* — 976 et ele t. — *après* 976 *se lit :* einsi meinent mauveise vie — 977 et cil — 979 mi (m'i?) — 980 poins vos en v. — 981 a. dist il m. — 982 du p. — 983 mult avenanz — 984 assez vaillanz — 986 que s. — 987 puisse — 988 v. a fet acorder — 990 le pitié (*sic*) — 991 eüstes — 994 nus n.; qui n'a — 996 et atorner — 997 en l. — 999 avant d. — 1001 bonté — 1004 que n. — 1007 el — 1009 c' *mq.* — 1015 fast (*sic*) — 1019 estoit a. — 1020 fist Dex; les m. — 1023 ceux qu'il li (ill i?) plot — 1024 que deables menez i ot — 1026 sanc — 1030 mult; q. cestui — 1032 covient — 1035 que — 1036 contre la gent — 1040 grant — 1044 hiaume — 1047 et cil — 1049-1050 *mq.* — 1053 vos c.; coife — 1054 l'avrez — 1055 ferez — 1056 fiert ou hurte ou t. — 1058 qu'il — 1061 mes ele est m. — 1062 ne vient — 1065 covient — 1068 d'aumosnes v. desfenderez — 1070 me s. — 1071 que — 1072 a h. — 1073 a; a — 1074 l'en p.; chacier — 1075 vos c.; a l'espee — 1076 ou; botee — 1077 or soit — 1078 doigniez; l'amor — 1080 einsi sera li dons a. — 1081 ferez — 1082 si s. — 1084 fesoient — 1085-1086 *mq.* — *au lieu des vers* 1087-1090 *se lisent les huit vers suivants :* si seroit il fondez en terre/por ce sont li per d'Engleterre/hardiz et fors si com je croi/quar en els a leauté et foi/mes li François et li Picars/sont faus et fains et desloiax/traïstres sont par tot provez/qu'en els n'ot onques loiautez — 1091 mes *mq.*; covient avoir — 1093 li s. — 1097 li chevaus — 1098 el bordiaus (*sic*) — 1099 *mq.* — *après* 1100 *se lit le vers :* ne trop jurer ne trop tencier — 1101-1102 *se lisent:* n'autre merel jouer as des/perdre .ij. muis ne .iij. de bles — 1108 s' *mq.;* chantant — 1109 cist — 1110 ses — 1111-1112 *mq.* — 1114 ci a b. — 1115 or si ferez — 1119 certes non est il pas — 1121 ne n'i a — 1125 li *mq.* — 1126 Dex en est defors — 1128 si *mq.;* come — 1129 est p. est est (*sic*) D. — 1130 autresi — 1131 que (*abrégé*) — 1132 si tres g. — 1133 que je — 1134 dit — 1137 se Dex me voie — 1141 n. pooms nos — 1142 ice pooms nos bien s.

A cet endroit les deux mss. se séparent complètement. Voici les 50 derniers vers de C :

A tant est li sarmon finez.
Li riches hom s'en est tornez
en son païs et en sa terre.
Par tot fet cerchier et enquerre,
si tost com il fu revenuz
et en sa terre receüz,
a qui il toli onques rien fol. 105 a.
ne par force ne par engin.
Toz ceus qui puent rien prover,
il lor en fet .ij. tans doner;
clers et povres fet cerchier
qu'il ot fet a dolour chacier;
si a a chascun rendu sa rente
et chascun autant en presente.
Lor rentes toutes lor donra.
Et parmi sa terre estora
chapeles, moustiers a foison,
por servir Deu et le suen non.
Et prierout por totes ames
qui sont et d'omes et de femmes,

especiaument por icels
qui il a tolu lor chastiax
et fet ocirre et decoler.
Cerchier les fet et aporter
et en cimentierre enfuir
et enorer et bien servir
et por eus chascun jor chanter.
Touz biens que nus hom puist penser
fesoit fere cil riches hom;
o pitié et o devoucion
fet fere toz les biens qu'il puet.
Et tant que a morir l'estuet
trestout departi son avoir
as povres genz, sachiez de voir,
et desfendi bien a la gent
c'on ne meïst or ne argent
en son tombel n'en son sarcueil :
il n'a cure de tel orgueil
que c'est uns pechiez desloiax.
A tant l'a sorpris li granz max —
la mort qui tot le monde prent.
Cil muert en tel repentement
qu'il en reçut verrai pardon
de ses pechiez, et gueredon
li a Dex rendu et doné
de ce que il prist en bon gré
le baril porter par la terre
por sa penitance bien querre.
Ansi nos en doint Dex joïr
si qu'a s'amor puissons venir.
AMEN AMEN AMEN.

NOTES

9. C'est peut-être faire une petite allusion aux hérétiques du Midi que de placer son mauvais chevalier « là-bas » dans la Gascogne. Ou peut-être voulait-il seulement éloigner la scène de la région connue de ses lecteurs. Comp. la phrase « la outre entre les Gascons » de Guiot de Provins (*Bible*, v. 378).

10. C.-à-d., il manquait aux lois de la chevalerie et à ses devoirs comme châtelain et comme seigneur. Comp. la même sorte de déloyauté dans ce passage : «..si comencierent a fere toutes les desloiautez del monde, car ocioient clercs et moines et prestres.. et firent abatre deus chapeles.. » (*Queste del S. Graal*, p. 232).

12. Une toute petite indication qui confirme la thèse de M. Allen sur l'auteur de l'*Hermite et del Jongleur*. Nous avons vu que celui qui écrivit le *Chevalier au Barisel* a vu de près notre poème. M. Allen croit que l'auteur de ce premier écrivit aussi l'*Hermite*. Or il n'est pas sans intérêt de remarquer dans l'*Hermite* les vers 183-185 : « Anchois que je fuisse jouglerre/Fui ge quinse ans si tres fors lerre/Que nus n'eschapoit de mes mains. » L'auteur qui emprunta à notre *Conte* si largement pour un de ces poèmes a pu y prendre aussi un vers par ci par là pour un autre.

75. Le mot *deduit* implique ici *lieu de plaisance* ou *promenade*, et non pas *plaisir*, la signification ordinaire du mot, comme au vers 174. Cette signification manque à Godefroy. Voir Lacurne de Sainte-Palaye, t. V, p. 14, où on trouve « trois hostels qu'on appelle les trois *deduiz* de... Venus. » (Perceforest, V, fol. 47.)

78. *A pié*. Comparer le vers 104.

88. Pour l'étymologie de *orine*, voir Meyer-Lübke, *Grammaire*, t. II, p. 44. C'est ORIGINA, non pas ORIGINE(M).

93. Ce vers est dans une certaine mesure un jeu de mots assez acerbe. On tonsurait non seulement les moines au moyen âge, mais aussi les champions, les athlètes de louage, et les fous (Langlois, *Vie en France*, t. IV, p. 211). Comp. « lors a li Satans respondu/Qu'il le tenoit pour fol tondu » dans la *Vie de S. Martin*, v. 9340-9341. La signification de *moine* ou de *fou* pour ce mot manque à Godefroy.

130. P nous montre un exemple de la perte de la dièrèse, mais sans doute s'agit-il ici d'une mauvaise leçon, amenée par le changement de la langue. Probablement la bonne leçon serait le présent de *commencier*. Comp. *apelle*, v. 126, *vet*, v. 127 et *emmaine*, v. 128.

137. Remarquer que le poète n'emploie le mot *certes* dans le

poème que lorsqu'il veut donner beaucoup d'emphase au discours, et qu'on le trouve presque toujours dans la bouche du chevalier. Voir les vers 389, 410, 463, 466, 483, 587, 606, 906, etc. C'est un trait stylistique assez intéressant.

143. Ce vers est une expression toute faite. Comp., p. ex., « en malveise terre e en vaine/pert fol laboreor sa paine » dans le *Besant de Dieu,* v. 2887-2888.

149. L'extrême rareté des formes trisyllabiques du futur du verbe *avoir* dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la France a déjà été remarquée dans l'Introduction, chapitre V, n° 34e. La bonne leçon est probablement dans C, mais avec un verbe aussi usité il est très difficile d'avoir une certitude.

150. Ce vers est trop long, sans qu'on puisse le rectifier, à moins qu'on ne suppose la rime *averot:ot,* ce qui s'accorderait parfaitement avec ce que nous savons du dialecte blésois et constituerait un autre trait dialectal qui rattacherait la langue de Jean aux parlers de l'Ouest. C'était un lieu commun au moyen âge que l'Homme devait *hériter* le dixième du Royaume Céleste perdu par Satan et les mauvais anges. Comp. *Carité,* strophe CLIX.

153. Je ne trouve pas ailleurs le mot *parvis* (dissyllabique) avec la signification de *paradis.* Il semble avoir été employé seulement dans le sens du mot *parvis* moderne. Voir Godefroy, *Supplement,* à *parevis.* Peut-être serait-il mieux de lire ce vers : *Sil mist ou paraïs terrestre.* Comp. *paradis,* v. 194.

156-166. La même explication se trouve dans *La Lumière as Lais* (voir Langlois, *Vie en France,* t. IV, p. 82). Comp. aussi *C'est dou père qui son fils enseigne* (Langlois, *ibid.,* p. 64) et la *Queste del S. Graal,* p. 211.

169 ss. Pour une bibliographie des œuvres misogynes au moyen âge, voir August Wulff, *Die Frauenfeindlichen Dichtungen,* p. ix-x, et *passim.*

171. Il est étrange que le scribe ait écrit *bas* pour *haut.* Il a pu être influencé par *bas* à la rime au vers 168, ou bien il ne pensait pas au sens de la phrase qu'il copiait, et s'assurait seulement du peu d'importance de la femme. Il fallait, naturellement, corriger ce vers d'après C.

182. C'est une faute très répandue que de dire que Simon était *Comte* de Montfort. Il n'a jamais pris ce titre ni ne s'en est jamais servi. Il était Simon IV, seigneur de Montfort en 1181, comte de Leicester en 1204. Voir Petri Vallium Sarnaii, *Hystoria Albigensis,* p. 82, note 6, qui renvoie à A. Rhein, *La Seigneurie de Montfort,* p. 62-72.

199. Il y avait beaucoup de théories pendant le moyen âge au sujet du nombre précis d'années entre la Création et la Rédemption : 4000 ans dans la *Lumière as Lais* et le *Lucidarius* (voir Langlois, *Vie en France,* t. IV, p. 90); 5199 1/2, dans l'*Image du Monde* (comme aussi pour Dante) d'après Orose (Langlois, *op. cit.,* t. III, p. 195, note 1); 5500, dans l'*Evangile de Nicodème,* XIX (Thilo, p. 691) et dans le même livre (un chapitre ajouté plus tard d'après Brunet, p. 283-284, note 37), 4964 (Thilo, p. 794-795). Je ne trouve les 5000 ans que nous avons ici que dans le *Sermon en Vers* (Suchier, *Reimpredigt,* p. 6), mais pour les besoins de la poésie, il faut employer évidemment un chiffre rond.

213. Je n'ai pas réussi à trouver ailleurs un exemple de *jons marins* dans l'ancien français. Il existe toujours dans le français moderne comme « nom vulgaire de l'ajonc » (Larousse, *Dict. Univ.*). Dans la *Grande Encyclopédie* (article *Ajonc*) on trouve « Ulex Europaeus, connu sous les noms vulgaires ...ajonc marin ...jomarin..., etc. » C'est l'ajonc épineux. Il y a, près de Paris, un village appelé *Les Jons Marins* (Dép. Seine; C[ne] Nogent-sur-Marne).

220. La descente du Christ aux enfers se trouve constamment dans la littérature religieuse. La légende était fondée sur le verset 14 du chapitre XIII d'Osée (voir la note ci-dessous), sur les *Actes*, II, 27 (quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem), sur l'*Epitre aux Ephésiens*, IV, 9 (Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit primum in inferiores partes terrae?), sur la première *Epitre de S. Pierre*, III, 19, et IV, 6 (in quo et his qui in carcere erant spiritibus veniens praedicavit; — Propter hoc enim et mortuis evangelizatum est, ut judicentur quidem secundum homines in carne, vivant autem secundum Deum in spiritu.), et particulièrement sur l'*Evangile* apocryphe *de Nicodème*, XXI-XXIX, avec les commentaires et les gloses sur tous ces passages de Tertullien, Jérôme, Cyrille de Jérusalem, Grégoire, Irénée, Jean Chrysostome et Augustin. Il serait hors de propos d'étudier ici cette grande et intéressante question. Qu'on se réfère, au besoin aux livres suivants : Jean Monnier, *La Descente aux enfers;* J. Turmel, *Etude historique sur la descente du Christ aux enfers;* K. Young, *The Harrowing of Hell;* Gustave Cohen, *Histoire de la mise en scène*, p. XXVI, 8, 21, 38, 123, 294; et pour le texte de l'*Evangile de Nicodème* aussi bien qu'à cause des notes excellentes, J.-Ch. Thilo, *Codex Apocryphus Novi Testamenti*, p. 487 ss., et P.-G. Brunet, *Les Evangiles Apocryphes* (une analyse dramatique de l'*Evangile* se trouve aux pages 91-107).

225-236. Ces douze vers, et les vers 1017-1020, constituent un lieu commun au XIII[e] siècle, qui remonte fort loin dans le moyen âge latin. Le vers 225 est une paraphrase des mots *Ero mors tua, o mors! morsus tuus ero, inferne!* dans Osée (XIII, 14) — un des versets les plus féconds du Vieux Testament quant à la littérature française. C'est là qu'on a puisé la justification des prophètes, pour ainsi dire, pour toutes les merveilles qui se déroulent dans l'*Evangile de Nicodème*, où a pris naissance la grande série d'œuvres tant littéraires que dramatiques qui ont pour sujet la descente du Christ aux enfers (voir la note ci-dessus). Un des à-côtés de cette littérature, impliqué dans le verset d'Osée, est le jeu de mots sur la *mort* et le *mors* qu'on trouve très souvent. A peu près à la même époque où l'on créait l'*Evangile de Nicodème*, saint Augustin écrivait dans l'*Hypomnesticon* : « Opinor namque quod ideo mors hoc vocabulum accepit, eo quod morsu quodammodo venenosi serpentis, id est diaboli, in paradiso Adam fuerit interemptus. Tunc enim serpens morsu decepit Adam, quando eum per concupiscentiam mordere, hoc est, edere sausit illicita; et, ut dixi, propterea mors quasi a morsu nomen accepit. » (Sancti Aurelii Augustini, *Opera Omnia*, to-

mus decimus, altera pars, 1617). Je dois ce renvoi à mon ami M. Thomas Walton. On voit donc que c'est un jeu de mots vénérable, et qui a cheminé de saint Augustin jusqu'à la fin du moyen âge et au delà. Au XIII[e] siècle, on le retrouve dans les *Vers de la mort* d'Hélinant, XIII, 1 (*Mors qui venis de mors de pome*), dans le *Credo* de Joinville (Langlois, *Vie en France*, t. IV, p. 12), dans plusieurs textes auxquels nous sommes renvoyés ou qui sont cités dans le chapitre «Les femmes, commencement du péché » dans *La Satire des femmes*, p. 60-61, 110, de T. L. Neff, etc. Sur ce sujet voir : Stammler, *Die Totentänze des Mittelalters*, München, 1922, p. 18; F. E. Schneegans, *Le mors de la pomme;* Angelo Monteverdi, sur l'édition de Schneegans (il essaie de la refaire), *Archivum Romanicum*, t. V, 1, (1921); E. Mâle, *L'Art religieux de la fin du moyen âge*, Paris, 1925, p. 378-380, et *passim* dans ce chapitre; W. Mulertt, *Die Frz. Totentänze*, Festschrift für Eduard Wechssler... Jena-Leipzig, 1929; et surtout l'étude de M. Walton sur *Amé de Montgesoie, poète bourguignon du XV[e] siècle* dont la première partie a paru dans les « Annales de Bourgogne », tome II, fascicule II, 1930.

241. Le poète pense ici, sans doute, aux croisés d'outre-mer.

256. Que le scribe ait écrit ici « sainte crestientez » indique qu'il a perdu le sentiment de l'hiatus dans le mot *crestïentez*. Mais aussi il faut noter le fait qu'on disait presque toujours pour la Chrétienté, pour la religion chrétienne, « *sainte* chrestientez » pour la distinguer de beaucoup d'autres significations qu'avait ce mot. Comp. : « il... essauça mout sainte crestienté. » (*Queste del S. Graal*, p. 209.)

264. Il faut, pour que la mesure soit bonne, que le verbe ou le mot *junior* perde l'hiatus. Or je n'en trouve jamais la perte au commencement du XIII[e] siècle dans le représentant de JUVENOREM. Comparer aussi la leçon de C, où un futur, nullement nécessaire, a été substitué à l'imparfait pour garder la forme trisyllabique de ce mot. Donc, il faut imprimer *aviés* et d'ailleurs en attribuer la forme au poète.

271. Comp. *La Queste del S. Graal*, p. 123, et *Poème Moral* (Cloetta), strophe 12.

280. Comparer les vers 1048, 1221.

297. Le *en* a été inséré d'après C, et PC au vers 383 qui est identique.

305-306. Pour *hon* : *resson*, voir l'Introduction, chapitre V, n° 23.

307 ss. Cette phrase se comprend, quoiqu'elle ne se prête pas facilement à l'analyse grammaticale. Elle est un bel exemple d'anacoluthe (voir Nyrop, *Gram. Hist.*, t. V, p. 37, 286-4). On doit la traduire ainsi: « Il est vrai que quand le corps « trait mesesse » de la haire, etc., il paie son « escot » de souffrance; (le pénitent est fier au point que son esprit tombe dans l'orgueil) mais la « proesce » qu'il en ressent m'est parfaitement égale, car la joie... » etc.

326. Ce même vers se trouve dans le groupe B des manuscrits du *Roman de la Rose* dans un passage interpolé entre les vers 11568 et 11569. Voir la note dans l'édition de M. Langlois, t. III, p. 322.

356. Sans doute *-iés trestout* au lieu de *-ïes tout* est une substitution de la part du scribe redevable à une différence entre sa

langue et celle de l'auteur. Il n'est naturellement pas nécessaire d'emprunter ici la leçon de C, bien qu'elle soit probablement la bonne.

399. Comp. la *Queste del S. Graal,* et le *Débat* en provençal publié par Paul Meyer (*Romania,* 1885, p. 521), vers 161 ss.

402. Puisqu'il fallait changer ici la leçon de P (*ja n'i j.*) il m'a paru bon de la changer ainsi. Voir l'Introduction, chapitre V, n° 39 (*Enclise*).

403. Sans doute le poète en écrivant ce vers pense au vers 93, ce qui ajoute à la colère du chevalier une pointe d'ironie qui ne manque pas de force.

415. Même vers que 655.

445. Vers trop court dans le manuscrit. Il faut imprimer la leçon de C, car *si lë i boute* n'est guère acceptable.

452. *Le chief enclin* est une expression souvent usitée dans les chansons de geste. Comparer, à titre d'exemple, *Roland,* v. 139, 412, 771, 2391. Aussi, *Queste del S. Graal,* p. 124.

476. Ce n'est que dans la littérature religieuse et didactique qu'on trouve les Juifs classés dans la même catégorie que les Sarrasins et les autres païens. Dans les poèmes épiques, ils ne sont exécrés que pour leur usure ou pour avoir été l'instrument de la mort de Notre Seigneur. Voir, p. ex., dans A. P. F., *Aie d'Avignon,* p. 35, 85, *Fierebras,* p. 36, *Gaufrey,* p. 262, *Gui de Nanteuil,* p. 63, *Hugues Capet,* p. 146, *Huon de Bordeaux,* p. 46; aussi *Aiol* (S.A.T.F.), v. 10082, etc. Mais ici on les trouve sans doute afin qu'ils complètent la liste des ennemis de Dieu. Comparer la *Somme le Roi* (Langlois, *Vie en France,* t. IV, p. 161) et le *Poème Moral* (Cloetta), strophe 219. Il est souvent question des Bougres dans la *Somme le Roi* (voir Langlois, *op. cit.,* p. 150, 170, 171, 186, 196) : ils sont des « renoiez », des « hérétiques *parfaits* » (allusion à la croisade Albigeoise?) ; dans le *Roland* ils sont caractérisés, avec les Saxons et les Hongrois, par les mots « gent averse » (v. 2922). Les *Tartarins* sont plus intéressants. Il est naturellement possible que Jean les ait nommés parce que la rime avec *Sarradins* était toute faite. Mais je crois voir dans l'ordre des païens une progression non sans intérêt. Dans *Otinel* (A. P. F., p. 49) on lit : « Car le tien Dieu que Jhesu a à nom/Est pieça pris et mené en prison/Souz Tartarie, ou feu de baratron. » Cette localisation de l'Enfer est sans doute un écho du Tartare de Virgile (*Enéide* VI, 295, 395, 577, etc., *Geor.* I, 36, IV, 428, etc.). On retrouve le mot par ci par là dans les écrits latins : par exemple, dans l'*Evangile de Nicodème,* XX (Thilo, p. 707) Satan est « principes tartari » ; Fulbert de Chartres, dans un de ses hymnes pour Pâques, écrit : « Quam devorarant improbus praedam refundit Tartarus. » (Voir Mamachi, *De animabus justorum in sinu Abrahæ ante Christi mortem,* Rome, 1766, 2 vol., et T. L. Kœnig, *Die Lehre von Christi,* Frankfurt, 1842). Il est peu probable, alors, que l'auteur d'*Otinel* ait inventé cette idée; il l'a sans doute trouvée dans les légendes populaires sur cette terre, peu connue, de Tartarie, et Jean en connaissait sans doute de semblables. Si effectivement l'Enfer se trouvait en dessous de la Tartarie, il n'est pas étrange que les habitants de ce pays-là aient été, pour les gens du moyen âge, les plus mécréants, les plus « parfaits » hérétiques de

tous. Donc, ce passage peut bien illustrer un bel exemple de climax, et le *ne* aurait alors une signification de « pas même » qui donnerait plus de force au vers. Le mot *Tartarin*, comme nom propre, est assez rarement trouvé. Il manque dans Godefroy, et dans E. Langlois, *Les noms propres...;* Lacurne de Sainte-Palaye en donne un exemple.

487. Remarquer que la *Queste del Saint Graal* dure un an et un jour.

521. Ces quatre adjectifs s'appliquent très souvent à l'eau. Comp., p. ex., « eve nete et bien cler et saine » (*Vie de S. Martin*, v. 2253), « de clere eve nete et sainne » (*ibid.*, v. 9611), « bele fontaine/qui tant est douce e clere et saine » (*Roman de la Rose*, v. 20651-20652).

530. Il est intéressant de regarder de près ce « droiz chemin » que parcourt le chevalier. En partant de la Gascogne (v. 9), il traverse la Gironde (v. 517), puis la Dordogne (v. 517), la Saintonge (par S. Jean d'Angely?), le Poitou; il arrive à la Loire (v. 519) et fouille l'Anjou (v. 529) et le Maine (v. 529), et enfin arrive à la mer (v. 542). S'il avait suivi son chemin depuis le Maine, toujours dans le même sens, il aurait gagné la Manche, plus exactement le Golfe du Calvados et les ports de la Normandie occidentale. Or, c'est le chemin, à peu près, qu'aurait pris un voyageur ou un pèlerin qui revenait ou de Bordeaux ou, encore mieux, de Saint-Jacques de Compostelle : une des routes les plus importantes dans l'Ouest de la France (voir Bédier, *Lég. Ep.*, t. III, p. 93, carte). Si rien n'est précisé dans notre poème, il n'est pourtant pas sans intérêt de remarquer que Jean connaissait assez la géographie de la France pour nous donner, en effet, un bon chemin tout droit qui mène de la Gascogne jusqu'à la Manche, et que l'*erre* du chevalier est en réalité très bien organisé par le poète. L'expression « si com cis droiz chemins... maine » sans doute expliquait au lecteur du XIII[e] siècle que l'itinéraire était dressé. Comparer : « Puis vait si cum voie le maine/Vers Clermont... » (*Vie de S. Martin*, v. 2405), et « Par Orliens .I. jor veneit/Si cum sis chemins le meneit. » (*Ibid.*, v. 2466).

554. *Ce que sera?* Sur cette manière de présenter une question, voir Tobler, *Vermischte Beiträge*, 3[e] édition, t. I, p. 68-69.

567. Pour *mellez*, voir A.-G. Ott, *Etude sur les couleurs*, p. 41-42. Selon lui, la signification « gris » de ce mot ne doit être acceptée que pour les cheveux et les poils, malgré ce que dit Godefroy.

568. Le griffon, cette bête fabuleuse, moitié lion, moitié aigle, se rencontre la plupart du temps au moyen âge dans les armoiries (voir Schirling, *Verteidigungswaffen*, p. 20). Quant on en parle plus au long, c'est toujours des ongles et des griffes qu'il s'agit, jamais de la barbe (*Aliscans*, A. P. F., v. 6058, *Eneas*, v. 2567, etc.). Aussi dans presque toutes les représentations du griffon on le voit avec une tête et un bec d'aigle. Mais la barbe ici n'est pas l'invention de notre poète, car on voit dans un livre de la Bibliothèque des Arts Décoratifs, à Paris, série 18, tome 3, quelques représentations curieuses de cet animal, dont une, notamment, sur une étoffe du XII[e] siècle, conservée dans le trésor à Aix-la-Chapelle, sur laquelle la tête de l'aigle est velue et où, sous le bec, pend une barbe semblable à celle d'un bouc, mais stylisée naturellement. Sur

le griffon dans les poèmes épiques, voir Bangert, *Die Tiere*, articles 589-595.

590. Pour l'étymologie de *Berry*, voir Dauzat, *Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, t. IV (1928), p. 257 ss. C'est peut-être une petite inconséquence dans le caractère du chevalier Gascon qu'il cite le Berry ici au lieu d'une province qui serait plus près de la Gascogne.

612. Sur *ie* pour *e* < A (*-iere* < ATOR, etc.), voir W. Foerster, *Zsch. neufrz. Ph.*, t. I, p. 88 note; *Zsch. rom. Ph.*, t. XIII (1890), p. 543.

649. Même hyperbole dans le *Roman de la Rose*, v. 21482 : « E pleurent si que tuit se moillent. »

655. Même vers, 415.

665-667. Même empressement à obéir chez sainte Catherine dans le *Poème Moral* (Cloetta) strophes 186, 280. (« Comandiez que je face; ... Ne moi comandreiz chose que ja je contredie. »)

676-685. Comp. à ce passage ces mots d'un autre cistercien : « ...cil commence vespres. Et quant il les a chantees, si fet metre la table et done à Boort pain et eve et li dit : « Sire, de tel » viande doivent li chevalier celestiel pestre lor cors, non pas » de grosses viandes qui l'ome meinent a luxure et a pechié » mortel. » (*Queste del S. Graal*, p. 165).

676. *Pain cuit* a sans doute la même signification que *bescuit* (la variante de C), qui voulait dire seulement du pain qu'on avait mis une deuxième fois dans le four pour le durcir, et pour mieux le garder. Le Grand d'Aussy (t. I, p. 101-103) donne des renseignements bien intéressants sur *bescuit* : on s'en servait sur les vaisseaux. Il cite une lettre de l'empereur Frédéric II (1247) qui classe au nombre des « incommodités des voyages sur la mer, le pain cuit deux fois et indigeste. » (Comp. à cet égard, *Huon de Bordeaux*, A.P.F., p. 64, 179, 200.) Ce pain « biscuit » était très employé dans les maisons religieuses : comme il était très dur (il fallait le briser ou le réduire en poudre pour le manger) les moines auraient pu s'en servir tout en mortifiant la chair. Le plus souvent on le mélangeait avec d'autres mets, comme les légumes, etc., pour le rendre plus mangeable. On trouve des recettes montrant cet emploi de *bescuit* dans le *Petit Traité*, p. 223 (*luz a la sausse verte*) et dans le *Viandier*, p. 237 (*chaudumé au bescuit*), etc. Il est donc parfaitement dans l'ordre des choses que l'ermite eût du *bescuit*, ou du *pain cuit*, à offrir au chevalier. L'expression *pain cuit* manque à Godefroy.

677. La signification de *sceau* ou *pot* pour le mot *jalon* manque à Godefroy comme à Lacurne de Sainte-Palaye. Mais c'est certainement ce qu'on doit comprendre ici, et non pas « mesure pour les liquides ». On trouve pourtant dans Godefroy, à la fin de l'article *galon*, la phrase suivante : « Dans le Poitou... jalon désigne un pot au lait. » L'étymologie serait probablement JALL(A) + ONE. Comp. « mais face la beivre a la jalle » dans le *Livre des Manières*, v. 861, où *jalle* désigne récipient qui sert à puiser et à porter l'eau (Langlois, *Vie en France*, t. II, p. 17).

681. Peut-être C a-t-il ici la bonne leçon (*aillies*). On ne trouve pas *sallee* comme substantif. Le mot s'applique à la viande conservée dans le sel (voir *Petit Traité*, p. 217,219). Par contre, les *aillies*, les sauces à l'ail (en général faites avec des

aulx, des amandes, du vinaigre et de la moutarde), étaient très recherchées et estimées pendant le XIIIe siècle. C'étaient des sauces de luxe, pour ainsi dire. Comp. le *Viandier*, p. 79 et le *Petit Traité*, p. 218, 223-224.

Les *pevrees* (poivrade) étaient aussi recherchées. Il est intéressant de remarquer que selon Guiot de Provins c'étaient les Grandmontains qui aimaient « fors sauces et chaudes pevrees » (*Bible*, v. 1537). Comp. *Bible* de H. de Berzé, v. 663-665, et le *Poème Moral* (Cloetta) strophe 45.

683. Il est difficile de connaître au juste la signification de *vin plain* et *vin ferré*. Dans le *Viandier*, p. 21-22, on lit : « ...escordués vos anguilles et descouppés par tronçons... prenès pain hallé et purée de pois, ou eaue bouillie, du *vin plain*; ...prenès gingembre, canelle, girofle et saffran defait de verjus... et ne soit pas trop liant. Et ait saveur bien aigre...» Le mot n'est pas expliqué. Mais dans le *Ménagier*, il est cité, t. II, p. 174, et à la page 193 du même volume on lit : « ...puis mettez cuire en vin aigre et *vin plain* et un pou d'eaue... »; à cet endroit l'éditeur a écrit en note : « Vin *uni* (*planus*), doux (à boire), par opposition à *vin aigre?* » Je ne trouve pas *vin plain* ailleurs. Je crois qu'ici la signification de « vin ordinaire », plutôt « vin nature », serait la bonne. Il est en opposition à *vin ferré*. Or *ferré* est donné dans le glossaire du *Rec. Gén.* de Montaiglon et Raynaud (t. VI, p. 328) comme « vin en cercle, en tonneau ». Un exemple en est cité dans Godefroy (t. III, p. 765) sans définition; mais le *Supplément* (t. IX, p. 611) à l'article « ferré » donne la citation : « il boira de l'eau ferrée », où « ferré » a la signification « où il entre du fer. » On sait que, pendant le XIIIe siècle, on buvait très souvent des boissons chaudes, des « chaudeaus » (comp. Le Grand d'Aussy, t. III, p. 324 : « Les uns... échauffent la liqueur en l'approchant du feu... le peuple y fait tremper une lame de fer rougie, les gens riche une lame d'or, et les pauvres des charbons ardens... »), et il paraît plus vraisemblable que l'opposition ici soit entre le vin naturel et vin préparé ou cuit. Autrement, si *vin ferré* voulait dire « vin en tonneau, » le *vin plain* signifierait « vin qui n'a pas été transporté, vin fait sur place », pour ainsi dire, et puisque l'ermite parle de n'importe quel homme qui boit, et non simplement des Auvergnats qui auraient pu boire du S. Pourçain, sans qu'il fût transporté, le vers manquerait de signification. Pourtant il est aussi à remarquer que le mot *ferriere* existe, avec le sens de « bouteille, vase à mettre le vin » (Du Cange), et il se peut que *vin ferré* signifie « vin en bouteilles » (comp. L. Sainéan, *La Langue de Rabelais*, Paris, 1923, t. II, p. 200). Je crois pourtant que les explications « vin dans lequel on a plongé un fer rouge, qui a le goût du fer, » et « vin nature » seraient les plus satisfaisants.

Le fait que Jean de Blois trouve mauvais l'emploi du vin concorde très bien avec l'idéal monastique dont le poème est inspiré. Voir le chapitre « De Mensura Potus », dans la Règle cistercienne, qui contient des phrases comme : « ...credimus eminam vini per singulos sufficere per diem... ut non usque ad satietatem bibamus sed parcius, quia vinum apostare facit etiam sapiente... » (Guignard, *Mon. prim.*, p. 35.)

684. Les vins d'Auvergne étaient assez connus et renommés pen-

dant le moyen âge — moins pourtant que ceux d'Auxerre, que nous cite la variante. Le poète a-t-il voulu citer deux endroits séparés d'où venait le bon vin, ou a-t-il, dans l'œuvre originale, cité seulement l'Auvergne (Saint-Pourçain se trouve à peu de distance au nord de Clermont-Ferrand), où le vin était coûteux, et ainsi moins recommandable pour les gens, selon l'avis qu'il a énoncé dans ces vers? Nous n'en savons rien : les deux leçons sont bonnes, mais en montrant la moins connue des deux, P a plus de chances de garder la meilleure.

On cite les vins d'Auvergne dans le Fabliau de *La Borgoise d'Orliens,* v. 203 (Montaiglon et Raynaud, *Rec. Gén.*, t. I, p. 124) dans ces vers : « Des bons vins orent a foison/Toz des meillors de la meison/Et des blancs et des auvernois/Autent com se il fussent rois. »

Pour le vin de Saint-Pourçain, ces vers sont à remarquer, dans le fabliau *Du vilain qui donna son ame au deable* (Montaiglon et Raynaud, *op. cit.*, t. VI, p. 38) : « Ces .x. anz fu en grant baudet/Il ne manjoit fors pein chaudet/Et bevoit vin de Seint Porcein. » Il paraît que ce vin était tenu non seulement comme vin « pour les seigneurs et les gens riches » (comp. Le Grand d'Aussy, t. III, p. 5), mais aussi comme vin très « sain » : fait, amené jusqu'à un certain point par la rime, sans doute, mais qu'on retrouve souvent. Voir, p. ex., la *Despitoison du vin et de l'iaue* (Jubinal, *Nouv. Rec.*, t. I, p. 302-303) où l'on lit (c'est S. Pourçain qui parle) : « ...sui le greigneur/Des vins et li plus reclames/Et des greigneurs seigneurs ames.../Por ce nommes sui Saint Pourçain/Car je sui saint, bon, cler et sain, » (ce qui est loin d'être contredit par Amour, Juge de la Despitoison, voir, *ibid.*, p. 307-308). Dans le *Roman de Fauvel* (P. Paris, *Mss. fr. de la bib. du Roi,* t. I, p. 320-321) on lit : « Vins de Beaune et de Saint Pourçain/Que riche gent tiennent por sain, » et dans les *Miracles de Nostre Dame* (t. II, v. 1877), « Pour boire de ce Saint Poursain/Qui me fait souvent le cuer sain/Et en bon point. » Au XVe siècle, c'était toujours un vin recherché : pour un dîner que donnaient les chanoines de Paris (de la Sainte Chapelle) en 1412 à l'abbé de Châtillon-sur-Seine et à ses gens, on trouve qu'on dépensait « V *s* IIII *d* » pour « une quarte de vin blanc, et .III. quartes de Saint-Poursain. » (*Bib. de l'Ec. des Chartes,* V^e^ sér., tome I (1860), p. 225.) Pour d'autres renseignements sur ce vin, voir les notes d'A. Héron (dans son édition des *Œuvres* d'Henri d'Andeli, Société rouennaise de bibliophiles, 1881) sur la *Bataille des Vins;* aussi le *Chemin de Povreté et de Richesse* de Jean Bruyant, dans le *Ménagier,* t. II, p. 4 ss. et 38.

Les citations qui louent le vin d'Auxerre au moyen âge sont innombrables, et à part les cas où le vin n'est que cité, elles sont toutes plus ou moins de ce genre : « Maison et vingne a Aucerre ot/Qui charjot vin qui aucerrot/Totes les gens qui en bevoient/Car vin superlatif estoient/Li vin qui en la vingne crurent. » (*Vie de S. Martin*, v. 7936-7940.) Ce passage, donc, cité par Héron (*op. cit.*, p. lvi) est vraiment exceptionnel : Joffroi de Waterford insère une critique peu favorable pour le vin d'Auxerre au milieu de sa traduction du *Secretum Secretorum :* « Vin d'Achoire est fort et aques

moistes et aques serre et mout est de male qualitez; car, s'il est mellei, poi vaut, se il est dessavorei, et s'il ne soit mellei, trop grieve a la teste qui mout en prent. » Voir aussi, sur ce vin, Héron, *op. cit.*, p. 103-105.

705. *Oublie* pour *oublit* est évidemment le résultat du changement subi par la langue depuis l'époque où écrivait Jean. On a le droit de remettre ici la forme originale du subj. prés. 3 d'*oublïer*, d'après C, pour que la rime soit bonne. Comp. 823, et l'Introduction, chapitre V, n° 34 f.

707. Cette scène est souvent rappelée dans la littérature du moyen âge, où il est question de soumission à l'église et de « vraie pénitence. » Comp., à titre d'exemple, ce passage, dans la *Queste del S. Graal*, p. 129 : « ...et il reçoit cest comandement ou nom de penitance, et se despoille voiant le preudome et reçoit decepline de bone volenté. Puis prent la haire, qui mout estoit aspre et poignant... »

732. Il serait peut-être bon, à cause de l'hiatus, d'emprunter le *en* à la leçon de C (*Com il en puisse avoir pardon*). Comp. le vers 308. Mais ici, les vers dans les deux mss. ne sont pas absolument pareils, comme au vers 308, et l'emprunt serait plus arbitraire. Je préfère laisser l'hiatus.

742 ss. Le poète veut dire que celui qui « tout », qui demande la taille, le fait ouvertement et non furtivement, et qu'ainsi il ne fait pas acte de trahison, ainsi que le voleur. Pour un tout autre point de vue, comp. ces phrases dans le *Legiloque*, à propos du Septième Commandement (Bib. Nat., fonds fr. 1136, fol. 24 v°) : « ...et dient nos mestres que tolir et ravir apertement est greigneur pechié que n'est embler et prendre repotement. Car tolir en appert est signe de plus grant depit et de plus grant violence, et esmeut a greigneur ire et a greigneur haine. Dont mes sires saint Augus(tin) dit, ou Livre de la Cité de Dieu, Que les roys et les Princes sont les grans larrons quand ils delaissent loiauté et egauté de justice... » On trouve la même sorte d'attaque contre la taille dans la *Somme le Roi* (Langlois, *Vie en France*, t. IV, p. 161). Comp. aussi dans *Poème Moral* (Cloetta) les strophes 244-245, 250-251, 254, 470, 504, et dans notre *Conte* les vers 720-725.

746. *Devison* est une variante de *devision* citée par Godefroy (t. II, p. 704, Pontorson, Mousk. *Chron.*, v. 15696). Il nous manque d'autres rimes pour prouver que le poète rimait *-on:-ion* (comp. *Enf. Ogier, devision:grenon, savon* 5025, et *Poème Moral, sermon: Avinion* 578, etc.). Il est probable pourtant que nous avons ici encore un exemple de la rime d'une voyelle simple avec un élément d'une diphtongue : fait qu'on remarque assez souvent dans la langue de Jean. La signification : « différence » doit être acceptée.

754 ss. Paul Meyer, dans son édition du *Harnois du Chevalier* de Peire March (*Romania*, t. XX, p. 579 ss.) et dans sa discussion du Ms. Douce 210 de la Biblioth. Bodléienne (S.A.T.F., *Bulletin*, 1880, p. 59 ss.), donne une bibliographie à peu près complète des exemples dans la littérature médiévale française de cette allégorisation des armes d'un chevalier. En relisant toutes les œuvres citées par lui, et davantage, je suis convaincu de la justesse de sa conclusion : « l'explication symbolique des armes du chevalier est loin d'avoir la... fixité. Elle varie indéfiniment, selon la fantaisie des auteurs, et si

deux d'entre eux se rencontrent pour donner à l'une des armes la même signification, c'est probablement une coïncidence fortuite. » Il faudrait ajouter à la liste donnée par M. Meyer, *Le Pèlerinage de la Vie Humaine* (Langlois, *Vie en France*, t. IV, p. 219-220), le *Poème Moral* (Cloetta) str. 10, la *Queste del S. Graal* (voir notes aux vers 1002, 1091). On remarque seulement que dans la plupart des exemples écrits pendant le XIIe siècle et les premières années du XIIIe (comme dans un *Sermon* de saint Bernard, Bib. Nat., fonds lat. 15959, fol. 523, le poème français signalé par M. Scheler dans *Notice de deux mss. français de la Bibliothèque de Turin*, p. 86, l'*Armeure du chevalier* de Guiot de Provins, Orr, p. 94 ss.) les parallèles symboliques sont choisis entre les vertus cardinales et théologales, mais que plus tard l'interprétation devient toujours plus mondaine et diffuse, jusqu'à sa dernière manifestation dans l'œuvre de Ramõn Lull (*Libre del orde de cavalleria*, VI). Là, p. ex., les chausses de fer signifinent « que par fer doit le chevalier tenir les chemins sceurs. » Jean, dans notre poème mélange les vertus sociales et cardinales, et donne plus d'importance à celles-là. C'est dans son cas, étant donné la date de composition, une indication d'originalité.

766. A première vue, on dirait que *ses amis* devait être *si ami*, et que l'auteur a volontairement faussé la grammaire à cause de la rime. Mais le singulier peut bien indiquer « celui qui aime Dieu » « tout homme qui aime Dieu » : interprétation qu'on doit proposer, tout au moins pour ne pas changer le vers tel qu'il est dans le ms. La variante de C (*o ses amis*) montre que le scribe ressentait la même gêne à cause du singulier, et l'a changé.

771. Il est impossible de laisser le singulier ici à cause de *puissent* au vers 773. C'est une négligence de la part du scribe. Ici et au vers suivant, C a probablement la bonne leçon. Comp. v. 842.

783. La plupart des moines cisterciens portaient la haire ou la « lange » (étoffe de laine). Comp. la *Queste del S. Graal*, p. 118-122.

787. Dans la littérature épique un *cheval sejorné* signifie toujours un cheval reposé et frais (comp. *Huon de Bordeaux*, A.P.F., v. 4013, *Festlandischer Bueve de Hantone* (Stimming), v. 1524, 2012, *Aliscans*, A.P.F., v. 1172, etc.). Ici la signification est un peu élargie, et on doit comprendre un cheval (et la chair) *trop* reposé, donc paresseux; ce paragraphe est évidemment contre le vice de Paresse.

789. Nous connaissons du moins trois autres endroits où les différentes espèces de jeûne sont énumérées : Une paraphrase du Livre de Job dans le ms. 3142 à la Bib. de l'Arsenal à Paris, fol. 171 v° a-b; la *Riote du Monde* (ms. 113 de Berne, en prose, éd. Ulrich, *Zch. rom. Ph.*, t. VIII, p. 282, col. 2, et 283, col. 2), et Jehan de Journi, *La Dime de Penitence* v. 2219-2362. On trouve dans tous les trois la condamnation de celui qui jeûne ou par avarice, ou parce qu'il n'a pas de quoi manger, ou pour mieux pouvoir manger plus tard. Le jeûne à la façon des hypocrites n'est pas dans la *Riote*. Entre les trois, l'énumération dans la *Dime* ressemble le plus à nos catégories, quoiqu'elle soit beaucoup plus développée. Jehan de Journi parle, là, d'abord de ceux qui jeûnent mal-

gré eux (les pauvres, les malades, etc.), puis de ceux qui *jeûnent pour espargnier;* ensuite des hypocrites qui jeûnent pour se faire louer; et enfin des *gloutons* qui jeûnent « pour che que quant fains (les) aigrie/Plus delitent au mengier. » Cette classification fait bien penser à la nôtre. On trouve plus d'espèces de jeûne dans le ms. de l'Arsenal : le vilain qui, après avoir jeûné, boit et mange « fort » pour « recouvrer son grant fain, » celui qui jeûne « car il ne voet, » l'autre « car il ne poet »; celui « qui n'a de quoi »; celui qui jeûne pour « gloire vainne, » « pour espargnier, » « pour la santé gagnier », « li malades pour mieuls avoir/l'ypocrite pour apparoir/li saoules pour avoir fain,/avers, pour mengier mains de pain, » etc. Les catégories dans la *Riote* sont plus nombreuses. On en trouve dix que Dieu n'aime pas, deux qui lui sont acceptables; entre les dix deux ou trois qui sont vraiment amusantes comme détails de la vie du moyen âge, et aussi de celle de nos jours : p. ex., celui qui laisse son mengier « por poor d'encraisser, » celui qui « a sa viande atornee et voit gens venir qui ne lui plaisent mie. Si repond sa viande tant qu'il s'en soient ale..., » etc. Il n'est question d'imitation entre ces quatre présentations d'une même idée. De même pour le symbolisme des armes (voir la note au vers 754) l'auteur n'a utilisé que sa seule fantaisie, mais on remarque que les quatre sont beaucoup plus souvent d'accord sur des détails. Notre *Conte* et la *Dime* vont ensemble, comme la *Riote* et *Job.* Peut-être y a-t-il eu influence de l'un sur l'autre, mais il serait hasardeux d'essayer d'en faire la preuve. L'esprit médiéval aimait trop à catégoriser ainsi pour nous permettre de supposer des influences directes. Comp. à titre d'exemple, les *.XXIII. manieres de vilains,* un *Petit trectie des .VI. degrez de charité* (Bib. Nat., fonds fr. 1136), les *Sept espèces d'usuriers* de la *Somme le Roi* (Langlois, *Vie en France,* t. IV, p. 158), les *Sept manieres de pleurer* (*ibid.,* p. 189); les *Trente-six sortes de folies* (*Romania,* 1906, p. 596), etc. Voir aussi Faral, *Romania,* t. XLVIII, p. 482, Langlois, *Vie en France,* t. II, p. 130.

813. *Ventrillier,* substantif, manque à Godefroy et à Lacurne de Sainte-Palaye.

817. *Il* ici renvoie ou à *ventrillier* du vers 813 ou à celui qui possède la « panse » dont il est question. Autrement il faut y voir une faute, *il* pour *el* (*elle*). C pourtant porte aussi *il.*

819-823. On trouve ailleurs ces mêmes sentiments libéraux sur le jeûne. Voir, p. ex., dans *Miserere,* strophes CXLVI-CLII (en particulier les vers 7-9, str. CLII : « Car ki se vie fait fenir/Et devant terme a fin venir/Par peu gouster, ch'est contre foi. ») Voir aussi *Poème Moral,* str. 565-566 (« Dieus rien ne li comandet k'il ne puist endurer », etc.) et S. Augustin, *Confessions,* livre X, chap. 31.

822. *Pa* pour *pas.* Le mot est intéressant comme indication de la prononciation du scribe.

823. Le changement de *menjuse* que porte le ms. à ce vers est nécessaire, car la mesure en est faussée. *Menjust,* la vieille forme pour le subj. prés. 3, est tout indiquée. Voir l'Introduction, chapitre V, n° 34 f.

824. La leçon *piment* ici est tellement suspecte que je l'ai changée pour *poment* d'après C. Le *piment* est un vin épicé mélangé avec du miel — un des vins de liqueur les plus estimés pen-

dant le moyen âge d'après Le Grand d'Aussy (t. III, p. 65-67). Voir Du Cange à *Pigmentum 1* : « Recentoribus usurpatur, pro portione ex melle et vino et diversis speciebus confecta, suavi et odorifera. » D'autre part *pomeni* a une signification qui irait beaucoup mieux à cet endroit. Du Cange dit : « Vox veteribus cognita, sed sequiori aetate maxime in Regulis monasticis usurpata, ubi pro quovis obsonio accipitur... est ergo pulmentum obsonium, quod praeter panem est, vel pani aditur, » (art. *Pulmentum*). La règle cistercienne est bien claire à ce sujet : « sufficere credimus ad refectionem cotidianam tam sexte quam none omnibus mensibus cocta duo pulmentaria propter diversorum infirmitatibus : ut forte qui ex uno non poterit edere. ex alio reficiatur. *Ergo duo pulmentaria cocta. fratribus omnibus sufficiant.* » (Guignard, *Mon. Prim.*, p. 34-35.) Le premier *pulmentum regulum* consistait en haricots, et le second aussi en légumes (Arbois de J., *Nourr. des cist.*, p. 278). Donc, le *poment* était, dans l'ordre de Cîteaux, ce qu'on mangeait journellement, le mets régulier. Ce n'est pas à dire que l'usage du *piment* ait été inconnu dans les ordres monastiques : dans les statuts que dressa Pierre le Vénérable de Cluny en 1132, on lit :« ut omni mellis et specierum cum vino confectione, quod volgari nomine pigmentum vocatur, omnes Cluniacensis Ordinis Fratres abstineant; Coenâ Domini tantum exceptâ quâ die mel, absque speciebus, vino mixtum antiquitas permisit. » (Le Grand d'Aussy, t. III, p. 67, note.) Mais je ne trouve pas que cette coutume ait été observée à Cîteaux, où, d'ailleurs, l'usage du poivre, du cumin, et d'autres épices était interdit (Arbois de Jubainville, *op. cit.*, p. 272). La jolie histoire que raconte le Renclus de Moiliens de la Vierge qui donna « piument mout delitable cler et sain... (et)... prechious » aux moines cisterciens qui la louaient bien, implique du moins qu'on ne buvait du *piment* qu'aux occasions extraordinaires. (Voir *Miserere*, strophes CCXXXIX-CCLII.) On ne peut pas penser à cet endroit que Jean conseille le *piment* comme boisson journalière contre la Règle qui insistait sur le peu de vin qu'on doit boire. (S. Bernard lui-même avait dit, « lorsqu'un moine est obligé d'en boire (du vin), il doit le faire de telle sorte qu'on ne puisse dire qu'il ait vidé la coupe. » (Arbois de Jubainville, *op. cit.*, p. 275.) Ainsi ce changement est tout indiqué.

828. Pour une analyse cistercienne du vice de l'usure, voir *Dialogus Miraculorum*, t. I, p. 73. « Usura vero nunquam a peccato cessat..., » etc.

829. Comp. dans la Règle cistercienne la phrase : « Carnium quadrupedum omnino ab omnibus abstineatur comestio : preter omnino debiles et ergotes. » (Guignard, *Mon. prim.*, p. 35.) Même défense dans la Règle de S. Benoît (voir Arbois de Jubainville, *Nourr. des cist.*, p. 271-272).

837. Comp. cette histoire : un évêque pose cette question à un moine cistercien : « ...quid comedisti heri? quid hodie? » La réponse est : « Heri... comedi pisa et olera, hodie olera et pisa; cras autem comedam pisa cum oleribus, postcras olera cum pisis. » *Poree* dans le régime cistercien signifie le lat. *olera*. Voir Hélinant, *Vers de la mort*, p. XX, et strophes XXXII, 10, L. 12, et *Romania*, t. IX, p. 337.

838. *Sejornee* renvoie, naturellement, aux vers 785-788.

842. Le changement de *envoient* ici pour *envoie* est demandé non seulement par la mesure, mais par les singuliers *fiert* (v. 839) et *ces cuers* (v. 841). Il a fallu apporter un changement du même genre au vers 771 (voir la note).

847. Ce vers a l'air d'un proverbe, mais on n'en trouve pas qui lui soit semblable. L'idée en est : « Si vous donnez du pain, en charité, vous serez digne de recevoir de mes mains le pain qui est Dieu (l'Hostie). »

858. Pour une telle construction (une phrase dépendant de *tel, quel*) comp. v. 329. Il se peut que C ait ici la bonne leçon avec *mesure*. Au point de vue grammatical le vers est meilleur. Voir aussi la note au v. 1093.

860 ss. Sur la coutume de donner le *relief* d'un repas aux *povres*, voir Langlois, *Vie en France*, t. I, p. 282, t. II, planche VIII (en face de la page 138), *Hist. Litt.*, t. XXIII, p. 737, et pour ce passage dans notre poème, comp. Robert de Blois, *Enseignement des Princes*, v. 67-118, le *Poème Moral* (Cloetta), strophes 509-510, 555, etc.

863. Le *nos* de C, au lieu de *moi*, est à préférer ici, à cause du pluriel du verbe dans le vers précédent, mais on ne peut pas affirmer que Jean n'ait pas voulu caractériser le groupe de mendiants par un seul individu, et qu'il n'ait employé exprès le singulier du pronom.

869-870. Pour la rime *hien:sien*, voir l'Introduction, chapitre V, n° 23.

877. *Chaudel* signifie une boisson chaude et réconfortante, faite avec des œufs et du vin. On doit probablement voir ici un sens plus général de ce mot : une boisson quelconque serait un *chaudel* pour le pauvre dont il s'agit. Pour des recettes, voir *Ménagier*, t. II, p. 336, *Viandier*, p. 24, 94 et Du Cange à l'article *Calenum*.

884. Ce vers boîte lamentablement. Les deux hiatus qu'il faut employer, pour qu'il ait le bon nombre de syllabes, font un effet tout à fait désagréable. On pouvait ajouter *home* après *povre* (comp. *prodome* dans C), mais même alors, l'hiatus reste *tant quë au*. Puisque les deux mss. montrent un vers mal composé, il est bien possible que la faute remonte au poète lui-même.

890. On *soupait* à la fin de la journée, même plus tard (vers le couvre-feu) pendant l'hiver. Voir *Ménagier*, t. II, p. 39.

911. L'expression *bâtir à chaux et à sable*, existe toujours dans le français, avec la signification de « bâtir solidement ». Souvent on enterrait les gens du moyen âge dans la chaux vive. Comp. *Li Livres de Jostice*, v. 141, et Littré, *Dictionnaire* à l'article *Chaux*.

924. Voir Le Grand d'Aussy, t. II, p. 385 ss. sur les différentes manières de *fumer* les vins du temps des Gaules jusqu'au XVIIIe siècle.

934-977. Pour d'autres études sur les mariages mal-assortis, voir Langlois, *Vie en France*, t. II, p. 136, 234-235, 258 n. (*Riote du Monde*, les *Quatre Ages de l'Homme*, les *Lamentations de Mahieu*, *Li Provance de Femme* de Gautier le Leu, etc.)

941. « Qui que ce soit, il en souffre (il aura à le payer cher). »

970. *Chenin* ici signifie « le vieux » « la sale veillesse » plutôt que le « chenil ». Voir les *.XXIII. manieres de vilains*, éd. Faral, *Romania*, t. XLVIII, p. 249-251, et 251 n.

973. « La voilà en route ! » « La voilà partie (pour l'enfer) ! » La

leçon de C (*en male voie*) a un ton plus élevé, mais celle de P ne manque pas de pittoresque ni de familier. Comp. les leçons des deux mss. au vers 455-456.

1002-1031. Sur tout ce passage, comp. ces deux passages suivants, tirés de la *Queste del S. Graal :* « Et maintenent le revesti Nostre Sires, et sez tu de quoi? De pacience et d'humilité...» (p. 158), et « ...covient il que cil... deviegnent chevalier Jhesucrist et portent son escu, ce est pacience et humilité. Car autre escu ne porta il contre l'anemi, quant il le vainqui en la Croiz ou il soffri mort por ses chevaliers oster de la mort d'enfer... » (p. 163).

1017-1020. Voir la note aux vers 225-236.

1017. Comparer dans l'*Evangile de Nicodème,* chapitre XXIV (Thilo, p. 743) : « Redimisti vivos per crucem tuam, et per mortem crucis ad nos descendisti, ut eriperes nos ab infernis et morte per maiestatem tuam... ita pone, domine, signum in inferno victoriæ crucis tuæ ne mors dominetur amplius. » Aussi, au chapitre XXII (Thilo, p. 727) : « Tunc rex gloriæ maiestate sua conculans mortem, et comprehendens Satan... » Dans la ***Lumière as Lais,*** **en réponse à une question sur l'issue** de la Passion de Jésus, on lit : « et par sa mort la mort tua ». (Langlois, *Vie en France,* t. IV, p. 94.)

1020. Voir les vers 225 ss., et la note à cet endroit.

1021. Renvoie au vers 220 ss.

1030. Pour la construction *tel le,* comp. v. 1145.

1044. Ici je change *armes* du ms. pour *hiaume,* d'après C. En voici les raisons : 1) Les vers 1049-1050 sont vraisemblablement une glose ajoutée sur la marge d'un manuscrit d'abord, puis dans le texte même, ou par le scribe de P ou par un de ses devanciers : or cette glose est antérieure à la copie que nous avons, et c'est *heaume* qui s'y trouve, non pas *armes.* 2) C donne *hiaume.* 3) Le corps est déjà armé (v. 1043) avec les *chauses de fer* (et les éperons) v. 756 ss., le *pourpoint* v. 985 ss., le *hauberc* v. 1003 ss. (voir v. 1007-1009), et la *cote a armer* v. 1032 ss., et plus loin on verra que, à l'exception de l'écu (v. 1115-1143), toutes les pièces d'armure qui seront décrites seront ou les *armes* (et les instruments pour les fabriquer) ou le cheval et son habillement. Donc le poète les classe avec la logique habituelle à un esprit du moyen âge et *armes* ici constituerait une fâcheuse répétition d'abord, puis l'omission d'une des plus importantes parties de l'armement d'un chevalier, celle de la tête, pièce qui n'est jamais omise dans de tels passages symboliques depuis S. Paul jusqu'à Ramón Lull. 4) Enfin le vers 1053 « mais ill i (ms. *illi*) covient coife (ms. *cointe*) pointe » renvoie probablement au vers 1044. Le poète alors « arme » la tête du chevalier. Le *illi* du ms. à ce vers peut être rendu ou *ill i* (comme il est imprimé) ou à la rigueur *il li,* mais en ce dernier cas même le *li,* dat. sg., renverrait à *hiaume* plutôt qu'à *chevalier* (un pluriel) au vers 1042. Or qu'une coiffe ne « covienne » pas aux *armes* est évident. Il est difficile d'expliquer comment cette faute a pris naissance. Se peut-il qu'un scribe peu attentif eût été influencé par *arme* à la fin du vers précédent, ou a-t-il trouvé dans le ms. qu'il copiait la forme méridionale *alme* ou même *arme* < HELMU? Il est caractéristique des dialectes au sud de la Loire que le *h* germanique tombe; là, aussi, la confusion de *l* avec *r* se trouve très souvent. Si ce

n'était pour la forme au pluriel on pourrait, à la rigueur, laisser le mot *arme* comme représentant méridional de *hiaume*, la forme trouvée dans le Nord.

1048. Comparer les vers 280, 1221.

1050. Ce vers, et celui qui le précède, ont bien l'air d'une glose. Voir la note aux vers 1111-1112.

1052. « ...Diliges proximum tuum sicut teipsum. » S. Matt., XXII, 30.

1053. Il a fallu changer ici *cointe* en *coife* (d'après C) pour la simple raison qu'au XIIIe siècle le heaume n'avait pas de pointe, et que la leçon de P donne un contre-sens. On voit le heaume pointu dans la tapisserie de Bayeux, par exemple. A l'époque de notre auteur, le heaume était cylindrique. La *coiffe* était une espèce de capuchon en mailles qu'on portait dessous le heaume; souvent elle était ouatée (*pointe*<PUNCTA) par une sorte de matelassure. Cette faute de la part du scribe relève, sans doute, du fait que le mot *cointe pointe* était alors très usité.

1076. Le verbe *cuter* (cacher, fourrer) est assez rare. On le retrouve dans la *Vie de S. Martin* v. 6511 : « ...et bien cutée/l'avoit en sa coche de paille. »

1081. Par *foi* ici, on doit entendre *la bonne foi,* ce qui rend plus intéressant et plus véridique l'allusion aux Plantagenêts (v. 1088-1089). La foi chrétienne est citée au vers 1144 ss. (*creance*).

1087. *Se,* ici, a la signification un peu spéciale de *même si.* L'idée de cette phrase a sans doute été suggérée par la parabole des deux maisons, l'Evangile de S. Matthieu, VII, 24-27. Comp. la *Queste del S. Graal,* p. 66-67.

1088. En effet, les héritiers du trône anglais, pendant la vie de Jean de Blois, ont eu un sort lamentable; les malheurs avaient commencé même avant la mort misérable d'Henri II Plantagenêt à Chinon, en 1189 : Geoffroy, son troisième fils, mourut d'un accident de tournoi ou d'un accès de fièvre en 1186 (v. Lavisse, t. III^{1}, p. 91). Puis, après la mort d'Henri, Richard est prisonnier de Léopold d'Autriche (1192-1194), et meurt dans un petit engagement sans importance en 1199. Jean est déchu de tous ses fiefs français par la Cour des Pairs en 1202, Arthur, prétendant au trône, neveu de Jean, est assassiné par son oncle en 1203; Jean est mis au ban de l'Europe par Innocent III en 1213; il est défait à la Roche-au-Moine en 1214, écrasé à la bataille de Bouvines et la Paix de Chinon (1214) et depuis humilié encore davantage par la Grande Charte en 1215. Quand il mourut, en 1216, c'était un des hommes les plus détestés du monde. Non seulement Jean de Blois a-t-il raison de dire qu'ils sont « legerement cheoit », mais aussi qu'aucun d'entre eux n'avait le moindre élément de bonne foi.

1091 ss. Comparer :« Par le frain doiz tu entendre abstinence. Car aussi com par le frain li hons meine et conduit son cheval la ou il veut, tout ausi est d'abstinence... » (*Queste del S. Graal,* p. 160.)

1093. La *mesure* était une des vertus les plus admirées au moyen âge. « Mesure dure » était un proverbe bien connu (*Li proverbe au vilain,* éd. Tobler, Leipzig, 1895, n° 9). Aussi l'auteur des *Proverbes au vilain* écrit : « sour toute creature/ Doit on amer mesure. » (*Ibid.,* n° 28.) C'est une bonne expression de ce que sentait presque tout écrivain d'œuvres morales

et philosophiques. La meilleure définition qu'on puisse avoir de mesure est celle donnée par M. Ch.-V. Langlois (*Vie en France,* t. II, p. 43) : « ...la mesure, qui s'entendait à la fois de l'équilibre, du sang-froid, de la prudence, de la discrétion et de l'impassibilité... » Un des auteurs qui en parle le plus est celui qui écrivit *La Somme le Roi* (Langlois, *op. cit.*, t. IV, p. 196-197). Pour lui, la bride est aussi la mesure : « Ne pas trop lâcher la bride au destrier de la chair. » Même métaphore dans un sermon de S. Bernard (Bib. Nat., fonds lat. 15959, f° 523), dans le *Libre del orde de la cavalleria* de R. Lull (t. I, p. 47 ss.) et dans la *Queste del S. Graal*, p. 160.

1099. Le verbe *dornaier* est emprunté au verbe provençal *domneiar.* Comp. *Le Donnei des Amants,* et v. G. Paris, *Romania,* t. XXV, p. 522-523, et L. E. Menger, *The Anglo-Norman Dialect* (New-York, 1904), p. 31.

1006. Pour cette construction, voir L. Foulet, *Petite syntaxe,* § 239. Le sens en est : « Eh! alors, que le diable l'entraîne... »

1110. Dans l'*Enseignement des Princes* de Robert de Blois (t. III des *Œuvres,* p. 1, ss.) les quatre pieds du cheval sont indiqués comme « les quatre principaux vertuz/que nostre sires aimme plus. » (v. 705-706); ce sont, d'après lui, la Force, la Justice, la Sagesse, et la Tempérance. Dans le *Pèlerinage de la Vie Humaine* (v. Langlois, *Vie en France,* t. IV, p. 231) l'interprétation en est toute différente: être non diffamé, libre de servitude, né en loyal mariage, et ni enragé ni forcené.

1111-1112. Ces deux vers étaient, sans doute, d'abord une glose faite en marge d'un manuscrit, et intercalée plus tard dans le texte par quelque scribe. Le vers 1111 est une répétition exacte du vers 1095, et avec le vers suivant fait un résumé satisfaisant du passage entier (v. 1094-1114). D'ailleurs les vers 1109-1112 donnent le seul exemple dans le poème de quatre vers consécutifs qui riment ensemble, donc ils sont exceptionnels dans le style de Jean. Et enfin, ces deux vers interrompent, d'une manière fâcheuse, la phrase au milieu de laquelle ils se trouvent. Quoiqu'il soit possible de comprendre les vers 1049-1050 comme faisant partie de la phrase où ils sont, et qu'il soit alors impossible de dire qu'ils sont une interpolation, dans ce passage le vers 1113 dépend directement du vers 1110, et toute observation entre parenthèses qui séparerait ces deux vers constituerait une interruption que l'on n'oserait imputer à l'auteur.

1125. Ici il faut suivre C dans l'omission de l'article défini pour rétablir la mesure nécessaire au vers.

1135. On s'étonne de voir que Jean fasse ici une fausse citation. Il pense à une partie du verset 6 du chapitre XIV de l'Evangile de S. Jean : « Ego sum via, et veritas, et vita. » Jésus ne dit jamais qu'il *est* la paix, mais c'est une confusion toute naturelle : dans ce même chapitre de l'Evangile de S. Jean, on lit : « Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis; non quomodo mundis dat, ego do vobis » (verset 27). Au chapitre XXVI, verset 33 : « Haec locutus sum vobis, ut in me pacem habeatis », etc.

1145. Pour un tout autre point de vue sur la Croisade Albigeoise, cette fois d'un homme du Nord, voir le passage célèbre dans le *Besant de Dieu,* v. 2350 ss. Pour un point de vue cistercien et qui approuve la guerre, voir *Dialogus Miraculorum,* t. I, p. 301-303.

1147. Sur le changement de *gueroierent* en *gueroient,* voir l'Introduction, chapitre I.

1159. Impossible de dire ici si la perte de l'hiatus dans le mot *resurrection* est un fait du langage du scribe, si elle remonte plus haut ou bien si elle est imputable à l'auteur lui-même. Il serait surprenant pourtant que l'auteur eût ainsi refait un mot savant, car les mots populaires gardaient toujours pour lui le compte étymologique de syllabes. Il est préférable de supprimer le mot *et.*

1171. Je change, ici, *fers,* que porte le ms., en *feus* : changement qui paraît être indiqué pour les raisons suivantes. Le poète a dit seulement quatre vers plus haut que le *fer* devrait être l'*oroison :* il est peu probable qu'il ait changé de métaphore dans un espace si court. D'ailleurs, si l'Amour de Dieu doit bien être considéré comme un fer de lance, il est impossible que ce fer *embrase* le cœur (v. le vers 1172) : on serait étonné que l'auteur ait écrit une telle inconséquence. Enfin, avec le mot *fers* il manquerait une explication symbolique pour le *charbon* (v. 1168) : c'est le seul cas où il nous manque une telle explication (celle du martel, par exemple, est donnée au vers 1175 ss.), et précisément cette lacune est comblée par le mot *feus.* Que l'original ait eu *feus* ou un autre mot, on n'en pourra jamais être sûr, mais quelque changement est indiqué et celui-ci semble du moins une amélioration admissible.

1196. Vers trop long dans le ms. Mais la correction en est ici tout indiquée, car on remarque que Jean, qui emploie toujours soigneusement les temps des verbes, balance très bien dans ce passage l'impératif et le futur : *fetes* (1176) *...si avrez* (1178); *rendez* (1179) *...si deschargerez* (1180); *forgez* (1189), *pensez* (1190), *cuite* (1192) *...si sera* (1194). La suite est donc tout naturellement *commaincez* (1196), *fetez* (1197) *...si fuira* (1198). Il n'y a aucune raison de laisser le futur ici pour garder la rime riche, puisque le poète ne la recherche point.

1221. Comparer les vers 280, 1048.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie suivante ne donne que les livres un peu exceptionnels qui m'ont été les plus utiles dans la préparation de cette édition. Il me semble peu nécessaire de citer les œuvres, les journaux savants, etc., connus de tout étudiant et de tout érudit qui se spécialise dans la philologie française, dans l'acception la plus large de ces mots. Donc, on ne trouvera pas cités ici, p. ex., l'*Histoire de France* publiée sous la direction de M. E. Lavisse; les publications de la Société des anciens textes français, et de la Société de l'histoire de France, les *Classiques français du Moyen Age,* publiés sous la direction de M. Mario Roques, la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes,* la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* la *Bibliothek des litterarischen Vereins in Stuttgart;* les Dictionnaires de Godefroy, de Lacurne de Sainte-Palaye, de Du Cange, le *Wörterbuch zu Christian von Troyes* de Foerster; les dictionnaires étymologiques, comme celui de Körting; les Chrestomathies comme celle de Bartsch; les histoires littéraires comme l'*Histoire Littéraire* commencée sous la direction des Bénédictins, ni celle de Petit de Julleville, ni celle de MM. Bédier et Hazard; les publications et journaux savants comme la *Romania,* la *Zeitschrift für romanische Philologie,* les *Französische Studien,* les *Romanische Studien,* etc., les bibliographies comme celle de Potthast, de Chevalier, de Ch.-V. Langlois à la fin du premier volume de sa *Vie en France au Moyen Age;* les études sur l'esprit médiéval comme *La Vie en France* de M. Langlois, comme *The Mediaeval Mind* de M. H. O. Taylor, etc.; les citer en détail serait encombrer la bibliographie sans rien ajouter à nos connaissances.

ALLEN, Louis, *De l'Hermite et del Jongleour,* a thirteenth century « Conte Pieux ». Texte, with introd. and notes, incl. a study of the poem's relationship to « Del Tumbeour Nostre Dame » and « Del Chevalier au Barisel ». A dissertation... Chicago, 1922. Paris, Solsona, 1925.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, H., *De la nourriture des Cisterciens, principalement à Clairvaux, au XIIe et au XIIIe siècle,* Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. IV, 4e série, 1858, p. 271 ss.

AULER, F. M., *Der Dialect der Provinzen Orléans und Perche im 13. Jhdt.,* Bonn, 1888 (Dissertation de l'Université de Strasbourg).

SANCTI AURELII AUGUSTINI, *Hypomnesticon,* Opera Omnia, tomus decimus pars altera, col. 1611-1664, Parisiis, 1841 (*Patrologia Latina* de Migne, t. XLV).

Bangert, Fr., *Die Tiere im altfranzösischen Epos* (Ausgaben und Abhandlungen auf dem Gebiete der romanischen Philologie herausgegeben von E. Stengel, t. xxxiv), Marburg, 1884.

Bédier, Joseph, *La Chanson de Roland commentée*, Paris, H. Piazza, s. d. (1927).

Bédier, Joseph, *Les Légendes épiques*, t. iii, « Légende des Enfances de Charlemagne », 2e éd. revue, Paris, 1921.

Berlit, O., *Die Sprache des altfranzösischen Dichters Robert von Blois*, Halle, 1900 (Dissertation de l'Université de Halle).

Bourgain, l'abbé Louis, *La chaire française au XIIe siècle d'après les manuscrits*, Paris, 1879.

Brunet, P.-G., *Les Evangiles apocryphes traduites et annotées* (Texte d'après Thilo), 2e éd. augmentée, Paris, 1863.

Cæsarii Heisterbacensis Monachi Ordinis Cisterciensis, *Dialogus Miraculorum*... accurate recognovit Josephus Strange, Coloniæ, mdcccli, 3 vol.

Cartellieri, Alexander, *Philipp August und Graf Philipp von Flandern*, Leipzig, 1899.

Cohen, Gustave, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge*, nouv. éd., Paris, 1926.

Crestien von Troyes, *Contes del Graal* (*Percivaus li galois*), Abdruck der Handschrift Paris, français 794, éd. Baist [Fribourg], s. d.

Cuissard, Ch., *Le vin orléanais dans la poésie et dans l'histoire*, Orléans, 1905.

Darmesteter, Arsène, *Cours de grammaire historique*, Paris, s. d., 4 vol. (Phonétique, Morphologie, Formation... des mots, Syntaxe).

Dictionnaire biographique des croisés contre les Albigeois, Bibl. nat., ms. nouv. acq. fr. 7352, fol. 306 v°-331 r°. (Tome 24 de la collection De Champs.)

Duchesne, François, *Historiæ Francorum Scriptores*... tomus v, Lutetiæ Parisiorum, mdcxlix.

Recueil Général... des Fabliaux... p. p. Anatole de Montaiglon et Gaston Raynaud, Paris, 1872-1890, 6 vol.

Fabliaux et Contes des Poètes François, publiés par Barbazan, nouvelle édition augmentée... par M. Méon, Paris, mdcccviii, 2 vol.

Foerster, W., *Zum Beaudous Roberts von Blois*, Archiv für das Studium der neueren Sprachen, t. lxxxvii (1891), p. 235-236.

Foulet, L., *Petite syntaxe de l'ancien français*, 2e éd., Paris, 1923. (Classiques français du moyen âge, n° 21*.) Je renvoie à la 2e éd. Une 3e éd. fut publiée en 1930.

Franklin, Alfred, *La vie privée d'autrefois*, Paris, 1887-1902, 27 vol. (t. iii, *La cuisine*, 1888; t. vi, *Les repas*, 1889; t. viii, *Variétés gastronomiques*, 1891; t. ix, *Les médicaments*, 1893).

Gallia Christiana in Provincias ecclesiasticas distributa... etc., Lutetiæ Parisiorum, mdccxv ss. (Blois, vol. viii, col. 1343 ss.)

Gatien-Arnould, *Las Leys d'Amors*, Monuments de la littérature romane, Toulouse, 1841-1843, 3 vol. (Petit poème sur l'armure symbolique, t. i, p. 118-122).

GATINEAU, Péan, *Leben des heiligen Martin aus Tours,* herausgegeben von W. Söderhjelm, Bibliothek des litterarischen Vereins in Stuttgart, t. CCX, Tubingen, 1896.

GATINEAU, Péan, *Vie de Monseigneur saint Martin de Tours,* publiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale par M. l'abbé J.-J. Bourassé (Publication de la Société des Bibliophiles de Touraine, tiré à 180 exemplaires.), Tours, MDCCCLX.

GAUTIER D'AUPAIS, *poème courtois du XIII[e] siècle,* p. p. E. Faral (Classique français du moyen âge, n° 20).

GÖRLICH, E., *Die nordwestlichen Dialekte der langue d'oïl,* Französische Studien V, 3. Heft, Heilbronn, 1886.

GÖRLICH, E., *Die suedwestlichen Dialekte der langue d'oïl,* Französische Studien III, Heilbronn, 1882.

GRAHAM, Rose, *English Ecclesiastical Studies,* London, The Society for Promoting Christian Knowledge, 1926.

LE GRAND D'AUSSY, *Histoire de la vie privée des François,* 2[e] éd., Paris, 1815, 3 vol.

GUIBERT, L., *Une page de l'histoire du clergé français au XVIII[e] siècle* : destruction de l'Ordre et de l'abbaye de Grandmont, Paris, 1877.

GUIGNARD, Ph., *Monuments primitifs de la règle cistercienne,* Dijon, 1878. (Comp. Foerster, *Romanische Forschungen,* t. X (1899), p. 827 ss.)

GUILLAUME DE LORRIS et JEAN DE MEUN, *Le Roman de la Rose,* p. p. Ernest Langlois, Société des anciens textes français, Paris, 1914-1924. 5 vol.

GUIOT DE PROVINS, *Œuvres,* p. p. J. Orr, Manchester, Imprimerie de l'Université, 1915.

GUIOT DE VAUCRESSON, *Les vins d'ouan,* Montaiglon et Raynaud, *Recueil Général,* t. II, p. 140 ss.

HAUREAU, B., *Les Œuvres de Hugues de Saint-Victor,* essai critique, nouv. éd., Paris, 1886.

HÉLINANT, moine de Froidmont, *Les Vers de la mort,* p. p. Fr. Wulff et E. Walberg, Société des anciens textes français, Paris, 1905.

HENRI D'ANDELI, *La Bataille des vins,* Œuvres, p. p. A. Héron, Paris, 1881. (Aussi, Société Rouennaise de Bibliophiles, 1880).

HUBERT, E., *Recueil de chartes en langue française du XIII[e] siècle, conservées aux archives départementales de l'Indre,* Paris, 1885.

JACQUES DE BAISIEUX, *Poèmes inédits,* p. p. Aug. Scheler, Bruxelles, 1870. (*Li Dis de l'Espee...*)

JANAUSCHEK, Dr. L., *Originum cisterciensium, tomus I, in quo praemissis congregationum domiciliis adjectisque tabulis chronologico-genealogicis veterum abbatiarum a monachis habitatarum fundationes antiquissimorum fontium primis descripsit P. Leopoldus Janauschek.* Vindobonæ, 1877.

JEAN DE MEUN, voir Guillaume de Lorris.

JEHAN DE JOURNI, *La dime de penitence,* altfrz. Gedicht verfasst

im Jahre 1288... herausgegeben von H. Breymann, Tübingen, 1874. (Bibliothek des litterarischen Vereins in Stuttgart, t. cxx.)

Paraphrase du Livre de Job, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 3142, fol. 166 r°-178 v°. (espèces de jeûne décrites, fol. 171 v°, a-b.)

KEHR, J., *Ueber die Sprache des Livre des Manieres von Estienne de Fougieres*, Köln, 1884.

KOERITZ, Wilhelm, *Das s vor consonant im Französischen*. Strassburg, Bauer, 1886. (comp. G. Paris, *Romania*, t. xv, p. 614-623.)

KOSCHWITZ, Eduard, *Commentar zu den ältesten Französischen Sprachdenkmälern* (Altfranzösische Bibliothek herausgegeben von Dr. Wendelin Foerster, t. x), Heilbronn, 1886.

LANGFORS, Arthur, *Les Incipit des poèmes français antérieurs au XVIe siècle*, t. I, répertoire bibliographique, Paris, s. d. (1917).

LANGLOIS, Ernest, *Table des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste imprimées...*, Paris, 1904.

LONGNON, Aug., *Les noms de lieu de la France...*, p. p. P. Marichal et L. Mirot, Paris, 1920-1929, 5 fascicules.

LULL, Ramón, Obras doctrinals des illuminat Doctor Mestre Ramón Lull : *Doctrina Pueril... Libre del ordre cavalleria...*, etc., transcripció directa... M. Obrador y Bennassar. Palma de Mallorca, 1906 (tome I).

PEIRE MARCH, *Le harnois du chevalier*, p. p. P. Meyer, *Romania*, t. xx (1891), p. 579 ss.

MARCHEGAY, P., *Douze chartes originales et inédites en langue vulgaire du Centre et de l'Ouest de la France*, Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. XLIV, Paris, 1883, p. 284 ss.

Le Ménagier de Paris, traité de morale et d'économie domestique composé vers 1393, p. p. M. le baron Jérôme Pichon, 1846 (Société des Bibliophiles françois), 2 vol.

METZKE, E., *Der Dialect von Ile-de-France im XIII. und XIV. Jahrhundert*, Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, t. 64 (1880), p. 385 ss., et t. 65 (1881), p. 57 ss.

MEYER, Paul, *Le couplet de deux vers*, *Romania*, t. XXIII (1894), p. 1-35.

MEYER, Paul, *Notice sur ms. Douce 210 (Oxford)* : Le chevalier Dieu, fol. 19 ss., Bulletin de la Société des anciens textes français, 1880, p. 57 ss.

MEYER-LÜBKE, W., *Grammaire des langues romanes*, traduction française par E. Rabiet, New-York (G. E. Stechert and Co., reprint), 1923.

MEYER-LÜBKE, W., *Historische Grammatik der Französischen Sprache*, Heidelberg, 1913-1921, 2 vol. (I, Laut -und Flexionslehre [2. und 3. Aufgabe], II, Wortbildungslehre).

MIGNON, Robert, *Inventaire d'anciens comptes royaux*, p. p. Ch.-V. Langlois (Recueil des historiens de la France, p. p. l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Documents Financiers*, tome I), Paris, 1899.

MONNIER, Jean, *La descente aux enfers, étude de pensée religieuse, d'art et de littérature*, thèse présentée à la Faculté de Théologie protestante de Paris, Paris, Fischbacher, 1904.

NAPP, L., *Untersuchung der sprachlichen Eigenthümlichkeiten des Livre des Miracles de Notre-Dame de Chartres,* Würzburg, 1887. (Dissertation de l'Université de Bonn).

NEFF, T. L., *La Satire des femmes dans la poésie lyrique française du moyen âge,* Paris, 1900. (Comp. *Romania,* t. III, p. 158.)

NYROP, Kr., *Grammaire historique de la langue française,* Copenhague, 1914-1930, 6 vol.

OTT, A.-G., *Etude sur les couleurs en vieux français,* Paris, 1899. (Thèse présentée à la Faculté de Philosophie de Zurich).

PASCAL, C., *Misoginia Medievale,* Studii Medievale, t. II (1906), p. 242 ss.

PETRI VALLIUM SARNAII MONACHI, *Hystoria Albigensis,* p. p. P. Guébin et E. Lyon (Société de l'histoire de la France), Paris, 1926.

PHILIPPE DE THAÜN, *Le Bestiaire,* texte critique... par E. Walberg, Lund-Paris, s. d. (1900).

Le Poème Moral, altfranzösisches Gedicht, herausgegeben von Wilhelm Cloetta, Romanische Forschungen, t. III, Erlangen, 1887.

Le Poème Moral, traité de vie chrétienne, édition complète par Alphonse Bayot (Académie royale de langue et de littérature française de Belgique, *Textes anciens* - tome I), Bruxelles-Liége, 1929.

Pouillés de la Province de Tours, p. p. Auguste Longnon (Recueil des historiens de la France, p. p. l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Pouillés,* tome III), Paris, 1903.

La Queste del Saint Graal, Roman du XIIIe siècle, p. p. Albert Pauphilet, Paris, 1923 (Classiques français du moyen âge, n° 33).

RENART, Jean, *Galeran de Bretagne, roman du XIIIe siècle,* p. p. Lucien Foulet (Classiques français du moyen âge, n° 37).

RENCLUS DE MOILIENS, *Li Romans de Carité* et *Miserere,* édition critique par A.-G. Van Hamel, Paris, 1885, 2 vol. (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, 61e et 62e fascicules).

La Riote du Monde, p. p. J. Ulrich, *Zeitschrift für romanische Philologie,* t. VIII, 1884 (*XII manieres de jeune,* p. 282, col. 2 et p. 283, col. 2).

ROBERT DE BLOIS, *Sämmtliche Werke,* herausgegeben von J. Ulrich, Berlin, 1889-1895, 3 vol.

RYDBERG, Gust., *Zur Geschichte des französischen ə,* Upsala, 1895-1907, 6 fascicules.

[SAUGRAIN, Claude Marin], *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne,* Paris, MDCCXXVI.

SCHELER, Aug., *Notice sur deux mss. français de la Bibliothèque de Turin,* Bulletin de Bibliophile Belge, t. II.

SCHIRLING, V., *Die Verteidigungswaffen im altfranzösischen Epos* (Ausgaben und Abhandlungen... herausgegeben von E. Stengel, t. LXIX), Marburg, 1887.

SCHNEEGANS, F.-Ed., *Le mors de la pomme* : texte du XVe siècle, *Romania,* t. XLVI, p. 537 ss.

SCHULTZ-GORA, O., *Zwei altfranzösische Dichtungen,* La Chastelaine de Saint Gille, Du Chevalier au Barisel, 4e éd., Halle, 1919.

SCHWAN-BEHRENS, *Grammaire de l'ancien français,* traduction française d'Oscar Bloch, 3e édition, Leipzig, 1923. (I et II, *Phoné-*

tique et Morphologie, III, *Matériaux pour servir d'introduction à l'étude des dialectes*).

SÖDERHJELM, T., *Die Sprache in dem altfranzösischen Martinsleben des Péan Gatineau aus Tours*, Mémoires de la société néo-philologique d'Helsingfors, t. IV, 1906, p. 51-233.

STOCK, H., *Die Phonetik des Roman de Troie und der Chronique des Ducs de Normandie*, Romanische Studien (E. Boehmer), t. III, 1879, p. 443 ss.

SUCHIER, Hermann, *Les Voyelles toniques du vieux français... langue littéraire (Normandie et Ile-de-France)*, traduction française par C. Guerlin de Guer, Paris, 1906.

TAILLEVENT, Guillaume Tirel, dit, *Le Viandier*, p. p. Pichon et Vicaire, Paris, 1892, 2 vol.

TALBERT, F., *Du dialect blaisois et de sa conformité avec l'ancienne langue*, La Flèche-Paris, 1874.

THILO, J.-Ch., *Codex apocryphus Novi Testamenti e libris et manuscriptis... collectus...* tomus primus, Lipsiæ, MDCCCXXXII.

TOBLER, Adolph, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, erste Reihe, 3. Auflage, Leipzig, 1921; zweite Reihe, 2. Auflage, Leipzig, 1906; dritte Reihe, 2. Auflage, Leipzig, 1908; vierte Reihe, Leipzig, 1908; fünfte Reihe, Leipzig, 1912.

TOBLER, Adolf, *Vom französischen Versbau alter und neuer Zeit*, 5e éd., Leipzig, 1910.

LE TOURNOIEMENT D'ENFER, *poème... tiré du manuscrit 1807 de la Bibliothèque nationale*, p. p. A. Langfors, Romania, t. XLIV (1916-1917), p. 511 ss.

Un Petit Traité de cuisine écrit... vers 1306, p. p. M. Douet d'Arcq, Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. I, 5e sér., 1860, p. 216 ss.

TURMEL, J., *Etude historique sur la descente du Christ aux Enfers*, Annales de Philosophie Chrétienne, t. I, 3e sér., oct. 1902-mars 1903, p. 508 ss.

VISING, J., *Ueber französisches ie für lateinisches á*, Zeitschrift für romanische Philologie, t. IV, Halle, 1882, p. 372 ss.

WÄCHTER, H., *Der Springer unserer lieben Frau* (édition d'après tous les manuscrits du *Tombeour Nostre Dame*), Romanische Forschungen, t. XI (1901), p. 223-288.

WACKER, Gertrud, *Ueber das Verhältnis von Dialekt und Schriftsprache im Altfranzösischen* (Beiträge zur Geschichte der romanischen Sprachen und Literaturen, herausgegeben von Prof. Dr. Max Fr. Mann, t. XI), Halle, 1916. (Comp. Langfors, *Romania*, t. LI, p. 295 ss.)

WULFF, August, *Die Frauenfeindlichen Dichtungen in den romanischen Literaturen des Mittelalters bis zum Ende des XIII. Jahrhunderts* (Romanische Arbeiten, herausgegeben von C. Voretzsch, t. IV), Halle, 1914.

WÜSTER, G., *Die Tiere in der altfranzösischen Literatur*, Göttingen, 1916 (Dissertation de l'Université de Göttingen).

YOUNG, Karl, *The Harrowing of Hell*, reprinted from Vol. XVI, part 2, of the Transactions of the Wisconsin Academy of Sciences, Arts and Letters (septembre, 1909).

INDEX DES NOMS PROPRES

GLOSSAIRE [1]

a 49, 51, 78, etc., prép., à; **a salu 65,** voir **salu; a 507** (ms. C porte o), avec.
abendona 173 pf. 3 de **abendoner** [var. de **abandoner**], abandonner, céder, donner.
abstinence 831, astinence 758, 777, etc., abstinence.
achaisson 44, occasion, opportunité.
achater 852, acheter.
acorder 259, réconcilier.
acoute 310, ind. pr. 3 de **acouter** [var. de **escoter**], payer cher, souffrir.
acreanté 102, p. pas. de **acreanter,** promettre, accorder.
adeuille 946, ind. pr. 3 de **adoler,** faire souffrir.
afere 38, 584, etc., **aferes 1220,** fortune, caractère, difficulté, état, affaire.
[**afolefist**] **191,** var. du ms. C : ind. pf. 3 de **afolefaire** (?), rendre fou.
afolez 342, rg. pl. de **afolé,** estropié, mutilé.
afolletist 191, ind. pr. 3 de **afoletir,** rendre fou, mal diriger.
agenoille 711, ind. pr. 3 de **s'agenoillier,** s'agenouiller.
agreslie 538, ind. pr. 3 de **agreslier,** amincir.
aham, voir **ahan.**
ahan 561, aham 202, difficulté, peine, souffrance.
aïde 385, aide, assistance.
aïdera 297, 383 fut. 3, **aïst 962, 1136,** subj. pr. 3 de **aïdier,** aider.
aime, voir **amer.**
ainceus 197, 231, etc., **ainceuz 497, 1137,** plutôt, avant, d'abord.
ainceuz, voir **ainceus.**
ains, voir **ainz.**
ainsint 215, 257, 497, etc., **ansint 775, 962, einsint 138, 525,** ainsi, de telle manière; **ainsint com 710,** etc., **ansint com (comme), 90, 192,** etc., aussi... que, tout comme.
ainz 610, 668, 724, etc., **ains 78,** avant, plutôt, au contraire; **ains que 34,** avant que.
aise 299, 303, 317, aisse 320, joie, aise.
aïst, voir **aïdera.**
al, voir **il.**
aler 428, 938, etc., **aller 555;** ind. pr. 3 **vet 107, 885,** etc., 5 **alez 92,**

1. Les chiffres en romain indiquent que le mot est à la rime.

6 **vont** 117, 1108, etc.; pf. 3 **ala** 240, 560, etc., 6 **alerent** 254; fut. 1 **irai** 506, 4 **iron** 74, 5 **irez** 719, etc.; impér. **alez** 503, 783; subj. impf. 3 **alast** 113, 199; p. pas. **alé** 105, etc., **alez** 1207, **alee** 929, aller, s'en aller; ind. pr. 4 **iron** 78, sans pron. réfl., s'en aller.
aliege 318 ind. pr. 3 de **alegier**, alléger.
aller, voir **aler**.
amaie 610, ind. pr. 3 de **amaier** [var. de **esmaier**], troubler, inquiéter.
ame 145, 198, etc., âme.
amer 541, adj., cruel.
amer 971, 1060; ind. pr. 3 **aime** 1051, etc., **eme** 280, 972, etc., 5 **amez** 1058; fut. 3 **amera** 1248; subj. imp. 3 **amast** 64, 200 : aimer.
ami 208, **amis** 221, 244, 654, etc., ami.
amonester 33, avertir, exhorter.
amont 168, 661, etc., en haut.
amor, voir **amour**.
amors 1019, p. pas de **amordre**, s'acharner, s'adonner.
amour 95, 862, etc., **amor** 379, 533, etc., amour.
an 562, 748, etc., **anz** 195, 405, etc., **ans** 199, an.
an, pron., voir **home**.
an, pron. et adv., voir **en**, pron. et adv.
an, prép., voir, **en**, prép.
anble 743 ind. pr. 3, **anblé** 727 p. pas. de **anbler** [var. de **embler**], dérober, voler.
anemi 1202, 1258, **anemis** 184, etc., **annemis** 1198, ennemi, diable, démon.
anfant 1211, enfant.
anflé 896, p. pas. de **anfler** [var. de **enfler**], enfler.
angoisseus 193, pénible, qui apporte malheur.
annemis, voir **anemi**.
annorez 377, impér. de **annorer** [var. de **adorer**], adorer, aimer.
annorte 1234, ind. pr. 3 de **annorter** [var. de **enorter**], exhorter, conseiller.
annui 18, 274, etc., ennui, désagrément, dommage.
annuie 884, ind. pr. 3 de **annuier** [var. de **enuier**], ennuyer, causer de la peine à.
annvïeus 19, cupide, cruel.
anploier 851 [var. de **emploier**], employer.
ans, voir **an**.
ansaignier 666 [var. de **enseignier**], conseiller, apprendre.
ansemble, voir **ensemble**.
ansint, voir **ainsint**.
anz, voir **an**.
anz 453 [var. de **enz**], dedans.
aourez, voir **vendredi**.
apaie 609, ind. pr. 3 de **apaier**, apaiser, réconforter.
aparissent, voir **aparut**.
aparner 794 [var. de **espargnier**], épargner.
aparut 238 pf. 3, **aparissent** 593 p. pr. de **apareistre**, apparaître.
apele 1262, **apelle** 126, etc., ind. pr. 3, **apellez** 53, etc., p. pas. de **apeler**, appeler, nommer.

apelle, apellez, voir **apele.**
apercevoir 596; p. pas. **aperceü** 637, apercevoir; — **s'apersoit** 942, ind. pr. 3 de **s'apercevoir,** remarquer, s'apercevoir de.
aperons 839 [var. de **esperons**], éperons. (Comp. **esperons.**)
apersoit, voir **apercevoir.**
aporter 491; ind. pr. 6 **aportent** 843; impér. **aportez** 420; subj. pr. 1 **aport** 489 : apporter.
apostolle 31, pape.
apres 188, 917, ensuite, après.
apris 535, 1174, p. pas. de **aprendre,** apprendre.
aquita (s') 1226, pf. 3 de **s'aquiter,** payer une dette.
ardent 682, ind. pr. 6 de **ardre (ardeir),** brûler. (Comp. **arses.**)
argent 851, 1242, etc., argent.
armer 1032; p. pas. **armé** 1043, **armez** 1200 : armer. Voir aussi **cote.**
armes 754, 1201, etc., armes; — 1044 var. rejetée de P.
arses 343, p. pas. fm. pl. de **ardeir,** brûler. (Comp. **ardent.**)
asailli 185, pf. 3 de **asaillir,** assaillir, tenter. (Comp. **asaut.**)
asamblé 728 p. pas. de **asambler,** assembler, réunir.
asaudra, voir **asaut.**
asaut 1069, etc., **asaust** 180, etc., ind. pr. 3; **asaudra** 750, fut. 3 de **assaudre,** assaillir. (Cf. **asailli.**)
asaust, voir **asaut.**
ascemblé 331, p. pas. de **ascembler,** réunir, mettre ensemble.
asegure 651, ind. pr. 3 de **asegurer** [var. de **aseürer**], réconforter. assurer. (Cf. **segure.**)
asez, voir **assez.**
aspre 213, âpre, cruel.
assencion 239, l'Assension.
assez 154, 282, etc., **asses** 456, **asez** 425, assez, très, beaucoup.
assis 131, p. pas. de **asseoir,** faire asseoir.
astinence, voir **abstinence.**
at, voir **estre.**
atendez, voir **atent.**
atent 314, 320, ind. pr. 3 de **atendre,** s'attendre à, espérer; **atendez** 437, impér. de **atendre,** attendre.
atorner 266; p. pas. **atornez** 698, **atornee** 1066, **atornees** 923, parer, préparer, soigner, orner.
atout 165, avec, de. (Comp. le v. 1049.)
aubepins 214, aubépine.
aucune 881, quelque.
aumone 1068, **aumousnes** 364, aumône, acte charitable.
aumousnes, voir **aumone.**
aunes 933, 959, aune.
aus pron., voir **il.**
aus art déf., voir **li.**
autel... com 742-743, le même... que.
autent 592, 726, autant.
autre 203, 208, 228, etc., **autres** 1023, adj. et pron., autre. — Au vers 15 **autres** est une variante rejetée.
autrement 1028, autrement.

autresint 184, de même, également.
autrui 369, autrui.
aval 9, **893, avau 448,** en bas.
avant 1107, avent 91, 185, 744, avant, d'abord.
avarice 795, avarice.
avau, voir **aval.**
aveir 856, avoir.
avenens 984, agréable, convenable.
avenir 951; ind. pr. 3 **avient 190,** etc., arriver, avoir lieu.
avent, voir **avant.**
aventure, 724 dans la phrase **maile aventure,** ce qui est mauvais, malheureux.
avient, voir **avenir.**
avis 653, opinion, savoir; — 289, 1249, dans l'expr. **estre avis a,** sembler, croire.
avoir 16, 47, etc., **avoirs 950,** bien, possession, argent.
avoir 6, 138, etc.; ind. pr. 1 **ai 282, 342,** etc., **é 481,** 3 **a 24. 28,** etc., 5 **avez** 85, 302, etc., 6 **ont 101, 112,** etc.; impf. 3 **avoit 23, 51,** etc., 5 **aviés** 264, 6 **avoient** 695; pf. 3 **ot 131, 146,** etc., **out 10, 140,** etc., 6 **orent** 1024; fut, 1 **avrai 485, avroi 1120,** 3 **avra 974, 1247,** 5 **avrez 1178;** cond. 1 **avroie 341, avraie 811,** 3 **averoit 149** m., 5 **arïes 403;** subj. pr. 3 **ait 982, oit 848,** 5 **aiez 1054;** subj. impf. 1 **eüsse 669,** 3 **eüst 44, 162,** etc.; p. pas. **eü 155, 687,** etc., **eüe 241** : avoir. — **a 405, 417,** etc., **ot 193, 277,** etc.: il y a (eut).
avoit 460, 1259, subj. pr. 3 de **avoier,** mettre sur la route, instruire.
avraie, voir **avoir.**

bachelier 937, 972, **bacheliers 942,** jeune chevalier, jeune homme.
baillier 13, emporter, saisir.
baivre 1100 [var. de **boivre**]; ind. pr. 1 **boif 421,** 3 **boit 820** : boire.
balence (en) 84, en danger.
balencié 468, p. pas. de **balencier,** secouer.
barbe 568, barbe.
barril 420, 429, etc., **barriz 635,** petit tonneau, écuelle.
bas (en) 168, bas, inférieur.
baston 445, bâton, morceau de bois.
bat 711, 946, etc., ind. pr. 3 de **batre,** battre.
batesme 1157, baptême.
bel 7, 43, 1200, etc., **bele 911, 957, belle 418, 956,** etc., adj. et adv., beau, agréable, bien; **biau 296, 640,** etc., **biaus 663, 826,** etc., **biauz 654,** adj., bel, convenant, cher (dans expr. de respect, le vocatif, etc.); **en fut bel 650,** pf. 3 de **en estre bel,** plaire, être agréable.
beneïe 285, subj. pr. 3 de **beneïr,** bénir.
beneüré 203, bienheureux.
besoigne 518, devoir, besogne.
biau, biaus, biauz, voir **bel.**
biauté 1001, beauté.
bien 235, 378, etc., **bienz 177,** sb. mc., le bon, une bonne personne, bien.
bien 5, 58, 103, etc., adv., bien, très.

boif, voir **baivre**.
bois 74, bois, forêt.
boit, voir **baivre**.
bon 675, 680, 982, etc., **bone 157, 785, 1061**, etc., **bons 1, 125**, etc., **bon 1080**, sj. mc. sg., **bons 906**, sj. neutre sg.: bon.
bonement 112, sincèrement.
bordel 1098, bordel, péché.
borraz 933, bourras, étoffe grossière faite d'étoupes de chanvre.
borse 947, argent, bourse.
bouche 626, 769, bouche.
boute 445, ind. pr. 3 **bouter**; subj. impf. 3 **boutast 477**; p. pas. **bouté 441** : plonger, mettre.
brisez, voir **brissa**.
brissa 220, pf. 3 de **briser** [var. de **brisier**]; p. pas. **brisez 343**, briser, détruire.

c', pron. rel., voir **que**; — conj., voir **se**.
car 27, 189, 287, etc., **quar 230, 275**, etc., car; — **96, 522** (suivi de l'impér.), or.
ce, adj., **1199**, rg. mc. sg., ce; — pron. neut., non suivi d'un relatif : **ce 218, 289**, etc., **c' 278, 763**, etc., sj. sg.; **ce 142, 182**, etc., **se 301, 989**, rg. sg.: ce; — pron. neut., suivi d'un relatif : **ce 319, 320, 857**, etc., ce que, ce dont, etc.
ce, pron. réfl., conj., voir **se**.
cel, adj., **210, 338**, rg. mc. sg; **cele 893**, **celle 238, 909**, sj. et rg. fm. sg.; **cil 11, 86**, etc., **cis 530**, sj. mc. sg.; **cil 93, 725**, etc., sj. mc. pl.; **ces 828**, rg. mc. pl.: ce, cet, cette, ces; — pron., non suivi d'un relatif : **celui 715, 812, cil 940**, rg. mc. sg.; **cil 302, 432**, etc., **ce 270**, sj. mc. sg.; **cele 976, 977, celle 692**, sj. fm. sg.; **cil 76, 116**, etc., sj. mc. pl.; **ceus 1223**, rg. mc. pl.; — pron., suivi d'un relatif : **celui 281, 433**, etc., rg. mc. sg.; **cil 38, 50**, etc., sj. mc. sg.; **ceus 227, ceuz 371, 1023**, etc., rg. mc. pl.: celui, celle, ceux, etc.
celebron 211, ind. pr. 4 de **celebrer**, commémorer, célébrer.
celer 1255, cacher.
celui, voir **cel**.
cendé 959, 1033, étoffe de soie.
ce que, pron. intér., voir **qui**, pron. intér.
cerche 511, 529, ind. pr. 3 de **cerchier**; pf. 3 **cercha 525** : chercher.
certainement 734, certenement 1155, sûrement, sans faute.
certes 137, 398, etc., certainement, sans doute.
ces, adj. poss., voir **son**.
cest, adj. : **325, 330, 1260**, rg. mc. sg.; **cestes 1201**, rg. fm. pl. : ce, ces; — pron., non suivi d'un relatif : **cist 1082**, sj. mc. sg. : celui.
ceuer, voir **cuer**.
ceur, ceurs, voir **cuer**.
ceus, ceuz, voir **cel**.
chacier 46; p. pas., **chasé 914**, expulser, poursuivre.
chairoit, voir **chiet**.
chaitis 401, 611, chaitive 927, sj. mc. sg. et sj. fm. sg. de **chaitif** : malheureux, méchant, méprisable.

chamberiere 879, servante.
chanson 785, chanson.
chante 40, 699, ind. pr. 3 de **chanter**; pf. 3., **chanta 456**; p. prés. **chantent** 1108 [ms. porte **chatent**]; p. pas. sj. fm. sg. **chantee** 701, 785 : chanter.
chanuz 954, sj. mc. sg. de **chanu**, blanchi par l'âge.
chapele 125, **chapelle** 435, **chapeles 367**, chapelle; — **1261**, voir table des noms propres.
chapon 860, 863, chapon.
char 775, 780, etc., la chair; — **829, 886**, viande.
charbon 1168, 1192, charbon.
charité 20, 1044, etc., **charitez 1045**, charité, amour.
charjast 164, subj. impf. de **chargier**, charger.
charoigne 909, corps putrifiant.
chascun 281, 748, **chascuns 506, 686**, pron. et adj., chaque, chaqu'un.
chasé, voir **chacier**.
chastel 27, 1207, château.
chastelains 11, châtelain.
chastïer 392; ind. pr. 3, **chastie 610**, avertir, réprimander.
chatel 1027, bien.
chauces 983, **chauses (de fer) 756, 759**, habillement de mailles pour les jambes, soulier.
chaucié 694, p. pas. de **chaucier**, chausser.
chaudel 877, boisson réconfortante.
chaus 911, chaux.
chauses, voir **chauces**.
chaust 311, sb., chaleur.
chaust 312, vb. impers., ind. pr. 3 de **chaloir**, importer.
chemin 530, 992, etc., **chemins 763**, chemin, voie.
chenin 970, la vieillesse.
cheoit, voir **chiet**.
cheval 107, 787, etc., **chevaus 772, 1109**, cheval.
chevalier 105, 126, etc., **chevaliers 60, 69**, etc., **chevalliers 49**, chevalier.
chevaus, voir **cheval**.
chevoz 567, cheveux.
chief 452, 454, 485, dessus, fin, tête.
chien 605, **chiens 600**, chien.
chier 1027, **chiers 663**, **chieres**, **792**, de grande valeur, cher.
chiet 633, ind. pr. 3 de **cheoir**; cond. 3 **chairoit 1086**; p. pas. **cheoit 1089**, tomber.
chose 65, 252, 881, etc., **choses 2**, chose.
chous 836, chou.
chuflais (par) 216, à moquerie.
ci, adj. poss., voir **son**.
ci 8, 290, 589, etc., **si 357**, ici.
ciel 242, **ciau** 147, ciel.
cierges 905, cierge.
cil, voir **cel**.
cis, adj. poss., voir **son**.

cist, voir **cest**.
clamez 58, p. pas. de **clamer**, appeler.
clamour 29, réclamation, rumeur.
clere 521, 679, clair.
coife pointe 1053, capuchon de mailles ouaté qu'on portait sous le heaume [ms. porte **cointe pointe**].
cointe 1054, beau, bien seyant.
coise 1056, pr. 3 de **coissier**, blesser, injurier.
com, voir **comme**.
comant, voir **commender**.
coment, voir **comment**.
commaince 8, 492, **commaincez** 1196 [ms. porte **commaincerez**] ind. pr. 3 et 5 de **commaincier** [var. de **commencier**]; impf. 3 **commainsoit** 130; impér. **commainciez** 298, commencer.
comme 91, 568, etc., **com** 192, 300, 802, etc., que, comme. Voir aussi **ainsint, autel, itel, si** adv., et **tant**.
commender 666; ind. pr. 1 **coment** 374, **comant** 503, 3 **commende** 1052; pf. 3 **commenda** 494, 502, ordonner, recommander.
comment 586, 732, etc., **coment** 286, comment.
compaignie 197, compagnie; — **(faire)** 507, accompagner.
comparer 178, payer cher, expier.
compas (a droit) 167, dans de justes proportions.
coneü 1042, 1210, **queneü** 565, p. pas. de **conoistre**, reconnaître.
confes 118, 1179, avec **se faire** ou **se rendre**, se confesser.
confession 291, confession.
confort 249, **conforz** 755 [ms. porte **confort**], soutien, consolation.
conforte 1233, ind. pr. 3 de **conforter**; pf. 3 **conforta** 244, réconforter, assurer.
confortement 767, réconfort, consolation.
confortierres 248, le Saint-Esprit.
congié 495, 1203, congé.
conreee 691, p. pas. fm. sg. de **conreer**, préparer, arranger.
conrees 682, intestins, entrailles.
consail 123, 652, **conseil** 79, 187, conseil; — **(mettre)** 597, porter remède.
conte 24, comte. [Voir **quiens**.]
conte 1235, 1260, etc., conte, histoire.
conter 5; ind. pr. 3 **conte** 583, 737; p. pas. **conté** 1214, **contez** 341, raconter, exposer.
contredit 301, hésitation, conteste.
contrepesé 332, p. pas. de **contrepeser**, compenser.
contreval 627, en bas, en descendant.
convenent 557, promesse, accord.
corone 212, couronne.
coronez 125, p. pas. sj. mc. sg. de **coroner**, couronner.
cors 16, 57, 1241, etc., corps.
cortais 7, courtois, élégant.
coste 156, côte.
cote 1041, — **a armer** 1032, tunique d'étoffe ou de peau que l'on posait sur le haubert; — 309, vêtement porté en pénitence, haire.

couchier (se) 888; pf. 6 **coucherent** 688; p. pas. **couchié 693** : se coucher.
coudroit 960, cond. 3 de **cousdre,** coudre, rapiécer.
coupe 711, coulpe.
cous 713, coup.
cous 835, gorge.
covient 674, 774, etc., ind. pr. 3 de **covenir**; pf. 3 **covint 178 : falloir,** convenir.
covoiteux 21, cupide, convoiteux.
crai, craire, voir **croire.**
creance 218, croyance; — **1144, 1151, 1162, la foi chrétienne.**
creez, creons, voir **croire.**
cresme 1158, chrême, huile consacrée.
crestïentez 256, chrétienté.
creüst, voir **croire.**
crevez 569, p. pas. sj. mc. sg. de **crever,** fendre, blesser.
criant, voir **crient.**
crie, voir **crïer.**
crient 26, 280, etc., **criant** 1048, 1221, ind. pr. 3 de **crembre, craindre.**
crïer 875; ind. pr. 3 **crie 1224, 5 crïez 616 : crier, hurler, demander.**
croire 142, 335, **craire** 123; ind. pr. 1 **croi** 480, 790, etc., **crai 606,** 5 **creez** 291; impér. **creons** 1253, **creez** 1155; subj. pr. 1 **croie 292,** impf. 3 **creüst** 64 : croire.
croissent 1154, action de croître, croissance.
croiz 407, 1197, etc., croix, signe de la croix.
cruauté 1244, cruauté.
cruex 21, 613, sj. mc. sg. de **cruel,** cruel.
cuer 499, 768, etc., **ceur** 625, 660, etc., **ceuer 617, ceurs 1254, cœur.**
cuit 676, p. pas. de **cuire,** cuire.
cuit 474, 602, ind. pr. 1 de **cuidier**; p. pas. **cuidé** 575 : penser.
cuite 339, 355, etc., ind. pr. 3 de **coitier**; subj. impf. 3 **cuitast 260, 754.** etc., **cuistast** 888 : falloir, être très nécessaire.
cure (avoir) 276, 287, etc., désirer, se soucier, préférer.
cutée 1076, p. pas. fm. sg. de **cuter,** cacher, fourrer.

Damedieu 494, Damedé 1139, rg. sg.; **Damediex 152, Damedieu 854,** 1247, sj. sg.: Dieu.
darne 864, grande tranche, grand morceau (de poisson).
darrenier 916, dernier.
Dé, voir **Dieu.**
de 1106, employé avec infin. pour exprimer action soudaine.
deable 146, 902, 1014, 1024, etc., diable; **deables 70, homme diabolique,** cruel.
deablïe 804, œuvre du diable, diablerie.
debat 450, ind. pr. 3 de **debatre,** frapper, battre.
deboneres 1219, aimable, clément.
deceü, voir **deçoit.**
deçoit 433, ind. pr. 3 de **deçoivre**; p. pas. **deceü 918 : decevoir, mal** diriger.

decours 1154, déclin, décroissance.
dedenz 455, dedans.
deduit 75, promenade, lieu de plaisance — **174**, plaisir.
dehors 308, à l'extérieur.
deïsse, deïst, voir **dire**.
del, voir **li**, art. déf.
delivre 1038, ind. pr. 3 de **delivrer**; p. pas. sj. mc. sg. **delivrez 55** : délivrer, alléger.
delivres 827, dispos, agile.
delivrez, voir **delivre**.
demain 73, 83, etc., demain.
demende 72, 397, ind. pr. 3 de **demender** [var. de **demander**]; pf. 3 **demenda** 438; p. pas. **demendé** 461, 581 : demander, prier.
demente (se) 899, 919, ind. pr. 3 de **se dementer**, se désoler, se lamenter.
demeschier 780, conquérir, mâcher.
dempné 228, p. pas. de **dempner** [var. de **damner**], damner.
dengier 26, puissance, pouvoir.
depart 49, ind. pr. 3 de **departir**; pf. 3 **departi** 234 : partager, séparer.
depeciee 570, p. pas. fm. de **depecier**, déchirer.
des, voir **li**, art. déf.
desamort 1018, ind. pr. 3 de **desamordre**, arracher, séparer.
desantan 1021, l'année passée, naguère.
descainz 898, p. pas. sj. mc. sg. de **descaindre** [var. de **desceindre**] : déceindre, defaire.
descent 439, ind. pr. 3 de **descendre**, descendre.
deschargeres (voz) 1180, fut. 5 de **se deschargier** : se défaire de.
desconfort 608, abattement, découragement.
desconforté 245, adj., sans conseil, découragé.
desevra 235, pf. 3 de **desevrer**, diviser, séparer.
desfendrez (vos) 1068, fut. 5 de **se desfendre**; p. pas. sj. mc. sg. **desfenduz** 1015 : se défendre; — **desfende 1204**, subj. pr. 3 de **desfendre**, protéger contre.
desfez 362, p. pas. rg. mc. pl. de **desfere**, blesser, faire mal à.
desguerrochier 14; p. pas. rg. mc. pl. **desguarrochiez 344** : ravager, dépouiller.
desheriter 45, chasser, déshériter.
desirrans 841, désireux.
deslaial 10, 22, **deslaiaus** 613, déloyal, méchant.
desoz (ci) 417, là-bas.
despenduz 950, **despendue** 947, p. pas. sj. mc. et fm. sg. de **despendre**, dépenser.
despense 421, petit vin, boisson.
despouille (se) 712, ind. pr. 3 de **se despouiller**, se dépouiller.
dessent 111, 627, ind. pr. 3 de **dessendre** [var. de **descendre**], déscendre, couler.
destorber 177, contrarier, détruire.
destorner 907, détourner, détruire.
destre 1175, droit.
destruist 1017, pf. 3 de **destruire**, détruire.

deüst, voir **doiz**.
devant 487, **devent** 649, devant, avant.
devez, voir **doiz**.
deviers 233 [var. de **devers**], devers.
devison 746, différence.
devoit, **devons**, voir **doiz**.
die, voir **dire**.
Dieu 62, 200, etc., **Dé** 95, 208, 414, etc., **Dié** 762, rg. sg.; **Diex** 167, 170, etc., sj. sg.: Dieu.
dire 5, 33, etc.; ind. pr. 1 **di** 349, 859, etc., 2 **dis** 471, 3 **dit** 87, 523, etc., 5 **dites** 137, 586, **ditez** 595, etc., 6 **dient** 1117; impf. 1 **disoie** 736, 6 **disoient** 862; pf. 1 **dis** 1021, 1160, 3 **dist** 114, 122, etc.; fut. 1 **dirai** 139, 655, etc., **diré** 415, 3 **dira** 98, 5 **direz** 286; cond. 1 **diraie** 559, 3 **diroit** 739, 741; impér. **dites** 72, 354, **ditez** 135; subj. pr. 1 **die** 546, 3 **die** 803; impf. 1 **deïsse** 169, 3 **deïst** 591; p. pas. **dit** 101, 119, 302, etc., **diz** 669 : dire.
dis, **disoie**, **disoient**, **dist**, **dist**, voir **dire**.
[**dis**] < DECEM 1102 [ms. porte .X.], dix
dit 347, ce qui est dit.
dit, **dites**, **ditez**, voir **dire**.
diversetez 363, perversité, péché.
diz 1101 < DATU +S, dé.
diz, voir **dire**.
doi 1105, doigt.
doiz 641, ind. pr. 2 de **devoir**; ind. pr. 3 **doit** 54, 58, etc., 4 **devons** 142, 5 **devez** 272, 335, etc.; impf. 3 **devoit** 646; subj. impf. 3 **deüst** 63 : devoir.
dolente 920, **dolens** 611, misérable, malheureux.
domaje 931, dommage, mal.
don 997, **donz** 1080, don.
don, voir **dont**.
donc 428, 1126, **dont** 57, 464, 1007, etc., donc, alors.
doner 374, 995, etc.; ind. pr. 3 **done** 652, 1229; impf. 5 **doniés** 356; pf. 3 **dona** 676; fut. 1 **dorrai** 658, 5 **dorrez** 1078; cond. 5 **dorrïes** 873; subj. pr. 3 **donge** 1256; impf. 3 **donast** 590, 913; p. pas. **doné** 879 : donner.
donge, voir **doner**.
donjon 180, château fort, donjon.
dont 57, 146, etc., **don** 792, 1228, d'où, de qui, entre lesquels, etc.
dont, voir **donc**.
donz, voir **don**.
dornaier 1099, faire l'amour.
dorrai, **dorrez**, **dorrïes**, voir **doner**.
dot 1136 ind. pr. 1 de **douter** (**doter**); impér. **doutez** 587, douter; — **doutaient** 251, impf. 6 du même verbe; impér. **dotez** 1096, 1202, craindre, redouter.
dotence, voir **doutence**.
dou, voir **li**, art. déf.
douce, voir **douz**.
doucement 430, 572, aimablement.

doue 549, planche courbe formant le corps d'un tonnelet.
doulas 928, homme misérable, méprisable.
doulereus 928, douleureux.
doulor 209, 1108, douleur, peine.
dous 714, dos.
douseur 1132, douceur.
doutaient, voir **dot**.
doute 446, doute.
doutence 142, 335, **dotence** 832 (les deux avec **sans**), doute.
doutez, voir **dot**.
douz 580, 717, **doz** 654, 1219, **douce** 521, cher, doux, gentil.
drapel 649, vêtements.
dras 716, habits, vêtements.
droit 170, 634, etc., **droiz** 530, bon, droit, juste, légitime. — 341, 773, etc., directement, vite. Voir **compas**.
droiture 723, justice, équité.
droituriers 368, juste, équitable.
duel (fere) 931, s'adonner à la douleur.
duire (se) 42, se façonner, s'apprivoiser.
dur 499, **dure** 692, dur.
dure 326, ind. pr. 3 de **durer**, durer, continuer.

e 1115, et.
é, voir **avoir**.
einsint, voir **ainsint**.
el, ele, elle, voir **il**.
el, art. déf., voir **li**.
embrasé 1172, ardent, embrasé.
eme, voir **amer**.
emmaine 128, ind. pr. 3 de **emmainer**, emmener.
empaindre 1106, pousser, lancer.
emple 813, ind. pr. 3 de **emplir**; p. pas. **enpli** 644, remplir, combler.
empulentez 57, infecte, souillé.
en pron., voir **home**.
en pron. et adv., 29, 32, 37, etc., **an** 981, en.
en prép. 9, 23, 63, etc., **an** 783, en, à, dans, etc.; — avec infin. pour constr. périphrastique 1, 51, 1072; — suffixe séparé d'un verbe 46, 204, 1024.
enbat 449, ind. pr. 3 de **enbatre** [var. de **embatre**], enfoncer, plonger.
encens 905, encens.
encharge 431, ind. pr. 3 de **enchargier** p. pas. **enchargié** 481 : commander, imposer.
enclin 452, penché.
encontre 273, au devant de.
encor 190, encore.
encouragez 284, désireux.
eneslepas 353, subitement.
enfer 195, 204, 532, etc., enfer, souffrance.
enferez 1165, fut. 5 de **enferer**, enchaîner (au sens moral).
enhaï 615, p. pas. de **enhaïr**, prendre en haine.

enjoint 707, ind. pr. 3 de **enjoindre**, ordonner, recommender.
enmi 973, 1177, au milieu de, dans.
ennuit 448, subj. pr. 3 de **ennuier**, causer de la peine.
ennuit, adv., 345, aujourd'hui.
enpirié 1216, **enpiriez** 564, p. pas. rg. et sj. mc. sg. de **enpirier** [var. de **empirier**], détériorer, empirer.
enpli, voir **emple**.
enporte 886, ind. pr. 3 de **enporter** [var. de **emporter**], emporter.
enprisoné 1037, p. pas. de **enprisoner**, emprisonner.
ensaigne 718, ind. pr. 3 de **ensaignier** [var. de **enseignier**]; p. pas. sj. mc. sg. **enseigniez** 1109, instruire, apprivoiser.
ensemble 303, 324, etc., **ensenble** 331, **ansemble** 318, ensemble.
enserre 30, ind. pr. 3 de **enserrer**, emprisonner.
ensevelie 908, p. pas. rg. fm. sg. de **ensevelir**, enterrer.
entamer 987, blesser.
entendement 1184, intelligence.
entendre 1236; subj. pr. 3 **entende** 133, 1185, percevoir par l'intelligence, être attentif, s'occuper de.
enterin 617, intègre, sincère.
enterre 40, ind. pr. 3 de **enterrer**, enterrer.
entracordé 1123, p. pas. sj. mc. pl. de **entracorder**, réconcilier.
entre 636, 1036, entre, parmi.
entredire 34; p. pas. sj. mc. sg. **entrediz** 86, rg. fm. sg. **entredite** 39, excommunier, frapper d'interdit.
entrelessier 4, cesser de.
entremestre (s') 323, 604; ind. pr. 3 **s'entremest** 804; subj. pr. 3, **s'entremeste** 25, s'occuper.
entrer 479; ind. pr. 3 **entre** 524; pf. 3 **entra** 443, 469; subj. impf. 3 **entrast** 478, 551; p. pas. sj. mc. sg. **entrez** 992, sj. fm. sg. **entree** 602 : entrer.
envie 146, désir.
environ 17, autour de.
envoie 842 [ms. porte **envoient**] ind. pr. 3 de **envoier**; pf. 3 **envoia** 243; impér. **envoiez** 863; subj. pr. 3 **envoit** 1153 : envoyer.
eritage 150, héritage.
erre 584, voyage.
es, voir **li**.
eschapoit 12, impf. 3 de **eschaper**; fut. 5 **eschaperez** 416 : échapper à, être garanti, sauf, de.
eschar (a) 776, à dérision, à moquerie.
eschine 968, dos.
escouter 2, 672, etc.; p. pas. **escouté** 396, écouter.
escrire 704, écrire.
escu 1041, 1115, etc, bouclier.
esguarder 1104; impér. 2 **esguar** 640; subj. pr. 6 **esguardent** 393; p. pas. **esguardé** 621 : voir, considérer, regarder.
eslavez 54, p. pas. sj. mc. sg. de **eslaver**, laver, absoudre.
espee 1065, 1075, épée.
esperdu 812, **esperduz** 953, p. pas. rg. et sj. mc. sg. de **esperdre**, perdre, damner.

esperit 243, le Saint Esprit.
esperoner 774; impér. esperonez 777, éperonner, presser.
esperons 758, 771, etc., éperon. (Comp. aperons.)
espris 1173, p. pas. de esprendre, enflammer, être épris.
esragié 961, furieux, emporté. [emprunté à ms. C. Ce vers manque à ms. P.]
essamples 1, rg. pl., example 7, rg. sg., example, conte. Lat. exemplum,
essausa 256, pf. 3 de essaucier, avancer, améliorer la situation, s'élever.
establi 258, pf. 3 de establir, régler, disposer.
estache 278, poteau, souche.
estal 894, tréteau, table, étal.
este 973, forme analogique à ez < ECCE, regardez, voyez.
esté 246, 525, été.
ester (laissier) 114, laisser tranquille.
estoie, etc., voir estre.
estoupau 447, tampon.
estoupé 442, p. pas. de estouper, boucher, fermer.
estraindre 1105, caresser.
estre, sb., 154, 1254, manière d'être, existence.
estre 54, 153, etc.; ind. pr. 1 sui 90, 284, etc., 3 est 53, 57, etc., et 726, 870, at 1061, 5 estes 89, etes 544, 992, etc., 6 sont 84, 105, etc., impf. 1 estoie 91, 3 estoit 147, 424, etc., iert 11, 785, 6 estoient 207, 209; pf. 1 fui 466, 3 fut 19, 38, etc., fu 110, 5 fustes 464, 6 furent 27, 116, etc.; fut. 3 sera 554, 755, etc., iert 934, 1080, 5 serez 338, 6 seront 759, 936; cond. 3 seroit 82, 668, 6 seroient 332; impér. soiez 360, 368, etc.; subj. pr. 2 soiez 520, 3 soit 357, 1079, etc., 6 saient 228; impf. 3 fust 65, 262, etc.; p. pas. esté 526, 582, etc.: être.
et, vb., voir estre.
et, conj., voir ne.
etes, voir estre.
eure 876, heure.
eus, voir il.
eve 443, 462, etc., eau; eves 526, cours d'eau, sources, etc.
example, voir essamples.

fail 546, faust 172 ind. pr. 1 et 3 de faillir; impf. 3 failloit 144 [vers emprunté à ms. C]; p. pas. falli 556 : faillir, échouer, faire défaut.
fain 311, 513, etc., faim.
falli, voir fail.
fame 41, 163, 1062, etc., femme; foles fames 1099, femmes de mauvaise vie.
faust, voir fail.
fel 21, violent, impitoyable. (Cf. felons.)
felons 772, sj. mc. sg. de felon, indompté, fougueux. (Cf. fel.)
fer 756, fer; — 1163, 1167, fer de lance.
fere 37, 51, etc.; ind. pr. 1 fes 382, 3 fet 46, 170, etc., 5 fetez 358, 408, 6 font 825; pf. 3 fist 14, 33, etc., 5 feïstes 614, 991; fut. 1 ferai 122,

484, etc., **feré** 398, 920, **feroi** 410, 5 **ferez** 99, 296, etc.; cond. 5 **ferïes** 414, **ferïez** 406; impér. **fetes** 385, 387, etc., **fetez** 364, 367, etc.; subj. pr. 1 **face** 667, 3 **face** 18; impf. 1 **feïsse** 592, 3 **feïst** 158, 161, etc.; 5 **fesissiez** 265; p. prés. **fessant** 336; p. pas. **fet** 71, 152, etc., **fete** 171, rg. fm. sg., **fez** 361, rg. mc. pl.: faire. Emplois idiomatiques : **fere compaignie** 507, accompagner; ind. pr. 1 **fes** 727, 962, pour remplacer un autre verbe dont il évite la répétition, 3 **fet duel** 931, s'abandonne à la douleur, — 427, 793 suivi de la prép. a et un infin. avec le sens de mériter de, être à, — 1050 même sens, sans prép., — 137, 285, etc., dit, 6 **confes se font** 118, se confessent; fut. 1 **ferai fin** 1260, terminerai, — **savoir** 1012, expliquerai, — **vendredi** 350, jeûnerai.

ferir 808; ind. pr. 3 **fiert** 839; pf. 3 **feri** 713; p. pas. sj. mc. sg. **feruz** 217, 1007 : frapper, percer, blesser.

ferré, voir **vin**.

feruz, voir **ferir**.

fes 936, 1180, responsabilité, faix.

fessent 892, faisan.

feste 211, fête religieuse.

fet 347, action.

feurre 1075, feurre.

feus 1171 [ms. porte **fers**], feu.

feves 836, fève, haricot.

fier 253, **fiere** 545, **fieres** 512, cruel, grand, fort.

fin 618, 1260, fin.

foi 1081, 1083, 1090, la bonne foi; — **(par)** 1010, exclamation, par ma foi!

foiz 748, fois.

fol 32, 89, 188, etc., **fou** 940, **fox** 613, 953, **folx** 280, **fole** 1104, **folle** 940, 1064, **foles** 1099, fou, écervellé, léger.

folie 393, **follie** 1098, péché, action folle.

folle, voir **fol**.

folx, voir **fol**.

fondement 1085, fonds de terre.

fondoient 1084, impf. 6 de **fonder** p. pas. sj. mc. sg. **fondez** 1087, fonder, construire.

fondu 183, p. pas. de **fondre**, détruire, renverser.

fons 549, fond.

fontaine 417, 424, etc., **fontaines** 511, source; — 660, source de larmes.

forbiz 1184, **forbie** 1066, p. pas. sj. mc. et rg. fm. sg. de **forbir** [var. de **fourbir**] : préparer, rendre dispos.

force 515, 550, etc., pouvoir, force, au sens physique ou moral.

forcené 861, 1124, **forcenez** 70, ce qui est hors du sens, fou.

forest 80, forêt, bois.

forgier 1169, 1193; impér. **forgez** 1189, forger.

forni 562, p. pas. de **fornir** [var. de **fournir**], venir à bout de, accomplir.

fors 679, **fors de** 743, **fors que** 175, excepté, à l'exception de.

fort 27, 250, etc., sj. mc. pl.; — 545, 1059, sj. fm. sg., **forz** 756 [ms. porte

fort] rg. fm. pl. adj.: fort; — **181**, sb., côté fortifié; — **534**, adv., beaucoup.
fou, voir **fol**.
fox, voir **fol**.
frain 1091, 1114, frainz 1093, frein.
fresche 677, fraîche.
fritures 685, sj. pl., poisson frit.
froit 311, froid.
fruit 173, fruit.
fui, voir **estre**.
fuira 1198, fut. 3 de **fuire**, fuire, prendre la fuite.
fumees 924, couvert d'engrais.
furent, fustes, fut, voir **estre**.

g', voir **je**.
ge, voir **je**.
gehirez 656, fut. 5 de **gehir**, confesser.
genoz 579, rg. pl., genou.
gent 30, 241, 1072, etc., **genz 362, 721**, etc., gens; — **15** [ms. porte **gens**], personne.
gentix 972, rg. mc. sg., gentil.
gerrai, voir **gist**.
geüne, geüner, voir **jeüner**.
gié, voir **je**.
giete, voir **jeta**.
gist 967, giest 815, gisent 696, ind. pr. 3 et 6 de **gesir**; pf. 3 **jut 675**; fut. 1 **gerrai 486**; subj. impf. 6 **jeüssent 690** : reposer, se coucher, être couché.
glot 229, gloz 868, rg. pl., glouton.
grain 551, adv., nullement, pas du tout.
granment 1121, beaucoup.
grant 18, 532, etc., rg. mc. sg., — **275, 378**, etc., sj. mc. sg., — **315, 544**, sj. fm. sg., — **127, 174**, etc., rg. fm. sg., **granz 512, 528, 840**, rg. mc. et fm. pl., adj., grand, pesant, important; — **524**, sb., grande quantité.
gras 90, 400, etc., **grasse 880, 883**, gros, gras.
gré 269, dans la phrase **savoir mal gré**, en vouloir.
grevé, voir **griet**.
griet 488, subj. pr. 3 de **grever**; p. pas. **grevé 534**, troubler, ennuyer.
grifons 568, griffon.
guarce 1104, jeune fille (terme de mépris).
guardez 1201, ind. pr. 5 de **guarder**; impér. **guardez 1029**; subj. pr. 3 **guart 1152**, guarder, préserver; **se guardast 35**, subj. impf. 3 de **se guarder**, se garder de.
guarenti 1009, pf. 3 de **guarentir**, protéger.
guaret 690, terre labourée.
gueri 1014, pf. 3 de **guerir** [var. de **garir**], sauver.
guerroier 1150; ind. pr. 6 **gueroient** (ms. porte **gueroierent**), faire la guerre à, combattre.
guieres 26 avec **ne**, ne... guère.

ha 296, 887, etc., exclamation de surprise, de colère, etc.
habite 80, ind. pr. 3 de **habiter**, demeurer.
haire 783, **here** 309, haire.
haubert 1002, 1029, etc., **hauberc** 1009, hauberc.
haut 171 (ms. porte **bas**), 1045, adj. neut., haut; **haust** 725, sj. mc. pl. de **haust** [var. de **haut**], de haute position, important.
he 1006, exclamation de surprise.
hé, voir **het**.
hens, voir **home**.
herbergier 267, 271, etc., loger, donner l'hospitalité à.
here, voir **haire**.
hermite 79, 117, etc., **hermites** 110, 714, ermite.
het 473, 480, etc., ind. pr. 3 de **haïr**; fut. 3 **herra** [var. de **harra**] 1058, haïr; **me hé** 1249, ind. pr. 1 de **se haïr**, se haïr.
hiaume 1044 (ms. porte **armes**), 1050, heaume.
hien, voir **home**.
home 10, 41, 140, etc., **ome** 768, rg. sg.; **hom** 107, 395, etc., **hons** 11, 305, etc., **honz** 465, 492, etc., **hens** 1162, **hien** 869, **ons** 706, 994, sj. sg.; **home** 680, 725, sj. pl.; **homes** 342, rg. pl., position tonique, homme; **en**, avec art. déf. 2, 40, 54, etc., — sans art. déf. 823, 857, etc., **an**, avec art. déf. 400 : on.
honor 216, 904, honneur.
hons, voir **home**.
honz, voir **home**.
hore, voir **or**.
hors 194, 501, etc., dehors.
hui 134, 211, etc., aujourd'hui.
huisle 1158, huile sacrée pour le chrême.
humilité 1025, humilité; **fetes** — 96, impér. de **fere humilité**, s'humilier.

i, pron., voir **il**.
i 40, 41, 157, 162, etc., y, là, en cela, en; — avec **avoir**, vb. impers., 24, 155, etc., y.
ice 534, 764, etc., pron. neut., cela.
icel 877, adj. dém. rg. mc. sg., ce.
ici 193, 288, ici.
icil 839, etc., pron. dém. sj. mc. sg., non suivi d'un relatif, celui-ci; — 846, 1047, pron. dém. sj. mc. pl., suivi d'un relatif, ceux.
ier 991, hier.
iert, voir **estre**.
ieux 626, 661, **ieuz** 392, rg. pl. de **ueil**, œil.
iglisse 379, **iglisses** 375, église.
igual (aler) 390, être libre de danger.
il 13, 18, etc., **i** 30, 44, **ill** 1026, etc., sj. mc. sg.; 17, 24, etc., sj. neut. sg. avec **avoir**; 82, 474, etc., sj. neut. sg. avec **être**; 99, 210, 451, 549, etc., sj. neut. sg. avec autres verbes; **ele** 930, 948, etc., **elle** 160, 186, etc., **el** 189, 479, etc., **al** 784, sj. fm. sg.; **li** 3, 43, 1060, etc., **l'** 269, rg. ind. mc. sg. atone; 880 rg. ind. fm. sg. atone; **lui** 17, 133, etc., rg. ind. mc. sg. accentué; 624, réfl. mc. sg., rg. d'une préposition;

le 31, 34, 100, 220, 386, etc., l' 32, 64, etc., lo 153, lou 370, rg. mc. et neut. sg. atone et accentué; la 158, 161, etc., l' 171, 944, etc., rg. fm. sg. atone; lui 940, rg. fm. sg. accentué; il 109, 119, etc., i 528, sj. mc. pl.; leur 48, 72, etc., rg. ind. mc. pl. atone; eus 1090, 1213, aus 1229, rg. ind. mc. pl. accentué; les 46, 71, etc., lé 373, 873, rg. mc. pl. : il, elle, lui, la, ils, leur, eux, les; jel 503, 664, pour je le, rg. neut. sg.; nel 160, 354, etc., nou 380, 1009, pour ne le, rg. neut. sg.; nes 341, 345 pour ne les, rg. mc. pl.; ses 244 pour si les, rg. mc. pl.

illeuc 898, 908, là.

image 141, image.

ipocriste 802, sj. sg., hypocrite.

[iqui] var. du ms. C au vers 908, là.

ire 340, 1122, colère, ire.

irié 116, iriez 457, 1118, triste, furieux, fâché.

issir 501; ind. pr. 3 ist 435, 451; pf. 3 isit 498, issi 1008; fut. 3 istra 1252; p. pas. sj. mc. sg. issu 1209 : sortir, jaillir, échapper.

itel 1050, tel; — ...com 687, tel...que.

itent 543, 743, alors, autant.

iver 531, hiver.

j' voir je.

ja 899, déjà; ja avec ne et verbe 115, 1252, jamais; jan 402 (ms. porte ja n'i) contraction de ja ne, jamais.

jalon 677, cruche à puiser de l'eau.

jalousie 975, jalousie.

james 925, jamais.

jan, voir ja.

je (jé) 6, 90, 122, 482, 738, etc., j' 91, 342, ge (gé) 348, 962, 993, etc., gié 1245, g' 226, 398, etc., sj. mc. et fm.; me 471, 979, etc., m' 289, 926, etc., rg. ind. mc. et fm. atone; moi 72, 135, etc., rg. ind. mc. accentué; me 285, 522, etc., m' 403, 1136, rg. mc.; me 124, 598, m' 323, 604, réfl. rg. mc.; me 589, réfl. rg. ind. mc. : je, me, moi.

jel, voir il.

jene 937, jeune

jeta 236, pf. 3 de jeter; impér. 2 giete 522 [var. de jete], jeter, libérer.

jeüne 289, jeûne.

jeüner 399, 779, etc., geüner 294; ind. pr. 3 jeüne 794, 800, etc., geüne 805, 819, 5 jeünez 408; fut. 1 jeüneré 402; impér. jeünez 364, 739 : jeûner.

jeüssent, voir gist.

joie 174, 974, etc., joies 325, joie, plaisir.

jons marins 213, ajonc.

jor 219, 381, etc., jour 210, rg. sg., — 673, jorns 982, sj. sg., jour.

jornee 601, 702, jornees 512, journée.

jorns, voir jor.

jouer 1101, jouer.

jouir (se) 807, profiter.

jour, voir jor.

jouste 131, 958, de — 574, 967, à côté de, près de.

juëdi asolu 66, jeudi de la Passion.
junïor 264, écuyer, servant.
jus 560, en bas, en descendant.
jusque 97, adv., jusque; — **489** conj. avec le subj., **1241**, conj. avec l'ind., jusqu'à ce que; — **66, 357**, etc., prép., jusque.
jut, voir **gist**.

l', pron. pers., voir **il**.
l' art. déf., voir **li**.
la, pron. pers., voir **il**.
la, art. déf., voir **li**.
la, adv., **97, 110**, etc., **l' 428**, là.
labour 380, effort, labeur.
laiaus, voir **leaus**.
laïs 9, là, là-bas.
laissiez, voir **lesse**.
langes 783, étoffe grossière de laine, vêtement de cette étoffe.
las 588, 875, fatigué; **lasse 920**, exclamation d'une femme : malheureuse.
lasus 321 lessus 765, là-haut.
le, art. déf., voir **li**.
lé, voir **il**.
leaus 1173, rg. mc. sg., **laiaus 368, leiaus 1035**, sj. mc. sg., **loiaus 1039**, sj. fm. pl., loyal.
leauté 720, leiauté 1034, 1038, loiautez 1040, loyauté.
ledist 16, pf. 3 de **ledir** [var. de **laidir**], maltraiter, outrager.
leerme, voir **lierme**.
legerement, voir **legierement**.
legier 1031, ligers, rg. mc. pl. **827**, facile, dispos, agile.
legierement 1089, 1183, legerement 1086, facilement.
leiaus, voir **leaus**.
leiauté, voir **leauté**.
lence 217, 1143, etc., lance.
lenguages, 247, langage.
lerez, voir **lesse**.
lermes, voir **lierme**.
les, pron. pers., voir **il**.
les, art. déf., voir **li**.
lesse 48, lest 231, ind. pr. 3 de **lessier** [var. de **laissier**]; pf. 3 **lessa 223**; impér. **laissiez 114** : laisser; **les 491**, ind. pr. 1 du même verbe; pf. 3 **lessa 1225**; fut. 5 **lerez 100**; impér. **lessez 380**; subj. impf. 3 **lessast 36** : abandonner, cesser, renoncer à.
lessus, voir **lasus**.
lest, voir **lesse**.
leur, adj. poss., **26, 47**, etc., rg. mc. sg.; **702**, rg. fm. sg.; **689**, sj. mc. pl.; **leurs 16, 118**, rg. mc. pl.; **47** rg. fm. pl. : leur, leurs.
leur, pron. pers., voir **il**.
leus 82, sj. sg., lieu.
levé, levez, voir **lieve**.
lez 262, 1116, laid.

li, pron. pers., voir **il**.
li, art. déf., 57, 59, etc., **l'** 150, 889, etc., **le** 278, 942, 1080, 1099, Colophon après 1262, sj. mc. sg.; **la** 29, 39, etc., **l'** 278, 462, 958, 977, etc., sj. fm. sg.; **le** 115, 126, etc., **l'** 318, 356, etc., rg. mc. sg., **la** 29, 30, etc., rg. fm. sg.; **li** 105, 203, etc., sj. mc. pl.; **les** 329, 681, etc., sj. fm. pl.; 177, 247, etc., rg. mc. pl.; 175, 255, etc., rg. fm. pl. : le, la, les; **au** 66, 113, etc., pour a le; 1101 pour a les; **aus** 375, 661, pour a les; **del** 236 pour de le; **dou** 25, 67, etc., pour de le; **des** 45, 56, etc., pour de les; **el** 242 pour en le; **es** 721, 842, 1099, 1250 pour a les; **es** 13 pour en les; **ou** 258, 299, etc., pour en le : au, aux, du, des, en le; **le** 181, 333, 982, employé pour former le superlatif.
lierme 644, rg. sg., — 498, 632, **leerme** 634, sj. sg., **lermes** 700 rg. pl., larme.
lierres 612, sj. sg., larron.
lieve (se) 429, ind. pr. 3 de **se lever**; p. pas. **levé** 500, **levez** 697 : se lever; **lieve** 552, ind. pr. 3 de **lever**, lever.
ligers, voir **legier**.
lincel 932, linceul.
lit 541, 689, lit.
lo, pron. pers., voir **il**.
lo, voir **louer**.
loi 1052, loi sacrée.
loiaus, voir **leaus**.
loiautez, voir **leauté**.
lons 567, rg. mc. pl. de **long**, long.
lors 39, 125, etc., alors, ensuite. [Ne se trouve qu'au commencement d'un vers.]
lou, pron. pers., voir **il**.
louer 665, 793; ind. pr. 1 **lo** 386; p. pas. **loué** 647 : conseiller, louer.
lox 805, louange.
lui, voir **il**.

ma, voir **mon**.
main 128, 552, etc., rg. sg., 1175, sj. sg.; **mainz** 12, 13, etc.: main.
maine, voir **mener**.
maint 28, 183, mainte 241, 531, maintes 526 : maint, nombreux.
maintenant 46, sur le champ, immédiatement.
maintient 1047, ind. pr. 3 de **maintenir**, conserver, soutenir; **voz maintendrez** 720, fut. 5 de **se maintenir**, demeurer, persister.
mainz, sb., voir **main**.
mainz 601, moins.
mais 37, 172, etc., **mes** 12, 42, etc., mais, pourtant; **mais que** 388, à moins que; **a toz jours mes** 365, dorénavant. Voir aussi **ne**.
maison 273, 425, etc., maison.
mal 51, 628, etc., **male** 50, **malle** 38, 816, etc., **malles** 23 : mauvais, mal; **mal**, avec **trere**, 108, 295, etc., souffrir; **mal gré**, avec **savoir** 269, en vouloir à.
maldahé 848, malheur, disgrâce.
malladie 490, maladie.
malle, sb., 815, malle.

malle, malles, voir **mal.**
malmenez 1112, p. pas. sj. mc. sg. de **malmener, détourner, mener** au péché.
manieres 791, manire 63, manière, sorte.
marcheant 845, 859, **marcheanz 15, 842**, etc., marchand.
marchié 849, marchandise.
marchier 1105, piétiner, toucher.
marïaje 1157, mariage.
marie (se) 963, ind. pr. 3 de **se marier, épouser.**
marins 213, voir **jons.**
martel 1169, 1193, **martiaus 1175**, marteau.
martire 251, 316, souffrance, martyre.
mason 1084, maçon.
matin 991, sb., matin; — **103**, adv., **de bonne heure.**
matine 87, matines.
matire 6, 978, sujet, matière.
maubailliz 85, p. pas. rg. mc. pl. de **maubaillir, maltraiter, fausser.**
maus 346, 360, etc., mauvaise action, péché. (Comp. **mal.)**
mauves 236, 868, **mauvesse 143**, mauvais, indigne.
mauvestie 36, 124, **mauvestiez** 56, **394, méchanceté, péché.**
me, voir **je.**
mechine 967, jeune fille.
megre 566, maigre.
meillor 652, 855, etc., meilleur.
meïsmes 179, 1134, sj. mc. sg. avec pron. pers., même.
mellez 567, grisonnant, gris.
membra 62, pf. 3 de **membrer**, vb. impers.; subj. pr. 3 **membre 981, 1243, rappeler à la mémoire de quelqu'un, faire souvenir.**
memele 965, mamelle.
mena, voir **mener.**
mender 265, commander, ordonner.
mendre 328, moindre.
mener 773, **1113**; ind. pr. 3 **maine** 530; pf. 3 **mena 1220**; fut. 3 **merra** 1097, 4 **merron** 73, **mesron** 77; p. pas. **mené** 204, **1024** : **mener,** diriger, gouverner.
mengier, vb., 176, 400; ind. pr. 3 **menjüe 820, 836**; impf. 1 **menjoie** 810; fut. 6 **menjeront** 829; cond. 3 **mengeroit 834, menjeroit 797,** 871; subj. pr. 3 **menjust 823** [ms. porte **menjuse**] : manger.
menjer sb., **811, 814**, etc., **menger 796, mengier** 799, 1100, rg. sg., **menjers** 853, sj. sg., **mengiers** 833, rg. pl.: mets, ce qu'on mange, faim.
mente 900, subj. pr. 1 de **mentir**; p. pas. **menti** 1010 : mentir.
menton 912, menton.
mer 542, 544, etc., mer.
merci 95, 616, 639, etc., grâce miséricorde, pardon (comme **exclamation**, et avec **crïer.)**
merite 801, titre à une récompense.
merra, merron, voir **mener.**
merveil (me) 124, 598, ind. pr. 1 de **se merveillier**; pf. 3 **merveilla** 444, s'étonner.
merveille 413, mervoille 539, ce qui est merveilleux, **remarquable.**

mes 687, plat, met.
mes, adj. poss., voir **mon**.
mes, conj., voir **mais**.
mescheance 1152, malheur.
mescreanz 1150, rg. pl., mécréant.
mesesse 300, 317, etc., malheur, malaise.
mesfet 151, **mesfez** 670, **mesfes** 261, péché, méfait.
mesfont 722, ind. pr. 6 de **mesfere**; p. pas. **mesfet** 623, commettre une faute, être intractable.
mespris 366, p. pas. de **mesprendre**, mal agir, manquer à ce qu'on doit faire.
mesron, voir **mener**.
messe 381, 701, etc., messe.
mestau 939, méteil, mélange.
mestier 384, 577, service, besoin; — 460, avec **estre**, être nécessaire; — 3, 1162, avec **avoir**, rendre service, être utile, avoir de valeur.
mestre 324, 597, etc.; ind. pr. 3 **met** 1158, 1251; pf. 1 **mis** 466, 3 **mist** 145, 153; impér. **metez** 778; p. pas. **mis** 194, 222 : mettre, placer.
mesure 288, 1093, etc., la mesure, ce qui est raisonnable.
met, metez, voir **mestre**.
meut 660, ind. pr. 3 de **movoir**, surgir.
mie, voir **ne**.
mieus 808, **mieux** 690, **mieuz** 912, 915, **miex** 391, 749, etc., mieux, plus.
miracle 640, miracle.
mis, adj. poss., voir **mon**.
mis, mist, vb., voir **mestre**.
moi, voir **je**.
moillent 649, ind. pr. 6 de **moillier**, être mouillé, se mouiller.
mois 412, mois.
moleste 162, molestation, ennui.
molt, 38, 50, etc., beaucoup.
moluz 1182, p. pas. sj. mc. sg. de **moldre**, aiguiser, affiler.
mon 123, 557, etc., rg. mc. sg.; **mes** 670, **mis** 594, sj. mc. sg.; **ma** 978, rg. fm. sg.: mon, ma.
monde 299, 325, etc., **mont** 297, 330, etc., monde, terre.
monstrerai 306, fut. 1 de **monstrer** [var. de **montrer**]; cond. 6 **montreroient** 731; p. pas. **monstré** 1120, démontrer.
mont, voir **monde**.
monta 242, pf. 3 de **monter**, aller en haut, au ciel.
montreroient, voir **monstrerai**.
mordre 189; ind. pr. 3 **mort** 230; pf. 3 **mordit** 232; fut. 1 **mordrai** 225 : mordre.
morent, voir **muire**.
mors 193, 1020, morsure, action de mordre.
mors, vb., voir **muire**.
morsel 856, **morsiaus** 870, 872, bouchée.
mort 68, 490, etc., la mort.
mort 28, voir **muire**.
mort 230, voir **mordre**.
mostier 129, 1161, **mostiers** 343, **moustiers** 367, église, couvent, cellule d'ermite.

mot a mot 583, en détail.
moustiers, voir **mostier.**
movra 1110, fut. 3 de **movoir**, remuer.
mué 1217, p. pas. de **muer**, changer, empirer.
muire 41, subj. prés. 3 de **morir**; p. prés. **morent 885**, mourir; **mort 28**, **mors 85, 342**, p. pas. de **morir**, mettre à mort, tuer.
mur 1084, mur.

nature 858, nature, caractère.
ne, conj., **40, 48, 236**, etc., avec verbe au nég. ou au positif, ni; **n' 17**, et; **ne ne 43, 64**, etc., ni ne, **486**, et ne; **ne** se trouve en combinaison avec les mots suivants pour former des phrases négatives : **et 280, ja 350, 416**, etc., **mes 575, mie 165, 196**, etc., **ne 27, 87**, etc., **onc 277, 438**, etc., **onques 498, 1090**, etc., **pas 77, 230**, etc. (**pas** est très souvent omis, voir aux vers **4, 18**, etc.), **plus 262, 746, point 236, 288**, etc., **que 428, 1190-1191**, etc., **rien(z) 12, 406**, etc. : ne...et, ne...jamais, etc.; **ne** employé avec **nul, nus, nului, 304, 447, 1141**, etc.; **ne**, dans un emploi pléonastique **381, 817**, etc.
neant 1028, avec verbe au positif, **623**, avec verbe au négatif, rien.
neis 969, même, adv.
nel, voir **il.**
ners 144, nerf, muscle.
nes, voir **il.**
neste 521 [var. de **nete**], propre.
nestoier 272, nettoyer.
nestre 1253, naître.
nombrer 578, compter.
non 138, **nons** 527, nom.
non, adv. nég. accentué, **216, 287**, non; **se...non 43**, si ce n'est...
nos adj., voir **nostre.**
nos 73, 85, 888, etc., **noz** 574, 891, 1005, etc., pron. pers. sj., rg., et rg. ind., atone et accentué : nous.
nostre 68, 263, 775, etc., sj. et rg. mc. sg. et rg. fm. sg.; **nos 1254, 84**, rg. mc. et sj. fm. pl.; **noz 923** rg. fm. pl. : notre, nos.
nou, voir **il.**
noz, pron., voir **nos**; — adj., voir **nostre.**
nu 917, nu.
nue 242, nuage.
nuit 487, 673, etc., nuit.
nul 48, 108, etc., **380** rg. fm. sg., **nule 965, 1190, nulle 496, 801**, nul, nulle; — **605, nulle 295, 446**, etc., aucun, aucune; **nus 315, 322**, etc., personne.
nului 1141, avec verbe au négatif, personne; **nulli 473**, avec verbe au positif, qui que ce soit.
nus, voir **nul.**

oi 288, oit 705, oiez 381, ind. pr. **1, 3** et **5** de **oïr**, entendre
oience (en) 432, publiquement, à haute voix.
oiez, voir **oi.**
oïl 471, ouïl 270, 480, etc., oui.
oir 1088, héritier, prince royal.

oisel 678, oiseau.
oit 705, voir **oi**.
oit, voir **avoir**.
ome, voir **home**.
onc 37, 42, etc., **onques** 62, 121, etc., avec **ne** et verbe, jamais, nullement
ons, voir **home**.
opitaus 375, hôpital.
or 257, 428, **ore** 1106, **hore** 848, maintenant, or.
oraison 1167, 1188, etc., **oroison** 1191, 1196, oraison, prière.
ordoier 268, salir.
ordure 275, 419, etc., **ordures** 56, saleté, action déshonnête, péché.
ore, voir **or**.
orendroit 892, maintenant, de suite.
orguellex 22, fier.
orguiau 148, orgueil; **orguieux** 916, action outrecuidante.
orine 88, nature, race.
oroison, voir **oraison**.
ors 1242, sj. sg., or.
ortie 958, ortie, plante sauvage dont la feuille et la tige piquent.
os 578, 806, etc., os.
ost 120, subj. pr. 3 de **oster**, tirer, ôter.
oste 155, étranger, hôte (qui reçoit hospitalité).
ostel 267, **ostex** 262, logis.
ou 74, 75, 91, etc., conj., ou; — 110, 154, etc., adv., où, là où; — 337, 932, etc., prép., avec, dans; — 63, 629, employé au lieu d'un pron. rel., que, dans lequel.
ou, art. déf., voir **li**.
oubeïst 187, pf. 3 de **oubeïr** [var. de **obeïr**], obéir.
oublit 705 (ms. porte **oublie**), subj. pr. 3 de **oublïer**; p. pas. **oublïé** 599, **oublïee** 930 : oublier.
ouïl, voir **oïl**.
out, voir **avoir**.

pa 822, pas. (Comp. **ne**.)
pacience 1055, 1057, patience.
pain 533, 679, etc., pain.
paine 127, 561, 659, etc., **paines** 329, peine, douleur, difficulté.
pais 837, pois.
païs 86, 582, pays.
pale 569, pale.
paler, voir **parler**.
pallefroiz 104, cheval de selle (distinct du **ronsin**).
pallerai, voir **parler**.
par 29, 90, 181, etc., par, autour de, du côté de; — 418, employé pour former un superlatif.
paradis 194, 328, **parvis** 153, paradis.
pardon 426, 732, pardon.
parfera 298, fut. 3 de **parfere**, parachever, compléter.
parler 113, 117, **paler** 890; fut. 1 **pallerai** 789; impér. **parlez** 399, 508; subj. pr. 3 **parost** 119; p. pas. **parlé** 282, 1213 : parler.

parmi 128, 714, etc., par, au milieu de.
parole 735, 1063, fait, mot.
parost, voir **parler**.
part 555, 818, etc., part, partie, côté; — 50, caractère.
part (s'en) 495, 1205, ind. pr. 3 de **s'en partir**; pf. 1 **parti** 589 (en manque), 3 **parti** 510; p. pas. sj. mc. sg., **partiz** 497 : s'en aller; **part** 817, ind. pr. 3 de **partir**, éclater; **parton** 179, ind. pr. 4 de **partir**, proposer, soutenir.
partie 231, 957, etc., part, partie.
partiz, voir **part**.
parton, voir **part**.
parvis, voir **paradis**.
pas (le) 78, lentement.
pas, adv. nég., voir **ne**.
passera 835, fut. 3 de **passer**, avaler (?).
patriarche 206, patriarche.
pautoniere 880, prostituée.
pecheour 229, pécheur.
pechié 19, 35, 148, etc., rg. sg.; — 275, sj. sg.; **pechiez** 55, 59, etc., rg. pl. : péché.
pechier 865, cruche, pot.
pechiez, voir **pechié**.
pel 806, peau.
pelerins 14, 344, rg. pl., pèlerin.
pence 538, 814, etc., panse, estomac.
penduz 949, **pendue** 948, p. pas., sj. mc. et fm. sg. de **pendre**, pendre.
penez 407, p. pas. sj. mc. sg. de **pener**, faire souffrir.
penitence 83, 336, 351, etc., pénitence.
penoncel 1199, espèce de bannière que le chevalier attachait à sa lance.
pens 51, pensée, attention (cf. **pensé**).
pensé 347, pensée (cf. **pens**).
pensez 1190, impér. de **penser**; p. pas. rg. mc. pl., — 361, penser, méditer.
pensif 452, rêveur.
perdre 1102; ind. pr. 3 **pert** 977, 1030; p. pas. **perdu** 150, 725, 921, etc.: perdre.
perdriz 894, perdrix.
pesa 715, causer du chagrin.
petit 333, **petiz** 670, adj., petit; — 133, 398, 405, etc., adv., peu.
peüst, voir **puis**.
peut, voir **puis**.
pevent, voir **puis**.
pez 1115, 1130, etc., paix.
pié 78, 111, etc., **piez** 569, 1110, etc., pied.
pieces 840, rg. pl., morceau, tranche.
piert 549, ind. pr. 3 de **paroir**, paraître, se laisser voir.
pies'a (de) 224, il y a peu de temps.
pilier 278, pilier.
[piment] 824 [var. rejetée], vin épicé.

pitié 20, 493, etc.; — 625, 997, etc., **pitiez** 988, sj. sg. : compassion, pitié.
piz 1177, 1197, poitrine.
plain, sb., 74, plaine.
plain, adj., 420, 514, etc., **plains** 340, **plainz** 19, 59, etc.: plein; — (vin) 683, ordinaire (voir la note à ce vers); — (a) 1177, ouvertement.
plaint 927, ind. pr. 3 de **plaindre**, plaindre.
planté 799, 895, abondance, grande quantité.
plest 99, 100 (ici le ms. est illisible), ind. pr. 3 de **plaire**, v. imp., plaire; **plorent** 1023, pf. 6 de **plaire**, v. a., plaire.
plessir 502, désir, plaisir.
pleure, pleurent, voir **plorer**.
pleurs, voir **plor**.
plevis 327, ind. pr. 1 de **plevir**, garantir, assurer.
plor 936, 990, **plors** 1182, **pleurs** 700, larme, lamentation.
plorent 638, 1205, voir **plorer**.
plorent 1023, voir **plest**.
plorer 492; ind. pr. 3 **pleure** 619, 631, etc., 6 **pleurent** 1215; p. prés. **plorent** 638, 1205; p. pas. **ploré** 622, 630, etc.: pleurer, verser des larmes.
plungié 467, 548, v. a., plonger, engloutir.
plus 91, 181, 559, 746, etc., suivi de **que** ou de **de**, plus; voir aussi **ne**.
plusors 1117, 1215, la plupart, la majorité.
poesté 281, pouvoir.
poi 414, 810, peu; **par .I. poi que** + ind. 817, peu s'en faut que.
poie 661, ind. pr. 3 de **poier** [var. de **puier**], surgir, monter.
poignant 213, piquant.
poignent, voir **point**.
point 986, **poignent** 214, ind. pr. 3 et 6 de **poindre**, piquer, attaquer.
point (en bon) 708, en bonne disposition.
point 516, employé avec verbe au positif, rien; voir aussi **ne**.
poisons 824, poissons.
poïst, voir **puis**.
pome 189, **pomes** 175, pomme.
poment 824 (ms. porte **piment**), plat de légumes cuits. (Lat. **pulmentum**.)
pomes, voir **pome**.
pomier 175, pommier.
poons, voir **puis**.
por 4, 37, 95, 202, etc., pour, à cause de, en rapport à; **por ce que** + fut. 751, 956, + pf. 1013, parce que, + subj. impf. 44, à condition que, pourvu que.
porchacié 348, p. pas. de **porchacier**, poursuivre, rechercher.
porchaz 934, action de poursuivre, de chercher.
poree 837, chou, poireau, des légumes hachés (Lat. **olera**.)
poroit, voir **puis**.
porpence (se) 422, ind. pr. 3 de **se porpencer** [var. de **porpenser**], trouver après méditation.
porpoint 985, 1001, pourpoint.
porrai, porraie, porrez, porrïes, porroit, voir **puis**.
porte 893, porte.

porterai 115, fut. 1 de **porter**; p. pas. **porté** 600, porter, changer la position de.
pot, voir **puis**.
pourri 233, ce qui est mauvais, pourri.
povez, voir **puis**.
povoir 370, 642, etc., force, pouvoir.
povre 884, 1072, etc., **povres** 721, 869, 914, etc., pauvre.
prainz 897, sj. fm., pleine.
prant, voir **prent**.
preeschier 254, **preschier** 130, prêcher.
premiers 854, **premiere** 192, 632, adj., premier; — 872, adv., d'abord.
premierement 132, tout de suite, d'abord.
prent 16, 230, etc., **prant** 30, 47, ind. pr. 3 de **prendre**; pf. 3 **prist** 445, 686; p. pas. **pris** 28, 183 : prendre.
prenent 558, voir **quaresme**.
prephete 206, prophète.
pres 558, 867, etc., près.
preschier, voir **preeschier**.
pressor 922, pressoir.
prestre, voir **provoire**.
pri 386, ind. pr. 1, **proié** 112, p. pas. de **prïer** [var. **proier**], prier.
prime 1050, **primes** 384, voisin.
primes 999, d'abord.
pris 726, 770, ind. pr. 1 de **prisier**, estimer, priser.
pris, voir **prent**.
prison 1039, 1251, prison.
prist, voir **prent**.
proesce 313, sentiment hypocrite de bien faire.
proié, voir **pri**.
proïgnier 1187; p. pas. rg. fm. pl. **proïgnees** 924, provignier.
promesse 382, promesse.
proprement 852, en propres termes.
provoire 258, 736, rg. sg.; **prestre** 1176 [ms. porte **prestres**], sj. sg.; **provoires** 45, rg. pl. : prêtre, moine.
pucelle 955, jeune fille.
puet, voir **puis**.
pugnes 58, puant, fétide.
puis, adv., 3, 72, etc, ensuite; — **que** 947, dès que.
puis 6, 426, ind. pr. 1 de **povoir**; ind. pr. 3 **peut** 121, 304, etc., **puet** 2, 4 **poons** 1255, 5 **povez** 283, 1235, etc., 6 **pevent** 1127; impf. 3 **povoit** 324; pf. 3 **pot** 1239; fut. 1 **porrai** 505, 5 **porrez** 390 (ms. porte **porra**), 1074; cond. 1 **porraie** 294, 345, 3 **porroit** 315, 322, **poroit** 971, 5 **porrïes** 359; subj. pr. 1 **puisse** 516, 3 **puisse** 732, 781, **puit** 935, 987, 5 **puissiez** 373, 6 **puissent** 773; impf. 3 **poïst** 13, **peüst** 160 : pouvoir.
pullente 882, adj. sj. fm. sg. pour sb., femme sale, dégoûtante.
pullentie 907, puanteur.
pur 679, pur.
puvrees 681, poivrade.

quans 713, adj., combien de.

quant 131, 140, etc., quand; 84, 406, etc., puisque.
quar, voir **car.**
quaresme 61, sj. sg., **quaresmes** 53, sj. sg., carême; — **prenent** 558, jours qui précèdent immédiatement le mercredi des Cendres.
quars 807, quatrième.
que, pron. rel., voir **qui.**
que, ce que, pron. intér., voir **qui.**
que, conj., 144, de façon que; 487, même; 54, quand; 669 (avec subj.) avant que; 262, 705, etc. (avec subj.) pour que; 214, 473, **c'** 883 (dans comparaisons), que; **que que** 488, quoique.
quel 134, 582, rg. mc. sg., 73, 555, rg. fm. sg., **quex** 329, sj. fm. pl., quel, quelle, quelles — 1148, rg. (vocatif) mc. sg., quel!
queneü, voir **coneü.**
queroler 1103, danser, se divertir.
querolle 1103, danse en rond, branle.
querrant, voir **quierre.**
quesque 941, sj. sg. de **quelque,** employé comme subst., qui que ce soit, n'importe qui.
quex, voir **quel.**
qui, pron. rel., 3, 25, 38, 50, 65, 106, 418, etc., sj. mc. et fm. sg. et pl., qui; 959, 1030, sj. mc. sg., celui qui; **que** 150, 222, 313, 334, 346, 362, 496, 1257, etc., rg. mc. et fm. sg. et pl., que; **que** 655, 790, **qu'** 1223, ce que; **que** 18, rg. ind. mc. sg., auquel; **que** 35, 36, etc., pour introduire une clause relative, que; 115, 158, etc., car; 373, et; 616, pourquoi; 669, avant que; **que,** adv. rel., 68, 212, 487, etc., quand, où, même.
qui, pron. intér. 845, qui; **que** 302, 559, 738, 1006, etc., que, qu'est-ce qui, qu'est-ce que; **ce que** 554, qu'est-ce qui.
qu'i 30, 44, 528, etc., pour qu'il.
quiens 182, sj. sg., comte. [Voir **conte.**]
quierre 79; ind. pr. 3 **quiert** 533, 6 **quierent** 860; impér. **querez** 905; p. prés. **querant** 846, **querrant** 92; p. pas. **quis** 536 : chercher, demander, mendier.
quis, voir **quierre.**
quites 338, sj. mc. sg., quitte, libéré.
quoi 841, 1067, etc., quoi; 797, quoi que ce soit; **por quoi** 287, 438, etc., pourquoi.

raaint 1027, p. pas. de **raambre** [var. de **raiembre**], rançonner, racheter.
rachaté 1026, p. pas. de **rachater** [var. de **racheter**], délivrer, racheter.
raconter 1, **reconter** 671, raconter, dire.
racorder 988, réconcilier.
Rais, voir **roi.**
raison 731, **raisson** 157, **resson** 820, 844, **ressons** 306, raison.
rant, voir **rendre.**
rasors 1181, sj. sg., rasoir.
reanson 1252, rançon.
reboute 453, ind. pr. 3 de **rebouter,** replonger.
recet 486, refuge, retraite.

receü, voir **recevoir**.
recevoir 263; ind. pr. 3 **reçoit** 439, 709; p. pas. **receü** 572 : recevoir, accepter.
reçoit, voir **recevoir**.
reconter, voir **raconter**.
recovrer 1031, regagner.
rechauser 996, 1073, rechausser.
rechief (de) 453, de nouveau.
recomaincent 702, ind. pr. 6 de **recomaincer** [var. de **recomencer**], recommencer.
recorder 260, 293, v. a., rappeler.
refuser 427; p. pas. **refusé** 866, refuser.
regnez 255, rg. pl., royaume.
reguarde 455, ind. pr. 3 de **reguarder**; pf. 3 **reguarda** 470; impér. 2 **reguarde** 639 : regarder.
relief 877, restes d'un repas.
religïeus 81, de religion, (saint?).
remembrance (venir a) 657, se souvenir de.
remembrer 980 (ms. porte **remebrer**), rappeler quelque chose à quelqu'un.
remes 936, p. pas. de **remetre**, faire disparaître, sécher.
rendre 844; ind. pr. 3 **rent** 733, **rant** 1223; impér. **rendez** 370, 741; rendre (avec raison), donner, montrer; **voz rendez... confes** 1179, impér. de **se rendre confes**, se confesser.
renon 1040, **renons** 528, renom.
rent, voir **rendre**.
rentes 47, 1225, rg. pl., rente, argent.
reonde (a la) 326, à la ronde, tout autour.
repener 781, reprendre le dessus.
repent (se) 768, ind. pr. 3 de **se repentir**, se repentir.
repentement 337, repentance.
repentens 360, adj., sj. mc. sg., repentant. (Comp. **repent**).
repentir 761, 769, action de se repentir.
reperiez 563, p. pas. de **reperier** [var. de **repairier**], revenir.
repos 577, repos.
reposer 889; **se repose** 882, ind. pr. 3 de **se reposer** : se reposer.
requeneü 571, p. pas. de **requenoitre** [var. de **reconoistre**], reconnaître.
requiert 869, ind. pr. 3 de **requerre**; p. pas. **requis** 132 : demander, rechercher.
resemble 897, ind. pr. 3 de **resembler**, v. a., ressembler à.
resnablement 823, avec raison.
respont 302, 662, etc., ind. pr. 3 de **respondre**; pf. 3 **respondi** 89, 6 **respondirent** 76; p. pas. **respondu** 94, 404 : répondre.
resson, ressons, voir **raison**.
resurrection 1159, la Resurrection.
resussita 219, pf. 3 de **resussiter**, ressusciter.
retorner 979; p. pas. sj. mc. sg. **retornez** 458, v. n., revenir, retourner; **retorne** 454, ind. pr. 3 du même, v. a., tourner de nouveau.
retrere 345, raconter.
revendrai 504, fut. 1 de **revenir**, revenir.

revestir 1073; p. pas. sj. mc. sg., **revestu** 698 : revêtir.
riche 10, 249, **riches** 11, 107, etc., riche, excellent.
rien 295, 377, etc., **rienz** 37, 205, etc. (avec vb. au positif), chose, (avec **ne** + vb.), rien; voir **ne**.
riviere 75, **rivieres** 511, fleuve, rivière.
robe 570, 695, etc., **robes** 1230, vêtement d'homme.
roi 24, roi; **Rais** 215, notre Seigneur.
ronsin 104, cheval de charge (distinct de **pallefroiz**).
rose 958, rose.
rosti 860, p. pas. de **rostir**, rôtir.
roust 685, rôt.
ruee 944, p. pas. fm. sg. de **ruer**, précipiter, jeter.
ruïl 419, saleté.
runjons 867, ind. pr. 4 de **runjier** [var. de **rongier**], ronger.
ruse 808, pr. 3 de **ruser** [var. de **reüser**], reculer.

s', pron. réfl., voir **se**.
s', adj. poss., voir **son**.
s', adv., voir **si**.
s', conj., voir **se**.
sa, voir **son**.
sablon 911, sable pour un enterrement.
sac 960, sac.
sache 352, 902, ind. pr. 3 de **sachier**, tirer.
sache, voir **savoir**.
sachie, **sachies**, **sachiez**, voir **savoir**.
sacrement 1156, sacrement, eucharistie.
sagement 234, 1220, habilement, intelligemment.
sages 248, adj., sj. mc. sg., sage, expert; — 831, sb., sj. sg., l'homme sage.
sai, voir **savoir**.
saient, voir **estre**.
saignor, voir **seignor**.
sain 965, sein.
sain 680, 966, etc., **saine** 418, 521, sain, pur.
saint 52, 67, 110, **sainte** 239, 379, **sainz** 826 rg. mc. pl., saint, digne.
sale 570, sale.
salees 681, viandes salées.
salu (a) 65, qui sauve de mort.
salue 519, ind. pr. 3 de **saluer**, saluer.
sanc 1008, sang.
sans 20, 142, etc., **sanz** 104, 274, etc., sans
sant 313, 319, etc., ind. pr. 3 de **santir** [var. de **sentir**], sentir.
santé 1140, santé, bien-être spirituel.
sanz, voir **sans**.
saous 874, sj. mc. sg. de **saoul**, ivre.
sarïes, voir **savoir**.
saumon 864, **saumons** 840, saumon.
saus 359, 376, sj. mc. sg. de **sauf**, sauf.
sauve 279, ind. pr. 3 de **sauver**; subj. pr. 3 **saust** 1070 : sauver, protéger.

saveur 1131, assaisonnement, saveur.
savoir 1142, 1227, etc., ind. pr. 1 **sai** 391, 504, 3 **set** 182, 653, 5 **savez** 134, 135, etc.; pf. 3 **sot** 31, 446, 6 **sorent** 247; fut. 5 **savrez** 665; cond. 5 **sarïes** 269; impér. **sachiez** 301, 761, **sachies** 472; subj. pr. 1 **sache** 351, **sachie** 901, 3 **sache** 205; impf. 3 **seüst** 252, 603; p. pas. **seü** 372 : savoir, apprendre.
se, pron. réfl., 35, 106, etc., **s'** 42, 103, etc., **ce** 898, 1015, 1151, mc. et fm., sg. et pl. atone, **soi** 23, 71, 1051, etc., mc. sg., accentué, se, soi.
se, pron. dém., voir **ce**, adj.
se, conj., 99, 123, etc., **s'** 121, 158, etc., **c'** 161, **si** 408, si; — 1087, même si; — (avec subj.) 1136, etc., pourvu que **se...non** 43, 169, etc., si ce n'est, excepté.
secours 1153, aide, secours.
seez, voir **seoir**.
segont 653, selon.
segure 1061, sûr (cf. **asegure**).
seignor 263, 647, etc., **saignor** 120, **sire** 95, 136, rg. (vocatif) sg., **sires** 68, 140, etc., seigneur, notre Seigneur.
seignorie 166, sb., domination, supériorité.
seignorie 545, adj., puissant.
sejorné 787, **sejornee**, 786, 838, reposé, paresseux.
semaine 238, semaine.
semble 317, 1128, ind. pr. 3 de **sembler**, v. n., sembler.
senblemce 141, forme, image.
seoir 576; impér. **seez** 574, s'asseoir.
sepulture 910, tombeau.
sequeust 450, ind. pr. 3 de **sequerre**, secouer.
sera, voir **estre**.
sergent 1212, serviteur, homme d'armes.
sermon 717, 1160, discours, sermon.
sermone 651, 1233, ind. pr. 3 de **sermoner**; p. pas **sermoné** 101, 395 : prêcher, sermonner.
seroient, **seroit**, voir **estre**.
serré 499, fermé; **serrée** 692, dur, solide.
servist, voir **siert**.
ses, voir **il**.
ses 455, sj. mc. sg., sec.
set, voir **savoir**.
seü, voir **savoir**.
seul 509, sj. mc. sg., **seus** 196, sj. mc. sg., **seulle** 644, rg. fm. sg., seul.
seulement 1063, seulement.
seulle, voir **seul**.
seur 163, 454, etc., sur, au-dessus de.
seür 250, 253, etc., sûr, bien établi; **a —** 1083, en sûreté.
seürement 1035, avec assurance, sûrement.
seurpris 290, p. pas. de **seurprendre** [var. de **sorprendre**], prendre à l'improviste, subjuguer.
seus, voir **seul**.
seüst, voir **savoir**.
sex 1130, sj. sg. de **sel**, sel.
si 357, voir **ci**.

si, adj. poss., voir **son**.
si, adv., **28, 32**, etc., **s' 238**, ainsi, et, voilà pourquoi, etc.; **si com 530, 798**, etc., **si comme 304, 825, si...com 646**, si comme, si...comme, si (ainsi) que; **si que 549, 662**, etc., à un tel degré que, ainsi que, **781** (avec subj.), pour que.
si, conj., voir **se**.
sien, siens, voir **son**.
siert 1048, 1221, ind. pr. 3 de **servir**; subj. impf. 3 **servist 200** : servir, suivre.
sil, voir **cel**.
sire, sires, voir **seignor**.
soi, voir **se**, pron. réfl.
soif 311, soif.
soir 668, soir.
solaz 887, plaisir.
some 139, **349**, ensemble, résultat.
some 164, bât, charge.
son 51, 121, etc., **sa 124, 141, 838**, etc., **s' 141, 379, si 649, cis 835, ci 27, ses 12, 49, 69**, etc., **ces 55, 636, 841**, etc., adj. poss. atone, son, sa, ses; **sien 995, sien 870**, sj. et rg. mc. sg., **soue 550, 639, 818**, adj. poss. accentué, sien, sienne.
sorent, voir **savoir**.
sostenue, voir **soustient**.
sot 32, sot.
sot, voir **savoir**.
souan (faire) 952, faire suer, souffrir. (Cf. **souham**, Tourn. d'Enfer, v. 1275, Romania XLIV, p. 542.)
soue, voir **son**.
soufrir 160; pf. 3 **soufri 68, 1013**; impér. soufrez **1057** : souffrir, supporter.
souper 899, dîner, ce qu'on a mangé.
soustient 279, ind. pr. 3 de **soustenir** [var. de **sostenir**]; p. pas., sj. fm. sg. **sostenue** 821 : soutenir.
sovent 162, 190, sovan 747, 951, souvent.
soz 721, sous.
sui, voir **estre**.
suirai 557, fut. 1 de **suire** [var. de **suivre**], poursuivre.
sus 560, là-haut (dans la phrase **sus et jus**), ici.

t', voir **tu**.
tables 1101, sorte de tric-trac ou de jacquet.
tache 277, **taches 23**, qualité, tache, faute.
taille 723, taxe, impôt.
tailliez 722, impér. de **taillier**, frapper d'une taxe.
talent 186, **293**, désir, envie.
talon 158, talon.
tant 440, ind. pr. 3 de **tandre** [var. de **tendre**]; p. pas. **tendu 448**, étendre, tendre.
tant, adv., **101, 109**, etc., tant; **tent...tant 200**, tant...tant; **a tent 435**, sur ce, alors; adj., **tant 614**, autant de; adj. pour sb., **tant 426**, si peu d'effort; conj., **tent com 686** autant que, **tent comme 326**

aussi longtemps que; **tant que** 31, 52, 701, 806, etc., **tent que** 210, 830, suivi de l'ind., tant que, jusqu'à ce que, **tant que** 6, 514, suivi du subj., aussi longtemps que, autant que.
tart 505, tard.
te, voir **tu.**
tel 35, 36, 77, 1218, etc., rg. mc. et fm. sg., **telle** 876 sj. fm. sg.; **tex** 2, rg. fm. pl., tel, telle, telles.
tence 1056, ind. pr. 3 de **tencier,** quereller, chercher querelle.
tendrement 619, 648, avec émotion.
tendu, voir **tant.**
tenir 159; ind. pr. 1 **tiens** 940, **tienz** 812, 3 **tient** 579, 796, etc., 5 **tenez** 1095, 1111, 6 **tienent** 93; impf. 3 **tenoit** 633, 636; pf. 3 **tint** 32, 188; fut. 5 **tendroiz** 1092; cond. 3 **tendroit** 861; impér. **tenez** 776; p. pas. **tenu** 403 : tenir, se maintenir, (avec **por** ou **a**) considérer comme, estimer.
tens 52, saison; **par tenz** 936, bientôt.
tent, adv., etc., voir **tant.**
tentost 461, 581, etc., aussitôt.
tenu, voir **tenir.**
tenz, voir **tens.**
termes 82, 699, temps; **a terme** 631, à temps.
terre 29, 39, 691, etc., **terres** 255, terre, pays, royaume.
terrestre 153, terrestre.
teste 161, 212, etc., tête.
tex, voir **tel.**
tienent, tiens, tient, tienz, voir **tenir.**
tiers 219, 801, adj. et sb., troisième.
tint, voir **tenir.**
toi, voir **tu.**
toli 1223, p. pas. de **tolir,** enlever, prendre (cf. **tost**).
tollez, toloit, tolu, voir **tost.**
tondu 93 (ms. porte **todu**), prêtre, fou.
torment 330, 333, etc., tourment.
tormenté 207, p. pas. de **tormenter,** torturer, tourmenter.
torna (s'en) 510, **tornerent (s'en)** 103, pf. 3 et 6 de **s'en torner,** s'en aller, s'éloigner; **torroit** 968, cond. 3 de **torner;** p. pas. **tornaié** 468 : tourner, secouer.
tort 607, 1060, **tors** 724, tort, détour (opposé à **droiture,** 723).
tost 401, voir **tout.**
tost 742, ind. pr. 3 de **toldre;** impér. **tollez** 740; p. pas. **toloit** 536, **tolu** 726, 738 : ravir, enlever, prendre (cf. **toli**).
tost, adv., 505, 788, etc., **toust** 930, 942, tôt.
tote, voir **tout.**
touche 625, 770, ind. pr. 3 de **touchier,** toucher.
toulerres 733, 744, celui qui prend par force ou par la taille.
toust, adv., voir **tost** et **tout.**
tout, adj. 61, 235, 584, etc., **toust** 186, rg. mc. sg., **tout** 86, sj. mc. sg., **toute** 377, **tote** 1049, rg. fm. sg., **tuit** 76, 330, etc., sj. mc. pl., **toz** 177, 221, etc., rg. mc. pl., **toutes** 325, rg. fm. pl.; pron., **tout** 230, 348, etc., **tuit** 830, **toz** 1224 : tout, toute, tous, toutes; adv., **tout**

333, 349, etc., **touz 875, tost 401, toute 632, 735, tuit 688, 694,** etc., **toz 400, 635,** etc., tout, entièrement.
trahison 745, trahison.
trahiz 976, traïe 976, p. pas. sj. mc. et fm. sg. de **trahir,** trahir.
traire 108, 295, etc.; ind. pr. 3 **tret 537, 624, trait 308;** pf. 3 **trest 221,** 6 **traistrent 202;** fut. 1 **trerai 226;** subj. pr. 3 **traie 618;** impf. 1 **tressisse 591;** p. pas. **tret 485, 717** : porter, retirer, subir, prononcer.
traïstres 612, traître.
trait, voir **traire.**
tranchier 1183; fut. 3 **trenchera 1181** : couper.
travail 628, travau 423, travail.
travaillier 106; p. pas. **travaillié 547, 588, travailié 1238** : tourmenter, endommager.
travau, voir **travail.**
trenchera, voir **tranchier.**
trerai, voir **traire.**
tres 1025, 1132, très.
tresbuchiez 147, p. pas. sj. mc. sg. de **tresbuchier,** jeter, renverser.
trespassa 61, pf. 3 de **trespasser,** v. n., passer, écouler.
trespensez 457, p. pas. de **trespenser,** être plongé dans ses pensées, soucieux.
tressisse, voir **traire.**
trest, voir **traire.**
trestout 525, trestot 356, 590, etc., tout, entier.
tret, voir **traire.**
trop 27, 168, 366, etc., trop, beaucoup.
trover 373, trouver.
truie 883, porc femelle.
tu 471, 520, etc., sj. mc. et fm. sg., **te 225, 473, t' 638,** rg. mc. sg., atone, tu, te; **toi 479, 480,** rg. mc. sg., accentué, toi.
tuer 1074; subj. pr. 3 **tue 822** : tuer.
tuit, voir **tout.**

umilité 1002, humilité.
un 175, 318, etc., **uns 600, une 80, 205,** etc., un, une.
usé 960, usee 943, p. pas. rg. mc. et sj. fm. de **user,** user, vieillir,
userier 1188, useriers 828, usurier.

vache 897, vache.
vaillans 983, de valeur, qui a de bonnes qualités.
vaincons 1258, ind. pr. 4 de **vaincre;** pf. 3 **vainqui 1014;** p. pas. sj. mc. sg. **vaincuz 1016** : vaincre.
vaine 144, veine.
vaine 143, ignoble, indigne.
vainqui, voir **vaincons.**
val 439, 464, vau 424, vallée.
val 463, ind. pr. 1 de **valoir;** ind. pr. 3 **vaut 1242, vaust 994, 1046;** cond. 3 **vaudroit 327** : valoir, pouvoir, avoir la capacité pour.
vau, sb., voir **val.**

vaudroit, voir **val.**
vaust, voir **val.**
vaut, voir **val.**
veau, voir **viel.**
veigniez, voir **venir.**
veil 4, 205, etc., ind. pr. 1 de **voloir;** pr. 3 **vieult 271, vieust 123, 166,** etc., 5 **vollez 376, 1236;** impf. 3 **veloit 108,** 6 **velloient 106;** pf. 3 **vost 37, 42,** etc., **voust 686;** cond. 3 **voudroit 948,** 5 **voudrïes 388;** subj. impf. 3 **vosist 159, vousist 34, 163** : vouloir, désirer.
veille 67, veille.
veille 963, voir **viel.**
veillier 779; ind. pr. 3 **veille 540,** veiller.
veïstes, voir **veoir.**
veloit, voir **veil.**
velu 566, affamé.
venaisson 678, venaison.
vendra, voir **venir.**
vendre 843, vendre.
vendredi 67, 350, **vendredis** 365, 402, etc., vendredi, jeûne; **vendredis aourez 136,** Vendredi Saint.
vendrez, vendroiz, voir **venir.**
vengier 25, infinitif employé comme sb., vengeance, représailles.
venir 71, 762, etc.; ind. pr. 3 **vient 517, 673,** etc.; pf. 3 **vint 29, 52,** etc.; fut. 3 **vendra 509,** 5 **vendrez 747, vendroiz 657;** subj. pr. 5 **veigniez 573;** impf. 3 **venist 912,** 5 **venissez 97;** p. pas. **venu 109, venue 520** : venir.
ventre 896, ventre.
ventrillier 813, estomac.
venu, venue, voir **venir.**
veoir 575; ind. pr. 1 **voi 413, 643,** etc., 3 **voit 459, 553,** etc., 6 **voient 696;** pf. 5 **veïstes 1217,** 6 **virent 501;** fut. 3 **verra 833, 956,** 5 **verrez 98;** subj. pr. 3 **voie 1137;** p. pas. **veü 638** : voir.
verai, voir **voir.**
verité 472, **veritez** 307, verité.
verra, verrez, voir **veoir.**
vers 352, 366, vers, envers.
vertu 752, rg. sg., — **1059, vertuz 1046,** sj. sg., puissance physique ou morale, courage.
vestir 716; pf. 3 **vesti** 1004; p. pas. **vestu** 688, 694 : revêtir, porter des vêtements; **vestir 996,** vêtir, donner des vêtements.
viau (leur) 829, à leur gré.
viaus, voir **viel.**
vie 73, 145, 1135, etc., **vies** 84, vie, manière de vivre.
viel 963, viez 960, rg. mc. sg., **viaus 954,** sj. mc. sg., **vielle 943, 946,** sj. fm. sg., **veau 830,** sj. mc. pl. : vieux, vieille; **veille 943,** sj. fm. sg. employé comme sb., vieille.
vient, voir **venir.**
vieult, vieust, voir **veil.**
viez, voir **viel.**
vignes 923, 1187, rg. pl., vigne.
vil 159, rg. fm. sg., vile.

vilainz 1116, **villains** 60, **villainz** 974, méchant, méprisable, qui ressemble au vilain.
ville 180, 945, lieu fortifié, ville.
villenie 274, 394, défaut, action vilaine.
vin ferré 683, 865, vin où l'on a plongé un fer rouge, vin chaud; — **plain** 683, vin ordinaire. (Voir la note au vers 683.)
vint, voir **venir**.
virent, voir **veoir**.
vis 569, visage, figure.
vivent 830, ind. pr. 6 de **vivre**, vivre.
voi, voir **veoir**.
voie 763, 973, etc., voie, route.
voie, voient, voir **veoir**.
voir 337, **verai** 617 (ms. porte **vrai**), **voire** 735, adj., vrai; — 137, 471, etc., **voire** 257, sb., vérité.
voisin 17, voisin.
voit, voir **veoir**.
volatille 895, volaille.
volenté 1077, 1079, **vollenté** 227, volonté.
volentiers 968, **vollentiers** 664, 709, etc., avec plaisir, volontiers.
vollez, voir **veil**.
vos 89, 265, 873, etc., **voz** 92, 100, etc., sj., **vos** 260, 282, etc., **voz** 266, 327, etc., rg. ind., **vos** 405, 407, etc., **voz** 383, 546, rg., **vos** 503, 574, etc., **voz** 719, 720, etc., rg. réfl. : vous.
vosist, voir **veil**.
vost, voir **veil**.
vostre 262, 273, 778, etc., sj. mc. et rg. mc. et fm. sg., **voz** 370 rg. mc. sg., **vos** 261, **voz** 261, 283, rg. mc. pl. : votre, vos.
voudrïes, voudroit, voust, vousist, voir **veil**.
voustre (se) 898, ind. pr. 3 de **se voustrer** [var. de **voltrer**], rouler, se vautrer.
voz, adj. poss., voir **vostre**.

APPENDICES

I

Pour qu'on puisse atteindre la dernière étape de notre conte, je donne ci-dessous une transcription de la version en prose du xv[e] siècle contenue dans le manuscrit fond français 25440 de la Bibliothèque nationale à Paris : manuscrit également du xv[e] siècle, muni de belles miniatures. Notre texte se trouve aux feuillets 274 v°-279 v° [1].

Il y a quelques détails qui sont communs à toutes les versions : la première conversation entre le chevalier et l'ermite a lieu un Vendredi Saint; quand le chevalier revient à l'ermite, il est méconnaissable à cause des souffrances et des privations qu'a subies son corps et l'ermite ne le reconnaît pas; une larme remplit toujours le baril. C'est là à peu près tout. Evidemment cette version n'a que de très loin une source dans une des trois autres. Elle est plus près de *S* que des autres, pourtant, mais elle ne montre que quelques détails qui nous permettent un tel rapprochement. Les voici : l'histoire commence le Vendredi Saint (comme aussi dans *V*), et non pas le Jeudi de la Passion, comme dans *J*; l'ermite a peur du chevalier lors de la première entrevue, à cause de la mauvaise réputation de celui-ci; le chevalier est forcé de vendre sa robe après avoir cherché l'eau un certain temps; son corps devient « hallé »; à son retour, pour se faire reconnaître, il rappelle à l'ermite qu'il est celui qui se confessa à lui, et qui reçut de lui le baril; après le miracle, le chevalier meurt (l'ermite aussi dans *Pr*) et son âme est reçue au ciel. Enfin, après sa mort, les gens du chevalier viennent le trouver et honorer son corps (le fait seul est commun dans *SPr*, les détails ne s'accordent pas). Donc, on voit que plusieurs traits qui distinguent *S* de *JV* se retrouvent dans *Pr*.

Mais il y a aussi des détails communs à *VPr* et qui manquent aux autres : avant de mettre le tonnelet dans l'eau, la première fois, le chevalier s'assied au bord d'une rivière (c'est une fontaine, ou source, et il ne s'assied pas, dans *SJ*); au moment où sa première tentative de remplir le baril a échoué, il regrette la promesse faite à l'ermite, et se traite de fou; un jour, pendant son « erre », il « se prend à dementer »; à son retour, l'ermite l' « acole » et l'embrasse, et tous deux pleurent sur-le-champ : ce n'est que par accident

1. Celui qui a numéroté les feuillets a sauté le 277; on va, sans lacune dans le conte, de 276 v° à 278 r°.

qu'une larme versée par le chevalier — et non pas la première, il s'en faut de beaucoup — remplit le baril.

Par contre, il n'y a rien qui prouve que l'auteur de *Pr* ait jamais vu *J*.

Ainsi, on voit que la version en prose provient d'un mélange des versions *S* et *V*. L'auteur avait probablement lu les deux, et, en écrivant, se souvenait des détails tantôt de l'une, tantôt de l'autre. Ce n'est pas à dire, pourtant, que l'auteur de *Pr* ait « suivi » ou l'une ou l'autre. Que la version qu'il nous présente offre des ressemblances avec les deux n'est que l'effet de la mémoire de l'écrivain : car le principal et l'accessoire sont d'un esprit déjà très loin du moyen âge. Toute la finesse, la simple foi qu'on trouve dans les versions du XIIIe siècle, à des degrés qui varient avec le talent de l'auteur, mais toujours avec un même sentiment, une même sincérité — tout a disparu. Nous n'avons qu'un conte où la platitude est mêlée à l'invraisemblance (et non pas au miraculeux), où des formules de caractères agissent sans motif comme sans raison, où des rêves prophétiques, des songes, la voix même du Saint Esprit ne semblent pas avoir, dans la pensée de l'auteur, plus d'importance qu'un repas pris, en passant, à un château quelconque. Ce beau conte du XIIIe siècle, si simple et si touchant, n'est ici qu'une série d'événements sans importance, sans la moindre trace de ce « charme d'avoir gardé la candeur de l'enfance » dont parle M. Mâle. Déjà l'ancienne littérature française est un fait accompli.

Dans la transcription qui suit, les abréviations, étendues d'après les données du manuscrit, sont indiquées par des lettres italiques.

Duncheuallier aqui lermite donna enpeni 274 v°
tance demplir .i. barillet de ces lermez. et en
lafin il lempli dune seule lerme.
Dieu p*ar*donne legierement
Au pecheour q*ua*nt il se repent
Et en amendement en vient
P*ar* lapenitance ou lenuient
Il fu iadis .j. cheuallier lequel si estoit moult
fier et trop orgueilleux. Et sur toute riens
ilhaioit sai*n*te eglise *et* metoit son entente to*us* io*u*rs
entouz maulx faire. Et adesrober et desheriter 275 r°
tous sez voisinz *et* aultrez bonnes ge*ns*. Et po*ur* voir
il fist dez maulz tant que ce seroit longue chose
aracompter. Si avint q*ue* ou paiz ou il conuersoit
q*ue* il fist mo*u*lt demaulx. car ilestoit si fort dauoir
et damis q*ue* nulz nen poait achief uenir. Ettant
cun io*ur* dun gr*a*nt vendredi aore q*u*elez gens aloie*n*t
auz abbaiez et hermitagez aconfesse. Iceluy mal
uaiz ch*evallie*r estoit en .i. aguet pour espier les ge*ns*.
q*ui* passoient lechemin et auoit auec luy .i. aultre
compaignon de samesgnie. Si avint q*ue* celui com
paignon qui estoit auecq*u*e*z* luy ly dist. Sire ilest
au iour duy levendredi aoure. ouq*u*el n*ost*res*ire* ih*esu*cr*i*st
souffrist mort *et* passion po*ur* pecheours racheter des

paines denfer. Si me semble *que* ce seroit bo*n*ne chose *que* no*us* feussiens au io*ur* duy a repos et *que* no*us* nous tenissiens de mal faire. Car uo*us* vees au io*ur* duy tant de bo*n*nes gens *qui* vont to*us* nus piez. Et gra*n*t penitance font po*ur* lamo*ur* dedieu. et vont aco*n*fesse auz hermitages *et*auz abbayez. Si seroit bonne chose que no*us* nous amendissiens. et *que* no*us* allissi ens aconfesse. Car cest lentree dep*ar*adis. et mal vist qui savie namende. Et no*us* ne sauons leterme de nos uiees. Et qui muert en maluaiz sans co*n* fession il va en enfer atous iours mes sans redemption.
Amis se dist le maluaiz ch*evallie*r iay fait ta*n*t 275 v°
de malz *que* ie ne lez auroye pas bien dis en vn moys entier. Et dautre p*ar*t ne (*exponctué*) ie ne*n* auroye pas bien faite la penitance e*n* cent ans. Et lors le*n* comme*n* ca son compaignon a asseurer *et*a reconforter. Et luy dist sur ce*n* vo*us* aues souuent mespris u*er*s dieu Et vo*us* uous estes souuent gettez enlap*ar*fonde fos se des pechiez villainz. vo*us* ne vous deuez mie lessier pourrir. Aincoiz deues u*er*tueusement saillir co*n* tremont alaclarte depenitance. Lors respondi lemal uaiz ch*evallie*r quil seconfesseroit volentiers. Si orroit quelle penitance le*n*ly donrroit. Et lors lemena le bon ch*evallie*r aceluy sai*n*t hermite q*ui* demouroit delez .i. bois Ou celuy maluaiz ch*evallie*r conu*er*soit. Et quant le *saint* her mite le vit si le co*n*gneust bien. et leredoubta mo*u*lt po*u*rce *que* il veoit souuent en maluaisez oeurez. Adonc segenoilla lemaluaiz ch*evallie*r deua*n*t luyet le pria quil leconfessast. Et lors lermite regarda vers leciel. *et* rendy graces *et* dist auch*evallie*r sirebien soiez vo*us* ven*us* et ausauuement deu*ost*re ame puisses vo*us* faire bo*n*ne confession. Et tantost ly co*m*me*n*ca le ch*evallie*r adire *et* acompter lez larrecinz. *et*lez omicides et legr*a*ns des loyaltes quilauoit faites. et co*m*menca aplorer mo*u*lt tendrem*en*t. Etly requist *que* il ly do*n*nast telle penitance *que* ce feust ausauuem*en*t de son ame. Quant lermite eust oy sa confession si feust mo*u*lt
liez *et* mo*u*lt ioieux. et leco*m*menca a asseurer. *et*luy 276 r°
dist quil ne se desconfortast poi*n*t deriens *et* quilprist garde alabenoite magdalene qui devint si bo*n*ne de puiz quelle eust peche. Et fist tant p*ar* vraye penita*n*ce q*ue*lle est coronnee engloire p*ar*durable. Et est le seruice fait de samemoire *et* exaussie e*n*sainte eglise. Et ace beau filz deues vo*us* prenre garde. et deues auoir u*er*s di eu boncourage etbo*n*ne volente. *et* deues enbon gre receuoir vne legiere medicine. Cest vraye pei*n*tance (*sic*) pour garir lenfermete deuos pechiez. Sire se dist le maluaiz ch*evallie*r uo*us* auez mo*u*lt bien dist. et Ie veil volentiers que vo*us* me do*n*nes penitance p*ro*fitable *que* ce soit au sauuem*en*t demo*n* ame *et* q*ue* ie puisse faire.

Car ie nay mie apris aieuner ne aaler nus piez.
ne vestir haire. Bel amy dist lermite. Ie uo*us* donneroy
vne penitance q*ue* vo*us* feroiz bien se dieu plaist. veez cy.
.i. petit barillet q*ue* ie vous baille. si vo*us* encharge enpe-
nitance q*ue* vo*us* aloiez tant p*ar*riuieres et p*ar*fontaines
que vo*us* lemaportes tout plain deeaue. Et qu*a*ntlech*evallie*r
oy ce quil lui adonne silegiere penitance si en fust
m*ou*lt liez *et*dist quil laferoit m*ou*lt uolentiers. *et* lors
osta sez heusez et sez esp*er*ons *et* sonespee *et* lez bailla a
son compaignon. et lico*m*manda quil sen alast aso*n*
hostel *et* qui (*sic*) gardast bien ses choses. et deist bo*n*nes no
uellez deluy atous ces amis. Et celuy co*m*paigno*n*
lefist lyement. Tantost lecheualier prist con
gie alermite et semist alauoie tout apie. lez 276 v°
gerons alasainture. et erra bien .ij. lieuz ain
coiz quil peust trouuer eaue. Et tant ala q*ui*l trou
ua vne riuiere m*ou*lt belle *et* sasist delez *et* prist son
barillet. et leploinga dedans leaue *et* ly tint m*ou*lt
grant piece *et* puis leretrait *et*trouua lentree
dubarillet toute seiche si en feust m*ou*lt esbahys
Lors sentourna dautre p*ar*t deleaue et se rassist sur
vne pierre. et ploinga son barillet de rechief en
leaue. et quant il leretrahy siletrouua aussi sec
co*m*e deuant co*m*e deuant (*sic*) Sienfut m*ou*lt dolent et dit
quil estoit bien folx de rendre illec son musage
po*ur* noeant. et lors sapensa quil sen retourneroit
et rendroit lebarillet ason hermite. Et ainsi co*m*e il estoit
enceste pensee si resgarda u*er*s dextre *et* vit .I. chastel
si sapensa q*ue* il yroit tout droit la *et*mengeroit et
puis sen venroit. Lors seleua et vint au chastel
et manga. *et* puiz sesmeust a aler. Et ainsy co*m*e il
sen uenoit si trouua vne m*ou*lt belle fontai*n*ne q*ui*
estoit en vne praiere. si sapensa quil essaieroit sil
pourroit emplir son barillet. Et adonc sassist au
bout delafontaine *et* mist son barillet dede*n*s. Aprez
ly prist talent dedormir et sendormi. Et q*ua*nt il
sesueilla sili souuint deson barillet qui estoit en
celle fontaine sibouta samain dedens *et* letrouua
auxi sec *come* deua*n*t. si enfust m*ou*lt dolent *et* m*ou*lt esbahys
et co*m*menca apenser m*ou*lt p*ar*fondeme*n*t. Et dist a soy 278 r°
meismez. Las pecheour or say ieb*ie*n q*ue*ie nefis onq*ue*z
bien. Et adonc co*m*menca aplorer m*ou*lt amereme*n*t
Et puis dist quil ne gerroit mez en ville q*ue* vne
nuit. iusq*ue*z atant car il aroit trouue ce quil que-
roit. Et lors se sei*n*gna *et*leua et semist alavoye.
et erra enceste maniere vn an. tout entier. Et en
toutes lez eauez quil trouuoit il plungoit son ba-
ril dede*n*s. mez iltrouuoit tous iours tout sec ai*n*si
co*m*e il lemetoit. Et q*ua*nt ilneust plus *que*despendre
si vendi sarobe *et* senui*n*t p*ar* vne abbaye *et* requeist
po*ur* dieu vne blance cote q*ue* len ly donna. Et erra

en celle maniere a douleur et apourete p*ar* .iij. ans
q*ue* onq*uez* ne peust son barillet emplir donc il e*n*estoit
en grant meschief ne ne sauoit quil en peust faire
Et mo*u*lt souuent req*ue*roit no*st*re seigno*ur* ih*e*sucr*ist* quil
ly pleust aauoir pitie deluy. Tant quil avintq*ue*
.I. io*ur* q*ue* il estoit en .i. pre sur vne riuiere. *et* fust e*n*mo*u*lt
grant pai*n*ne. deson baril meittre dede*n*s. Et lt mist
p*ar* xii. foiz *et* tous iours leretraoit tout sec tout auxi
come il lemettoit. Et q*ua*nt ilvist ce il co*mm*enca moult
durement aplorer. Et regarda asez mai*n*z *et*asez
iambes *et* a son corps qui estoit tout hales. *et* mo*u*lt
meigres *et*estoit tout velus. si *en* eust mo*u*lt gr*an*t dueil.
Et dist las pechierres tant ie me doy hair q*ui* suys
si gr*a*nt pecheur *et* ay tant forfait q*ue*dieu ne me daigne
oir ne veoir. Et ainsi co*m*me il se dementoit il 278 v°
sendormi. Et en dormant ly vint en auision
q*ue* il estoit auec le saint hermite. et se deme*n*toit
mo*u*lt aluy. Et ainsi co*m*e il p*ar*loient e*n*semble lebaril
souronda. et tantost seua esueillier lech*evallie*r. *et* fut
mo*u*lt esfraiez *et* mo*u*lt esbahys. Et lors co*m*menca ape*n*
ser a son songe. Et puiz ly revint en son courage
quil sen retourneroit alermite *et*luy diroit etco*m*pte-
roit toutes ses auentures Et apres li requerroit
quil eust pitie deluy. Et quil priast a no*st*re s*ire* ih*e*sucr*ist*
qui (*sic*) ly feist vraye demonstrance delamerite de ce
stuy ch*evallie*r. Et tantost sesmeust lecheuallier pour
sen retourner p*ar* deuers lermite. Et erra p*ar* .v. moys
agrans iournees auant quil peust estre alermi-
te. Et a chascune eaue quiltrouuoit il plungoit
son barillet mez il ny poait entrer point deaue dont
plouroit mo*u*lt souuent p*ar* grant desconfort. Et ta*n*t
fist p*ar*ces i*ou*rnees quil vint alermite mo*u*lt meigrez
et mo*u*lt descharnes. Et quant il fu deuant lermite
si le salua. et ly dist beaulz doulz p*er*es. dieu soit auec
quez vous. Quant le saint hermite levist si ne le
co*n*gneust pas pource quil vist si meigre *et* si halle e*n*
vne maluaise cote blance. Et ly dist. doulz amis
labeneicon*et* lagrace dedieu soit sur uo*us*. et vous
doint cognoissance debien faire. et vous co*n*gnoisse
ensonparadis car ie ne vo*us* co*n*gnoys.
Et lors luy dist. Ie suys le ch*evallie*r qui me confes 279 r°
soy avo*us* levendredi aoure. Et vecy lebaril
let que vo*us* mebaillastes po*ur* emplir deaue. Et sa
chiez sire q*ue* ie ne ieux puiz en vne ville q*ue* vne nu
it. Et p*ar*toutes lez eauez q*ue* iay trouuees iay plu*n*
gie lebarillet. mez oncqz (*sic*) ne le peu emplir. Et q*ua*nt
lermite ap*er*sceut lech*evallie*r. et eust oy sez nouuellez
si eust mo*u*lt gr*a*nt ioye *et* gr*a*nt desir de sauoir savole*n*-
te. Et adonc lebaisa *et* ly dist. beaulz doulz filz ie
rens adieu graces de uo*st*re venue car uo*us* estiez adi-
eu p*er*dus *et* maintena*n*t vous estez retrouuez. Lors

co*mm*encerent to*us* .ij. aplorer m*ou*lt tenrement. Etta*n*t
q*ue* vne dez lermez q*ue* lech*evallie*r plora chay dedens leba-
rillet. Et tantost p*ar*lagrace *et* vertu dedieu lebaril
let seempli *et*suronda si q*ue* lez bors enfure*n*t moillez.
Et lors se mirent agenoulz ambeduy. et rendire*n*t
adieu graces de cestui miracle. Et tantost lavoi*s*
du *saint* esp*er*it descendy sur eulz. Et dist ainsi. cestuy
chev*allie*r est quittes de ces pechiez p*ar* saconfession *et* p*ar*
savraye repentance. Et deuez ambeduy est*re* mi*s*
enlagloire deparadis dedens .viij. iours. Et tan
tost ala lanouuelle enlacite quiestoit prez di
leq*uez*. Et atous lez amis de yceluy ch*evallie*r q*ue* il estoit
venus. et q*ue* celle auenture estoit avenue alermi
tage. Et lors furent venus querre to*us* .ij. agrant
p*r*ocession degens. Et furent amenez enlesglise
delacite *et* furent gardes ag*ra*nt sole*n*nite Iusquez 279 v°
aleviij^{e} io*ur* quil moururent tous .ij. a vne heure
et a iour no*mm*e *et* furent leurs amez porteez e(*sic*)pa
radis. Et fure*n*t ent*er*rez enycelle eglese a g*ra*nt hon
neur. Et acest exemple se doyuent prenre gar
de lez maluaiz *et* g*ra*ns pecheurs. et deleur pechiez
doiue*n*t venir aconfession. Et doiuent e*n*grant
hui*m*lite (*sic*) receuoir *et* faire lapenitance q*ue* lez con
fesseurs leur enchargero*n*t. Affin quil soient
quittes de leurs pechies. Ainsi co*m*e ce ch*evallie*r fist
qui nauoit mie apris ce quil fist. Et no*n* po*ur*
qua*n*t quant onluy eust co*mm*ande. dieu ly don -
na p*er*fection *et* grant vertus. Explicit.

II

Les cinq chartes suivantes ont été copiées par mon ami, M. H. Ward, aux archives départementales du Loir-et-Cher. Il a eu la bonté de m'en donner une copie. Puisqu'elles semblent être inédites, je les publie ici pour qu'on puisse contrôler les renvois de l'Introduction, particulièrement au chapitre V.

1

(Blois, 1233)

Lotrei que mi sires Tristan Biseo fist de la quittance que mi sires Johans li Jais fist au conte.

Gié, Tristan Biseo, chevalier, faz assavoir a toz ceus qui cestes presentes lettres verront que icelle covenante et icelle quitance que Johans li Jais, chevalier, a fete o l'otrez et o la volenté de Hue li Jais, chevalier, et de Maci li Jais, qui sunt freres de celi Johan le Jai, et o l'otrei et o volenté de Parsois sa feme, au conte de Blois et a Marguerite sa Femme, contesse de Blois, et a lor hoirs, c'est assavoir de la voierie que Johans avoit ou poeit avoir en la chastelenie de Blois, et en la chastelenie de Montiz, et en tote la terre

mon segnor le conte de Blois, et en tote la terre de Pont Levoi qui est en la joustice le conte de Blois, que ge la voil et otrei et la prens en main a garantir, si comm sires de fié de celi Johan et de suens au conte de Blois, et a Marguerite sa femme, contesse de Blois, et a lor hoirs. Et gié, a la requeste de mon segnor Johan li Jais et des freres et de la femme qui sont desus nomé, cestes presentes lettres en donai au conte de Blois et a Marguerite sa femme et a lor hoirs, saellées par l'impriente de mon sael. Ce fut fet en l'an de l'Incarnation nostre Segnor M CC et trentetrois ou mais d'avril.

2

(Blois, 1235)

Recognoissance que li sires de Fracteval est hom liges le conte de Blois dou chasteau de Fracteval.

Gié, Ors de Mellai, Sires de Fracteval, faz assavoir a toz ceus qui cestes lettres verront que gié sui home liges davant toz homes Hue de Chastellon, conte de Saint Poul et de Blois, dou chastel de Fracteval et des apartenances. Et li ai juré de rendre le chastel devant dit par totes foiz cum gié en seré requis dou conte devant dit par li ou par ses lettres pendanz, et a ma requeste et par commandement tuit mi home de fié et tuit mi autre home joustisable dou fié de Froiteval ont juré le conte devant dit que se gié aloie encontre ces choses devant dites que il en seroient aidanz le conte et consellanz. Et por ce que ce soit ferm et estable ge ai confermées cestes lettres par mon sael. Et ce fut fet en l'an de l'Incarnation nostre Segnor M CC et trente et cinq, ou mais de septembre.

3

(Blois, 1240)

Gié, Mahaut, jadis femme Orson, segnor de Fraiteval, faz assavoir a toz ceus qui verront ces lettres que ge sui femme lige devant toz homes Hue de Chastellon, conte de Saint Pol et de Blois, dou chastel de Fraiteval et des apartenances, et li ai juré a rendre le chateau devant dit par tantes feiz que gié en seré requise dou conte dit par lui ou par ses lettres pendanz. Et a ma requeste et par mon commandement tuit mi home de fié et tuit mi autre home justisable dou fié de Froiteval ont juré le conte devant dit que se gié aloie encontre de ces choses devant dites que il en seroient edanz le conte et consellanz. Et por que ce soit ferme et estable ge ai confermé cestes lettres par mon seau. Ce fut fet en l'an de l'Incarnation mil CC et quarante ou mais de mai.

4

(Blois, 1250)

Recognoissance que mi sires Estienvre de Saint Ceure est hom liges apres ses segnors que il a mes de xv tonneaus de vin.

Gié, Estienvre de Ceure, sires de Chastellon, faz assavoir a toz

ceus qui cestes lettres verront que gié sui homs liges apres mes segnors que gié a mes a mon chier cosin Johan, conte de Blois, et segnor d'Avesnes, de quinze tonneaus de vin a la moesin de Blois que il m'a donez eritablement, a moi et a mon heir, a prendre chascun an a Blois le jor de la feste de Saint Martin d'yver, et ausint seront tenu mi hoir a fere homage de ceste chose a lui et a ses hoirs, contes de Blois. Et en tesmoin de ceste chose gié en ai donées mes lettres pandanz saellées en mon seau, feites l'am de l'Incarnation nostre Segnor M. CC L. ou meis de septembre.

5

(Vendôme, 1255)

La recognoissance de la vente que mi sires Johan de Vendosme et sa feme firent au conte de tot lor bois qu'il avoient en Boloigne.

Goe, Johan de Vendosme, chevalier, et Aaliz ma femme fommes assavoir a toz ceus qui verront cestes presentes lettres que nos avons vendu a toz jorz mes et quité a noble home, a mon segnor Johan de Chastellon, conte de Blois et segnor d'Avesnes et a ses hoirs tot nostre bois que nos avions en la forest de Boloigne, ou leu conté, set vinz arpenz de bois et tote la chace et la beste morte que nous avions en la forest de Boloigne au conte desus nomé, et tote la segnorie et la joustice et l'autre droiture que nos avions ou poions avoir en totes les choses desus nomées por iii cenz livres de tornois que li cuens desus nomé nous a poié en deniers nombrez et por x livres de rentes chascun an que li cuens devant nos a assiné a prendre et a avoir a nos et a nos hoirs chascun an es rentes et en l'issue dou for de Vienne. Des queles x livres de rente nos en sommes en la foi dou conte desus nomé, et les tenomes en fié de li emsemblement ovesques noz autres fiés, et en somes tenuz, et nos et nos hoirs, de fere homage au conte desus nomé totes les foiz que homage i avendra des ores mes a lui et a ses hoirs, et garantirons autresint nos et noz hoirs par la vente desus nomée et par les x livres de rente desus nomées les fiez que nos garantissions par devant par les choses que nos avons vendues et quitées, ci cume il est ci desus devisé. Et li cuens desus nomé et si hoir sunt tenu de garantir contre toz a nos et a noz hoirs les x livres de rente desus nomées. Et voust et otrea li cuens desus nomé que Agnes, demme de Coliers, tienge tele partie comme ele a ou bois de Boloigne de nos et noz hoirs ausint comme devant. Et si a promis et est tenuz li cuens desus nomé, lui et si hoir, a fere garder et defendre a noz et a noz hoirs sa garenne de Vienne. Et nos et noz hoir i aurons nostre chace en icelle garenne au lievre et au conin, au gopil et au fesant et a la pardriz, et a totes autres bestes menues et a toz oiseaus menors de ceus desus nomées, a prendre ou a fere prendre par noz ou par noz gens de nostre pain et de nostre vin, ou par celi qui gardera nostre terre de Vienne, o levriers et o chiens et au raiseos et o furet et o autres engins come nos les porrons prendre. Et totes ces choses, si cum elles sunt ci sus devisées, et chascune par soi, que nos avons vendues et quitées

au conte desus nomé, et a ses hoirs, somes tenuz nos et noz hoirs a garantir et a defendre et a delivrer au devant dit conte et a ses hoirs contre toz, ne encontre des ores mes ne vendrons. Et que ce soit ferme chose et estable nos en donons au devant dit conte et a ses hoirs de ceste chose cestes presentes lettres saellées de noz seaus. Ce fut fet en l'an de l'Incarnation nostre Segnor mil CC L cinc, le mois de decembre.

TABLE DES MATIERES



Imprimé en France
TYP. FIRMIN-DIDOT & Cie. — MESNIL (EURE). — 1932.

